

revue
catholique
internationale



communio



La religion des tranchées

Jean-Luc Marion : Catholique et français ?

www.communio.fr



La religion des tranchées

« Le canon est un prédicateur à la voix puissante »

Lieutenant Jean-Julien Weber, p.s.s. futur archevêque de Strasbourg.

« O prêtres qui êtes à la guerre [...] souvenez-vous qu'à côté des sacrements à conférer aux personnes, plus haut que le soin des âmes isolées, vous avez une fonction universelle à remplir, l'offrande à Dieu du monde *tout entier* [...].

Vous êtes le levain répandu par la Providence tout le long du « Front », afin que, même par votre seule action de présence, la masse énorme de notre labeur et de nos angoisses soit transformée.

Jamais vous n'avez été plus prêtres que maintenant, mêlés et submergés comme vous êtes, dans la peine et le sang d'une génération – jamais plus actifs – jamais plus directement dans la ligne de votre vocation.

Merci, mon Dieu, de m'avoir fait prêtre, - *pour la Guerre.* »

Caporal brancardier Pierre Teilhard de Chardin s.j., *Le prêtre*, 8 juillet 1918.

« Seigneur, à nouveau les pentes du Golgotha sont peuplées. Il y a d'innombrables croix à l'ombre de la vôtre ».

Caporal Jean Bellouard, *Chemin de croix de ceux qui sont restés*, douzième station.

« Souvenir avou sientte Vierje Marie Jusqua préssant vous m'avés conservé la vie je toujours confiance en vou pries pour nous qui avon recour avous ».

Un soldat du Sud-Ouest, sur le front d'Artois.

George Desvallières, *l'Église douloureuse, Verdun*, 1926.

Huile et essence sur papier marouflé sur toile, 255 x 151 cm, 100 x 59 in. Bande de papier dans le haut. Signé et daté «G. Desvallières 1926», en bas à gauche. Inscription : «L'ÉGLISE DOULOUREUSE», en bas au centre. Paris, Petit-Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 1937, Inv. PPP02146, par arrêté d'acquisition (achat) du 30 décembre 1936. Voir la présentation de ce tableau par Catherine Ambroselli de Bayser, p. 184 ou l'œuvre numérique sur <http://tiny.cc/desvallières>.

Le prêtre au front

17 Emmanuel Petit : Le droit de l'Église et la Grande Guerre – Le salut des âmes à l'épreuve du front (1914-1918)

La guerre fait évoluer le droit canonique vers plus de souplesse : les facultés pour l'administration des sacrements sont étendues et les règles en matière d'irrégularités partiellement relâchées. Répondre au besoin pastoral des soldats, suppose néanmoins le maintien d'un cadre hiérarchique approprié : une juridiction canonique proprement militaire, définitivement consacrée par la codification et largement réalisée en Europe.

41 Xavier Boniface : La Grande Guerre – Le prêtre parmi les hommes

La guerre place le prêtre parmi les hommes de son temps et le soumet au même régime qu'eux. Comment vit-il cette expérience ? Comment s'y adapte-t-il sur les plans spirituel, apostolique et humain ? Comment est-il perçu tant par l'Église-institution, dont il se trouve éloigné, que par les combattants qui le côtoient au quotidien ?

53 Jana de Croÿ : De Prague aux tranchées – Le père Eduard Stumpf, prêtre et héros

Dans le catholicisme d'État de l'Autriche-Hongrie, l'aumônier militaire semble à première vue plus proche des autorités politiques et militaires que de la troupe. Mais les archives réservent des surprises, ainsi les cartes du Père Stumpf, vicaire pragois devenu prêtre en première ligne, célébrant, confessant, organisant, visitant les avant-postes jusqu'au sacrifice de sa vie parmi ses ouailles.

65 Daniel Moulinet : La messe pendant la Première Guerre mondiale

Jusqu'où nécessités et circonstances de guerre malmènent-elles les règles canoniques régissant la célébration de la messe ? Le prêtre est un soldat, aussi exposé que ses ouailles dont il est plus proche. L'autel est parfois improvisé et le chant le fait d'une assistance d'hommes. La liturgie s'est adaptée à la guerre, en attendant que célébrants et fidèles retrouvent les pratiques antérieures.

91 Documents : Exhorter, assister, absoudre

Quelques documents permettent d'entrevoir une réalité négligée par les historiens : des recommandations, écrites et orales, pour vivre en soldat chrétien ; la pratique de l'absolution, donnée et reçue ; la manière d'assister les camarades blessés à mort qu'il faut préparer à paraître devant Dieu.

Prier et honorer les morts

103 Sante Lesti : Pour la santé du corps et le salut de la patrie – Le culte du Sacré-Cœur au front

Les archives de l'œuvre de l'Insigne du Sacré-Cœur permettent d'analyser les différentes fonctions que le culte du Sacré-Cœur occupait chez les différentes catégories (militaires/ aumôniers, officiers/soldats) des croyants au front.

115 Documents : La tranchée, le ciel, l'arrière

La tranchée semble un monde nécessairement séparé de l'arrière. Mais quelques documents nous laissent saisir l'intensité des liens, visibles et invisibles, qui rapprochent les combattants de leurs familles et de leurs amis, de leurs camarades et aussi des protecteurs célestes qu'ils invoquent avec le relais de multiples intercesseurs.

127 Laurent Jalabert : Honorer les morts –
Cérémonies, sépultures et monuments de la Grande Guerre (1914-années 1930)

Aux morts pour la patrie, il faut des sépultures décentes, des monuments sur des corps et non des cendres. Aussi bien l'armée que les familles se retrouvent dans ce culte dont les cérémonies, indissolublement religieuses et patriotiques sont un besoin et un devoir, pour les camarades survivants comme pour les proches qui ne peuvent se rendre sur la tombe, collective ou individuelle. L'après-guerre voit le culte des morts envahir tout le territoire.

Le crucifié sur les tranchées

149 Gérard Donnadiou : Quand le caporal brancardier et aumônier
auxiliaire Pierre Teilhard de Chardin est baptisé dans le réel

La guerre est un temps d'exceptionnelle fécondité pour le P. Teilhard de Chardin plongé dans le réel qu'il découvre rempli de fureur, de souffrance et de mort mais aussi illuminé par les moments de fraternité dans les tranchées, le courage dans l'épreuve partagée, le sentiment d'une proximité avec Dieu et d'une humanité en travail.

165 Irène Fernandez : Un jeune catholique anglais sur la Somme

J.R.R. Tolkien, tout juste marié, fut jeté dans l'horreur de la bataille de la Somme où il vit périr tous ses amis. En dépit des larmes et du sang, la découverte de la bravoure des simples soldats et sa foi en la Providence lui permirent de ne pas céder au désespoir.

169 Catherine Ambroselli de Bayser et
Thomas Lequeu : George Desvallières (1861-1950) –
Un artiste chrétien dans l'épreuve de la Grande Guerre

Où l'on découvre comment un chrétien a tenté d'unifier sa vie privée, sa vie d'artiste et de combattant au sein du terrible conflit, dans la foi au Christ souffrant et dans l'espérance de la valeur rédemptrice du sacrifice par amour.

Signet 

186 Jean-Luc Marion : Catholique et français ?

Où en est le catholicisme aujourd'hui en France ?

202 In memoriam : Philippe Dockwiler, o.p. (1971-2016)

203 In memoriam : Jean Mesnard (1921-2016)

À l'automne 1914, d'immenses balafres sont apparues sur la face de l'Europe. Selon des tracés ici vite stabilisés, là durablement mobiles, elles se sont étendues de la mer du Nord à la Suisse, de la Baltique aux Carpates, des Balkans à l'Adriatique puis, à partir de 1915, à travers les Alpes et jusqu'à la Vénétie, sans compter vers l'Asie les Dardanelles, la Palestine, la Mésopotamie et le Caucase. Tel est le gigantesque siège des Empires centraux mis en œuvre, quatre années durant, par les puissances de l'Entente. Jamais dans l'histoire on n'avait encore vu une lutte de cette ampleur et de cette intensité, appuyée sur un blocus maritime destiné à réduire par la faim et l'épuisement la citadelle dont les défenses demeurèrent largement inentamées avant octobre 1918.

Balafres de feu : le front

À l'Ouest comme à l'Est, en Italie comme dans les Balkans, des zones âprement disputées ont pris une importance inouïe, formant ce qu'on s'est mis à appeler « le front ». On a combattu sur tous les terrains possibles, par tous les temps et avec tous les moyens disponibles, même si la concentration d'hommes et de matériels du front de l'Ouest est demeurée inégalée ailleurs. Un mot semble résumer la réalité d'une lutte devenue guerre de positions : les tranchées. Elles forment souvent plusieurs lignes de défense avec leurs abris et leurs boyaux, avec aussi de longs cheminements tortueux qui les relient à l'arrière-proche, aux hôpitaux, aux dépôts de munitions, aux troupes en réserve. Le front est un phénomène énorme dont nous pourrions avoir quelque peine à saisir aujourd'hui l'incroyable complexité. Ici on souffre, on meurt, on survit et, ne l'oublions pas, on tue. Ici se concentrent les forces de l'âge industriel produisant en masse armes, munitions, barbelés, blindages mais aussi uniformes, chaussures, ravitaillement. Ici sont utilisés les gaz de combat, les chars et les avions. Ici pleuvent les projectiles de tous calibres sur des combattants qui pourtant s'affrontent bien souvent d'homme à homme. Ici sont acheminés en nombre croissant des soldats de plus en plus jeunes ou de plus en plus vieux, venus bientôt de tous les continents. Ici se volatilise la jeunesse de l'Europe en même temps que sa domination du monde. Ici sont englouties des richesses immenses. Ici sombre l'idée de progrès.

Le front rend possible tous les paradoxes. La solitude s'y conjugue avec la fourmilière. Le terrain devient informe, tel qu'on puisse s'y perdre, et il est disputé avec un acharnement sans pareil. Il y a la rou-

tine, parfois meurtrière, du quotidien et le sanglant paroxysme des grandes offensives. Hormis la discipline militaire, toutes les conventions de la vie sociale y ont été balayées (ni la nuit ni le dimanche ne suspendent les opérations, on vit dans un dépotoir et un charnier sans cesse bouleversés, la saleté est omniprésente avec les rats, on dort où on peut...) et c'est pourtant une société qui est là, faite de civils en uniforme au début, de guerriers à la fin, avec d'autres usages. Il y a des cadavres sans nom et des noms sans cadavres, car la capacité de destruction, si elle peine à venir à bout des défenses adverses, volatilise les corps ou n'en laisse que des débris innommables. La mort est partout, sous toutes les formes, mais aussi une inimaginable capacité d'endurance et de camaraderie que seules peuvent briser d'interminables souffrances et des pertes insensées. La réalité du front est incompréhensible aux gens de l'arrière et les combattants sont pourtant inséparables des nations dont ils sont l'épée. L'expérience du front est celle, malaisément dicible, de l'horreur et de la peur, de la violence subie mais aussi exercée en première personne. Elle est vécue dans l'imprévisible permanent et une constante vulnérabilité. Décapant la comédie sociale, elle révèle les personnalités, dans la force d'âme ou l'inconsistance. Elle conjugue la contrainte et le consentement, faisant leur part à la curiosité, à l'aventure et au courage. Elle est faite du devoir assumé, du possible sacrifice et, sans discours, du dépassement de soi. Ces ambivalences apparaissent clairement dans les témoignages des esprits les plus lucides et les plus aventureux. Aussi la remarque énoncée en septembre 1917 par le caporal-brancardier Teilhard de Chardin est-elle moins surprenante qu'elle ne pourrait sembler aujourd'hui : « L'expérience inoubliable du Front, à mon avis, c'est celle d'une immense liberté ».

Car elle est fondamentalement celle d'une soudaine réouverture du monde, qui, pour le jésuite, ordonné prêtre au printemps 1918, cesse brutalement d'être banal et conventionnel, monotone et mesquin. Il y a bien des manières de naître à la guerre, mais pour lui, les combattants se trouvent « animés d'une responsabilité, d'une conscience, d'une liberté plus grande que la leur – quand ils étaient exaltés jusqu'au bord du Monde, tout près de Dieu ! ». Une « réalité surhumaine » s'est manifestée à eux. Là où d'autres voient une humanité régénérée par et pour une guerre sans véritable fin, Teilhard de Chardin découvre quant à lui une présence qui s'est tout à coup rendue plus visible et plus proche, à jamais inoubliable pour les survivants du front : « Et celui-là pourra la reconnaître, et s'y unir encore, qui se livrera aux travaux de l'existence quotidienne, non plus égoïstement comme auparavant, mais religieusement, avec la conscience de poursuivre, en Dieu et pour Dieu, le grand travail de création et de sanctification d'une

Éditorial ● Humanité qui naît surtout aux heures de crise, mais qui ne peut s'achever que dans la paix¹. »

La religion, de l'amnésie à l'étude

Si le plus grand nombre n'a pas vu, comme Teilhard de Chardin (qui ne fut pourtant pas un cas unique), s'ouvrir une fenêtre sur Dieu à l'œuvre dans un monde frénétiquement en travail, beaucoup de combattants ont plus simplement vécu leur foi dans le quotidien des tranchées et le temps des attaques, la redécouvrant parfois sous un jour qu'ils ne connaissaient pas, « nunc et in hora mortis² ». Cette expérience marquante est celle des générations jetées dans la guerre et elle ne s'est pas achevée avec la fin des hostilités. Elle irrigue silencieusement des vies de survivants et c'est elle que *Communio* a choisi de présenter, trois ans après les numéros 3-4 de 2013 sur « L'Église et la Grande Guerre », en publiant un second cahier sur la Première Guerre mondiale spécifiquement consacré au vécu religieux des combattants.

Longtemps négligée ou niée, cette thématique a fait l'objet d'un profond renouvellement en France dans les années 1990 grâce à une série de travaux pionniers, tels ceux d'Annette Becker³, liés pour la plupart à l'Historial de Péronne. La Grande Guerre a dès lors été considérée non plus seulement sous l'angle de la diplomatie pontificale – dont l'étude a elle-même beaucoup progressé – mais encore du point de

1 Pierre TEILHARD de CHARDIN, « La nostalgie du front », *Écrits du temps de guerre (1916-1919)*, Paris, Grasset, Les Cahiers rouges, 1965, p. 171-184, ici p. 183. Il s'agit d'un des textes majeurs écrits sur la Grande Guerre, en plein conflit en septembre 1917. « Le Front, écrit-il à sa cousine, attire invinciblement parce qu'il est, pour une part, l'extrême limite de ce qui se sent et de ce qui se fait. Non seulement on y voit autour de soi des choses qui ne s'expérimentent nulle part ailleurs, mais on y voit affleurer, en soi, un fond de lucidité, d'énergie, de liberté qui ne se manifeste guère ailleurs dans la vie commune, et cette forme nouvelle que révèle alors l'âme, c'est celle de l'individu vivant de la vie collective des hommes, remplissant une fonction bien supérieure à celle de l'individu et prenant conscience de cette situation nouvelle. Notoirement, on n'apprécie plus les choses de la même manière au front qu'à l'arrière : autrement la vie et le spectacle seraient intenable. Cette élé-

vation ne se fait pas sans douleur. Mais elle est une élévation quand même. Et voilà pourquoi on aime malgré tout le Front, et on le regrette ».

2 Bien entendu, la guerre n'a pas fait disparaître l'anticléricalisme en France mais elle a pu l'atténuer. Tous les chefs de corps ne sont pas bien disposés envers les aumôniers et tous les soldats non plus. L'Union sacrée, qui s'estompe à partir de 1917, n'empêche pas athées et anticléricaux de diffuser la « rumeur infâme », celle d'un clergé planqué ou pro-allemand. Dans un même pays, la guerre a parfois contribué à rapprocher des chrétiens divisés, en même temps qu'elle séparait davantage des coreligionnaires affrontés. En pays occupé, comme en Belgique ou dans le Nord de la France, le clergé catholique est souvent tenu en grande défiance par les autorités militaires allemandes.

3 On trouvera à la fin de cet éditorial quelques titres pour aller plus loin.

vue de la foi chrétienne, telle qu'elle fut vécue par les combattants et les sociétés en guerre.

Il en est résulté de nombreuses avancées : sur les dévotions du temps de guerre, sur les objets liés aux pratiques de piété, sur les aumôniers militaires – notamment grâce à Xavier Boniface –, sur le deuil, sur les monuments aux morts, dans les églises ou au-dehors, sur les reconstructions de lieux de culte une fois la paix revenue. Si le propos portait surtout sur la France, le regard fut aussi porté à l'occasion du côté d'autres belligérants, surtout le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Italie. En comparaison, les recherches ont été moindres sur l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, sans parler de l'Empire russe, des dominions britanniques et du Portugal. Signe d'un intérêt renouvelé, parmi le flot des publications ou republications de carnets, de lettres, de mémoires, plusieurs ouvrages ont mis à la portée d'un vaste lectorat des témoignages directs de chrétiens les uns combattants, d'autres subissant une occupation ou contraints à l'exil, tant ecclésiastiques que laïcs.

L'objectif de ce numéro double est, en s'appuyant sur les acquis de la recherche depuis un quart de siècle, d'ouvrir quelques perspectives inédites sur la Grande Guerre en partant de la religion catholique telle qu'elle a été vécue dans les tranchées. Notre ami Yves-Marie Hilaire avait été partie prenante des débuts de cette entreprise dont il n'a, hélas, pu voir la réalisation. Ce numéro lui est dédié.

Différents aspects du ministère du prêtre auprès des combattants nous serviront de fil conducteur. Jusqu'à présent, ils n'ont guère été traités, même bien souvent par les spécialistes d'histoire religieuse. Plusieurs de ceux-ci ont accepté d'ouvrir pour les lecteurs de *Communio* des dossiers ou nouveaux ou demeurés à la périphérie de leurs propres travaux. Qu'ils en soient vivement remerciés. Pour certains thèmes, si essentiels qu'ils fussent, il s'est avéré impossible de trouver un auteur. Aussi, pour ne pas avoir à y renoncer, ai-je résolu de donner deux courts dossiers de documents afin de montrer l'intérêt du sujet et la nécessité de l'aborder plus en détail : ainsi pour l'absolution et la prédication.

Les tranchées, matrice d'un vécu religieux renouvelé ?

La guerre impose d'autres formes d'encadrement spirituel des masses mobilisées que celles institutionnellement en place chez les différents belligérants⁴. Les spécialistes de l'aumônerie militaire ne

4 Voir les articles du P. Emmanuel PETIT : « Le droit de l'Église et la Grande Guerre : le salut des âmes à l'épreuve du front (1914-1918) », p.17; de Xavier

BONIFACE : « La Grande Guerre : le prêtre parmi les hommes », p.41 et de Jana de CROÏ : « De Prague aux tranchées. Le P. Eduard Stumpf, prêtre et héros », p.53.

Éditorial ● suffisent plus devant l'ampleur des besoins. Mais en France et en Italie, prêtres et séminaristes, religieux et novices doivent eux-mêmes partir « sac au dos » et, pour une partie d'entre eux, porter les armes, donc potentiellement verser le sang, mais aussi s'exposer à être capturés, blessés ou tués. De manière générale, mais particulièrement dans ces deux pays d'anticléricisme d'État, les prêtres que certains entendaient confiner dans les sacristies et n'avoit de contact qu'avec les femmes, les enfants et les vieillards, se trouvent envoyés parmi les hommes. En France, cela survient moins de dix ans après le choc de la Séparation, tandis que des religieux contraints à l'exil reviennent défendre la patrie. Qu'ils soient aumôniers militaires ou non, brancardiers ou combattants, ces prêtres ont un auditoire de fidèles purement masculins, vivent et meurent avec les autres, découvrent la vaste ignorance religieuse des hommes comme des aspects du monde qui ne leur sont pas familiers. Ils pratiquent une pastorale « d'homme à homme ». Ils gagnent souvent l'estime et le respect dans cette proximité si peu souhaitée par la législation laïque et d'où surgit la figure du prêtre ancien combattant⁵.

Exercer son ministère sacerdotal au front, c'est d'abord célébrer la messe, dans des conditions exceptionnelles, hors des églises ou dans des lieux de cultes en ruine, dans des cafés, chez des particuliers, en plein air, etc⁶. Comment de telles célébrations sont-elles autorisées ? Qu'est-ce qui change dans ces célébrations essentiellement masculines ? Quelles sont les conséquences liturgiques de ce temps hors normes, au front puis, éventuellement, au-delà de la guerre ? Pour un prêtre, les occasions sont ensuite multiples de parler en public. Il n'y a pas que le sermon de la messe dominicale, il y a aussi les offices pour les morts du régiment ou de la division, les conférences données aux soldats lors des périodes de repos ou de préparation d'une offensive et tout simplement le hasard des rencontres avec de petits groupes de combattants, y compris en première ligne. Lorsque la mort peut survenir à la première occasion, se préparer à paraître devant Dieu devient une réelle préoccupation pour les soldats. Du confessionnal du temps de paix ou de l'arrière, on passe à des absolutions données individuellement dans les lieux les plus inattendus ainsi qu'à des absolutions collectives⁷. Si l'on devait mourir, on compte aussi sur la prière des autres et notamment celle de l'aumônier à qui on confie aussi l'adresse de ceux qu'il faudrait prévenir.

5 On en trouvera des exemples saisissants dans les *Récits de guerre* de Romain DARCHY, découverts à l'occasion du centenaire, publiés en 2012 puis 2016 par Bernard Giovanangeli et la Ville de L'Aigle, p. 86-87 et 338. Merci à Laurent Jalabert de m'avoir fait découvrir ce texte.

6 La question est traitée en détail par l'abbé Daniel MOULINET, « La messe pendant la Première Guerre mondiale », p. 65.

7 Voir le dossier de documents « Exhorter, absoudre, assister », p. 91.

Dans la piété des tranchées et plus largement du temps de guerre, les liens de prière qui environnent les combattants, morts et vivants, prennent une force saisissante. Le monde des tranchées n'est séparé ni de l'arrière ni du ciel. La poste aux armées acheminée pour la seule armée française des milliards de lettres, sans oublier qu'un système de permissions est mis en place au cours de l'année 1915. Mais personne ne peut quantifier l'intensité de l'intercession... Elle va du ciel au ciel pour la terre, du front vers le ciel, de l'arrière vers le ciel. Elle unit les vivants aux morts, les familles et les communautés religieuses aux combattants, les soldats entre eux, etc⁸. Si l'attachement à Marie⁹ et les dévotions à Jeanne d'Arc et à Thérèse de l'Enfant-Jésus en France ont donné lieu à plusieurs travaux, celle au Sacré-Cœur vient d'être davantage étudiée¹⁰. Les prières qui s'élèvent dans le péril n'ont jamais attiré l'attention, sans doute à cause du caractère aussi bref qu'épars des mentions qui en sont faites. Entonner un cantique en breton à sainte Anne est pour des troupes bretonnes un signe de ralliement et une invocation dans des situations qui semblent désespérées. Certains officiers invoquent la protection céleste sur leur troupe : « Le soir, c'est un duel d'artillerie ; dans ce vacarme épouvantable, j'entends de temps en temps le commandant Gouraud dire d'une voix qu'il essaie de rendre calme : 'Saint Michel, protégez mon bataillon'¹¹. » Lors des attaques, il arrive que ceux qui ne sont pas engagés, prient pour ceux qui le sont et qu'un aumônier fasse réciter le *De profundis* pour ceux qui meurent¹².

Spontanément un 11^e commandement s'est imposé, aux combattants et à leurs familles en même temps qu'aux prêtres, du front comme de l'arrière : honorer les morts. Il s'agit à la fois de prier pour leurs âmes et de donner à leurs corps une sépulture. Les monuments aux morts de l'après-guerre, dans les églises comme dans les bâtiments publics, ne sont que la suite de ce qui a commencé de manière improvisée dès les premiers combats et qui est dû aux soldats eux-mêmes et aux populations les plus proches¹³.

8 Voir le dossier de documents « La tranchée, le ciel, l'arrière : des mondes plus liés que séparés », p. 115.

9 Nadine-Josette CHALINE, « Pluies de roses sur les tranchées », dans Bernard HOURS (éd.), *Carmes et carmélites en France du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, 2001, p. 203-209.

10 Sante LESTI, « Pour le corps et pour la patrie : le culte au front du Sacré Cœur de Jésus (France, 1914-1918) », p. 103.

11 Caporal Pierre Pasquier, 67^e RI, cité d'après Jacques PÉRICARD, *Verdun 1916*, rééd., Paris, Nouvelle Librairie de France, 1992, p. 367.

12 Abbé Charles THELLIER de PONCHEVILLE, *Dix mois à Verdun. Un aumônier militaire en première ligne, 26 février 1916 – 10 janvier 1917*, Triel-sur-Seine, Italiques, 2007 (rééd.), p. 94.

13 Laurent JALABERT, « Honorer les morts. Cérémonies, sépultures et monuments de la Grande Guerre (1914 – années 1930) », p. 127 ; Irène FERNANDEZ, « Un jeune catholique anglais sur la Somme », p. 165. Voir, en outre, Beatrix PAU, *le Ballet des morts. État, armée, familles, s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, Librairie Vuibert, 2016.

Éditorial ● L'expérience de la guerre, au front ou non, change la compréhension de la doctrine de l'Église sur la guerre juste. Elle fait espérer que des cloisons sauteront entre les hommes comme entre ceux-ci et Dieu. Elle détache les uns de la religion et fait découvrir aux autres que l'humanité, dans ses souffrances, n'a sans doute jamais été aussi proche du Christ en croix¹⁴. *L'Imitation de Jésus-Christ* est certes le titre d'un des plus célèbres ouvrages de piété jamais écrits. Mais pour qui tâche de survivre sur le front, ce n'est plus une affaire d'exercice de piété, c'est une réalité imposée et terrible, telle que tous sont conduits sur les pentes du Golgotha. Tous sont plongés dans le sacrifice qui fut celui du Christ pour le salut de l'humanité. « Seigneur, à nouveau les pentes du Golgotha sont peuplées. Il y a d'innombrables croix à l'ombre de la vôtre », écrit le caporal Bellouard. Après la guerre, le père d'un soldat tué du village ariégeois d'Engomer, dans le Couserans, a offert à son église paroissiale un vitrail montrant le Christ s'avancant parmi les cadavres des soldats tombés lors d'une attaque¹⁵. En arrière-plan, on voit très bien les trois croix du Golgotha. C'est une conviction répandue chez tous les belligérants : les deux sacrifices se rejoignent. Dans notre pays, nombre de monuments aux morts sont en fait des *pietà* telle que la France / Marie reçoit entre ses bras le corps supplicié du soldat / Christ.

Le 11 novembre 1919, les troupes alliées victorieuses (moins les Russes) défilèrent sous l'Arc de triomphe de l'Étoile, pas encore obturé par la sépulture du Soldat inconnu. Charles Péguy était mort depuis plus de cinq ans, tombé dans la plaine de Villeroy à la veille de la bataille de la Marne. Dans *Ève*, cet immense poème dont on n'a retenu que quelques strophes flamboyantes et prophétiques – « Heureux ceux qui sont morts... », il avait imaginé de manière saisissante une autre armée, sans vainqueurs ni vaincus, celle des morts de toutes les guerres, non pas descendant les Champs-Élysées un jour de liesse, mais venant au Jugement, c'est-à-dire à la miséricorde, armée de misère des fils d'Ève, vouée à trouver sa place entre celles du fils prodigue embrassé par son père et du Fils descendu de la croix dans les bras de sa mère.

14 Gérard DONNADIEU, « Quand le caporal brancardier et aumônier auxiliaire Pierre Teilhard de Chardin est baptisé dans le réel », p.149; Catherine AMBROSELLI de BAYSER, « George Desvallières (1861-1950) : un artiste chrétien à l'épreuve de la Grande

Guerre », p.169;

15 Voir le site : Patrimoines.midipyrenees.fr qui donne des photographies et une notice sur Engomer dans la thématique « Mémoire ». C'est là un exemple parmi tant d'autres.

« Mère, voici vos fils et leur immense armée.
Qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère.
Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre
Qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée.

Mère, voici vos fils qui se sont tant perdus,
Qu'ils ne soient pas jugés sur une basse intrigue,
Qu'ils soient réintégrés comme l'enfant prodigue,
Qu'ils viennent s'écrouler entre deux bras tendus »

Olivier Chaline, baptisé à Orléans « qui êtes au pays de Loire », professeur d'histoire moderne à l'Université Paris Sorbonne, près de la Boutique des Cahiers, vivant à Rouen.

Pour aller plus loin :

Voir le volume collectif dirigé par Nadine-Josette CHALINE, *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris, Le Cerf, 1993 ; les travaux d'Annette BECKER, tout spécialement *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994 ; *Croire*, Amiens, CRDP de Picardie, 1996 ainsi que la synthèse de Xavier BONIFACE, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014. On trouvera un large panorama historiographique dans les actes de la journée d'étude de la Société d'histoire religieuse de la France, tenue le 22 novembre 2014 à Paris, publiés par Nadine-Josette CHALINE et Jean-Dominique DURAND, « Les Églises chrétiennes dans la Grande Guerre. Expériences historiographiques européennes », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 102 (n°248), janvier-juin 2016. Dans l'état actuel des recherches, les connaissances restent limitées sur les Églises orthodoxes. L'exode serbe de 1915 et la catastrophe russe commencée en 1917 expliquent en partie cela. Également en 2014 est paru le tome 160 du *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français* sur *Les Protestants français et la Première Guerre mondiale*, Patrick CABANEL et André ENCREVÉ (éd.).

Des témoignages directs :

Signalons, par exemple, pour l'Allemagne, la précoce publication due à Hans-Josef WOLLASCH du journal de Benedict Kreutz, *Militärseelsorge im ersten Weltkrieg. Das Kriegstagebuch des katholischen Feldgeistlichen Benedict Kreutz*, Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte, Bd. 40, Mainz, Matthias Grünewald Verlag, 1987 et, pour l'Angleterre, la publication par ses descendants d'extraits de lettres du chapelain anglican Pat Leonard

Éditorial ● qui finit la guerre comme aumônier dans la R.A.F., John LEONARD & Philip LEONARD-JOHNSON, *The Fighting Padre. Letters from the Trenches 1915-1918 of Pat Leonard DSO*, Barnsley, Pen & Sword, 2010.

Pour la France, indiquons sans prétendre être exhaustif : *Une soutane sous la mitraille. Carnets de la Grande Guerre d'un curé de campagne*. Adelphe Pousse (1878-1921), Jean-Pierre VERNEY éd., Jaignes, La chasse au snark, 2000; Jean Julien WEBER, *Sur les pentes du Golgotha. Un prêtre dans les tranchées*, Jean-Noël GRANDHOMME (éd.), Strasbourg, La Nuée Bleue, 2001; Abbé Charles THELLIER de PONCHEVILLE, *Dix mois à Verdun. Un aumônier militaire en première ligne, 26 février 1916 – 10 janvier 1917*, Triel-sur-Seine, Italiques, 2007 (rééd.); Dominique-Marie DAUZET, « Prêtres normands dans la Grande Guerre », dans Xavier BONIFACE et Bruno BÉTHOUART (dir.), *Les Chrétiens, la guerre et la paix. De la paix de Dieu à l'esprit d'Assise*, Rennes, P.U.R., 2012, p. 53-66; Daniel MOULINET, *Prêtres soldats dans la Grande Guerre. Les clercs bourbonnais sous les drapeaux*, Rennes, PUR, 2014; Dom Patrick HALA osb, *Des moines dans la Grande Guerre. Solesmes, 1914-1918. Correspondance de guerre, inédite*, Éditions de Solesmes, 2014; Jean-Yves MOY (éd.), *Aumônier à Verdun. Journal et lettres du père Anizan*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015. J'y ajouterai le témoignage d'un prêtre en pays occupé : Fañch POSTIC, *Moi Louis-Joseph Le Port, curé dans la France occupée (1914-1918)*, Rennes, Apogée, 1998.



Le prêtre au front

Le droit de l'Église et la Grande Guerre – Le salut des âmes à l'épreuve du front (1914-1918)



Emmanuel
Petit

Lorsque la guerre éclate à l'été 1914, l'Église vit encore sous l'empire du *Corpus Iuris canonici*, constitué au cours du Moyen Âge, fondement d'un droit qui a déjà profondément évolué à l'époque moderne, puisque le concile de Trente ouvre une ère de grand renouveau juridique. C'est en 1917, en plein conflit, que le pape Benoît XV promulgue le premier *Code de droit canon*. Certes, le travail de codification était déjà largement achevé au début de la guerre. Entre-temps, les circonstances particulières du combat ont amené l'autorité ecclésiastique à faire certains aménagements du droit de l'Église. Le Code de 1917, promulgué par le pape Benoît XV à la Pentecôte 1917, et entré en vigueur le 19 mai 1918, porte les marques de cette adaptation.

En France, le grand texte de législation canonique concernant les aumôniers militaires est alors le bref *Quae catholico* du 6 juillet 1875. Il fait suite à la réorganisation de l'aumônerie militaire française par la loi civile du 20 mai 1874¹, qui s'inscrit dans la réforme de la conscription (loi du 27 juillet 1872). Mais une autre loi (8 juillet 1880), abroge bientôt la loi de 1874 : l'aumônerie militaire n'est pas totalement supprimée, mais limitée au temps de guerre². Un décret d'application (27 avril 1881) précise l'organisation de l'aumônerie³. Les aumôniers militaires restent soumis à l'autorité des évêques de leur diocèse d'origine. Un bref de Léon XIII du 15 mai 1878, tout à fait similaire à celui de son prédécesseur, organise l'aumônerie militaire de la marine du point de vue canonique.

Cependant, en raison d'autres évolutions de la législation civile, deux importantes consultations précisent les choses. En effet, une loi de 1905 réforme la conscription et contraint désormais les séminaristes au service commun, alors que les prêtres sont versés au service de santé jusqu'en février 1917. Pour les clercs dans des unités combattantes, se pose alors la question canonique de l'irrégularité contractée par le sang versé, ce qui provoque une consultation du Siège apostolique par l'évêque de Verdun en 1912. Par la suite, le décret du 5 mai 1913 modifie

1 Le bref *Quae catholico* ne concerne que l'armée de terre.

2 Le service d'aumônerie de la Marine est lui aussi supprimé, par décret du 6 février 1907.

3 La loi de 1880 reste la base légale de l'aumônerie militaire en France. Le décret d'application est aujourd'hui remplacé par un décret de 1964.

celui de 1881 dans l'application de la loi civile de 1880. Il organise la présence des aumôniers en cas de guerre ou d'expédition coloniale. L'archevêque de Reims s'adresse alors lui aussi au Siège apostolique pour que soit précisée l'application des règles canoniques. Le secrétaire d'État Merry del Val répond en renvoyant aux dispositions de *Quae catholico*⁴. Malgré l'abrogation de la loi civile du 20 mai 1874, le Siège apostolique maintient donc le cadre canonique établi alors. Dans une lettre adressée à tous les évêques français, l'archevêque de Reims fait part de la réponse reçue du Secrétaire d'État⁵. En 1914, en France, les choses sont donc organisées par la loi civile de 1880, complétée par le décret du 5 mai 1913. Il existe alors des aumôniers militaires, mais pas d'aumônerie. La loi civile de 1880 proscribit notamment toute distinction hiérarchique entre les ministres d'un même culte. Chaque aumônier est ainsi livré à sa propre responsabilité. À la législation civile correspondent, au plan canonique, les deux brefs de 1875 et de 1878 interprétés par les deux consultations de 1912 et 1913. Cela constitue un bloc que nous désignons par la suite sous le nom de « législation pio-léonine », du nom des deux papes, Pie IX et Léon XIII, qui l'ont établie. La législation canonique est adaptée à la situation française. Elle ne prévoit donc pas d'aumônerie militaire structurée hiérarchiquement.

Thème

Malgré l'existence de cette législation canonique propre au monde militaire, la guerre amène une évolution du droit, dans le sens d'une plus grande souplesse des règles canoniques : les facultés pour l'administration des sacrements sont étendues et les règles en matière d'irrégularités sont partiellement relâchées. Cependant, la durée du conflit rappelle que cette souplesse du droit, si elle répond au besoin pastoral des soldats, nécessite néanmoins le maintien d'un cadre hiérarchique approprié. C'est l'affirmation d'une juridiction canonique proprement militaire, définitivement consacrée par la codification et largement réalisée en Europe.

1. Relâchement des règles canoniques : le droit au service de la *Salus animarum*

1.1 Des facultés étendues pour l'administration des sacrements : « nulla est reservatio in articulo mortis »

La première question à laquelle est confronté le droit de l'Église est celle des facultés du prêtre pour exercer son ministère. La plus impor-

4 X. BONIFACE, *Laumônerie militaire française (1914-1961)*, Paris, 2001, p. 54-55.

5 L.-J. LUÇON, Lettre du 22 septembre 1913, in *Le canoniste contemporain* (1913) 739-742. Le cardinal Luçon, archevêque de Reims, cite une lettre du secrétaire d'État, le cardinal Merry del Val, datée du 14 sep-

tembre précédent. Ce dernier fait part de la confirmation par le Saint-Père des pouvoirs accordés par le bref *Quae catholico* de 1875. Il est précisé que les facultés contenues dans le bref ne sont accordées aux aumôniers français qu'à l'égard des soldats et fidèles attachés à l'armée française.

tante, en ce qui nous concerne, est la faculté d'absoudre. Le prêtre possède le pouvoir de remettre sacramentellement les péchés des baptisés. Mais, pour le faire valablement, il doit recevoir de l'évêque les facultés nécessaires, soit par l'office, comme le curé de paroisse, soit par délégation. À l'époque, ces facultés se limitent au territoire de la juridiction du clerc. Qu'en est-il dès lors d'un aumônier militaire ou d'un prêtre mobilisé amené à se déplacer ? D'autres facultés sont aussi concernées, à propos de la concession des indulgences ou de la célébration de la messe.

- Les facultés spéciales de la législation pio-léonine : un régime d'exemption

Le bref de 1875 dispose que, durant le temps de paix, les chapelains, selon la terminologie canonique, « dits aumôniers de garnisons », demeurent sous la juridiction des évêques du lieu où stationne la garnison. Mais le régime canonique est tout autre en temps de guerre :

Lorsque les troupes seront mobilisées, pour que le salut éternel des âmes qui est l'objet de tous nos soins et de nos pensées, ne vienne pas à souffrir quelque dommage, nous accordons de notre autorité apostolique, en vertu des présentes, à tous et chacun des aumôniers militaires, tant principaux qu'auxiliaires qui suivront l'armée, de pouvoir user librement et licitement, hors du diocèse, sur le territoire et hors du territoire de la République française, de tous les pouvoirs dont ils jouissaient dans le diocèse par concession de leur propre Archevêque ou Evêque avant la mobilisation.

Emmanuel
Petit

Les aumôniers militaires en campagne ne sont donc pas contraints par des limites de circonscriptions ecclésiastiques, afin que des questions purement juridiques ne nuisent pas à la *Salus animarum*, à laquelle tout le droit de l'Église est ordonné. Du point de vue canonique, le Pontife romain procède ainsi à une extension de la juridiction : c'est en vertu de sa propre juridiction que ces prêtres peuvent conserver, en dehors du diocèse où stationne la garnison, des facultés qu'ils détiennent au départ de l'Ordinaire local. Cela revient à un véritable régime d'exemption, qui affranchit les clercs de l'autorité des Ordinaires locaux. En outre, en vertu du bref, le Pontife romain ajoute d'autres facultés, dérogeant aux dispositions du droit commun. Les règles concernant la célébration de la messe sont assouplies⁶. L'aumônier

6 Cet assouplissement des règles liturgiques, concernant la célébration de la messe, était déjà apparu à l'époque moderne, dans le contexte missionnaire. Le droit s'était adapté à des situations particulières. Les sources des canons du

code de 1917, codifiant ces dispositions dérogatoires, notamment les canons 821 et 822, font référence à des décisions de la Congrégation de la Propagande ou d'autres congrégations romaines, à destination des territoires de mission.

est autorisé à célébrer « une heure avant l'aurore et jusqu'à une heure après midi⁷ ». Il est aussi autorisé à célébrer en dehors d'une église, voire en plein air, sur un autel portatif, même en présence de non chrétiens⁸. L'aumônier peut administrer les sacrements à tous les fidèles combattants de l'armée française et remettre tout péché, même ceux réservés à l'Ordinaire ou au Siège apostolique, et absoudre à l'article de la mort, les fidèles qui ne pourraient pas faire la confession sacramentelle, pourvu qu'ils aient la contrition. L'aumônier peut accorder l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés sous certaines conditions. Il peut absoudre au for de conscience, toute forme d'hérésie, d'apostasie ou de schisme et peut bénir tous les objets de culte nécessaires à son ministère. Ces facultés spéciales ne sont concédées que pour les périodes de campagne, mais peuvent être utilisées sans en référer aux Ordinaires locaux. Des dispositions identiques sont prises pour la Marine sous le pape Léon XIII : le bref du 15 mai 1878 reprend exactement la même formulation et les mêmes dispositions que celui relatif aux aumôniers militaires : les chapelains affectés au service de la Marine sont soumis à la juridiction des évêques territoriaux, mais

Thème

« lorsque ces forces navales s'éloigneront de leurs stations pour que le salut éternel des âmes, qui fait l'objet de toute notre application et de toutes nos pensées, n'éprouve aucun préjudice, de notre autorité apostolique par la teneur des présentes, nous accordons à tous et chacun des prêtres ou chapelains qui seront attachés à la Flotte et à ceux qui les remplaceront, le pouvoir d'exercer librement et valablement même hors de leur diocèse, soit sur le territoire, soit en dehors du territoire de la République française, toutes et chacune des facultés dont ils jouissent dans leur diocèse en vertu de la concession de leur propre archevêque ou évêque, avant le départ des navires ».

Le pape procède là encore à une forme d'extension de juridiction. Cette extension comporte les quatre facultés présentes pour les aumôniers militaires, concernant la messe, l'administration des autres sacrements, l'indulgence plénière et l'absolution des fidèles⁹.

7 Cette disposition est un assouplissement, déjà pratiqué par ailleurs, de la règle en vigueur, qui veut que l'on célèbre la messe entre l'aurore et midi. Voir *Traité de Droit canonique (TDC)*, R. Naz (éd.), IV, Paris 1954, n. 116, p. 105.

8 C'est ce que l'on appelle alors le privilège de l'autel portatif, qui permet de célébrer en dehors d'un lieu de culte consacré. Ce privilège, supprimé par le

concile de Trente, avait été rétabli pour certains, notamment les prélats ou les missionnaires. Voir *TDC*, IV, n. 119, p. 108. En outre, le prêtre est autorisé à célébrer la messe de *Requiem* sur l'autel portatif chaque lundi et mardi.

9 LÉON XIII, bref du 15 mai 1878, traduction française manuscrite, Archives Historiques de l'Archevêché de Paris (AHAP) 5 B 2,1.

En outre, à la demande de l'évêque de Verdun, la Sacrée Pénitencerie répond, le 18 mars 1912, à la question de la mobilisation des clercs. Cela dépasse donc la seule considération des aumôniers militaires. Le premier point concerne précisément la faculté d'absoudre les péchés :

1°. Tout soldat atteint par un ordre de mobilisation est, par le fait même, assimilé au soldat en danger de mort et peut être absous par tout prêtre. D'où qu'il suit que les prêtres atteints eux-mêmes par la mobilisation, dans le service actif aussi bien que dans les services auxiliaires ou de santé, peuvent absoudre en tenant compte des règles théologiques pour l'absolution en cas de danger de mort¹⁰.

La doctrine traditionnelle enseigne qu'en cas de danger de mort, le pénitent peut s'adresser à n'importe quel prêtre, même non approuvé ou écarté de l'état clérical. Cela est rappelé par le concile de Trente, selon la formule : « il n'y a aucune restriction en danger de mort¹¹ ». Ce principe est appliqué à la mobilisation, comme une sorte de fiction juridique permettant d'étendre le champ des facultés ainsi qu'aux prêtres d'agir spirituellement sans avoir besoin que soient réellement réalisées les conditions du danger de mort. Tout prêtre, qu'il soit aumônier militaire ou non, peut absoudre les soldats au front. Le soldat est considéré en danger de mort dès lors qu'il est mobilisé. Au début du conflit, une lettre du cardinal Gasparri, nouveau secrétaire d'État, à l'archevêque de Bourges, datée du 22 novembre 1914, au sujet des prêtres soldats en temps de guerre (et non des aumôniers militaires), confirme les dispositions de la réponse de 1912. Le cardinal indique avoir soumis la question à l'examen des dicastères respectifs, en premier lieu la Sacrée Pénitencerie apostolique. Il note : « Conformément à ce qui est indiqué dans cette réponse, je me suis empressé d'en référer au Saint-Père, lequel a daigné approuver cette même réponse dans toutes ses parties¹² ». Cette réponse du secrétaire d'État est l'exact pendant de celle qui avait été apportée par son prédécesseur en 1913, concernant les aumôniers militaires¹³. Cette doctrine qui assimile le soldat mobilisé à l'homme « in periculo mortis » est encore confirmée par la Pénitencerie durant le conflit. Le soldat peut être absous « selon les règles des auteurs approuvés¹⁴ ». La Pénitencerie inscrit cette doctrine dans la tradition canonique et théologique de l'Église.

Emmanuel
Petit

10 Sacrée Pénitencerie apostolique (désormais : SPa), 18 mars 1912 à l'évêque de Verdun (*Le canoniste contemporain*, 1912, 407).

11 Concile de Trente, session XIV, chap. 7 de *Poenitentia*, Dz 1688.

12 P. GASPARRI, *Lettre à Mgr Dubois,*

archevêque de Bourges, 22 novembre 1914, non publiée, AHAP, boîte 5 B 2, 13.

13 Voir L.-J. LUÇON, Lettre du 22 septembre 1913, in *Le canoniste contemporain* (1913) 739-742.

14 SPa, 29 mai 1915, AAS 7 (1915) 282.

- Évolutions de la législation pio-léonine durant le conflit (1914-1915)

Durant la guerre, la Pénitencerie apostolique apporte quelques précisions. Toutes les décisions s'inscrivent résolument dans le cadre de la législation pio-léonine. Celle-ci est aménagée dans le sens d'un plus grand accommodement à la situation d'un conflit qui s'installe.

La vie sacramentelle des soldats est facilitée

Le 6 février 1915, la Pénitencerie répond positivement à la possibilité d'absolution collective des soldats afin qu'ils puissent recevoir la communion¹⁵. L'absolution collective répond au principe énoncé par saint Thomas : « Lorsque nous ne pouvons pas le faire d'une manière, nous devons nous confesser comme nous le pouvons¹⁶ ». Elle requiert que les soldats soient convenablement disposés et qu'ils soient informés de l'obligation de se confesser individuellement s'ils échappent au danger¹⁷. Au mois de mars, une lettre du cardinal Gasparri au cardinal van Rossum, Préfet de la Pénitencerie apostolique, publiée dans le journal *La Croix*, indique aussi que le Saint-Père approuve que tous les aumôniers militaires et les prêtres combattants puissent donner la bénédiction apostolique *in articulo mortis*, avec indulgence plénière, dans sa forme la plus simple¹⁸. La formule est réduite ainsi : « Benedicat vos Omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus ».

Thème

Un décret du 11 février 1915 de la Sacrée Congrégation pour la discipline des sacrements autorise les soldats du front à communier « per modum viatici », c'est-à-dire selon les règles propres à ceux en péril de mort¹⁹. Les règles du viatique permettent notamment de communier sans être à jeun. Le même décret autorise la célébration de la messe

15 SPA, 6 février 1915, AAS 7 (1915) 72.

16 *Super Sent.*, IV, d. XVII, q. 3, art. 4, qc. 9, ad 2.

17 N. ROUSSEAU, *Pouvoirs et privilèges des prêtres mobilisés*, Législation canonique de la Guerre 1914-1915, Le Mans, 1915 p. 9 : le prêtre demandera aux soldats « un signe extérieur de leur volonté en ces termes par exemple : 'que ceux qui désirent l'absolution s'agenouillent, ou se découvrent, et récitent avec moi l'acte de contrition'. Le prêtre prononcera alors la formule ordinaire. En cas d'extrême urgence, il se contenterait de celle-ci : *ego vos absolvo a censuris et peccatis vestris in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen* ». Une consultation du Cardinal Sevin, ar-

chevêque de Lyon, est publiée à ce sujet dans la revue *Le prêtre aux armées*, 1^{er} mars 1915, p. 30. Elle analyse et précise l'application du décret du 6 février 1915 de la Pénitencerie.

18 P. GASPARRI, Lettre au cardinal van Rossum, 16 mars 1915, in H. COUGET, *Manuel pratique de l'aumônier militaire*, Paris, 1915, p. 58-59.

19 Congrégation pour la Discipline des Sacrements, 11 février 1915, AAS 7 (1915) 97. En Belgique, une instruction de Mgr Marinis, Ordinaire militaire, précise que ce décret ne saurait s'appliquer aux soldats en repos, mais seulement à ceux dans les tranchées, au piquet ou au demi-repos. Voir J.R. LÉCONTE, *Aumôniers militaires belges de la guerre 1914-1918*, Bruxelles, 1969, p. 25.

en tout lieu, même en plein air, du moment qu'est écarté le risque d'irrévérence, chaque jour pour les prêtres brancardiers ou infirmiers, le dimanche et les fêtes de précepte pour les prêtres combattants. En juillet, cette dernière distinction disparaît : à Paris, un décret de l'archevêque, dispose :

En vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés par une lettre du Cardinal Préfet de la Congrégation des Sacrements, en date du 2 juillet, nous étendons aux prêtres de notre diocèse, mobilisés parmi les combattants, la faculté précédemment accordée par le Saint-Siège aux prêtres brancardiers et infirmiers, de célébrer la sainte messe tous les jours, et non pas seulement les dimanches et jours de fête, en tout lieu décent et sûr et même en plein air²⁰.

L'extension limitée des facultés d'absoudre pour les autres fidèles

Par le décret du 18 décembre 1914, la Pénitencerie étend les facultés spéciales des aumôniers militaires, en matière d'absolution, à tous les fidèles non mobilisés qui viennent à eux, c'est-à-dire des civils, et, pour les aumôniers en captivité, à tous ceux qui se trouvent prisonniers avec eux²¹. Au mois de mars suivant, la Pénitencerie répond à un doute soulevé par ce décret, indiquant que les facultés d'absoudre sont conférées aussi aux prêtres qui ne sont pas aumôniers militaires, du moment que ces derniers possédaient celles-ci antérieurement de leur Ordinaire²². Nous ne sommes pas ici dans les conditions du « danger de mort » appliquées au soldat mobilisé. Les règles sont donc plus strictes. Ce nouveau décret s'inscrit dans la logique de la réponse de 1912 à l'évêque de Verdun, qui étend aux prêtres mobilisés la faculté d'absoudre, mais avec davantage de prudence²³. Les prêtres mobilisés ne peuvent jouir que des facultés reçues de leur Ordinaire, qui se trouvent ainsi étendues, alors que les aumôniers militaires jouissent des facultés spéciales

Emmanuel
Petit

20 Voir Maurice FELTIN, «Le décret sur 'les prêtres soldats et la célébration de la messe' », 24 juillet 1915, *Semaine religieuse*, t. CXXIV (1915), vol. II, p. 113.

21 SPa, décret du 18 décembre 1914, AAS 6 (1914) 712.

22 SPa, réponse du 11 mars 1915, AAS 7 (1915) 130. Le 25 mai 1915, un décret similaire concerne l'Italie. Il élargit, de la même manière que pour la France, les facultés des prêtres présents sur le front : «tous les prêtres qui appartiennent à n'importe quel titre à l'armée» du moment qu'ils possédaient au préalable les facultés d'absoudre de leur Ordinaire, et que ces facultés n'ont pas été révoquées. Du point de vue juridique, le décret

étend donc des facultés déjà présentes. Voir SPa, décret du 25 mai 1915, AAS 7 (1915) 281.

23 La SPa manifeste ici une certaine réserve par rapport aux «aumôniers bénévoles», c'est-à-dire ceux qui exercent sans véritable statut, généralement sous la seule autorité du chef de corps. Le décret de décembre ne s'appliquait donc pas à eux et celui de mars 1915 exclut les prêtres qui seraient en situation irrégulière à l'égard de leur Ordinaire. On commence à voir apparaître quelques préoccupations quant au statut des prêtres dans l'armée. Voir X. BONIFACE, *L'aumônerie militaire française (1914-1961)*, op. cit., p. 72.

contenues dans le bref *Quae catholico*²⁴. À la fin de l'année 1915, la Pénitencerie publie cependant une déclaration, afin de dirimer d'autres doutes engendrés par les décrets du 18 décembre 1914 et du 11 mars 1915. Elle indique que ces facultés, données pour la durée du conflit dans les zones de guerre, ne peuvent être appliquées que s'il est difficile aux fidèles de recourir à des prêtres approuvés par l'Ordinaire du lieu, ou s'il est difficile aux prêtres sur le front d'obtenir les facultés²⁵.

Selon N. Rousseau (*op. cit.*, p. 6-7), les facultés accordées par les décrets du 18 décembre 1914 et du 11 mars 1915 ne s'appliquent qu'en campagne :

Les aumôniers militaires en convalescence, en congé ou démobilisés ne jouissent plus, à l'égard des civils, que de leurs pouvoirs exercés en temps de paix. Les prêtres qui demeurent dans les dépôts de section, dans les hôpitaux, comme le sont les simples infirmiers ou ambulanciers de l'intérieur, etc., bien plus les prêtres revenus du front, malades dans les ambulances ou versés dans leur dépôt, relativement aux fidèles non mobilisés, conservent seulement leurs pouvoirs ordinaires, soumis aux réserves habituelles, c'est-à-dire à l'approbation de l'Ordinaire du lieu.

Thème

L'auteur indique lui-même en note que cette interprétation restrictive a été contestée par certains. Nous le suivons néanmoins, car elle correspond aux précautions apportées par le décret de décembre 1915. Cela signifie que les prêtres ne sont pas totalement dispensés d'obtenir les facultés prévues, notamment dans le contexte d'un conflit qui s'installe. On voit ici apparaître un souci, qui se confirmera, quant à la nécessité d'un cadre canonique adapté à la situation de la guerre : l'assouplissement des règles juridiques ne peut se faire au prix d'un relâchement complet de la discipline ecclésiastique.

1.2 À propos des irrégularités : un droit particulier issu de la réponse de 1912 à l'évêque de Verdun

L'irrégularité est une forme d'empêchement qui interdit tant de recevoir les ordres que de les exercer. Elle existe en raison de la révérence due au ministère sacré²⁶. La doctrine distingue ainsi deux sortes d'irrégularités : celles « ex defectu », qui procèdent d'un défaut, indépen-

24 Voir N. ROUSSEAU, *Pouvoirs et privilèges des prêtres mobilisés*, *op. cit.*, p. 6, à propos des prêtres-soldats : « Le décret de la S. Pénitencerie du 11 mars 1915 ne leur donne pas relativement aux civils les facultés spéciales des aumôniers, mais déclare que, comme eux, ils ne sont pas

soumis à la ratification de leurs pouvoirs par l'Ordinaire local, dans les diocèses où ils passent ».

25 SPa, 4 décembre 1915, AAS 7 (1915) 526.

26 Voir en annexe la définition de P. GASPARRI.

damment d'une responsabilité morale, et celles « ex delicto », contractées en raison d'une faute morale. Deux irrégularités concernent la question de la guerre, l'une et l'autre de la première catégorie : celle contractée par le sang versé (irrégularité *ex defectu lenitatis*, « par défaut de douceur ») et celle contractée par l'atteinte à l'intégrité physique (irrégularité *ex defectu corporis*). Cette question ne concerne pas d'abord les aumôniers militaires, mais les clercs mobilisés, susceptibles de verser le sang ou d'être blessés au combat. La question n'est donc nullement évoquée par les brefs de Pie IX ou de Léon XIII, qui concèdent des facultés, mais il y est répondu par la Pénitencerie apostolique en 1912, suite à la question de l'évêque de Verdun, après l'évolution de la législation française.

- L'irrégularité *ex defectu lenitatis* : sa suspension durant le conflit

La première question concerne l'irrégularité encourue par ceux qui prennent une part effective à une « affaire de sang ». Cette irrégularité, qui suppose une forme de violence, est dite « par défaut de douceur²⁷ ». L'Église a ainsi très tôt écarté des ordres les hommes qui avaient versé le sang humain, même sans faute morale. Une lettre d'Innocent I^{er} (401-417) exclut des ordres sacrés ceux qui ont été militaires après leur baptême²⁸. Le pape Martin (649-655) écarte des ordres tous ceux qui, après leur baptême, ont consciemment pris part à un homicide, l'ont ordonné ou conseillé²⁹. D'autres dispositions vont dans le même sens, notamment toute une série de canons des conciles de Tolède³⁰. Plus tard, Alexandre III, puis le concile de Latran IV, rappellent qu'un clerc ne peut pas porter de sentence de mort³¹.

Emmanuel
Petit

Au moment de la Première Guerre mondiale, la discipline en vigueur comporte trois manières de contracter l'irrégularité³². La

27 Le nom de l'irrégularité vient de l'Évangile lui-même : voir *Matthieu* 11, 29 : le Christ est le bon Pasteur « doux et humble de cœur » que tout clerc se doit d'imiter. Saint Paul, dans ses lettres (1 *Timothée* 3, 3 et *Tite* 1, 7), fait ainsi référence aux qualités requises du pasteur.

28 Innocent I^{er}, *Lettre aux évêques du concile de Tolède*, in *Décret de Gratien* [D], d. 51, c. 1, en l'an 404.

29 Pape Martin, in D, d. 50, c. 8.

30 C'est le cas du canon 8 du concile de Tolède I (D, dist. 50, c. 4), en l'an 400, ou des canons 19 (D, dist. 50, c. 5) et 31 (D, C. 23, q. 8, c. 29) du concile de Tolède IV, en 633. Le canon 6 du concile de Tolède XI (D, C. 23, q. 8, c. 30), en 675, interdit au clerc de prononcer la peine

capitale : « Il est interdit à ceux qui ont charge des sacrements de Dieu de porter un jugement de sang ».

31 Alexandre III, décrétale *Clericis*, X 3, 50, 5. Le pontife fait explicitement référence au concile de Tolède XI. Innocent III, siégeant au concile de Latran IV, décrétale *Sententiam sanguinis*, X 3, 50, 9. La décrétale correspond au canon 18 du concile de Latran IV. Le canon commence par ces mots : « Qu'aucun clerc ne dicte ni ne profère une sentence de sang ». Il interdit en outre au clerc d'assister à l'exécution d'une telle sentence. Il ajoute aussi l'interdiction de pratiquer la chirurgie.

32 Voir F.-X. WERNZ, *Ius decretalium*, II, I, Giachetti, Prati 1915³.

première concerne celui qui, après le baptême, a spontanément et en connaissance de cause, coopéré à l'infliction d'une peine de mort ou de mutilation dans une cause criminelle. C'est le cas notamment pour les juges, les jurés, les accusateurs publics³³. La deuxième manière de contracter l'irrégularité concerne la participation à la guerre. Les laïcs ayant tué ou mutilé la contractent, sauf en cas de guerre juste, ou au moins défensive. Les clercs ayant tué ou mutilé sont toujours irréguliers, même en cas de guerre défensive³⁴. Même sans avoir tué ou mutilé, ils sont irréguliers s'ils ont spontanément participé à la guerre, hors du cas de nécessité³⁵. Enfin, la troisième manière de contracter l'irrégularité concerne les clercs qui pratiquent la médecine ou la chirurgie, si la mort s'ensuit de leur activité.

Les prêtres mobilisés sont donc directement visés et gênés par l'irrégularité. Le fait de faire couler le sang, indépendamment même de toute question morale, suffit au clerc pour contracter une irrégularité qui empêche de célébrer les sacrements tant que cette irrégularité n'est pas levée. Il est alors admis d'atténuer la rigueur de la règle et de permettre aux prêtres de continuer d'administrer les sacrements durant les opérations militaires, même s'ils ont contracté l'irrégularité. C'est le sens de la réponse de la Pénitencerie apostolique à l'évêque de Verdun, qui évoque l'irrégularité au deuxième point :

2°. Tout prêtre soldat, s'il vient à verser le sang, encourt l'irrégularité, mais peut continuer à célébrer et à administrer les sacrements, tant que durent les opérations militaires. Le prêtre et le clerc majeur peuvent, dans le même cas, continuer à recevoir eux-mêmes les sacrements ; mais la paix une fois signée, ils devront se faire relever de l'irrégularité par l'autorité compétente³⁶.

L'irrégularité est comme suspendue. Les clercs ne sont pas empêchés de célébrer les sacrements durant le conflit, mais doivent demander la levée de l'irrégularité à son issue.

33 Wernz précise que la dispense dans ce cas, bien que réservée au Siège apostolique, est obtenue facilement. Selon les auteurs, même un témoin qui serait venu spontanément apporter un témoignage entraînant une telle peine contracte l'irrégularité. Ils s'appuient notamment sur la décrétale *Tua nos* d'Innocent III (X 5, 12,19, §1) qui traite du cas de la dénonciation au juge d'un voleur par des étudiants en théologie qui en avaient

été eux-mêmes victimes. Dans ce cas, ils n'avaient pas été jugés irréguliers.

34 Voir Honorius III, décrétale *Petitio tua*, X 5, 12, 24.

35 Voir Grégoire I^{er}, décrétale *Pervenit*, X 3, 49, 2. En cas de grande nécessité, tout le monde doit participer à la défense de la cité, affirme le pape.

36 Consultation de l'évêque de Verdun du 18 mars 1912, ad 2^{um}. Voir « Pouvoirs et privilèges », p. 1.

Thème

- L'irrégularité « ex defectu corporis » : adaptation de la législation au cours du conflit

L'irrégularité « ex defectu corporis » écarte des ordres ceux atteints d'une déficience physique. Le nouveau Testament ne contient aucune indication en la matière. Mais une telle prohibition est connue du *Lévitique*³⁷ qui sert de référence au droit canonique, comme le montre explicitement le Décret de Gratien³⁸. Dans les premiers siècles de l'Église, l'idée d'écarter les « vitiati » semble même tout à fait absente : seules comptent alors les qualités morales du candidat aux ordres. Cela change au v^e siècle, avec le pape Innocent I^{er} qui écarte tous les mutilés volontaires, puis en 465, avec Hilaire (461-468), tous les mutilés, même involontaires. En Occident, le pape Gélase (492-496) écarte des ordres tous les « corpore vitiati³⁹ ». Le Décret de Gratien comporte trois références à ses décisions⁴⁰. Le pape Grégoire I^{er} reprend la même expression⁴¹. Le droit postérieur précise ce qu'il faut entendre par « corpore vitiati ». Si le Décret de Gratien comporte plusieurs références à cette notion⁴², le droit de l'Église n'établira cependant jamais de liste exhaustive⁴³. Tout le titre XX du livre I des *Décrétales* de Grégoire IX (1234) porte ainsi sur la question de l'irrégularité⁴⁴. Le pape Eugène III (1145-1153) justifie l'extension de l'interdiction à ceux déjà constitués dans les ordres de deux manières : par sécurité en raison de la faiblesse (*propter debilitatem*) et par crainte du scandale en raison de la difformité (*propter deformitatem*⁴⁵). Les décrétales se posent notamment la question du clerc devenu lépreux. Il doit être remplacé par un coadjuteur⁴⁶. Mais dans ce cas, il ne perd pas le bé-

Emmanuel
Petit

37 Voir *Lévitique* 21, 16-24.

38 D, dist. 49, c. 1. Gratien cite Grégoire le Grand (in *Pastoralia*, I^o pars, c. 11) qui donne toute une série de sources scripturaires de l'irrégularité « ex defectu corporis », en commençant par le *Lévitique*.

39 Voir G. GUYADIER, *Les irrégularités « ex defectu corporis »*, Paris 1933, p. 21-23 et 45-53.

40 Pape Gélase, lettre, D, d. 36, c. 1 : « illiteratos aut aliqua parte corporis imminutos, nullus presumat ad clerum promoveri, quia litteris carens sacris non potest esse aptus officii, et vitiosum nichil Deo prorsus offerri legalia precepta sanxerunt ». Le pape Gélase rapproche les deux questions de l'illettrisme et du défaut corporel. Sa lettre trouve une autre occurrence dans D, dist. 55, c. 1. Il confirme sa position dans une autre lettre, adressée à tous les évêques, présente elle aussi dans D, dist. 50, c. 59. Cf.

TDC, IV, n. 280, p. 246, note 6.

41 Grégoire I^{er}, D, d. 34, c. 10.

42 Concile de Tribur (895), D, d. 55, c. 10 : écarte des ordres celui qui est boiteux suite à une intervention médicale ; concile de Tolède XI (675), D, d. 33, c. 3 : les possédés et les épileptiques sont écartés ; Alexandre II, D, C. 7, q. 2, c. 1 : à propos de l'épilepsie.

43 Voir F.-X. WERNZ, *op. cit.*, n. 110, p. 163-164.

44 X 1, 20 *De corpore vitiatis ordinandis vel non*. On peut y ajouter X 3, 6 *De clerico aegrotante vel debilitato*.

45 Eugène, décrétale *Presbyterum*, X 3, 6, 2. Le pape Eugène répond au cas d'un prêtre qui avait perdu deux doigts du milieu de la main, coupés par un pillard.

46 Lucius III, décrétale *De rectoribus*, X 3, 6, 3 ; Clément III, décrétale *Tua nos*, X 3, 6, 4 ; Innocent III à l'archevêque d'Arles, décrétale *Ex parte*, X 3, 6, 5.

néfice attaché à son office. Il en est de même pour un clerc devenu muet suite à une paralysie⁴⁷. La législation sur l'irrégularité *ex defectu corporis* est fixée avec les *Décrétales* de Grégoire IX. La dernière décision rendue est celle du pape Honorius III (1216-1227) à propos d'un moine à qui manquait l'ongle d'un pouce⁴⁸. Sont écartés tous ceux qui ne peuvent pas accomplir toutes les fonctions sacrées de l'autel, soit par sécurité, soit par crainte du scandale, c'est-à-dire du caractère choquant.

La réponse à l'évêque de Verdun en 1912 ne dit rien de l'irrégularité *ex defectu corporis*. La question ne sera envisagée qu'au cours du conflit, quand apparaissent les premières situations concrètes. Cette irrégularité provient de blessures graves, celles entraînant notamment une mutilation. La solution adoptée est moins favorable que pour l'irrégularité *ex defectu lenitatis*. Une réponse de la Sacrée Congrégation de la Discipline des Sacrements refuse de considérer comme dispensée de manière générale l'irrégularité *ex defectu corporis*⁴⁹. Les clercs qui contracteraient cette irrégularité doivent donc en demander la dispense. Les circonstances de la guerre amènent cependant à un relâchement de la discipline : les dispenses sont accordées plus facilement⁵⁰.

Thème

Toutefois, un décret de la Sacrée Congrégation consistoriale de 1917, adressé aux Ordinaires italiens, dont le pays contraint les clercs au service armé, interdit toute ordination au sous-diaconat d'un candidat mobilisé ou susceptible de l'être⁵¹. Elle réserve au Siège apostolique le cas de l'ordination d'un candidat déjà constitué dans les ordres sacrés. Le motif du décret n'est pas indiqué, mais il s'agit notamment d'éviter que des clercs ne soient ordonnés alors qu'ils vont être engagés dans des opérations militaires.

47 Honorius III, à l'évêque d'Aversa, décrétale *Consultationibus*, X 3, 6, 6.

48 Honorius III, décrétale *Thomas monachus*, X 1, 20, 7.

49 Congrégation pour la Discipline des Sacrements, 3 avril 1916, AAS 8 (1916) 153.

50 Voir G. GUYADIER, *Les irrégularités «ex defectu corporis»*, Paris 1933, p. 123-124 : «Nous avons eu, depuis la guerre seulement, quelques exemples de dispenses données à des clercs qui n'avaient pas de bras droit, dispenses considérées auparavant par les auteurs comme inouïes». L'auteur donne ainsi l'exemple d'un diacre de Lille, amputé du bras droit en septembre 1916. La dispense est accordée le 16 décembre 1916

par la Congrégation de la discipline des Sacrements «sans tenir compte de la surprise des fidèles et toutes choses étant observées en droit». Une autre dispense, en date du 20 décembre 1915, a concerné un clerc de Reims amputé au mois d'octobre 1914. En 1920, le pape Benoît XV accorde par rescrit d'audience une dispense à un clerc amputé du bras et de la jambe droits pour recevoir les ordres sacrés (*ibid.*, p. 124), et à un religieux amputé des deux jambes au tiers supérieur (*TDC IV*, n. 250, p. 247).

51 Sacrée Congrégation consistoriale [désormais Scc], Décret du 2 janvier 1917 «ad reverendissimos Italiae Ordinarios, de ordinatione clericorum militare servitium obeuntium», AAS 9 (1917) 15-16.

Le droit s'adapte à la vie du clerc au milieu du conflit⁵². Les règles canoniques ne doivent pas être un obstacle au ministère du prêtre. L'assouplissement des règles juridiques se fait selon l'esprit du droit qui veut que le salut des âmes soit toujours dans l'Église la loi suprême. Néanmoins, cette souplesse du droit nécessite un cadre hiérarchique adapté. C'est l'affirmation d'une juridiction canonique proprement militaire, dont le principe est consacré par la codification.

2. L'intégration d'un droit nouveau dans la codification : la consécration du principe d'une juridiction propre au monde militaire

2.1 Les conséquences du conflit sur le droit de la codification de 1917

Si les circonstances particulières de la guerre contraignent le droit de l'Église à s'adapter pour apporter aux soldats les secours spirituels, cela nécessite aussi une certaine organisation de la présence sacerdotale au sein des armées.

- Le canon 451 § 3 : consécration de la figure de l'aumônier militaire

L'adaptation du droit à la situation particulière des armées en campagne n'est pas nouvelle. On cite généralement le bref *Cum sicut majestatis tuae* d'Innocent X (1644-1655) à Philippe IV d'Espagne, du 26 septembre 1644, comme la première norme canonique organisant une juridiction particulière⁵³. L'aumônier en chef, et ceux délégués par lui, sont ainsi, selon la formule du bref, « comme s'ils étaient les vrais prélats et pasteurs à l'égard des clercs séculiers ». En vérité, une cinquantaine d'années plus tôt, le pape Clément VIII (1592-1605) accordait déjà une juridiction à l'aumônier de l'armée espagnole des Pays-Bas⁵⁴. La juridiction ecclésiastique est confiée à l'aumônier, et à ceux délégués par lui, pour le soin pastoral des militaires tant que durera la guerre. Ce régime juridique est donc bien compris comme un régime d'exception. On y trouve déjà l'expression « perinde ac si⁵⁵... ». Le bref *Cum sicut majestatis tuae* est d'ailleurs tout à fait similaire

Emmanuel
Petit

52 Sur le bréviaire, voir la note en fin d'article.

53 INNOCENT X, bref *Cum sicut majestatis tuae*, *Bullarium romanum*, Turin 1868, t. XV, p. 410.

54 CLÉMENT VIII, bref *Quoniam in exercitu*, 20 février 1597, in *Analecta juris pontifici*, n. 76, Paris-Rome, 1866, col. 204-205.

55 Cette expression est typique. Elle indique notamment un raisonnement

par fiction juridique, concept très couramment utilisé par le droit canonique du XVII^e siècle. Voir E. PETIT, *Consentement matrimonial et fiction du droit, Étude sur l'efficacité juridique du consentement après l'introduction de la fiction en droit canonique*, Rome 2010, notamment p. 172-173. L'expression est fréquente au XVII^e siècle dans la jurisprudence de la Rote romaine ou chez les auteurs.

au bref précédent. Comme il demeure sans effet, le pape Clément XII (1730-1740) accorde par un autre bref, pour sept ans, la pleine exemption, en temps de paix comme en temps de guerre. Ce bref est prorogé en 1741 par Benoît XIV (1740-1758). En 1762, le pape Clément XIII (1758-1769) délègue toutes les facultés aux patriarches des Indes⁵⁶.

Une disposition tout à fait similaire concerne les armées françaises. Le pape Innocent X promulgue, en 1646, le bref *Quoniam in exercitibus* pour la France⁵⁷. Le bref est semblable à celui concédé par Clément VIII. Le fondement de la décision est toujours le même, « parce que le recours, difficile aux Ordinaires, peut être fait au Saint Siège ». Toutes ces dispositions sont l'objet de précisions ultérieures. En 1687, notamment, la Sacrée Congrégation du Concile déclare que l'approbation et la permission de l'Ordinaire du lieu sont nécessaires aux aumôniers militaires pour confesser les soldats des garnisons⁵⁸. Le droit issu des différents brefs reste donc dérogoire, dans le contexte des campagnes militaires. Le régime normal s'applique dans les garnisons. La législation pio-léonine s'inscrit dans cette logique, mais reste en retrait puisqu'elle n'institue pas de hiérarchie ecclésiastique militaire.

Thème

L'importance et la dureté du conflit de 1914-1918 appellent donc une réforme des institutions canoniques afin de répondre de manière convenable et durable aux demandes adressées à l'Église. La guerre ne provoque donc pas seulement un relâchement des règles ecclésiastiques en vue du salut des âmes, mais aussi une nouvelle organisation pastorale qui sera appelée à perdurer après la guerre. Il s'agit ainsi de définir un cadre canonique solide, mais souple, adapté au monde militaire.

Le canon 451 du Code de droit canonique de 1917 consacre la figure de l'aumônier militaire. Présentant l'institution du curé, le canon dispose dans son § 3 : « À propos des aumôniers militaires, soit majeurs, soit mineurs, doivent être observées les prescriptions propres du Saint-Siège⁵⁹. »

56 CLÉMENT XII, bref *Quum in exercitibus*, 4 février 1736; BENOÎT XIV, bref *Quoniam in exercitibus*, 2 juin 1741; CLÉMENT XIII, bref *Quoniam in exercitibus*, 10 mars 1762. Voir D. LE TOURNEAU, « Ordinariat aux armées », in P. Levillain (dir.), *Dictionnaire historique de la Papauté*, Paris 1994, p. 1218.

57 INNOCENT X, Bref *Quoniam in exercitibus*, 16 mars 1646, in *Analecta juris pontifici*, n. 76, Paris-Rome, 1866, col. 205.

58 Voir *Analecta juris pontifici*, n. 76, Paris-Rome, 1866, col. 208.

59 Voir TDC, I, n. 744, p. 507-508. Les aumôniers majeurs sont ceux placés à la tête des aumôniers d'une armée : « Ils reçoivent directement du Saint-Siège des pouvoirs qui, en temps de guerre, sont très étendus et dépassent, en certains points, les facultés accordées aux Ordinaires du lieu. Ils communiquent ces pouvoirs, d'après les instructions qu'ils ont reçues, aux aumôniers placés sous leurs ordres, appelés aumôniers mineurs. En temps de paix, d'après les coutumes existant dans tous les pays, les aumôniers reçoivent leurs facultés soit des évêques dont ils dépendent, soit de leur aumônier majeur ».

Le canon présente ainsi l'aumônier militaire comme une institution dérogoatoire. Il dit donc peu de choses explicitement, mais renvoie à toute la construction juridique, législative et jurisprudentielle, antérieure.

Lorsqu'en 1918, l'évêque de Fréjus et Toulon, qui avait été nommé par le Saint-Père inspecteur apostolique pour la Marine, l'année précédente, publie un mandement organisant l'aumônerie de la Marine, il écrit à l'adresse des aumôniers militaires et fait référence explicitement à la nouvelle législation canonique : « Nous leur rappelons les concessions extraordinaires à eux faites par le Saint-Siège, à l'occasion de la guerre, et confirmées par le canon 451 § 3 du Code » (A. GUILBERT, *Mandement de Monseigneur l'évêque de Fréjus et Toulon aux membres du clergé attachés à la flotte française*, 29 juin 1918, Toulon, 1918, p. 6). Il reprend ensuite toutes les dispositions que nous avons vues précédemment et indique qu'elles se trouvent confirmées par le législateur universel à l'occasion de la codification. Le mandement rappelle notamment que tout homme mobilisé est considéré *in periculo mortis* et peut donc être absous de tout, et par tout prêtre. Il évoque ensuite les dispositions issues du bref de 1875 complété par la réponse de la Pénitencerie apostolique du 18 mars 1812, concernant l'irrégularité *ex defectu lenitatis*, l'assouplissement des règles concernant la célébration de la messe, l'extension des facultés d'absoudre, même les péchés réservés, la concession de l'indulgence plénière. Il rappelle aussi les dispositions ultérieures : faculté d'absoudre les prisonniers de guerre (SPa, 18 décembre 1914), extension des facultés d'absoudre aux prêtres mobilisés et non aumôniers (SPa, 11 mars 1915), absolution collective dans l'imminence du combat (SPa, 6 février 1915), faculté de donner la bénédiction apostolique avec l'indulgence plénière selon une formule simplifiée (cardinal Gasparri au Préfet de la SPa, avril 1915), communion sous mode de viatique pour les soldats appelés à donner ou à subir l'assaut (S. C. des Sacrements, 11 février 1915), extension de l'assouplissement des règles concernant la célébration de la messe à tous les prêtres mobilisés (S. C. des Sacrements, 11 février 1915).

Emmanuel
Petit

Le code promulgué en 1917 ne comporte pas d'autres normes propres aux aumôniers militaires. La particularité de l'aumônier militaire est reconnue, de manière universelle, par la codification. C'est, à notre connaissance, la première loi universelle en la matière. Elle constitue une loi-cadre, qui renvoie aux législations canoniques particulières, propres à chaque pays.

- La législation canonique issue de la guerre

Avec la guerre, le droit de l'Église a évolué. En matière sacramentelle, la seule disposition héritée directement de la Première Guerre mondiale

est la faculté donnée aux prêtres de célébrer trois messes le jour du 2 novembre. Avec la constitution *Incrumentum Altaris sacrificium* du 10 août 1915, le pape Benoît XV, reprenant une tradition aragonaise confirmée par le pape Benoît XIV, puis étendue à toute la péninsule ibérique, permet à tous les prêtres trois célébrations de la messe le jour des défunts, en raison des morts de la guerre (*Fontes*, n. 706). Cette exception est directement intégrée à la codification, avec le canon 806 § 1. Mais toutes les règles dérogatoires propres au front, en matière sacramentelle et liturgique, ont certainement contribué à une évolution du droit qui, tout au long du xx^e siècle, adoptera cette plus grande souplesse.

En matière d'irrégularités, le changement est marquant et dessine une évolution continue dans le siècle. Le Code pio-bénédictin supprime l'irrégularité *ex defectu lenitatis* pour fait de guerre. Dans son canon 984, aux numéros 6 et 7, il ne conserve que la dimension judiciaire de l'irrégularité : elle atteint ceux qui participent à une sentence de mort ou de mutilation et le bourreau, ainsi que les soldats participant volontairement à un peloton d'exécution⁶⁰. À la fin de la guerre, des dispositions de la S. Congrégation consistoriale, ancêtre de l'actuelle Congrégation des Évêques, organisent la dispense des irrégularités contractées durant le conflit, dans le sens plus souple voulu par le code. Le décret du 25 octobre 1918 accorde aux Ordinaires la faculté de dispenser eux-mêmes les clercs ou futurs clercs qui auraient été contraints de prendre les armes, ce qui est le cas notamment en cas de mobilisation. Cela facilite ainsi la procédure de régularisation. La dispense ne demeure réservée au Siège apostolique que dans le cas des combattants volontaires⁶¹. Par ailleurs, une réponse de la congrégation du 28 mars 1919 répond à un doute. Ce dernier était formulé ainsi : les clercs majeurs infirmiers ayant demandé à passer aux unités combattantes, mais n'ayant jamais ni tué, ni mutilé quiconque, étaient-ils sous le coup de l'empêchement ? Répondre négativement revenait à suivre le raisonnement traditionnel selon lequel l'empêchement n'était pas encouru en cas de guerre juste⁶². Mais cela aurait consisté à prendre parti pour un des camps. La congrégation répond donc par l'affirmative : la dispense est bien nécessaire⁶³.

Thème

60 Canon 984 CIC 1917 : [sont irréguliers] « 6°. le juge qui a porté la sentence de mort ; 7°. ceux qui ont accepté la fonction de bourreau et leurs aides volontaires et immédiats dans l'exécution d'une sentence capitale ». L'irrégularité « *ex defectu lenitatis* » a complètement disparu dans le Code de 1983.

61 SCc, Décret du 25 octobre 1918 *de clericis e militia redeuntibus*, AAS 10 (1918) 482. Ce décret, long pour l'époque, comporte toute une série de

mesures concernant les clercs de retour du front. Son premier chapitre est consacré aux deux irrégularités que nous évoquons.

62 Cela s'inscrit dans l'enseignement de la décrétale *Pervenit* de Grégoire I^{er}, X 3, 49, 2. Voir supra.

63 SCc, Réponse du 28 mars 1919 *ad dubium super decreto « Redeuntibus »*, AAS 11 (1919) 177-178. Voir TDC, IV, n. 284, p. 251.

Concernant l'irrégularité *ex defectu corporis*, la codification reprend le droit antérieur. Mais il est plus ouvert dans sa rédaction ; désormais, des clercs ne peuvent être empêchés d'exercer leur ministère dès lors qu'ils sont capables d'en accomplir les actes normalement :

[Sont irréguliers] ceux qui, en raison d'un défaut corporel, ne peuvent avec sécurité par suite de débilité, ou avec décence par suite de difformité, exercer le ministère des autels. Néanmoins, il faut un défaut plus grave pour empêcher l'exercice d'un ordre légitimement reçu, et ce défaut n'interdira pas les actes qui peuvent être accomplis normalement (Canon 984, 2° CIC 1917).

Après la guerre, un décret de la S. Congrégation consistoriale permet aussi aux Ordinaires de dispenser eux-mêmes de l'irrégularité *ex defectu corporis* les prêtres revenus du front, mais qui peuvent cependant accomplir dignement tous les rites de la messe⁶⁴. Il n'y a donc pas besoin dans ce cas de recourir au Siège apostolique. Les cas les plus graves ou douteux et ceux concernant les clercs qui ne sont pas encore prêtres continuent d'être réservés au Siège apostolique. Le droit de l'Église s'est sensiblement assoupli avec le conflit. Même si les modifications du droit restent limitées, la Première Guerre mondiale marque le début d'une évolution qui sera constante en matière d'irrégularités (ainsi le code de 1983 abandonne totalement le système des irrégularités *ex defectu*).

Emmanuel
Petit

2.2 Vers une nouvelle organisation : reconstitution d'une juridiction ecclésiastique

L'organisation ecclésiastique militaire est très variable suivant les États. On peut cependant distinguer deux types de situation, selon que le service d'aumônerie est institutionnellement organisé ou non⁶⁵. Cela a des conséquences immédiates sur l'organisation canonique⁶⁶.

64 SCc, Décret du 25 octobre 1918, AAS 10 (1918) 481-482. Voir TDC, IV, n. 280, p. 246, note 9.

65 Voir X. BONIFACE, « Les aumôniers militaires de la Grande Guerre. Éclairages européens », in *Communio* 38 (2013) 72-74.

66 C. NICOLAS, *L'assistance spirituelle dans le droit de la guerre. Contribution à l'étude comparée des statuts juridiques et canoniques*, thèse Paris XI et ICP,

1991, non publiée, p. 116 : « La forme ordinaire était l'exemption vis-à-vis des évêques locaux, concédée aux militaires et à leurs chapelains en vertu de concordats ; en d'autres pays, les aumôniers avaient une certaine autonomie mais ils tenaient leur juridiction par délégation des Ordinaires du lieu, avec de plus, certaines facultés émanant du Saint-Siège ».

- Partout en Europe : vers une juridiction ecclésiastique militaire

La Prusse et l'Autriche-Hongrie sont les pays où l'aumônerie militaire est la plus organisée⁶⁷. En Prusse, une ordonnance du 12 février 1832 organise l'aumônerie militaire et la place sous l'autorité d'un chef de service, aumônier protestant. À partir de 1868, elle possède un vicariat pour temps de paix et temps de guerre⁶⁸. En Bavière, pays catholique, c'est à l'archevêque de Munich qu'est confiée la juridiction sur les armées. En Autriche, l'aumônerie est placée sous l'autorité d'un vicaire apostolique de campagne. Chaque circonscription militaire forme une circonscription ecclésiastique. En temps de guerre, chaque division reçoit deux aumôniers. Cette organisation correspond au principe canonique d'un *vicarius castrensis* (vicaire aux armées) : un prélat investi par le Pontife romain de pouvoirs canoniques à titre vicaire. Il exerce alors une véritable juridiction autonome sur le monde militaire, directement au nom du Siège apostolique, et ne dépend donc pas des évêques locaux. Au Royaume-Uni, le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, est nommé supérieur ecclésiastique de tous les aumôniers militaires. Il est secondé par un aumônier principal, Mgr Keating⁶⁹. L'archevêque de Westminster assure ainsi les fonctions de « supérieur ecclésiastique des aumôneries catholiques de l'armée et de la flotte anglaise », institution purement ecclésiastique, munie d'une véritable juridiction⁷⁰.

Thème

En Italie, à l'inverse, il n'existe plus d'aumônerie depuis 1878, mais on prévoit la présence de prêtres en cas de mobilisation⁷¹. Le 1^{er} juin 1915, alors que l'Italie vient d'entrer en guerre, le 23 mai précédent, la S. Congrégation consistoriale publie un décret instituant un ordinarat militaire en Italie durant la guerre⁷². Le décret nomme Ange Borolomasi, alors évêque auxiliaire de Turin, ordinaire militaire. C'est à lui que sont confiés tous les clercs, tant séculiers que réguliers, présents au front, dans les hôpitaux militaires ou sur les navires, durant le conflit. Le Pontife romain accorde « toutes les facultés nécessaires et opportunes » à l'Ordinaire. C'est à ce dernier que revient, en accord avec l'autorité militaire, d'approuver ou de renvoyer les prêtres exerçant le ministère auprès des soldats. Le décret est publié dans les *Acta Apostolicae Sedis* accompagné d'une note, intitulée « Avvertenza », demandant à tous les Ordinaires diocésains et aux supérieurs religieux

67 Voir *Dictionnaire militaire*, Paris-Nancy, 1898, tome I, « aumôniers », col. 189-190 ; Voir X. BONIFACE, art. cité, 72-73.

68 C. NICOLAS, *op. cit.*, p. 116.

69 Voir X. BONIFACE, « L'aumônerie militaire catholique : les inspecteurs ecclésiastiques (1917-1918) », art. cité, p. 26.

70 Voir interview du Cardinal Bourne sur l'organisation de l'aumônerie catholique dans l'armée et la flotte anglaise, *La Croix*, supplément au n. 9816, samedi 13 mars 1915.

71 X. BONIFACE, *op. cit.*, p. 46.

72 SCc, Décret *De ordinario castrensi in Italia durante bello*, 1^{er} juin 1915, AAS 7 (1915) 287-288.

de communiquer à l'Ordinaire militaire les informations nécessaires (désignées par le mot italien « nota ») sur les prêtres qui dépendent d'eux et sont présents, de quelque manière que ce soit, dans l'armée⁷³.

En Belgique, l'aumônerie est régie par l'arrêté royal du 13 septembre 1889 qui prévoit des postes d'aumôniers et d'aumôniers adjoints dans les hôpitaux militaires et certains établissements d'enseignement. Ces aumôniers sont désignés par les évêques et agréés par le ministre de la guerre⁷⁴. Mais très vite au cours du conflit, l'aumônerie belge retrouve de véritables institutions. Par rescrit d'audience de la Congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, du 4 mai 1915, le pape Benoît XV accorde aux aumôniers belges les mêmes facultés que celles déjà concédées aux aumôniers français par le bref de Pie IX *Quae catholico nomine*, ainsi que par la déclaration de Pie X au cardinal archevêque de Reims en 1913⁷⁵. D'autres facultés sont accordées en matière de bénédiction d'objet de piété et d'indulgences. Peu de temps après, le 27 août de la même année, la même Congrégation publie un autre rescrit d'audience par lequel le pape Benoît XV, répondant à une demande de l'archevêque de Malines, nomme l'abbé Jean-Marie Marinis, alors secrétaire de l'archidiocèse de Malines, aumônier principal (*cappellanus maior*) ou vicaire militaire (*vicarius castrensis*) de l'armée belge, pour toute la durée du conflit⁷⁶. De la même manière que pour l'Italie, cet ecclésiastique est constitué « Ordinaire propre de tous les clercs et prêtres, tant séculiers que réguliers » qui apportent aux militaires belges, tant dans les camps que dans les hôpitaux, un secours en matière spirituelle. C'est à cet Ordinaire que revient de choisir ou d'admettre les aumôniers, mais aussi de les démettre, tout cela en accord avec l'autorité militaire. La lecture du rescrit du 27 août 1915 montre une grande similitude avec le décret du 1^{er} juin de la même année instituant l'ordinaire militaire italien. Un décret du 4 décembre 1915 de la S. Congrégation pour la Discipline des sacrements accorde à l'Ordinaire militaire le pouvoir de dispenser de tous les empêchements ecclésiastiques en matière matrimoniale, à l'exception de ceux provenant de l'ordre sacré et de l'affinité licite en ligne directe⁷⁷. Ce res-

Emmanuel
Petit

73 SCc, *Avvertenza*, 5 juin 1915, AAS 7 (1915) 288. Si le décret d'érection de l'ordinaire militaire est en latin, la note qui l'accompagne est en italien.

74 Voir J.R. LÉCONTE, *Aumôniers militaires belges de la guerre 1914-1918*, op. cit., p. 8-9.

75 Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Rescrit d'audience du 4 mai 1915 *De facultatibus cappellanis militum belgarum*, AAS 7 (1915) 268-269.

76 Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Rescrit d'audience du 27 août 1915, AAS 7 (1915) 463-464. Comme la Belgique entretient des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, la congrégation compétente est celle pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires et non la consistoriale, comme c'était le cas pour l'Italie.

77 Voir J.R. LÉCONTE, *Aumôniers militaires belges de la guerre 1914-1918*, op. cit., p. 26.

crit est complété par un troisième, publié le 14 décembre de la même année. Celui-ci précise et étend les droits et les pouvoirs de l'Ordinaire militaire belge⁷⁸. Il répond à une demande de Mgr Marinis. Il indique que les aumôniers militaires ne sont pas soumis de manière exclusive à l'autorité de l'Ordinaire militaire en matière disciplinaire. Mais l'Ordinaire militaire peut exercer à leur égard une juridiction cumulative avec celle de leur Ordinaire propre. Le décret introduit la notion de «juridiction cumulative», que nous retrouverons avec la création des vicariats puis des ordinariats militaires.

Partout en Europe s'organise, à l'occasion du conflit, une juridiction militaire, hiérarchiquement structurée, qui fonctionne sur le modèle de l'exemption par rapport aux Ordinaires locaux : un aumônier majeur reçoit directement du Siège apostolique de larges facultés qu'il peut transmettre aux aumôniers sur lesquels il a autorité.

- L'exception française

En France, les tentatives d'une organisation canonique de l'aumônerie militaire plus poussée que celle issue du bref de 1875 n'aboutissent pas. Ni le bref de Pie IX, ni plus tard la réponse du Cardinal secrétaire d'État à l'archevêque de Reims, en 1913, ne proposent de constituer un aumônier général. Le bref de 1875 reste très calqué sur la loi civile. Le risque est alors de voir choisis comme aumôniers, par l'autorité militaire, des prêtres irréguliers⁷⁹. En outre, l'action concrète des aumôniers ne peut être coordonnée par aucune autorité. Dès juillet 1915, le Saint-Siège a le projet de nommer des « inspecteurs ecclésiastiques » : ceux-ci ne remplaceraient donc pas les Ordinaires du lieu, dont dépendraient toujours les aumôniers, mais auraient un rôle quant à l'organisa-

Thème

78 Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Décret du 14 décembre 1915 « Extensio iurium ac potestatis ordinarii castrensis apud belgarum exercitum », AAS 8 (1916) 17-18.

79 Pour pallier ce risque, le ministre de la guerre publie une directive le 7 juillet 1913, indiquant que pourront être nommés aumôniers militaires les seuls prêtres « munis des pouvoirs réguliers de leur supérieur ecclésiastique ». Voir X. BONIFACE, art. cité, 77. Cette précaution a un intérêt évident, mais elle est cependant difficile à mettre en œuvre concrètement, l'autorité civile se contentant souvent d'attestations non vérifiées.

80 Des rapports sont alors remis à l'autorité ecclésiastique. Déjà, avant la guerre, Bruley des Varannes, aumônier mili-

taire, appelle à la création d'une structure hiérarchique. Voir G. BRULEY DES VARANNES, rapport du 11 novembre 1913, adressé au cardinal Amette, archevêque de Paris, non publié, AHAP, 5 B 2,3. Dans le même sens, l'abbé Couget remet durant la guerre un rapport assez critique sur la situation concrète de l'aumônerie militaire. Voir H. COUGET, « Mémoire sur l'organisation ecclésiastique de l'Aumônerie militaire en France », 4 octobre 1915, non publié, AHAP, 5 B 2,2. L'auteur appelle notamment à la « désignation par le Souverain Pontife d'un Grand Aumônier des armées de terre et de mer ». Il y voit l'unique moyen pour remettre de l'ordre parmi des aumôniers trop indépendants, mal choisis et ne rendant compte à personne.

tion et au fonctionnement de l'aumônerie elle-même⁸⁰. Le 19 novembre 1917, la Congrégation consistoriale nomme par décret Mgr Ruch et Mgr Llobet – l'un et l'autre évêque mobilisé – inspecteurs ecclésiastiques aux armées. Ils reçoivent théoriquement une véritable autorité sur les prêtres mobilisés, dont ils sont comme les Ordinaires⁸¹. L'évêque de Fréjus, Mgr Guillibert, est quant à lui nommé inspecteur pour la Marine⁸². Il est nommé avec pouvoir ordinaire et tous les prêtres et séminaristes doivent le considérer comme leur Ordinaire tant qu'ils demeurent dans la Marine. La formulation demeure typique de la fiction juridique : « tamquam proprium eorum Ordinarium ». Mais dans les faits, les inspecteurs ecclésiastiques ne reçoivent aucun moyen de l'administration militaire pour remplir leur fonction, notamment en matière de permis de circulation⁸³. Il faudra attendre la période postérieure à la guerre pour voir évoluer la position civile : voyez, par exemple, la note du 28 décembre 1920 adressée par le cardinal Dubois au Général de Castelnau, Président de la commission de l'armée⁸⁴. L'archevêque de Paris souligne la nécessité d'une organisation institutionnelle, permise par la loi, mais absente en fait. Voir aussi Louis Barthou, ministre de la guerre (Rapport du 13 mai 1921 au Président de la République) :

Il paraît nécessaire, à tous les points de vue, de créer à l'armée française du Rhin un poste d'aumônier militaire pour le culte catholique dont le titulaire soit revêtu de la dignité épiscopale. Cette création présentera de multiples avantages ; elle aura pour effet de régulariser les pouvoirs religieux des aumôniers militaires du culte catholique, de coordonner et de diriger leur action, d'unifier et de centraliser toutes les questions relatives à l'aumônerie catholique, qui se posent ou peuvent se poser à l'armée française du Rhin⁸⁵.

Emmanuel
Petit

81 SCc, Décret, 19 novembre 1917, AAS 9 (1917) 566. Le décret précise que les deux prélats sont nommés « avec le pouvoir ordinaire d'inspecter tous les prêtres et séminaristes sous les drapeaux, et d'ordonner et gouverner tout ce qui touche au salut et à la cure des âmes, comme leurs propres Ordinaires, selon les sacrés Canons ». La notion de *potestas ordinaria* mise en avant par le décret dépasse certainement celle de simples *inspecteurs ecclésiastiques*. Il n'est fait aucune allusion dans le décret à l'autorité militaire, dont on sait quelle était tout à fait étrangère à l'affaire. Les « inspecteurs ecclésiastiques » étant au nombre de deux, rien n'indique comment leur autorité est censée s'exercer. Le décret précise simplement que « les

deux Inspecteurs conviennent entre eux à l'amiable de la répartition de leur charge ».

82 SCc, décret *De cura spirituali militantium in classi francorum*, AAS 10 (1918) 238. Voir sur la question X. BONIFACE, *L'aumônerie militaire française (1914-1961)*, op. cit., p. 77.

83 Voir X. BONIFACE, « L'aumônerie militaire catholique : les inspecteurs ecclésiastiques (1917-1918) », *Revue historique des Armées*, 3 (1998) 19-26. L'article fait part des réticences de l'époque, y compris au sein de l'épiscopat divisé sur la solution adéquate et inquiet de voir son autorité disparaître sur les prêtres mobilisés.

84 Note non publiée. Voir AHAP, 5 B 2, 3.

85 AHAP, 5 B 2, 3.!

La France, jusqu'à la fin de la guerre, fait figure d'exception dans le contexte européen.

La guerre de 1914-1918 a amené le droit de l'Église à s'adapter à la situation particulière de la vie au front, pour que les ministres du culte puissent apporter aux soldats l'assistance dont ils avaient besoin. Le droit a su montrer une réelle souplesse, qui correspond à sa nature même, puisqu'il est entièrement ordonné au salut des âmes. Mais cette souplesse ne doit pas se faire au prix d'un relâchement complet de la discipline ecclésiastique : la longueur du conflit l'a bien montré. La Grande Guerre a ainsi été l'occasion de percevoir l'importance d'une juridiction militaire stable et organisée, dont le statut canonique soit adapté aux besoins pastoraux des armées. À l'exception notable de la France, le conflit est l'occasion d'organiser partout en Europe une aumônerie militaire dont la structure hiérarchique permette un bon fonctionnement de l'autorité pastorale.

Le droit de l'Église a continué, au long du xx^e siècle, d'affirmer l'autonomie d'une juridiction canonique propre au monde militaire. Après le deuxième conflit mondial, en 1951, l'instruction *Sollemne semper* organise des vicariats militaires, partout érigés sur le même modèle⁸⁶. Un peu plus tard, le concile Vatican II invite à une meilleure répartition du clergé⁸⁷. La juridiction propre aux armées est ainsi appelée à une autonomie plus grande, pour correspondre davantage à sa mission particulière auprès des soldats. Cette figure canonique, voulue par le Concile, prendra la forme des ordinariats militaires, institués par la constitution « *Spirituali militum curae* », toujours en vigueur⁸⁸.

Thème

Emmanuel Petit, né en 1973, prêtre depuis 2002, est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et docteur en droit canonique. Professeur extraordinaire à la faculté de théologie du Collège des Bernardins, il est aussi chargé d'enseignement à la faculté de droit canonique de Paris (ICP).

Pour aller plus loin :

La définition de l'irrégularité par P. GASPARRI, *De sacra ordinatione*, I, Paris, 1894, n. 157 : « l'empêchement interdisant la collation-réception de quelque grade clérical que ce soit de manière perpétuelle, et consécutivement, l'exercice de l'ordre, et ainsi aussi la collation-acceptation ».

86 SCc, instruction de *vicariis castrensibus*, *Sollemne semper*, 25 juillet 1951, AAS 43 (1951) 562-565.

87 Voir concile Vatican II, décret « *Presbyterorum ordinis* » sur le ministère et la

vie des prêtres, n. 10.

88 JEAN-PAUL II, constitution « *Spirituali militum curae* », 25 avril 1986, AAS 78 (1986) 481-486.

tation d'un bénéfice, empêchement constitué par le droit canonique, à partir d'un défaut ou d'un délit, en raison de la révérence due au ministère divin ». Deux éléments doivent être soulignés. Tout d'abord, l'irrégularité est perpétuelle par nature, bien qu'elle puisse faire l'objet d'une dispense. Ensuite, elle est instituée par le droit canonique. Des défauts ou vices qui, de droit naturel, empêcheraient d'accéder aux ordres ne constituent pas par eux-mêmes des irrégularités. L'obstacle existe alors par lui-même et n'a pas besoin d'être constitué juridiquement. Il ne peut pas, dans ce cas, être l'objet d'une dispense. La frontière entre droit divin et droit ecclésiastique, en cette matière comme dans les autres, est cependant toujours difficile à établir.

On trouve le bref *Quae catholico* avec sa traduction en français dans le petit fascicule de l'abbé Henri Couget, prêtre de Paris, aumônier militaire : *Manuel pratique de l'aumônier militaire*, Paris 1915², p. 43-48. Ce petit fascicule présente le statut juridique civil et canonique de l'aumônier militaire. Il est publié une première fois en 1914, puis augmenté l'année suivante. D'autres publications du même type voient le jour, dont le propos s'adresse plus largement à l'ensemble des prêtres présents au front. Citons notamment l'*Instruction sur le ministère des soldats, et la condition des ecclésiastiques soldats en temps de guerre*, Paris 1914; et N. ROUSSEAU, *Pouvoirs et privilèges des prêtres mobilisés, Législation canonique de la Guerre 1914-1915*, Le Mans, 1915. Ce dernier ouvrage est le plus complet du point de vue canonique, puisque l'auteur, professeur au séminaire du Mans et aumônier militaire, présente son propre commentaire.

Sur la récitation du bréviaire :

La réponse donnée en 1912 par la SPa dispense le prêtre mobilisé de l'obligation du bréviaire à partir du jour de la mobilisation : « 3°. Dès qu'il est atteint personnellement par l'ordre de mobilisation, le prêtre ou le cleric majeur est dispensé de l'obligation du bréviaire ». Voir Consultation de l'évêque de Verdun du 18 mars 1912, ad 3^{um}. Toutefois, une déclaration authentique donnée par la SPa précise que la règle donnée par la réponse de 1912 n'est valable que pour les clercs tant qu'ils sont présents sur la ligne de front. Voir SPa, *Déclaration Circa obligationem divini officii recitandi clericorum in sacris constitutorum, qui lege civili coacti in bello versantur*, 17 mars 1916, AAS 8 (1916) 108. Les prêtres sont bien tenus à l'office divin dans les heures libres durant lesquelles il est possible de le réciter. Ils peuvent se dispenser au cas où cela serait gravement incommode pour eux ou pour les autres. Cette précision, par rapport à la réponse de 1912, s'inscrit certainement dans le contexte d'une guerre longue. Il ne faudrait pas que les prêtres mobilisés abandonnent l'office divin durant plusieurs années sans nécessité. La réponse apportée en 1912 n'est donc pas remise en cause, mais elle ne doit pas faire l'objet d'abus.

Prochain numéro
Janvier-février 2017

Le Temps d'en finir

La Grande Guerre – Le prêtre parmi les hommes



Xavier
Boniface

« Les curés, sac au dos » : cette formule-choc désignait, lors de la discussion de la loi sur la conscription adoptée le 15 juillet 1889, l'obligation faite aux futurs prêtres – ainsi qu'aux futurs rabbins et pasteurs, mais aussi aux futurs instituteurs – d'effectuer leur service militaire, alors qu'ils en étaient auparavant dispensés. Cette loi a été combattue par les évêques, avant que le clergé s'en accommode progressivement. En effet, la conscription n'a pas affecté le recrutement sacerdotal, contrairement à ce que ses détracteurs craignaient, et elle a permis à des séminaristes de s'initier à l'apostolat. Aussi, en 1914, ce sont des milliers de prêtres qui se trouvent mobilisés. Or la guerre, par sa violence, par les souffrances et les bouleversements qu'elle entraîne, est une expérience à la fois intense et éprouvante pour tous les combattants. Elle l'est sans doute davantage encore pour des prêtres qui sont par vocation « ministres de la paix » et qui mènent, conformément à l'idéal sacerdotal tridentin, une vie à l'écart de leurs contemporains dans leurs presbytères, leurs séminaires et leurs œuvres. En outre, elle les expose à l'« irrégularité canonique », qui pourrait les empêcher d'exercer leurs pouvoirs, car leur statut leur interdit de prendre part à « une affaire de sang ». Mais au front, le clergé découvre aussi des assistances uniquement masculines, alors qu'ils étaient plutôt habitués à une pratique religieuse surtout féminine et enfantine. La guerre place donc le prêtre parmi les hommes de son temps et le soumet au même régime qu'eux. Comment vit-il cette expérience ? Comment s'adapte-t-il sur les plans spirituel, apostolique et humain ? Comment est-il aussi perçu à la fois par l'Église institutionnelle, dont il se trouve éloigné, et par les combattants qui le côtoient au quotidien ? Ces interrogations amènent à présenter ces prêtres aux armées, puis leur nouvel environnement d'apostolat, les préoccupations de l'Église institutionnelle à leur égard et enfin le retour des ecclésiastiques anciens combattants.

Les prêtres aux armées

La France est l'un des rares pays, avec l'Italie à mobiliser les membres du clergé, tandis que la Belgique n'appelle que les séminaristes. Quant à l'Allemagne, ce ne sont qu'une partie des élèves ecclésiastiques qui

revêtent l'uniforme. Au cours de la guerre, environ 32 000 prêtres, séminaristes, religieux – dont plus de la moitié de frères – et novices français sont mobilisés : les séculiers représentent à eux seuls près des trois quarts de l'ensemble, dont quelque 20 000 prêtres. Plus du tiers du clergé français participe donc à la guerre. Le cas des religieux est particulier, puisque bon nombre d'entre eux étaient partis en exil après les lois anti-congréganistes de 1901 et 1904. Pourtant, la plupart reviennent pour accomplir leur devoir militaire, autant par patriotisme que par obligation : l'exil ne les dispense pas de l'ordre de la mobilisation. Environ 1 900 prêtres séculiers (soit 10 %), 1 300 séminaristes (un tiers d'entre eux) et près de 1 600 religieux et novices (16 %) sont morts à la guerre, chiffres à comparer avec le taux de perte moyen de 16,6 % des combattants.

Thème

Les plus âgés, appartenant aux classes de mobilisation de 1890 à 1905, sont mobilisés dans le service de santé, comme infirmiers, brancardiers ou secrétaires, c'est-à-dire dans des fonctions conformes à leur statut et à leur vocation ecclésiastiques. Environ 12 000 prêtres connaissent de telles affectations : certaines formations sanitaires concentrent un grand nombre d'ecclésiastiques, qui se trouvent de fait dans une situation à part. Les groupes de brancardiers des 21^e, 31^e et 66^e divisions comptent ainsi chacun plus de 40 ecclésiastiques en leurs rangs¹, sur 180 personnels environ. En revanche, placés dans le régime commun conformément à une loi de mars 1905, les clercs les plus jeunes et les séminaristes sont mobilisés dans toutes sortes d'emplois, y compris combattants. Ceux-là se trouvent donc dispersés et isolés au milieu de tous les autres soldats. Quelques-uns ont suivi une formation d'officiers de réserve même si, à la Belle Époque, les évêques ne les ont pas toujours encouragés dans cette voie par crainte de les voir négliger leurs obligations sacerdotales, comme la lecture du bréviaire, au profit de leur devoir militaire. Certains, parmi les séminaristes notamment, gagnent leurs galons au feu car, ayant suivi des études supérieures, ils sont jugés aptes à exercer un commandement, même subalterne. Ils ne sont cependant qu'une minorité à servir comme cadres. Dans le diocèse de Mende, sur quelque 200 prêtres et 70 séminaristes mobilisés, ils ne sont que 13 officiers et 28 sous-officiers².

En 1917, à la suite d'une campagne anticléricale propageant la « rumeur infâme » selon laquelle les prêtres seraient des « embusqués », un amendement dû au député socialiste d'Arles Sixte-Quenin supprime les affectations des prêtres dans le service de santé et décide leur envoi

1 *La Preuve du sang. Livre d'or du clergé et des congrégations 1914-1922*, Paris, Bonne Presse, 2 vol., 1925 et 1930, t. 2, p. 1254-1255.

2 *Livre d'or du diocèse de Mende. Guerre 1914-1918*, Mende, impr. typographique Saint-Privat, 1930, xviii-163 p.

dans des unités en ligne. La mesure n'est cependant appliquée que partiellement, mais elle a quand même pour effet de relever un peu le nombre d'ecclésiastiques au front.

En théorie, les religieux ne sont pas soumis aux mêmes règles, car la loi de 1889 ne concernait que les séculiers. Mais un certain nombre d'entre eux ont commencé par fréquenter un séminaire diocésain avant d'entrer dans une congrégation ou un ordre religieux. D'autres ont pu se faire dispenser de service militaire en faisant valoir des motifs de santé, de famille ou d'études, qui ne tenaient pas compte de leur appartenance au clergé. Dans les faits, les affectations des réguliers sont donc semblables à celles des séculiers, en dépit de quelques spécificités. Les jésuites, par exemple, sont plus nombreux à servir comme officiers³.

Le prêtre mobilisé n'est donc pas tout à fait représentatif de l'image classique du combattant, que l'opinion assimile souvent au fantassin, dans la mesure où son statut et sa formation l'orientent davantage vers certains types d'affectations. Cela peut expliquer la rareté des références à ces prêtres-soldats dans les témoignages de combattants. Toutefois, lorsque l'un d'eux sert dans une unité, il n'est guère connu au-delà de sa compagnie. En outre, les renouvellements fréquents d'effectifs dus aux pertes font que les soldats se connaissent peu. Il n'empêche que l'expérience de la guerre, le port de l'uniforme, les pertes subies par les membres du clergé les rapprochent de leurs contemporains mobilisés.

Xavier
Boniface

Un nouvel environnement pour l'apostolat

Le prêtre-soldat partage en tout le quotidien des combattants et porte le même uniforme qu'eux, à la différence des aumôniers officiels qui sont en soutane. Ses travaux, ses corvées et ses missions sont d'abord ceux incombant à son grade et à sa fonction. Les épreuves qu'il traverse sont d'abord celles communes à tous les soldats. Le P. Marie-Antoine, un capucin, témoigne ainsi en 1915 qu'il « mène actuellement la vie des combattants : même danger, mêmes nuits sans sommeil, mêmes privations⁴ [...] ». La réciproque se vérifie aussi. Jean Guiraud, universitaire et rédacteur en chef de *La Croix*, constate, à partir de témoignages reçus :

3 Marie-Claude FLAGEAT, *Les jésuites français dans la Grande Guerre. Témoins, victimes, héros, apôtres*, Paris, éd. du Cerf, coll. « Histoire religieuse de la France », 2008, p. 71.

4 Cité par Michel GRAUR, *Les religieux capucins français engagés dans la Grande Guerre (1914-1930)*, EHESS, 2015, p. 228 (13 juin 1915).

Les soldats « allaient maintenant voir [le prêtre] vivre au milieu d'eux, être témoins de ses actes, même les plus vulgaires, s'entretenir à chaque instant avec lui, même des choses les plus indifférentes [...], le voir à l'œuvre autrement que dans ses fonctions religieuses et même dans un genre de vie qui ne devait pas être le sien⁵ ».

Cette nouvelle vie est une révélation pour des clercs qui avaient leurs habitudes de vie. Mobilisé comme brancardier dans un régiment de zouaves, le P. Teilhard de Chardin affirme que, « pour nous, prêtres-soldats, la guerre fut un baptême dans le Réel⁶ ». Elle implique aussi une forme de dépouillement que les clercs mobilisés sont invités à vivre spirituellement en se référant au Christ. Le bulletin *Prêtres-soldats de France* propose à ses lecteurs une rubrique « récollection » qui les invite à méditer sur leur situation :

« La guerre m'a peut-être humilié [...]. Depuis que j'ai quitté la soutane, je ne suis plus entouré des marques de respect auxquels j'étais habitué. Je me sens, parfois, peut-être dans un état d'infériorité manifeste⁷. »

Thème

Au-delà du patriotisme affiché et de sa volonté de prendre part à l'Union sacrée, le clergé voit dans sa participation au conflit les conditions d'un nouveau champ d'apostolat. En effet, le prêtre se trouve parmi des millions d'hommes semblables à lui, ce qui permet d'« aller au peuple » plus facilement. Le frère Désiré, un capucin, pense ainsi que « c'est la volonté du bon Dieu que nous tous, jeunes prêtres ou jeunes religieux, nous prenions part à cette guerre horrible. C'est là une occasion unique pour nous de prendre contact avec nos concitoyens [...] si loin de l'Église⁸. » Le cardinal Luçon, archevêque de Reims, déclare aussi aux prêtres mobilisés :

« Votre paroisse aujourd'hui, c'est le régiment, c'est la tranchée, c'est l'ambulance, c'est le cantonnement, c'est le train sanitaire, c'est le dépôt; aimez-là. Donnez-vous à elle comme à celle que vous avez quittée; consacrez-vous à lui faire du bien [...] avec toute votre foi, avec tout votre cœur⁹ ».

Selon ses fonctions et ses disponibilités, le prêtre-soldat peut exercer ponctuellement son ministère, mais il ne dispose souvent d'au-

5 Jean GUIRAUD, *Clergé et congrégations au service de la France*, Paris, éd. des « questions actuelles », 1917, p. 228.

6 P. TEILHARD DE CHARDIN, *Genèse d'une pensée. Lettres (1914-1919)*, Paris, Grasset, 1961, p. 37.

7 *Prêtres-soldats de France*, n° 22, 25 décembre 1915.

8 Cité par GRAUR, *op. cit.*, p. 275.

9 Cité par F. ROUVIER, *En ligne. L'Église de France pendant la Grande Guerre*, Paris, Perrin, 1919, p. 72.

cun moyen, ni de liberté d'action pour organiser un apostolat plus développé. Il manque parfois de temps pour célébrer la messe, parce qu'une montée en ligne ou des corvées l'accaparent, à moins qu'il n'ait pas d'endroit pour la dire. Les assistances sont souvent peu nombreuses en-dehors des offices à la mémoire des morts ou des grandes fêtes religieuses.

Aussi le prêtre-soldat cherche-t-il à atteindre autrement les combattants éloignés de l'Église : il improvise un apostolat de la présence et la prédication par l'exemple. Le P. Teilhard de Chardin évoque les moments partagés avec les uns et les autres, qui le posent « comme le camarade-prêtre à qui on aura recours aux mauvaises heures ». « Pour [sa] petite part et pour [son] petit cercle », le frère Jérôme, capucin et capitaine d'infanterie territoriale, « cherche à christianiser la mentalité des belligérants qui l'entourent ». Quant à la prédication par l'exemple, elle consiste d'abord à remplir de son mieux son devoir d'état de soldat : c'est aussi l'attitude morale du prêtre qui doit être exemplaire auprès des autres soldats qui, confusément parfois, cherchent en lui une sorte de référence. Ils « s'attendent à ce que le prêtre soit un modèle en tout¹⁰ ». De ce point de vue, le P. Lenoir (sj), comme d'autres d'ailleurs, considère que l' « exemple de l'aumônier dans le danger est la plus efficace des prédications¹¹ ».

Xavier
Boniface

Les préoccupations d'apostolat amènent certains prêtres affectés loin du front à vouloir se rapprocher des combattants et à partager leurs périls. Le personnel des formations sanitaires est en effet moins exposé que les troupes en ligne. L'abbé Lenfant quitte ainsi volontairement l'hôpital où il servait pour un régiment d'artillerie, où il fait fonction d'aumônier bénévole. Ce souhait d'être présent aux côtés de ceux qui exposent leur vie s'explique également par la spiritualité du sacrifice inculquée au séminaire : le prêtre ne peut prêcher sur ce thème sans éviter lui-même les dangers. Après une attaque en Artois, le P. Teilhard de Chardin a « honte de penser qu'il est resté dans les boyaux pendant que ses amis partaient se faire tuer ». Pour lui en effet, « le seul qui connaisse (éprouve) jusque dans son dernier fond le poids et la grandeur de la guerre, c'est l'homme qui monte à l'assaut¹² [...] ». Mais chez Teilhard, la « honte » ressentie résulte aussi de sa conception globalisante du conflit : il tient à vivre pleinement cette expérience, et pas seulement pour des motifs d'apostolat.

10 GUIRAUD, *Clergé et congrégations...*, op. cit., p. 228.

11 P. TEILHARD DE CHARDIN, *Genèse...*, op. cit., p. 62 (24-25 février 1915). Cité par GRAUR, op. cit., p. 252. Cité par Georges GUITTON, *Un « preneur »*

d'âmes. Louis Lenoir, aumônier des mar-souins 1914-1917, Paris, de Gigord, 1922, p. 408.

12 P. TEILHARD DE CHARDIN, *Genèse...*, op. cit., p. 89 (7 octobre 1915).

Toutefois, cette plongée dans le « réel » affecte aussi l'état d'esprit du clergé mobilisé. Le bulletin *Prêtres-soldats de France* en fait le constat :

« Il est parfois difficile pour le prêtre-soldat, à la longue, après tant de mois de contact journalier avec un milieu si différent, de ne pas en subir les effets déprimants, de ne pas contracter [...] des habitudes, une mentalité moins en rapport avec l'état sacerdotal¹³ ».

Ce n'est pas sans inquiéter la hiérarchie catholique qui veille sur ses prêtres mobilisés.

Les réserves de l'Église institutionnelle

L'Église, en tant qu'institution hiérarchique, témoigne de distances voire de réserves à l'égard de ce que vivent les prêtres-soldats. En 1917, le nouveau Code de droit canonique rappelle l'incompatibilité de la condition ecclésiastique avec celle du laïque¹⁴. Le service des armes imposé au clergé continue à être critiqué. Dans la préface au *Livre d'or* de son diocèse, l'évêque de Saint-Flour regrette encore en 1921 que « la loi des "immunités ecclésiastiques" n'ait pas été respectée et que des prêtres voués à un ministère de miséricorde et de paix aient été contraints d'accomplir une tâche sanglante si opposée à leur vocation¹⁵ ». Néanmoins, de telles voix sont rares à s'exprimer publiquement. La tonalité est surtout à l'Union sacrée, et la plupart des évêques exaltent leurs prêtres mobilisés : il s'agit de montrer que le clergé prend part à l'effort de guerre de la nation et fait preuve d'un patriotisme que l'anticléricisme mettait en doute. Sa mise en avant s'inscrit donc dans une apologétique qui fait écho aux luttes politico-religieuses du début du siècle.

Toutefois, la hiérarchie ecclésiastique, attentive à la préservation de la vie sacerdotale et de la vocation des prêtres mobilisés, mais aussi par souci pastoral, cherche à faire face aux conséquences de l'irrégularité des prêtres-soldats. Elle entend aussi préciser les adaptations possibles en matière de sacrements et de liturgie par rapport au temps de paix¹⁶. Répondant à l'évêque de Verdun en 1912, le Saint-Siège, par un indult de la Sacrée Pénitencerie, déclare que « les prêtres combattants ou infirmiers, même s'ils sont irréguliers du fait de la guerre,

13 *Prêtres-soldats de France*, 25 décembre 1915.

14 Émile POULAT, *Les prêtres-ouvriers. Naissance et fin*, Paris, éd. du Cerf, 1999, p. 185.

15 *Per crucem ad lucem. Livre d'or du diocèse de Saint-Flour 1914-199*, Baugé,

impr. Remy, [1921], p. vi.

16 N. ROUSSEAU, *Pouvoirs et privilèges canoniques des prêtres mobilisés*, Le Mans, impr. Monnoyer, 1916, 5^e éd., VIII-44 p. Le bulletin *Le Prêtre aux armées* en reprend les éléments importants dans un tableau (1^{er} juillet 1916).

pourront, au cours des opérations militaires, célébrer [la messe] et administrer les sacrements ». Des règles canoniques édictées ou rappelées tout au long du conflit reviennent aussi sur les obligations des clercs mobilisés : il ne leur est pas possible de s'en affranchir sous prétexte des circonstances exceptionnelles de la guerre, même si des dérogations sont également prévues. Il est ainsi rappelé la nécessité de la lecture du bréviaire, sauf en cas d'impossibilité, notamment pour les ecclésiastiques se trouvant sur la ligne de front. Les prêtres brancardiers ou infirmiers peuvent célébrer la messe « en n'importe quel endroit décent et sûr, même en plein air », à condition que soit écarté tout risque de profanation, mais les prêtres combattants ne peuvent la dire que le dimanche. Néanmoins, « l'omission de la messe est [encore jugée] préférable à la célébration quand celle-ci ne peut s'accomplir dans des conditions liturgiques suffisantes », par exemple sans aube ou sans chasuble, ou en l'absence de servant¹⁷.

En revanche, en matière de confession, le clergé dispose de pouvoirs élargis du fait de la guerre. Tout prêtre, même s'il n'est pas mobilisé et s'il n'a pas de juridiction, « peut absoudre le soldat mobilisé de tous péchés », y compris les « cas réservés ». De même, aumôniers et prêtres-soldats « ont la faculté de donner la bénédiction [...] *in articulo mortis* [...] par une seule formule, à tous ceux qui sont sur le champ de bataille¹⁸ ». En fait, les principales adaptations canoniques sont motivées par la priorité accordée à l'assistance des combattants en péril de mort. Tout prêtre, même irrégulier à cause de la guerre, doit pouvoir leur apporter les secours de la religion : c'est le salut de leurs âmes qui est en jeu.

Xavier
Boniface

Les règles canoniques ne font que délimiter les pouvoirs des prêtres mobilisés. Mais pour soutenir ces derniers, leur permettre de rester en lien avec leur diocèse et maintenir une part de discipline ecclésiastique malgré l'éloignement, les évêques, ou les supérieurs de séminaires, correspondent régulièrement avec eux. Toutefois, les prêtres et séminaristes mobilisés sont d'abord « soumis à la juridiction de l'évêque du diocèse où ils se trouvent ». Ils doivent ainsi « assister aux conférences et réunions spirituelles » organisées à leur intention¹⁹, comme les retraites que prêchait Mgr Tissier à Châlons-sur-Marne.

L'Église se préoccupe aussi de l'organisation inachevée de l'aumônerie militaire, qui recourt parfois dans les unités à des prêtres mobilisés faisant fonction d' « aumôniers bénévoles ». Or ces derniers n'ont pas de statut officiel et sont désignés par les chefs de corps selon leur bon

17 *Ibid.*, p. 20-21 et 24-25.

18 *Ibid.*, p. 9 et 15-16.

19 *Ibid.*, p. 7.

vouloir : leur nomination échappe donc à la hiérarchie ecclésiastique qui s'inquiète de possibles dérives et désapprouve que des laïcs, en outre sans mandat, puissent s'arroger de telles responsabilités. C'est pourquoi la Sacrée Pénitencerie refuse d'assimiler aux aumôniers militaires « les prêtres-soldats qui, outre leur fonction, exercent leur ministère avec le consentement exprès ou tacite [de leur] chef militaire²⁰ ».

La sortie de la guerre confirme ces méfiances. Par le décret *Redeuntibus* du 25 octobre 1918, la Sacrée Congrégation consistoriale demande aux évêques de veiller à « purifier de la poussière du monde » l'âme des clercs revenus de l'armée et de les « relever des irrégularités et des empêchements qui pèsent sur eux » afin qu'ils retrouvent un « esprit ecclésiastique ». Ces prêtres doivent notamment se présenter à leur évêque juste après leur démobilisation et suivre une retraite fermée. Vicaire général d'Albi et aumônier, lié au modernisme, l'abbé Birot s'émeut de ce « préjugé public et juridique », alors que « les prêtres au front ont été soutenus au cours de leur longue épreuve par la constante pensée du témoignage qu'ils se sentaient appelés à rendre à l'Église²¹ ».

Thème

Ces dispositions visent à la fois la discipline et l'esprit ecclésiastiques, l'adaptation limitée des pratiques liturgiques et sacramentelles ainsi que la vie spirituelle des prêtres aux armées, mais elles n'abordent pas les questions proprement pastorales. Celles-ci sont davantage traitées dans quelques publications officielles proposées au clergé mobilisé, comme *Prêtres-soldats de France*, diffusé par l'Œuvre des campagnes, ou *Le prêtre aux armées*, édité par la Bonne Presse.

La figure du prêtre ancien combattant

Le prêtre-soldat de la Grande Guerre devient après 1918 un prêtre ancien combattant. Or dans une société française éprouvée par le conflit, les vétérans occupent une place éminente. La présence du prêtre au milieu des combattants allait ainsi avoir des conséquences sociales et religieuses à moyen terme et contribuer à réduire sa marginalité. Certains, comme l'abbé Lenfant, le pressentent dès l'époque du conflit :

« Les prêtres, retour du front, seront grandis aux yeux de leurs populations sur lesquelles ils auront plus d'emprise [...]. [Leur] apos-

20 Cité par Philippe TROCLET, *Les aumôniers militaires pendant la Première Guerre mondiale*, maîtrise, université Pa-

ris XII Créteil, 1978, p. 21

21 Cité par POULAT, *Les prêtres-ouvriers...*, op. cit., p. 185.

tolat futur opère [ra] des merveilles après la guerre. On saura qu'ils ont fait vaillamment leur devoir [...]; qu'ils ont souffert et lutté pour l'indépendance de la patrie et que le sacerdoce ne les a pas empêchés de se montrer parfaits soldats. Redevenus uniquement prêtres [...], ils exerceront une influence d'ailleurs chèrement achetée. Calomniés, ils pourront avec plus de hardiesse [...] imposer le silence [à leurs détracteurs²²].»

L'un des résultats les plus tangibles est l'atténuation – plutôt que la disparition – de l'anticléricalisme, qui rappelle désormais trop les anciennes querelles. L'échec de la politique du Cartel des Gauches en 1924 en est l'illustration. L'une des mesures proposées vise l'expulsion des religieux revenus lors de la guerre, y compris les anciens combattants. L'opposition qu'elle soulève, soutenue par plusieurs associations d'anciens combattants et menée par des prêtres arborant sur leurs soutanes leurs décorations – signes, reconnaissances et symboles de leur courage –, montre le décalage entre ces choix politiques et le souvenir de la « fraternité des tranchées » – même si celle-ci est d'ailleurs plus mythique que réelle.

Témoin de l'étendue de la déchristianisation, ou tout au moins de l'ignorance religieuse de ses contemporains, le prêtre ancien combattant continue à faire preuve d'« ardeur missionnaire » durant l'entre-deux-guerres. La vie en campagne au milieu des soldats l'a en outre accoutumé aux relations directes et « au contact facile » avec toutes sortes de personnes²³. La guerre a pu aussi l'aider à développer son sens de l'initiative et des responsabilités. Au lendemain du conflit, Mgr Tissier en tire des leçons pastorales pour le clergé :

Xavier
Boniface

« La guerre vous a fait connaître [...] des âmes qui vous ont initié à un monde fermé jusque-là, dont vous ne devinez ni les besoins, ni les souffrances, ni les aspirations. Cette lumière crue [...] aura été une préparation merveilleuse à l'apostolat de demain, qu'il faudra parfaire en continuant de regarder [...] autour de vous, au lieu de marcher en avant [...] avec des idées obstinément arrêtées sur des méthodes pastorales qui ont fait leur temps²⁴ ».

De son côté, l'archevêché de Paris fait réaliser de juin 1918 à mars 1919, auprès du clergé mobilisé, une « enquête sur la méthode la plus

22 Abbé J. LENFANT, *Notes d'un prêtre mobilisé*, II, *Sur le front*, Évreux, impr. de l'Eure, 1917, p. 4-5.

23 G. CHOLVY et Y.-M. HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*,

t. 2, 1880-1930, Toulouse, Privat, 1986, p. 259.

24 *Revue du clergé français*, 1^{er} janvier 1919.

opportune et la plus féconde à employer pour l'apostolat des hommes et des jeunes gens ».

Des prêtres, notamment parmi les plus jeunes anciens combattants, s'ouvrent alors à l'Action catholique spécialisée et au scoutisme. Le chanoine Charles Dutoo, aumônier des chasseurs à pied du colonel Driant en 1916 à l'âge de 30 ans, devient après la guerre directeur des œuvres du diocèse de Lille et contribue à créer la Jeunesse indépendante chrétienne féminine (JICF) et l'Action catholique indépendante (ACI). Ancien aumônier militaire, le P. Donceur participe à la création de la Route, la branche aînée du scoutisme. Également aumônier, le P. Achille Danset (sj) fait connaître les publications de la JOC belge à l'abbé Guérin, qu'il a connu pendant la guerre dans l'hôpital où il était soigné.

Thème

Cette préoccupation missionnaire est d'ailleurs perçue par les fidèles, voire les écrivains. Clément Vautel publie chez Albin Michel en 1923 et 1925 deux romans, certes caricaturaux, qui mettent en scène des prêtres anciens combattants, au langage parfois fleuri, au zèle apostolique un peu désordonné, dans un bourg – objet de *Mon curé chez les riches* –, et à Paris, où le héros se fait embaucher dans un garage – thème de *Mon curé chez les pauvres*. Cette référence n'avait pas échappé à Émile Poulat lorsqu'il scrutait la généalogie ascendante des prêtres-ouvriers²⁵. Toutefois, dans l'entre-deux-guerres, ce n'est pas encore une réalité, mais le terrain commence à se préparer, entre autres chez des anciens combattants.

Il convient néanmoins de nuancer le poids de la guerre dans ces choix pastoraux. D'abord, ils ne se fondent pas seulement sur le passé militaire de ces prêtres : ils s'appuient aussi sur d'autres expériences de leur ministère ou de leur vie d'avant ou d'après-guerre. L'intérêt de l'abbé Guérin pour le monde ouvrier tient entre autres à ses origines familiales et sociales. Par ailleurs, le dynamisme apostolique des prêtres anciens combattants ne s'exprime pas tant dans des méthodes ou des formes pastorales nouvelles qu'à travers un esprit missionnaire. Encore faut-il mettre celui-ci en perspective : la guerre a touché une génération de prêtres qui avait été influencée par les orientations sociales et pastorales du catholicisme de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, héritées notamment des enseignements de Léon XIII. Ce clergé a ainsi appris à « aller au peuple ». L'expérience des tranchées conforte cette dynamique, mais elle n'en est pas à l'origine : elle ouvre

d'abord le prêtre à de nouveaux horizons missionnaires, développe son idéal apostolique et l'incite à être entreprenant.

Conclusion

Malgré les craintes d'une partie de l'épiscopat et du Saint-Siège de les voir perdre leur esprit sacerdotal, les prêtres-soldats découvrent au front un monde qui fréquentait peu les églises. C'est une révélation pour certains, même si cette expérience de la guerre au milieu des soldats est aussi une épreuve humaine et spirituelle. Toutefois, cette proximité du prêtre avec les hommes de son temps, sous un aspect d'uniformisation, est encore peu théorisée sur le moment. Le clergé mobilisé improvise d'ailleurs largement son apostolat dans les tranchées, en misant sur sa présence active et l'exemple. Il faudra du temps pour tirer de cette expérience tous ses enseignements théologiques et pastoraux. En attendant, les fondements du ministère, axés sur les sacrements et les œuvres, ne changent pas, même si leurs conditions d'exercice amènent plus que jamais les prêtres à « aller au peuple ». La Grande Guerre, qui renforce cette préoccupation, prépare ainsi le terrain aux évolutions ultérieures de la conception du rôle du clergé. La Seconde Guerre mondiale a ensuite vu des prêtres au milieu des hommes dans d'autres circonstances dramatiques, des stalags jusqu'aux camps de concentration, où ils ont été soumis au travail forcé. Le prêtre-ouvrier n'était pas loin.

Né en 1966, Xavier Boniface est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Picardie Jules Verne et directeur de la Revue d'histoire de l'Église de France. Il a entre autres publié L'aumônerie militaire française (1914-1962), éd. du Cerf, 2001, et une Histoire religieuse de la Grande Guerre, Fayard, 2014.

De Prague aux tranchées – Le père Eduard Stumpf, prêtre et héros



Jana de
Croÿ

Le service des âmes fit, jusqu'en 1918, partie intégrante de l'armée austro-hongroise¹. Son rôle n'a toutefois pas encore été suffisamment pris en compte par l'historiographie tchèque, alors même que, depuis un quart de siècle, plus rien ne s'y oppose². D'ordinaire, la littérature en tchèque sur la Première Guerre mondiale a privilégié ce qui était national, à savoir la naissance de l'État tchécoslovaque et s'est donc surtout intéressée à la formation des Légions tchécoslovaques, dans lesquelles la religion était tenue pour indésirable car liée à la monarchie austro-hongroise qu'il s'agissait de combattre. Le désintérêt en pays tchèque pour l'activité des aumôniers militaires n'a pas été que le fait du régime communiste. Le *Feldkurat*, l'aumônier, était vu comme un agent de propagande de la monarchie, un défenseur du pouvoir étatique et de l'autorité militaire. On lui reprochait son manque d'attachement à la nation, son peu de courage, son goût du confort, sa trop grande distance avec l'homme du rang et la plupart le tenaient pour un fruit sec du catholicisme d'État autrichien.

En temps de guerre, l'aumônier militaire exerçait son ministère sur le champ de bataille, dans les hôpitaux et les camps de prisonniers.

1 Ndt : en contrepoint des nombreux exemples français cités dans ce cahier, il a paru utile d'envisager un autre point de vue permettant les comparaisons avec un des Empires centraux, ici l'Autriche-Hongrie. D'un côté, la République française séparée des Églises et qui a, depuis 1905, marginalisé politiquement les catholiques et tâche de les utiliser au mieux dans l'Union sacrée; de l'autre la Double Monarchie des Habsbourg, avec son catholicisme d'État sous l'étroit contrôle des autorités politiques. Voir Patrick Joseph HOULIHAN (auteur en 2011 d'un doctorat sur les aumôniers militaires dans l'Empire allemand et en Autriche-Hongrie pendant la Grande Guerre), *Catholicism and the Great War : Religion and Every Day Life in Germany and Austria-Hungary (1914-1922)*, Cambridge, 2015.

2 Emmerich BIELIK, *Geschichte der k. u. k. Militär-Seelsorge und des Apostolischen Feld-Vicariates*, Wien, 1901; Johann LEONHARD, *Verfassung der Militärseelsorge in den k. k. österreichischen Staaten*, Wien, 1842; Viktor LIPUSCH, *Österreich-Ungarns katholische Militärseelsorge im Weltkrieg*, Graz, 1938; Johannes LEGLER, *Militärseelsorge in der österreichisch-ungarischen Armee von 1867 – 1918*, Wien, 1979; Eduard STEHLÍK, *Páter Method. Životní příběh generála duchovní služby Msgr. Methoděje Kubáně*. Praha 2006; Martin FLOSMAN, „Duchovní služba v rakouském válečném námořnictvu – její vývoj, organizace, působení a příběh českého námořního kuráta Ignáce Husičky“. In : *Vojenský historický archiv. Ročenka*, 2014, p. 243 – 270.

Il lui fallait assurer la pastorale, les offices (aussi pour la population civile privée de prêtres), célébrer les fêtes, les enterrements, s'occuper des sépultures des tués et en outre de tout un travail administratif qui consistait en la tenue à jour de la matricule et de ses *duplicata* et le soin de la correspondance au régiment. Lors de la mobilisation de l'été 1914, il y avait dans chaque grande unité austro-hongroise un supérieur ecclésiastique à la tête de tout l'encadrement religieux organisé d'une manière correspondant aux paroisses dans le civil et les aumôniers avaient habituellement le grade de capitaine. Au sommet de toute l'organisation se trouvait un vicaire apostolique militaire ayant rang d'évêque. Au début de la guerre, l'armée austro-hongroise avait à sa disposition comme aumôniers 441 prêtres catholiques romains et 56 autres grecs catholiques. Entre 1914 et 1916, ils devinrent 1841 et 177, ce qui demeurait encore insuffisant. Ils devaient être de nationalité autrichienne ou hongroise, parler l'allemand et au moins une des autres langues de la double monarchie, avoir été au préalable au moins trois ans en paroisse et être âgés de moins de quarante ans.

L'aumônier militaire autrichien, figure décriée

Thème

L'écrivain et publiciste tchèque et catholique Josef Doležal (1893-1965), qui fit en lui-même l'expérience du front, laissa une image aussi peu flatteuse que critique de ce clergé militaire, typique de ce qu'on pouvait en penser dans l'Entre-deux-guerres :

C'étaient des officiers, mais qui, à la différence des vrais, n'allaient jamais au combat ni dans les tranchées et qui servaient en général de majordome aux colonels et aux généraux de brigade ou de division. Les soldats, croyants et incroyants, mouraient seuls sur le champ de bataille car les aumôniers militaires n'apportaient les consolations de la religion qu'à ceux qui parvenaient à l'infirmerie ou à l'hôpital, loin du front. Mais quel effet pouvait produire sur le soldat blessé, couvert de poux et affamé la consolation venant d'un prêtre tremblant pour sa vie, d'un prêtre officier de tournure très autrichienne vivant parfaitement à l'aise en arrière des lignes de combat ?

C'est tout autrement que la religion fut servie par les aumôniers militaires français qui, eux, n'avaient pas les privilèges des curés-officiers autrichiens ! Il est vrai que ceux qui commandaient régiments et divisions veillaient scrupuleusement à ce que les aumôniers n'entrent pas en contact de manière plus familière et humaine avec les soldats du front, mais servent à renforcer la discipline et fortifier l'esprit guerrier en faisant disparaître des esprits toute révolte chrétienne contre le meurtre. Néanmoins, la plupart firent bien davantage.

De là cette influence toute différente qu'exerce depuis la guerre pour le bien du catholicisme dans son pays le prêtre français : « le soldat et nous³ ! ».

Jusqu'à quel point la description donnée par Doležal correspond-elle à la réalité ? Il ne fait pas de doute que l'idée que l'on se fait dans l'opinion laïque tchèque du service des âmes dans l'armée a été très marquée depuis près de cent ans par le roman satirique de Jaroslav Hašek, *Le brave soldat Chveik*, qui dépeint l'aumônier Otto Katze, comme un personnage de mauvaise réputation, immoral, paresseux et ivrogne. Pourtant, c'est tout à fait autre chose qui apparaît avec la vie bien réelle du père Eduard Stumpf, aumônier militaire qui se sacrifia au service de Dieu et du prochain, jusqu'à mourir sur le front italien en 1917.

La guerre saisit une vie de prêtre

De la vie de cet homme d'exception, nous ne saurions rien sans le hasard d'une découverte. En travaillant sur l'histoire du diocèse de Hradec Kralové (en Bohême de l'est), je tombai aux Archives de l'archidiocèse de Prague sur un ensemble de 30 cartes du P. Stumpf acheminées par la poste aux armées, adressées à son ami, le chanoine de Prague et futur évêque de Hradec Kralové en 1921 puis archevêque de Prague en 1931 et cardinal en 1935, Karel Kašpar (1870-1941⁴). Elles étaient tout ce qui, sans qu'on sache pourquoi, avait échappé à la destruction des papiers Kašpar envoyés au pilon par les fonctionnaires communistes dans les années 70. En lisant ces lettres, je fus immédiatement saisie par leur contenu, leur authenticité ainsi que par leur exceptionnelle force religieuse et morale.

Jana de
Croÿ

Eduard Stumpf est né le 21 septembre 1887 à Beroun, une petite ville entre Prague et Plzeň, troisième enfant de František Stumpf et d'Anna Příhodová. La famille déménagea bientôt à Plzeň où le père avait trouvé une place au tribunal de cercle. C'est là probablement qu'il devint ami avec Karel Kašpar, son aîné de 17 ans, qui fut pour lui un ami, un collègue et un mentor. Après sa *maturita* obtenue en 1906 au Gymnase de Plzeň, Stumpf quitta la ville pour aller étudier à Rome au *Collegium Urbanum De propaganda fide*. Mais, à cause de problèmes de santé, il n'y passa qu'un semestre et poursuivit ses études à la Faculté de théologie de Prague. En 1911, il fut ordonné prêtre puis nommé vicaire dans le village de Touškov, non loin de Plzeň, dans l'ouest de

3 Josef DOLEŽAL, *Český kněz* [Le prêtre tchèque], Praha, 1931, p. 31-35.

4 Národní archiv (NA) Praha, fond Arcibiskupství pražské (APA), Správa statků, karton č. 1228 a.

la Bohême. Trois années ne s'étaient pas complètement écoulées qu'il était transféré à Prague comme vicaire dans la prestigieuse paroisse Notre-Dame de Týn, dont l'église donne sur la place de la Vieille Ville. C'est là que le surprit la Première Guerre mondiale. Stumpf décida immédiatement de quitter la place tranquille et sans risque qui était la sienne pour s'engager complètement au service des âmes dans l'armée austro-hongroise. Ainsi commença l'étape la plus importante de sa vie, celle qui lui donna sens et accomplissement.

Stumpf rejoignit l'armée à l'automne 1914 et, comme la plupart de ses confrères, débuta dans un hôpital militaire. Il fut affecté au 8^e régiment de Prague et au 6^e d'infanterie territoriale de Cheb, qui fut engagé principalement sur le front sud-est en Bosnie et en Herzégovine contre les Serbes, sur le front oriental en Galicie et les deux dernières années de la guerre dans des combats sur l'Isonzo⁵. Dès ses premiers mois de service à l'hôpital militaire 10/8, Stumpf fut remarqué par ses supérieurs pour son patriotisme hors du commun et noté comme un ecclésiastique excellent et dévoué au-delà de tout éloge, apportant des consolations aux malades comme aux bien-portants et donnant sur ses propres ressources. Après environ six mois, à partir du 9 avril 1915, il servit directement sur le champ de bataille en Galicie, là où le régiment se trouva en position défensive auprès de Gromnik na Biale. Dès le lendemain, il fait part de ses premières impressions du front au prélat Kašpar :

Thème

À l'hôpital la vie militaire pouvait être certes dangereuse et pénible, mais cela n'avait rien de comparable avec maintenant dans les tranchées... Dès la première nuit passée dans ma planque, j'ai subi le baptême du feu, ayant eu beaucoup de chance avec un petit trou dans ma casquette. De jour, on ne remarque presque pas les balles. Hélas, il me semble qu'il est possible de faire davantage qu'ici dans les tranchées. Ici, on est trop éparpillé. Bien sûr les possibilités sont réduites car les tranchées du régiment s'étendent trop loin et si je dis la messe, seuls de petits groupes d'hommes peuvent y assister, à condition que l'ennemi ne nous tire pas dessus (avril 1915).

Il ne tarda pas à s'habituer à la vie dans les tranchées et comprit qu'il lui fallait s'adapter en chaque situation aux besoins de l'armée. La pastorale possible changeait selon que l'on menait une guerre de position ou que l'on se déplaçait, ce qui empêchait toute célébration régulière des offices. Sa ligne de conduite fut de pratiquer une pastorale « d'homme à homme ». « Quand on est en marche, bien sûr, le travail

5 Ndt : ce fleuve qui coule aujourd'hui en Slovénie puis en Italie est aussi appelé

Soča. Il y eut onze batailles successives, dites de l'Isonzo.

spirituel m'est impossible, mais je fais en sorte de me glisser parmi les hommes et on papote». Le régiment de Cheb était en grande partie allemand, ce qui ne dérangeait nullement Stumpf. Il ne faisait pas de différences entre les nationalités et passait aisément d'une langue à l'autre. On signale même que le peu de temps qu'il passa en Roumanie, il en profita pour faire connaissance avec ce pays et en apprendre la langue. Il tenait le séjour au front pour à ce point nécessaire qu'il refusa un service plus léger dans un hôpital de campagne. Car les aumôniers militaires travaillant sur la ligne de front bénéficiaient au bout de quelques mois d'une relève et allaient récupérer en servant dans un hôpital. Stumpf écarta continuellement cette offre au motif qu'il ne pouvait laisser ses soldats sans les secours de la religion.

Une activité incessante et risquée

Selon les possibilités, la messe était dite dans bien des endroits : greniers, dépôts, tentes et même sous terre, le plus souvent en plein air. Les prêtres emportaient avec eux un autel portatif en forme de valise contenant tout le nécessaire pour la liturgie. Mais la situation était particulièrement défavorable sur le front italien, en altitude. L'aumônier militaire devait avoir l'esprit pratique, savoir improviser et, le cas échéant, établir avec ses hommes une chapelle provisoire, comme en témoigne une lettre à Karel Kašpar. Stumpf avait la charge d'âmes du régiment tout entier, ce qui, n'en doutons pas, était une grosse responsabilité, en particulier pendant la Semaine sainte, comme il le reconnaît lui-même :

*Jana de
Croÿ*



Maintenant dans ce temps de carême, je n'ai aucun repos... Nous avons toujours des froids très rigoureux, je me mets à confesser le plus tardivement possible car nous n'avons aucune église à beaucoup de km à la ronde, rien qu'une petite chapelle en bois que j'ai fait bâtir et elle est bien froide. Pourtant ce ne sera pas un mince travail que les confessions. En outre nous avons dans le voisinage des régiments hongrois et il s'y trouve quelques centaines de Tchèques. Leur aumônier étant aussi un Hongrois, je dois être leur pasteur ici et là (28 février 1915).

Une autre fois, il écrit :

On m'a donné un millier d'ouailles supplémentaires, j'ai donc maintenant [...], un mélange de vieux et de jeunes, de Tchèques, d'Allemands, de Polonais et d'autres. Tous sont gentils. Quotidiennement – si nous sommes au cantonnement – j'ai la messe et, le soir, deux bénédictions ; lors des fêtes, le matin deux messes, trois sermons, trois bénédictions. Affluence énorme – sans la moindre contrainte. La musique régimentaire, des cordes ou des vents, est admirable. Je ne connais pas d'aussi beaux services divins – et je n'en reverrai pas de tels avant longtemps (11 juin 1916).

Thème

Sur le front

Les lettres de Stumpf directement depuis la première ligne nous donnent un témoignage exceptionnellement impressionnant de la vie sur le front. C'est qu'elles transmettent au lecteur les horreurs de la bataille par tous les sens, avec l'assourdissant vacarme de feu, le bruit sourd des tirs, la puanteur des cadavres. L'auteur sait remarquablement manier le style d'une manière alerte. Pour l'interprétation, la poste aux armées pose toutefois un problème : pour des raisons stratégiques, il était défendu de mentionner le lieu d'où on écrivait. Si nous voulons remettre ces lettres en contexte, il est nécessaire de recourir à la remarquable et toujours utile publication de Richard Wagner qui donne jusqu'au moindre détail de l'histoire et des engagements du 6^e régiment sur les champs de bataille de la Grande Guerre, jour par jour et heure par heure⁶.

Au début de mai 1915, Stumpf prit part à la bataille de Gorlice et à la grande offensive en Russie menée par les armées alliées allemandes et austro-hongroises, ce qui leur permit de prendre une bonne partie de la Galicie, de la Bukovine, de la Pologne et des Pays Baltes. Le 24

mai, jour de la Pentecôte, il décrit à Kašpar la bataille de Rudnik au bord du San :

De nouveau, nous sommes passés par de terribles batailles, avec surtout d'interminables marches nocturnes. Épuisés et en selle, nous sommeillons tout en avançant lentement. Dieu me protégeant, j'ai échappé deux fois à la mort de justesse car mon cheval affamé s'est arrêté en chemin pour arracher une touffe d'herbe et juste à ce moment-là un obus a explosé tuant le cavalier devant moi. Pendant les bombardements, j'administre les derniers sacrements sur le champ de bataille. Je dois ramper. Se tenir droit, ce serait la mort assurée. Nous dormons sous un ciel sale, les maisons étant dégoutantes et remplies d'insectes. Que le prêtre se montre intrépide supportant tout avec les hommes et tous les cœurs s'ouvrent à lui (24 mai 1915).

Mi-juin, il fait part de violents combats livrés par son régiment pour lequel la date du 14 juin fut déclarée être mémorable. « Poursuivant l'ennemi, l'armée franchit la frontière et entra en Pologne russe [...] ». Tant qu'il y avait un moment de répit, l'aumônier s'occupait de tenir à jour la matricule, ce qui était une de ses responsabilités majeures. Sur le terrain, il notait ses remarques au crayon puis il les rédigeait. Il travaillait par conséquent sans cesse :

*Jana de
Croÿ*

Maintenant j'écris dans la forêt, dans une hutte de branchages construite par des terrassiers. J'ai dû apporter la table, sans laquelle je ne pourrais prendre la plume. Une table est chose bien précieuse. Les autres officiers, eux, peuvent se reposer, pas moi qui dois travailler même les jours de repos (26 juillet 1915).

En plus de ses tâches spirituelles et administratives, il avait à se préoccuper des loisirs de la troupe. Il organisa des conférences qui, ayant lieu dans des cavernes, lui rappelaient les conditions de vie des premiers chrétiens. Avec des musiciens, il forma deux ensembles, l'un académique pour les officiers avec d'anciens élèves des conservatoires, l'autre de « musiquette » pour la troupe. Finalement, il organisa des séances de cirque dont le produit allait aux orphelins et aux veuves. Son champ d'action fut donc aussi large que varié.

Début août 1915, il est de nouveau entre Lublin et Lubartowo dans un secteur où sont livrés de sanglants combats :

Je me suis déplacé de jour et de nuit – il serait plus exact de dire que j'ai rampé – sur un terrain où l'on ne voit plus le sol tant il est couvert de cadavres et de mourants. Ce fut entre deux positions, la russe et la nôtre, et, au-dessus des blessés et des morts, on continuait

de tirer. Je suis arrivé en rampant au lever du jour jusqu'à deux qui ne cessaient de saigner et je les ai pansés. Mais comme l'ennemi me tirait dessus, j'ai dû rester deux heures sans bouger, sans être touché. J'ai eu du mal à regagner la tranchée. Avant, pendant la nuit, avec quelques brancardiers secourables, j'avais essayé et réessayé d'aller récupérer les deux pauvres gars, mais trois des nôtres avaient été blessés. Avec un autre, je suis resté. Au matin, dès que l'ennemi s'est écarté, nous avons ramené les blessés. La Croix rouge sur les blessés, les Russes ne la respectent absolument pas. Le 2 juin, ils nous ont blessés, lors de ce travail de samaritain, cinq brancardiers, dont deux sont morts. Pour avoir pansé deux blessés – tous deux de la Honvéd – qui n'étaient pas de notre régiment, j'ai reçu de notre colonel qui l'a fait savoir aux officiers de Honvéd qui m'avaient observé depuis la tranchée, des louanges devant les troupes assemblées et ce fut inscrit dans l'historique du régiment. Le hasard a fait que c'est le même jour que j'ai été décoré de l'insigne honorifique de 2^e classe de la Croix Rouge qui me fut remis devant le régiment (5 août 1915).

Fin septembre, Stumpf se tait. Il est envoyé sur le front italien où commencent à l'automne les 3^e et 4^e batailles de l'Isonzo auxquelles il prit part directement. Jamais encore il n'avait vécu sur le front quelque chose de si effroyable. Le 2 novembre, il écrit :

Thème

La dernière bataille qui dura dix jours d'affilée s'est achevée le 31 octobre. Nous pensions qu'il y aurait une pause mais le jour de la Toussaint a dissipé cette illusion. Ce fut peut-être le pire jour de ma vie. Il y eut un violent déluge, des ténèbres avec des éclairs et du tonnerre et avec cela des tirs ininterrompus de milliers de pièces lourdes et de campagne, l'écho dans ces montagnes faisait qu'on ne pouvait distinguer le moindre coup dans l'énorme mugissement qui n'en finissait pas. La terre tremblait, des obus tombaient très près de nous, blessant et tuant. Dans ce moment effrayant, les Italiens ont tenté d'attaquer brusquement et la décharge qui les accueillit a encore accru l'horreur de ce jour. Voilà dans quoi nous sommes depuis maintenant vingt jours.

Le 19 décembre, il envoie ses vœux de Noël à Kašpar avec ces mots :

Ma veillée de Noël, ce sera, à très peu de distance de l'ennemi, d'aller dans la nuit d'un homme à l'autre, distribuer des médailles et des consolations. Dès à présent, je vois en esprit mes pauvres territoriaux, assis sur un petit tas de pierres, un doigt sur la gâchette du fusil, l'autre main pour s'appuyer la tête, les yeux laissant couler des larmes sur la crosse de leur arme. Ce sont des cœurs bons et sensibles.

L'aumônier, l'Église et l'État

Le service, tel que Stumpf l'assumait en le prenant très au sérieux, signifiait une vulnérabilité permanente. Comme ecclésiastique, il avait la responsabilité non seulement de ses hommes mais aussi de sa propre conscience, du maintien de son indépendance d'esprit. Les aumôniers étaient soumis à la pression de la propagande de guerre, à laquelle certains cédaient plus ou moins. Il était exigé d'eux qu'ils expliquent d'une manière compréhensible par l'homme du rang les causes du déclenchement de la guerre, le sens de la conduite des opérations et qu'ils renforcent le moral des troupes. La guerre était donc une question de patriotisme, si bien que les aumôniers devaient exercer leur influence dans ce sens, appeler à l'unité de la monarchie et souligner combien le souverain était irréprochable. Le mot d'ordre était « Pour l'Empereur, pour le Roi, pour la Patrie ». L'Église avait à soutenir qui combattait pour se défendre, donc l'Autriche-Hongrie. L'éclatement de la guerre était en général attribué au fait qu'on s'était détourné de Dieu, qu'on s'était détaché de la foi, qu'on avait abandonné les principes et la morale. La guerre était entendue comme le châtement de l'humanité pécheresse en même temps qu'un cataclysme par le moyen duquel l'homme serait purifié et ramené à Dieu. Cette vision des choses était énoncée dans nombre de livrets de prières destinés aux soldats, de sermons, de conférences et de brochures à cette fin. Telle fut aussi le thème du sermon d'avant Noël 1914 donné à la Maison Saint-Etienne à Vienne par le plus haut dignitaire ecclésiastique et militaire, le vicaire apostolique Emmerich Bielik. Il rappela l'indifférence religieuse et évoqua la responsabilité des chrétiens lors de l'avant-guerre et exhorta à une foi sincère en Dieu qui serait l'unique certitude dans un avenir incertain. Une autre manière de dire la même chose était celle du P. Voňavka, aumônier militaire :

Jana de
Croÿ

Pourquoi une guerre aussi horrible ? Si l'humanité avait vécu de manière chrétienne, il n'y en aurait pas eu de semblable ! Dans le meilleur des cas, être chrétien, c'était pour faire joli... Devant le tribunal de Dieu, nous les Autrichiens, nous défendons notre empereur, comme chaque homme, chaque enfant nous défendons notre père en disant d'une voix forte : « il n'a pas voulu la guerre » et l'Autriche qui, de ce fait est méprisée comme jamais, attend et travaille à la victoire finale qui sera la paix signée pour toutes les nations [...]. L'État nous défend et nous, maintenant, nous défendons l'État. Donnons nos biens, notre sang et notre vie pour l'empereur, pour la patrie. Ce qui est à César, donnons-le à César⁷ !

7 P. VOŇAVKA, *Vážné myšlenky o světové válce*, Vimperk s. d., p. 4.

Dans les lettres de Jozef Tiso, alors aumônier sur le front, le propos devient plus tendancieux et nationaliste⁸ :

Tous nous souhaitons de tout notre cœur que, désormais, la victoire accompagne nos armées et les armes de nos alliés, afin que triomphe la vérité et l'ordre moral, qu'un châtement mérité s'abatte sur la Russie qui menace perpétuellement la paix en Europe, que les Anglais soient couverts de honte pour leur politique sordide, calculatrice et égoïste et que ces Français énervés et dépravés qui rejettent leur passé, subissent la force brutale de l'arrogante armée allemande dédaigneuse dans ses mœurs et hautaine dans sa foi.

Hélas, nous ne savons rien de la teneur des sermons et des conférences de Stumpf, mais les documents conservés ne laissent pas non plus supposer qu'il ait succombé à la propagande de guerre. Il reste cependant attaché constamment au principe de la loyauté et, dans ses lettres, il évoque avec grand respect la personne de l'empereur. Celui-ci, en la personne de Charles I^{er} (béatifié en 2004), tenait en haute estime ceux qui encadraient spirituellement ses armées :

Les aumôniers de l'armée et de la marine doivent se souvenir avec fierté des pasteurs tombés au champ d'honneur, de leur héroïsme et de leur intrépidité devant la mort, de leur conscience scrupuleuse et de leur sacrifice, avec lesquels, lors des grandes batailles, aux heures du combat et du danger, ils ont accompli leur sainte mission. Sans cesse, j'entends parler de serviteurs de Dieu, qui, sans peur devant le danger et les difficultés, accomplissent parfaitement leur mission dans laquelle ils tirent d'eux-mêmes des ressources insoupçonnées⁹.

Eduard Stumpf est tombé le 18 septembre 1917 lors de la XI^e bataille de l'Isonzo dans la plaine de Deskle (en Slovénie aujourd'hui). Vers 9 heures du matin, une mine explosa sous l'entrée de la tranchée, tuant ou blessant ceux qui s'y trouvaient. Stumpf fut atteint à la tête, à la poitrine et au ventre, en fait sur tout le corps. Comme il fut impossible de l'évacuer, il dut rester au poste de secours où il mourut à 4 heures de l'après-midi. Dans la nuit du 19 au 20, son corps fut emporté et inhumé le lendemain au cimetière militaire n° 2 à Ravne près de Go-

8 Ndt : Josef Tiso (1887-1947), prêtre catholique slovaque, joua un rôle politique important dans la Tchécoslovaquie d'entre-deux-guerres. Après les accords de Munich, il prit la tête de la Slovaquie officiellement indépendante mais devenue un État satellite du Troi-

sième Reich. Il fut condamné à mort et exécuté en 1947.

9 Juraj ČERVENKA, *História vojenskejho duchovenstva v habsburskej monarchii XI*. [revue en ligne] Klub vojenskej histórie Beskydy. HE na stránkách <http://www.kvhbeskydy.sk> květen 2010.

rizia. Même l'enterrement ne se passa pas sans danger car le cimetière se trouvait exposé à un feu nourri.

L'abbé Stumpf avait résumé ainsi sa mission, d'une manière qui sonne comme son testament de prêtre :

L'essentiel dans la pastorale de guerre, c'est d'être avec le soldat au plus près de la mort, lorsque les membres tremblent et que les têtes sont brisées. C'est dans de tels instants que la présence du prêtre est précisément miraculeuse. Mais il y a autre chose : les hommes de troupe sont obligés de rester, ventre contre terre, couchés dans une très haute couche de neige et par un temps glacial, sous un vent cinglant à quelques pas des tranchées ennemies, comme « mou-chards ». Je m'y rends de nuit en m'aventurant jusqu'aux plus avancés et je reste quelques minutes avec eux.

Il y a en a, parmi eux, quelques-uns de bien sensibles qui versent des larmes, lorsque, par un froid de canard, on échange quelques mots en chuchotant. Ils savent bien que j'aurais pu rester assis au chaud et dormir et c'est pour cela que mes tournées sont si appréciées. Une nuit sur deux, je suis ainsi dehors toute la nuit et, bien sûr, celle d'après avec du sommeil à rattraper. Malgré cela, je suis en définitive en bonne santé (28 février 1917).

(Traduit et adapté du tchèque par Olivier Chaline. Titre original : Kněz v bitevním poli. Hrdinský příběh polního kaplana P. Eduarda Stumpfa)

Dr. Jana de Croÿ (née en 1959 à Plzeň) a étudié les sciences auxiliaires de l'histoire et l'archivistique ainsi que les arts décoratifs à la Faculté de Philosophie de l'Université Charles de Prague. En poste successivement au Département d'Histoire de l'Art puis aux archives de l'Académie des Sciences de la République Tchèque, elle s'occupe d'histoire culturelle, régionale et religieuse et travaille en même temps au Musée des Arts décoratifs à Prague. Elle a notamment publié des travaux sur le château de Lány, résidence d'été du président de la République, Zámek Lány : interiéry, Praha 2006; Zámek Lány : 600 let historie. The Lány Chateau : 600 Years History, Praha 2007 puis une histoire du diocèse de Hradec Králové, Královéhradečtí biskupové a jejich residence, Hradec Králové, 2014.

La messe pendant la Première Guerre mondiale



Daniel
Moulinet

On ne peut guère imaginer de contraste plus grand entre la célébration de l'eucharistie et l'atmosphère de la guerre : le recueillement préside à l'une et la violence à l'autre ; la première fait mémoire de la réconciliation opérée par le Christ tandis que la seconde – bien que finalisée en principe par la restauration de la paix – ne semble qu'aggraver le péché humain. Et pourtant, comment a-t-on célébré la messe – dont les rites sont alors extrêmement codifiés – dans les conditions de la guerre ? Le contexte est pluriel. Bien que considérant, en premier lieu, les soldats engagés dans les combats, nous ne devons pas oublier les prisonniers et "l'arrière". Plusieurs composantes méritent aussi une attention particulière : les adaptations liturgiques, la prédication et le chant. À défaut d'un panorama exhaustif, nous essaierons de présenter un tableau pertinent. Il se fonde avant tout sur un dépouillement de plusieurs publications de "la Bonne Presse", aux mains des Assomptionnistes, complété par le recours à la correspondance des prêtres et séminaristes bourbonnais¹ et à quelques autres témoignages.

1. Jusqu'où respecter la discipline canonique ?

Dans l'enseignement des séminaires, la messe fait l'objet de prescriptions multiples. Les règles minutieuses édictées par l'abbé Falise² portent d'abord sur l'attitude du célébrant. Les consignes pour la simple préparation des objets nécessaires, même dans le cas de la messe basse, occupent trois pages du livre, les actions du prêtre et du servant sont strictement déterminées. Nulle part, on ne mentionne de possibilité de dérogation à ces règles.

La simple participation des prêtres soldats au combat constitue un empêchement canonique qui devrait leur interdire de célébrer. Mais la Sacrée Pénitencerie a levé cet interdit, dès 1912, en obligeant seulement les prêtres concernés à demander, dès la fin du conflit, la levée de leur irrégularité.

1 Voir le chapitre 7 de notre livre : *Prêtres soldats dans la Grande Guerre. Les clercs bourbonnais sous les drapeaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014,

336p.

2 Abbé FALISE, *Cérémonial romain et cours abrégé de liturgie pratique*, 4^e éd., Paris, Jouby, 1865, [VII] -III-630p.

La règle du jeûne prescrit alors de ne prendre aucune nourriture solide depuis minuit si l'on souhaite communier, ce qui conduit à célébrer très tôt. Aussi, le dimanche, après une messe basse, très matinale ("la messe de communion"), on chante plus tard la grand-messe, où l'on ne communie pas. Dès le 16 novembre 1914, Rome dispense de la règle du jeûne les soldats hospitalisés et, le 11 février 1915, cette faculté est étendue à tous les combattants. On considère ici que la communion est administrée en viatique, comme pour les mourants, dans la mesure où le soldat peut, d'un instant à l'autre, être appelé à partir au combat et à y périr. Dans ce contexte, l'obligation de la confession préalable à la communion est levée. Certains aumôniers hésitent pourtant à appliquer cette décision aux soldats au repos. Beaucoup le font néanmoins car ils savent, d'expérience, que ce temps peut être subitement abrégé et la troupe renvoyée au front sans préavis. Pour les mêmes raisons, les prescriptions relatives à l'horaire de la messe (d'une heure avant le lever du soleil jusqu'à une heure après midi) sont omises.

Thème

À l'égard des confessions, tous les prêtres n'étaient pas approuvés pour les recevoir – il fallait une autorisation spéciale de l'évêque – et ceux qui l'étaient ne pouvaient user de ce pouvoir que dans leur diocèse, sauf à faire viser leur *celebret* par l'évêque du lieu. On imagine l'aspect insurmontable de cette contrainte dans le contexte de la guerre. Là encore, les possibilités sont élargies : tout soldat peut s'adresser à n'importe quel prêtre pour sa confession et il en est de même dans les camps de prisonniers. Dans le cas de manque de temps et/ou de prêtres, le confesseur présent peut préparer les soldats collectivement et leur donner une absolution collective (décision du 6 février 1915).

Enfin, il est permis de célébrer la messe en plein air, mais on doit user d'une pierre d'autel. Cette faculté est donnée aux prêtres infirmiers et brancardiers. Les prêtres combattants ne peuvent en user que le dimanche et les jours de fête³. Alors qu'il était demandé de ne célébrer qu'une seule messe par jour, certains prêtres vont devoir les multiplier au moment des fêtes.

2. Des célébrations très différentes

Esquissant une typologie des eucharisties durant la guerre, il nous faut rappeler au préalable le danger qui était constant, ainsi qu'en témoigne le récit suivant qui évoque un bombardement :

66 • 3 Décret de la Congrégation des sacrements du 11 février 1915, cité dans *Le prêtre aux armées* (dans la suite PA), n°3, 15 mars 1915, p. 47.

On parle de blessés dans l'église, de prêtre et d'autel. [...] En hâte, j'y cours avec deux infirmiers. La nef est pleine de gens qui sortent, rentrent, se bousculent dans l'obscurité. [...] Au bas des marches de l'autel, couché sur le dos, est étendu un prêtre revêtu de ornements sacerdotaux; [...] tout est plein de sang. Autour de lui, le curé en surplis, quatre ou cinq infirmiers prêtres. [...] On le sort de l'église sur son brancard et on le transporte à l'ambulance; alors j'interroge, je questionne et j'apprends qu'il était arrivé au milieu de sa messe lorsque les détonations se firent entendre. À la quatrième, il en était aux paroles de la consécration du vin. C'est alors qu'il fut frappé, par quoi? on ne sait encore, le vitrail au-dessus de l'autel est largement ouvert, un éclat d'obus ou quelques shrapnels ont passé par là et l'ont atteint, à moins que ce soient quelques éclats de verre. [...] Pendant que je nettoyais la place où nous avions fait le pansement, un autre prêtre remontait à l'autel pour continuer la messe interrompue⁴.

a) La messe en plein air

Il arrive fréquemment que la messe soit célébrée en plein air, dans une carrière ouverte, dans une cour de ferme où des unités sont stationnées, parfois aux intempéries, ou bien en forêt, dans une clairière, comme pour un Noël en Argonne, « sous les grands sapins frissonnants, dans la nuit claire et froide⁵ ». Il faut prendre des précautions pour que l'ennemi ne détecte pas la présence d'un groupe important d'hommes et ne déclenche pas un bombardement :

Daniel
Moulinet

On pria bien et avec ferveur dans le silence de la demi-heure de messe (il fallait, le plus tôt possible, reprendre son poste de combat). Notre caporal infirmier qui célébrait eut un mot bref mais bien senti après l'Évangile. Une seule voix chanta *O Salutaris* après l'Élévation (il fallut faire taire les voix qui, en sourdine d'abord, puis *crescendo*, tentèrent de l'accompagner⁶).

La messe est souvent célébrée à proximité des tombes des soldats :

L'autel était dressé au milieu des tombes de zouaves et adossé à une grande croix en bois. Quelle messe! quel autel! Jésus-Christ célébrant sa messe par son prêtre sur les os de ses pauvres frères qui, eux aussi, ont dit leur messe, une messe sanglante comme l'autre, la première du Christ, messe qui s'est déroulée sur le champ de ba-

4 *Le Pèlerin* (dans la suite : P), n°1989, 9 mai 1915, p. 6.

5 *Avenir de la Loire*, 2 janvier 1916, cité

dans *La Grande Guerre* (dans la suite : GG), n°23, décembre 1916, p. 755-757.

6 GG n°6, juillet 1915, p. 16-17.

taille où ils sont restés des heures et des heures, des jours et des nuits entières, quelquefois seuls, souffrant, appelant en vain, et qui, au matin, ont été trouvés morts, leur dernière larme glacée sur leur paupière, car personne n'avait été là pour la leur essuyer; que c'est triste! Que l'on comprend mieux la messe du Christ devant ces tombes⁷!

Naturellement, la messe de Pâques que célèbre l'abbé Léon Côte, à proximité de Verdun, aux pires moments, est bien peu solennelle :

Nous fûmes relevés dans la nuit du Samedi saint au jour de Pâques par le plus abominable temps de pluie qui se puisse rêver, pour arriver à 5 heures du matin dans un bois couvert de huttes de terre ou de branchages, aux toitures inexistantes. [...] Vers 10 heures, profitant d'une éclaircie, je pus célébrer la messe de la Résurrection : une pauvre petite messe basse très humble dans la boue, devant une assistance qui grelottait comme le célébrant, mais qui fut profondément édifiante de recueillement⁸.

b) La messe dans un abri

Thème

À quelques centaines de mètres du front, on a creusé de petits abris souterrains, souvent humides. C'est dans l'un d'eux qu'est célébrée une modeste messe de minuit 1915 :

J'arrive enfin dans le souterrain obscur, éclairé par la maigre flamme d'une bougie. [...] Labri était un petit lac où l'on marchait à pied sec sur des poutres et des caillebotis. Le moment d'installer l'autel arrive : on prend un caillebotis tout neuf, on le suspend avec des fils de fer, on le recouvre d'une toile de tente et j'installe mon autel. À minuit sonnante, la messe commence, silencieuse : on ne peut pas chanter, car on se ferait repérer, et la messe serait troublée⁹.

Parfois, il s'agit d'un asile plus conséquent, un hangar de ferme ou une carrière souterraine. Si certains des fidèles évoquent ici une cathédrale, d'autres la comparent aux catacombes. Au cœur de la bataille de Verdun, l'abbé Thellier de Poncheville célèbre la messe de Pâques 1916 dans l'infirmerie du fort de Froideterre :

7 Lettre de l'abbé E., vicaire à Notre-Dame des Tables, de Montpellier, citée dans PA n°12, 1^{er} août 1915, p. 191.

8 Arch. dép. Allier fonds de l'évêché (dans la suite : AD), 75J86, lettre de

Léon Côte n°14, 5 mai [1916].

9 *Semaine religieuse de Rennes*, 14 janvier 1916, citée dans GG n°23, décembre 1916, p. 750.

Ma première messe se dit dans l'infirmierie même. Des blessés sont étendus derrière l'autel, des brancardiers dorment un peu partout. [...] Le recueillement des défenseurs du fortin, venus nombreux à notre cérémonie, est plus profond qu'il ne le serait dans une église. Nous pensons à nos camarades qui ont commencé leur attaque et dont nous ignorons le sort. Tous ensemble, nous récitons un *De profundis* pour ceux qui tombent en victimes du devoir. Sur la colline meurtrière où coule le sang de nos héros, le sang du Sauveur s'offre aussi, donnant son prix divin à l'œuvre de salut accomplie par leur sacrifice... L'état-major entier communie. Un simple territorial s'est mis à genoux contre le général. En guerre, et devant Dieu, les hommes se retrouvent si près les uns des autres¹⁰ !



Daniel
Moulinet

c) La messe dans une chapelle improvisée

Un certain nombre de baraques en bois servent de chapelles. Mais parfois, l'installation est rudimentaire : des branchages attachés à des piquets en bois et recouverts de toiles de tente. Elles ne peuvent souvent abriter qu'une dizaine de fidèles. À V.F., près de Reims, a été aménagée une petite chapelle souterraine (en fait, creusée dans l'épaisseur d'une butte), avec, à côté, le logement de l'aumônier, une cabane en rondins. Derrière l'autel, très fleuri, on voit un drapeau tricolore avec l'inscription : Gloire, honneur, patrie¹¹, ainsi qu'un panneau montrant un faisceau des drapeaux alliés au-dessus des dates :

10 Abbé Charles THELLIER DE PONCHEVILLE, *Dix mois à Verdun. Un aumônier militaire en première ligne*, rééd., (Les immortelles), Triel-sur-Seine,

Éditions italiques, 2007, p. 94 (dans la suite : *Dix mois*).

11 P n°1995, 20 juin 1915.

1914-1915. Au-dessus de l'entrée de la chapelle, une inscription en lettres rouges annonce : Chapelle Jeanne d'Arc – Nous bataillerons, Dieu donnera la victoire.

Une autre chapelle, de forme semi-cylindrique, a été construite en tôle d'acier. Elle est desservie par le RP Joseph Rigaud, jésuite, aumônier du 145^e régiment d'infanterie territoriale. Une photographie fait voir les bancs et l'autel et les trois fenêtres qui l'éclairent¹². *Le Pèlerin* nous montre aussi une auto-chapelle belge. À l'arrière, se trouve un autel qu'on déploie à l'arrêt : le devant d'autel, peint, montre l'Agneau dans une croix et, sur les côtés, on voit la représentation d'une sainte guerrière et d'un évêque¹³.

d) La messe dans une église

Les circonstances qui conduisent à célébrer dans une église sont diverses : unité stationnée dans un village, repos à quelques dizaines de kilomètres du front... Cela permet parfois d'assurer – même difficilement – la continuité de la vie chrétienne pour la population civile demeurée partiellement sur place (célébration de première communion par exemple). La messe dans une église bombardée suscite une forte émotion :

Thème

Aujourd'hui j'ai eu le bonheur d'assister à la sainte messe dite par un prêtre infirmier militaire. Le canon tonnait avec rage tout près. L'église tremblait. Au milieu de telles émotions, l'âme est portée vers Dieu, elle prie tout naturellement. [...] Je me souviendrais toute ma vie de cette messe entendue à quelques kilomètres de la ligne de front et au milieu de quel ouragan, Dieu le sait¹⁴ !

Si l'église sert d'ambulance ou de cantonnement, la messe se fait discrète :

Levé à 4 heures, j'arrive à l'église. [...] Cette église est pleine de paille ; toute la nef est occupée par des hommes qui, après 18 jours passés dans les tranchées, dorment, éreintés, dans cette paille. [...] La messe commence. Au bruit, cependant léger, quelques dormeurs s'étirent, bâillent, puis, quand s'étant frotté les yeux, ils m'aperçoivent, des « chut ! » étouffés, respectueux, courent de l'un à l'autre. C'est à peine si on les entend procéder à leur toilette. Silencieux, des officiers, des soldats s'avancent, viennent s'agenouiller ; aux prières chuchotées se mêlent à présent le choc des armes,

le grincement des courroies de sac s'adaptant difficilement aux épaules¹⁵.

e) La messe dans la tranchée

Pour la fête de Pâques, les tranchées où célèbre un prêtre de Meaux ont été parées « de verdure, de reposoirs de fleurs et de guirlandes de lierre¹⁶ », mais il ajoute que le chant du *Credo* est salué par une fusillade déclenchée par les Allemands à 300m de là. Pour Noël, le décor que décrit un aumônier est différent : « comme autel, de la paille ; comme fleurs, des épis de blé ; comme tapis, de la paille¹⁷. » Cependant, la messe demeure sous la menace :

Les obus passaient en grondant au-dessus de nos têtes et formaient une voûte de feu dans les premiers brouillards du matin. Les balles arrivaient en sifflant et venaient s'enfoncer dans notre parapet¹⁸.

En arrivant à la deuxième ligne, nous aperçûmes contre le paradis du poste de commandement une table carrée recouverte d'une nappe d'autel : un prêtre, un aumônier, se disposait à célébrer la messe, malgré qu'on se battît à quelque 50 mètres et que le ciel fût sans cesse traversé par la rafale des obus. Nous oubliâmes aussitôt nos fatigues de la nuit et nous priâmes là, dans la boue et dans le sang de la tranchée, avec une ferveur comme n'en connut guère notre vie dévote¹⁹.

Daniel
Moulinet

f) La messe en hôpital

Tel récit nous montre les blessés se pressant à la messe de Pâques, marchant sur des béquilles, s'appuyant sur leurs camarades ou se faisant conduire sur des brancards²⁰ :

M. L'abbé Denat, du diocèse de Montpellier, écrit : « [...] Presque tous ceux qui ne sont pas immobilisés au lit assistent à la messe. Plusieurs de ceux qui ne peuvent descendre disent, pendant la messe, leur chapelet dans leur lit, sans bravade mais sans respect humain²¹. »

15 P n°2018, 28 novembre 1915, p. 11.

16 *Semaine religieuse de Meaux*, 17 avril 1915, cité dans GG n°6, juillet 1915, p. 12.

17 *La Croix de Seine-et-Marne*, 31 janvier 1915, cité dans GG n°11, décembre 1915, p. 647.

18 *Nord maritime*, cité dans GG n°28,

mai 1917, p. 623.

19 *La Croix* (dans la suite C), 28 mai 1915.

20 *Semaine religieuse de Perpignan*, 1^{er} mai 1915, citée dans GG n°6, juillet 1915, p. 15.

21 C, 9 octobre 1914.

Cependant, il faut se garder de généraliser. Dans tel hôpital, les religieuses organisent un arbre de Noël, mais il n'y a pas de messe. Aussi se contente-t-on de chanter un *Minuit chrétiens*²². L'abbé Jean Chacaton donne un autre écho d'une messe de Noël à l'hôpital du Mans où il se trouve :

À 8 h 45, je servis la dernière messe, messe des soldats : dans tout l'hôpital, il n'y eut que quatre communions, c'est effrayant, il y a pourtant de bien braves gens, mais le respect humain tue les bonnes volontés²³.

3. Des circonstances différentes

a) La messe avant la bataille

Les *Études* rapportent le témoignage d'un aumônier de division racontant sa messe de Noël 1914, à la veille d'une action qui allait coûter la vie à un certain nombre de soldats : « J'étais très ému en commentant au son du canon, à ces hommes qui allaient mourir, le " Emmanuel, Dieu avec nous " (le *Gott mit uns!* des ceinturons et des casques prussiens); plus ému encore en leur distribuant le corps du Christ, gage d'immortalité²⁴. » C'est dans ces circonstances qu'est pratiquée l'absolution collective avant la messe²⁵. Mais, dans d'autres cas, il y a confession individuelle et la communion suit immédiatement, comme dans le cas du mourant à qui l'on porte le viatique²⁶.

b) Les messes d'obsèques

Tous les morts ne bénéficient pas d'une messe pour leur sépulture. Souvent, on ne peut procéder qu'à une bénédiction hâtive de la tombe et c'est quand le régiment part au repos que la messe est célébrée pour l'ensemble de ses défunts. Parfois, cependant, il y a des exceptions :

Ce matin, on nous amenait trois morts qui devaient être inhumés en même temps : un prêtre des Missions africaines et deux soldats tués près de lui. [...] Un catafalque de couvertures sombres, piquées de feuillages d'hiver et d'emblèmes patriotiques, remplaçait les monuments de carton mortuaire qu'on bâtit à la vaine gloire des riches dans les obsèques des grandes villes. Nous déposons le corps du missionnaire devant l'autel, sous ses ornements sacerdotaux dont il est recouvert pour la dernière fois. [...] À ses côtés, reposent ses

22 GG n°11, décembre 1915, p. 663.

23 AD 75]86, lettre de Jean Chacaton n°76, [26 décembre 1916].

24 *Études*, 5-20 janvier 1915, cité dans

GG n°11, décembre 1915, p. 648.

25 P n°2041, 7 mai 1916, p. 10.

26 *Dix mois*, p. 76.

deux camarades, voilés d'un large drap tricolore : ils s'en vont dans leur éternité, la main dans la main de ce prêtre qui continue de veiller sur eux. Derrière, formant le cercle, une délégation du régiment, le colonel et le général de division lui-même rendent les honneurs²⁷.

Les messes pour les morts du régiment, généralement appelées "messes militaires", sont très solennelles :

Aux premiers rangs de l'assistance, deux généraux et leur état-major, puis, en foule, tous les officiers et presque tous les hommes du régiment en ce moment en cet endroit. [...] La bénédiction a été ensuite donnée, et, comme à l'élévation, un piquet de soldats en armes, baïonnette au canon, rendit les honneurs²⁸.

Mgr Tissier, évêque de Châlons, organise une messe solennelle pour le jour des morts, à laquelle assistent les autorités²⁹. Le 20 janvier 1915, à son instigation, il en est de même dans la paroisse de Villers-aux-Corneilles :

Derrière le maître-autel, une panoplie de drapeaux encadrait la grande croix lamée d'argent et dont les plis venaient se perdre de chaque côté de l'Épître et de l'Évangile. L'autel lui-même resplendissait de lumières. [...] Dans le chœur, le catafalque dominant toute cette pompe à la fois funèbre et guerrière, frappait par son austérité et sa simplicité : c'était un vaste sarcophage recouvert du drap funèbre à la croix constellée d'argent, sur lequel était disposée une écharpe tricolore, cependant que la base était entourée d'une large guirlande à nos couleurs nationales d'un effet saisissant ; six cierges brûlaient à l'entour. L'église était comble³⁰.

Daniel
Moulinet

Ces "messes militaires" ont été photographiées à plusieurs reprises. Sur une image assez diffusée, on voit l'autel abrité sous une toile de tente et le prêtre-soldat s'inclinant devant lui, ayant à ses côtés un de ses compagnons servant la messe. Les autres soldats sont debout à l'arrière-plan³¹. C'est sur un terrain bouleversé, où ont été hâtivement creusées les tombes de 200 soldats, qu'est célébrée la messe présentée dans *le Pèlerin* du 35 juin 1916. Le cliché d'une messe célébrée au sommet de la colline de Heippes (Meuse), pris du sein de la foule, montre une grande croix de feuillages ornée de deux couronnes mortuaires et de drapeaux tricolores. Remontant de Verdun, la 28^e DI à laquelle

27 *Dix mois*, p. 35.

28 P n°1975, 28 janvier 1915, p. 10.

29 C, 9 novembre 1914.

30 C, 29 janvier 1915.

31 P n°1972, 10 janvier 1915.

appartient l'abbé Thellier de Poncheville fait célébrer des messes pour les victimes des régiments :

Ici, de grandes églises nous permettent de donner [à nos morts] cette compensation d'obsèques solennelles. Chaque régiment aura donc son office pour ses défunts. Presque personne ne manque au rendez-vous. Rien ne nous rendra, la guerre finie, ces vastes assemblées debout autour d'un catafalque militaire, plein les neufs, plein le chœur, et jusque sous le portail dont les battants restent ouverts pour que la foule puisse se prolonger dehors³².

Cependant l'abbé Jean Vichy invite à ne pas voir là le signe d'un "retour religieux" :

La Croix donne une fausse idée des choses en donnant des comptes-rendus de belles réunions religieuses sur le front, de manifestations de foi enthousiastes. Cela arrive de temps en temps heureusement, mais ce n'est pas la généralité de ce qui se passe à l'époque actuelle. Une chose est bien certaine, c'est que l'homme, la plupart du temps, aime le Bon Dieu d'une façon bien égoïste. Quand il est en danger, qu'il a besoin de Lui, il a recours à Lui, quand le danger cesse, il oublie Dieu³³.

Thème

c) La fête de Noël

Le pape Benoît XV avait souhaité qu'une trêve s'instaure à l'occasion de Noël, et cela dès 1914. Mais ce souhait n'est généralement pas exaucé, sauf en de rares circonstances, comme en témoigne un prêtre soldat, engagé sur le front italien :

J'ai célébré [la messe] dans une tranchée italienne de première ligne, à 25 mètres de nos voisins. Tous ont été très corrects ; un des nôtres a chanté deux strophes de l'*Adeste*, et, de l'autre côté, un Autrichien jouait des Noëls sur un accordéon³⁴.

Les soldats s'ingénient à décorer le lieu de culte improvisé qui servira pour Noël. La photographie de la messe de minuit 1916 célébrée au fort de Douaumont reconquis sera largement diffusée : le fort est en grande partie en ruine, l'autel est une simple table, mais la célébration symbolise la victoire chèrement acquise³⁵. Le plus souvent, il y a foule,

32 *Dix mois*, p. 149.

33 AD 75J88, lettre de Jean Vichy n°36, 3 septembre 1915.

34 GG n°23, décembre 1916, p. 757-

758.

35 P n°2081, 14 février 1917. Le cliché vient du Service photographique de l'armée.

mais parfois la messe n'est célébrée que dans l'intimité. Tel auteur note le manque de recueillement :

Ce n'était au fond du saint lieu que chuchotements, poussements, bousculades, tours d'écoliers et plaisanteries de gosses. Des hommes entraient là, plus proches de Noé que de Notre-Seigneur Jésus-Christ³⁶.

d) La Semaine Sainte et la fête de Pâques

Un article rapporte comment une unité au repos a préparé, dans l'église, un reposoir pour le jeudi saint, au milieu d'une population civile indifférente, essayant de l'attirer par des chants pour Pâques. Mais, tout en notant le succès, l'auteur s'interroge sur la persévérance de ces nouveaux fidèles revenus momentanément de leur indifférence³⁷. L'abbé Henri Busserolles, qui a été témoin de la pratique unanimiste des Angevins³⁸, est assez satisfait de constater que, pour son régiment (le 98^e RI, caserné à Roanne) au repos pour Pâques, un quart des soldats environ a accompli le devoir religieux³⁹. L'abbé Taillardat, en revanche, dans une unité composée de Toulousains, ne dénombre que 7 ou 8 pascalisans. L'abbé Courbis, du diocèse de Valence, estime que ceux qui, dans le civil, ne faisaient leurs Pâques que par conformisme, se sont dérobés à ce devoir, tandis que d'autres, remués par l'épreuve, sont revenus à la pratique⁴⁰.

Daniel
Moulinet

e) Autres fêtes

La Fête-Dieu fournit parfois l'occasion, pour les unités au repos, d'organiser des cérémonies imposantes, voire fastueuses. C'est le cas à Masevaux (Haut-Rhin), en 1915, avec plusieurs reposoirs organisés dans le village lui-même et la participation des musiques, en présence des autorités militaires et civiles⁴¹. *Le Pèlerin* montre des photographies de la cérémonie ayant eu lieu sur le plateau de Valmy et de la fête célébrée à Commercy par Mgr Ginisty, évêque de Verdun, signalant que des avions français ont survolé l'assistance en jetant des fleurs⁴².

36 Marc Boasson, cité dans Jacques FONTANA, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, (Cerf histoire), Le Cerf, 1990, p. 274.

37 GG n°6, juillet 1915, p. 9-10.

38 AD 75J88, lettre de Gilbert Taillardat 21, 15 avril 1917 ; 75J86, lettre d'H. Busserolles n°17, 15 mai 1915.

39 AD 75J86, lettre d'H. Busserolles n°16, 14 avril 1915.

40 C, 19 juin 1915.

41 *Semaine religieuse de Besançon*, 17 juin 1915, citée dans GG n°17, juin 1916. *Le Pèlerin* n°1996 (27 juin 1915) propose deux photographies de la procession et d'un reposoir. D'autres récits montrent qu'il ne s'agit pas d'un fait isolé. GG n°17, juin 1916, p. 756, 758.

42 P n°2051, 16 juillet 1916 et n°2053, 30 juillet 1916.

La tradition de la prière pour les morts au 1^{er} novembre est bien ancrée chez les catholiques français, aussi les messes de la Toussaint et du jour des morts rassemblent-elles des foules nombreuses.

4. La messe dans les camps de prisonniers

Parmi les journaux des camps de prisonniers, celui du camp d'Ohrdurf, en Thuringe, dans la région de Gotha⁴³, tient une place particulière car, rédigé par un groupe de prêtres prisonniers, il porte le titre de *bulletin paroissial*. L'information religieuse est ici plus développée que dans les autres journaux des camps⁴⁴.

Les services religieux se déroulent dans une tente plantée entre le camp A et le camp B, dont l'accès est libre selon des horaires qui permettent d'assister à la messe du matin et aux prières, conférences et répétition de chant du soir, remplacées par les vêpres le dimanche. Ce régime est relativement libéral. Dans cette région presque exclusivement protestante, le curé catholique de Gotha fut le premier à visiter les malades du camp installé alors de manière provisoire. Faute de chapelle, c'est dans la cantine que fut célébrée la première messe, en octobre 1914, avec l'accord du responsable – protestant – de celle-ci. Selon les rédacteurs, le local, d'une capacité de 2000 places, fut trop petit pour l'occasion⁴⁵. Vers la fin de ce même mois, l'évêque de Paderborn, Mgr Schulte⁴⁶, nomme l'abbé Prein aumônier du camp. Il prêche pour la première fois lors de la messe de *Requiem* célébrée le 2 novembre par l'abbé Cauret, infirmier militaire. Fin novembre, alors que les prêtres sont envoyés à Münden, dans un camp d'officiers, l'abbé Prein est remplacé par le P. Nicolaüs⁴⁷, tandis que la dimension sanitaire du camp est accentuée par la construction de cinq hôpitaux de 120 lits chacun. Plusieurs prêtres français reviennent en janvier de Münden. C'est à partir de mai 1915 qu'est installée une grande tente (56x9m), entre les deux camps, pour les exercices religieux. Pour les fêtes, une messe est assurée pour les prisonniers polonais par l'aumônier du camp de Langensalza, le P. Nawrath, lui aussi Oblat de Marie immaculée; d'autres offices sont célébrés dans les hôpitaux du camp.

Thème

43 Ce lieu a été réutilisé par les nazis comme camp de concentration; il faisait partie du réseau de satellites de Buchenwald et a été le premier camp libéré par les troupes américaines.

44 Le site Gallica ne met néanmoins à notre disposition qu'une année du journal (16 mai 1915 – 9 avril 1916) sans qu'on sache s'il s'interrompt dans la suite.

45 Il y a alors plus de 12 000 prisonniers français dans le camp.

46 Mgr Karl-Joseph Schulte (1871-1941) sera archevêque de Cologne (1920-1941) et cardinal (1921).

47 Le P. Nicolaüs – par ailleurs directeur de publication du journal –, est un oblat de Marie-Immaculée, une congrégation française. Probablement bilingue, il est certainement francophile. Il assure à la fois l'aumônerie des prisonniers et celle de la garnison allemande.

La chapelle se meuble peu à peu. Elle est même dotée d'un beffroi et d'une cloche. Pour la Toussaint, une procession est organisée au cimetière du camp, avec chants par la chorale et prédication par un prêtre français. Les soldats français et allemands récitent ensemble le chapelet. Outre la messe pour les Polonais, on célèbre un service anglican pour les prisonniers anglais. À la fin de l'année 1915, une nouvelle chapelle est édifiée en dur, dotée de deux poêles et de l'électricité. Pour les hôpitaux, une pièce est mise à disposition pour célébrer la messe au temps pascal, après que le P. Nicolaüs et deux prêtres français ont entendu les confessions.

Cependant les prisonniers ne restent pas à demeure à Ohrdruf. Certains sont requis de partir en "kommandos" pour assainir des marécages⁴⁸. Leur camp de base est alors Soltau. Là, la messe n'est assurée que le dimanche et à l'occasion des enterrements, par les deux aumôniers allemands. Mais les Belges présents là ont disposé une chapelle où, en l'absence de messe, sont organisés prières, conférences et cours de théologie, à l'instigation d'un diacre. Dans le camp du chantier, en revanche, le confort est très spartiate et le capitaine refuse d'accorder un local de prière. Aussi les croyants se réunissent-ils dehors :

Le dimanche, lecture des prières de la Sainte Messe, Gloria et Credo chantés, un cantique à la fin. Le soir, vêpres, un cantique, le *De Profundis*, prière du soir et chapelet ; le lundi : prières pour les agonisants ; le vendredi : litanies de la bonne mort ; tous les jours : prière et chapelet⁴⁹.

Daniel
Moulinet

Néanmoins, à deux reprises, ils ont la visite d'un missionnaire, le RP Jolly qui parle français. À ces occasions, un local leur est prêté où le prêtre peut célébrer la messe. Pour Noël 1915, ils sont conduits dans une église catholique proche. Ils font venir par leur curé la partition du chant "Minuit chrétiens", de façon à retrouver un écho du Noël de chez eux.

Dans les autres journaux de prisonniers, on perçoit l'importance des messes pour les morts – car on meurt beaucoup dans les camps de prisonniers, les épidémies ne sont pas rares⁵⁰ – et celle du chant. Des chorales sont fondées, qui interprètent parfois des pièces compliquées. Si *La Croix* et *Le prêtre aux armées* donnent des chiffres éle-

48 Il en est ainsi pour tous les camps de soldats. Il existe aussi des "kommandos de travail" dans les fermes et dans les usines.

49 *Bulletin paroissial*, 10 octobre 1915.

50 *Le Canard*, écho des prisonniers de Nuremberg, consacre deux pages, le 12 novembre 1916, à la cérémonie du jour des morts au cimetière, en présence du

commandant du camp et de ses principaux officiers. Il reproduit le discours de l'aumônier catholique, l'abbé Courras, qui invite les auditeurs à penser aux cortèges analogues qui, chez eux, se dirigent aussi vers les cimetières et à ne pas oublier plus tard leurs camarades du camp morts en terre étrangère.

vés sur la pratique religieuse dans les camps⁵¹, le récit d'une messe de minuit donné dans *La Grande Guerre* est tout différent : on annonce d'abord aux prisonniers qu'un service religieux sera assuré dans une chambrée à 4h1/2 du matin :

Le crucifix posé sur la table, entre deux cierges, nous nous signons. L'officiant prend un livre de prières en français et nous lit péniblement une invocation au Saint-Esprit. Sans nous donner le temps de respirer, il prend un carnet et nous lit non moins péniblement un sermon ; puis il reprend son livre ; et pendant dix minutes nous écorche une nouvelle prière. Une dernière bénédiction, et c'est fini ! Le tout a pu durer une demi-heure⁵².

Ailleurs, le décor liturgique est réduit au minimum :

Nos troupiers prisonniers [...] ont fabriqué l'autel avec des caisses ; un dessinateur de Marseille a découpé dans du papier doré un agneau, des lis, des palmes, et autres ornements fixés sur du papier d'emballage⁵³.

Thème

C'est l'abbé Schmidlin, professeur de théologie des missions à l'université de Münster et aumônier catholique du camp de prisonniers de cette même ville, qui crée là "le camp-séminaire", au début de l'année 1916. On y regroupe des séminaristes pour qu'ils puissent poursuivre leurs études. Le P. Rochereau, eudiste, en est nommé supérieur et constitue un corps enseignant. Le camp, installé sur l'hippodrome, est constamment boueux et les baraques sont sombres. Un premier règlement est élaboré au début de 1916 : méditation à une heure commune, messe, examen particulier⁵⁴, visite, chapelet, le soir, conférence spirituelle. La chapelle du camp se trouve malheureusement à l'extérieur du block où sont détenus les séminaristes ; il faut donc l'autorisation des Allemands pour s'y rendre.

Le 3 mars 1916, a lieu l'ordination d'un Père blanc prisonnier à la cathédrale ; les prêtres et quatre séminaristes sont autorisés à s'y rendre. Le lendemain, le Père célèbre sa première messe au séminaire. Le général commandant le camp y assiste en grande tenue ; l'orchestre du camp y joue. Ensuite est organisé un repas de cent convives pour le-

51 *La Croix* affirme qu'au camp de Friedrichsfeld, près de Wesel, la messe du dimanche réunit de 8000 à 10 000 soldats, que, pour le chapelet, en semaine, on peut compter jusqu'à 3500 hommes et que, la veille de Noël, on a dénombré 1800 confessions assurées par 9 prêtres. Dans un camp, près de Berlin, il y aurait

14 000 personnes à la messe le dimanche et 1000 à 1500 communions. C, 19 février 1915, PA 15 décembre 1915, p. 718.

52 *L'avenir social d'Eure-et-Loir*, 15 décembre 1915, cité dans GG, n°23, décembre 1916, p. 762.

53 P n°1969, 20 décembre 1914, p. 11.

54 Examen de conscience.

quel on a réservé le meilleur des colis des familles. Mais ce n'est qu'un répit avant l'envoi de prisonniers à des travaux militaires derrière les lignes allemandes, notamment pour construire la ligne Hindenburg.

Après la fermeture du camp-séminaire de Münster, celui-ci est reconstitué à Limburg. Les premiers séminaristes arrivent les 7-8 février 1918. La messe est d'abord célébrée à l'extérieur de leur baraque par l'aumônier allemand du camp, une fois par semaine. Mais, au bout de quelques temps, vient un prêtre, le RP Chauvel (omi), tandis qu'un diacre de Saint-Brieuc, l'abbé Le Fell, est ordonné prêtre par l'évêque de Limburg. La messe peut désormais être célébrée au séminaire⁵⁵.

5. Les aménagements liturgiques

Au grand étonnement du lecteur actuel, aucun des articles de la revue *Le prêtre aux armées* ne prévoit de notable simplification du rite eu égard aux circonstances. Les aménagements ne sont que de détail⁵⁶. Cependant, dans une lettre pastorale sur la messe, qu'il publie pour la Toussaint 1917, Joseph-Marie Tissier (1857-1948), évêque de Châlons-sur-Marne, met en garde contre un certain nombre de déviations liturgiques, qui lui ont été certainement signalées :

C'est la liturgie, plus que l'esprit sacerdotal, [...] qui aura été, à mon sens, la grande victime de la guerre. [...] En quels endroits inattendus, même loin du front, plusieurs n'ont-ils pas, pour leur simple commodité, dressé des autels ? Et laquelle de nos églises n'a pas été pour quelques-uns, du sanctuaire au clocher, terre conquise ? [...] La messe d'un bon prêtre [...] implique par le dehors une attitude de recueillement, un silence de l'âme, une contemplation intérieure, qui ne s'harmonisent pas avec le bruit de certaines arrivées, la précipitation des mouvements, le bredouillement des formules et les genuflexions d'arthritiques⁵⁷.

Daniel
Moulinet

De fait, quelques mois auparavant, *La Croix* et *Le prêtre aux armées* s'étaient faits les échos de ces tensions entre prêtres-soldats et curés de paroisse :

Pourquoi bouleverser de fond en comble, sans motif sérieux, église et sacristie ? Pourquoi, sous prétexte de cérémonies à organiser, se permettre de descendre des statues, de changer complètement la disposition des bancs, des stalles, de déplacer des autels, d'enlever les lampes du sanc-

55 RP ROCHEREAU, *Le séminaire N.-D. de la Merci à Münster et Limbourg*, Paris, Téqui, 1919, XIII-191p.

56 PA, 1^{er} juillet 1916, p. 536.

57 PA, 1^{er} novembre 1917, p. 1044.

taire pour les porter dans des maisons particulières où l'on dit la messe et l'on conserve le Saint Sacrement, etc., au risque de tout laisser en désordre quand l'ordre du départ arrive à l'improviste? [...] Faut-il parler de la sacristie, où les ornements sont jetés à la hâte, pêle-mêle, des livres de chant abandonnés sur le pavé humide où ils moisissent⁵⁸?

En sens inverse, des prêtres-soldats se plaignent du manque d'accueil de la part de leurs confrères du diocèse de Châlons.

a) L'autel

Le terme *autel* désigne deux objets distincts : la pierre d'autel, généralement carrée, cantonnée de quatre croix avec une relique et ce qui lui sert de support. L'œuvre des campagnes et celle de Notre-Dame de salut, liée à la congrégation de l'Assomption, vont faire parvenir aux prêtres mobilisés des valises chapelles contenant, outre les vases liturgiques, des pierres d'autel. On lit dans *le Pèlerin* du 4 avril 1915 :

La souscription a rapporté en quelques mois 180 000 F permettant de procurer 1200 autels : chaque autel tient en une petite valise de 5 kg et revient à 150 F⁵⁹.

Thème

À la fin du mois de mai, plus de 1800 ensembles ont été fournis, mais il y a encore 600 demandes non satisfaites. Parfois, le prêtre se contente de poser la pierre sur le parapet de la tranchée⁶⁰. Dans certaines églises, utilisées par une trentaine de prêtres chaque matin, comme les autels en place sont trop peu nombreux, on a fixé au mur des planchettes sur lesquelles ceux-ci peuvent célébrer⁶¹. En fait, les supports sont extrêmement divers : un lit de soldat sur lequel on a posé de la paille, pour une messe de Noël⁶², des bottes de paille, un caisson d'artillerie⁶³. À proximité, on dresse souvent une grande croix de bois. Bien souvent, l'autel est une simple table, venant d'une maison proche, parfois belle, parfois rudimentaire. Dans un poste de secours, ce sont le mobilier et les instruments qui servent à l'autel :

La table de pansement se transformera aisément en autel. Le plancher supérieur prendra un grand air de tribunes ; les nappes du sa-

58 PA, 15 avril 1917, p. 848.

59 P n°1984, 4 avril 1915, p. 10.

60 P n°2001, 1^{er} août 1915, n°2113, 23 septembre 1917.

61 *Dix mois*, p. 17.

62 AD 75J88, lettre de Jacques Pierre n°35, 30 décembre 1915.

63 Loin de se choquer de ces entorses

aux règles liturgiques, le célébrant se réjouit de voir l'autel étroitement inséré dans les réalités militaires : « Les artilleurs du ...^e avaient dressé l'autel portatif sur les affûts et les caissons d'artillerie : c'était merveilleux ! »

Lettre de l'abbé Bourdoux, curé d'Obazine, dans P n°1984, 4 avril 1915, p. 10.

crifice seront remplacées par quelques bandes de charpie : le Dieu de miséricorde aimera descendre sur ce reposoir de pitié⁶⁴.

Les soldats s'ingénient à apporter un peu de décoration :

De chaque côté, deux grosses gargousses d'obus non éclatés servent de pots à fleurs ; mais comme les fleurs sont rares, ce sont de simples marguerites des champs entourées d'un feuillage touffu qui forment le bouquet. Au milieu, une grosse marmite allemande non éclatée et remplie de feuillage et de rubans tricolores achève le décor. À remarquer également les chandeliers en aluminium provenant des débris d'obus allemands ramassés sur le bord du canal de l'Yser⁶⁵.

Si, dans certaines circonstances, on souligne la pauvreté de l'autel, à d'autres moments, on le fait le plus beau possible pour rompre avec le quotidien et rappeler le faste des célébrations du temps de paix. La table de communion est tout autant improvisée que l'autel : un tronc d'arbre, une nappe⁶⁶ ...

b) Les vêtements liturgiques

L'allure du célébrant est bien différente de celle, très policée, du prêtre en temps de paix : « son teint est basané et une barbe de deux mois donne quelque chose de guerrier à son visage⁶⁷. » Le costume montre bien que le prêtre est avant tout un soldat et c'est par-dessus son uniforme qu'il passe les vêtements sacerdotaux :

Daniel
Moulinet

Sur la marche de l'autel, au bord de laquelle il a posé son képi, un jeune infirmier [...] jette sur ses épaules et noue sous son bras, par-dessus sa capote, un linge blanc ; puis il passe les manches d'une aube bordée de dentelles ; il met à son cou une étole blanche galonnée d'or, puis sur le tout une chasuble, et il monte à l'autel⁶⁸.

Dans une messe célébrée dans une "croûte" reconquise du Chemin des Dames, si le célébrant porte une aube – trop petite –, le prédicateur ne se donne pas la peine de se changer⁶⁹. Les assistants sont frappés par cette rupture avec le temps de paix :

64 *Dix mois*, p. 89.
« C'est la même table qui sert pour la sanctification et qui sert pour panser les membres souffrants du Christ. Où le sang de Jésus coule tous les matins, se répand aussi le sang de nos chers blessés. » AD 75188, lettre de Jean Vichy n°42, 24 novembre 1915.

65 GG n°28, mai 1917, p. 631-632.

66 Témoignage de l'abbé Fourniel, du diocèse de Valence, 27 décembre 1914, dans GG n°11, décembre 1915, p. 649.

67 GG n°1, [mars 1915], p. 113-115.

68 P, n°2022, 26 décembre 1915, p. 7.

69 P n°2120, 11 novembre 1917.

Je garderai toute ma vie le souvenir de ces messes dites par des prêtres-soldats que l'on voit officier avec de gros souliers ferrés et boueux et dont l'aube laisse apercevoir les molletières recouvrant les godillots. Chacun des pas du célébrant fait poum ! poum ! sur les marches de l'autel, habituellement foulées par des chaussures silencieuses⁷⁰.

6. L'état d'esprit des assistants

De nombreux témoins soulignent la fraternité dans la messe qui gomme la distance hiérarchique. Un aumônier militaire raconte :

J'arrive juste à l'heure, par un temps affreux et des chemins impossibles. Dans l'église, un général de division, un commandant, une quinzaine de soldats, et quelques femmes, voilà tous les assistants. Pas de sacristain, pas d'enfant de chœur. [...] Je récite les premières prières tout seul, mais je n'étais pas au *Confiteor* que quelqu'un s'approche délicatement et vint se mettre à genoux à mes côtés. Qui était-ce ? Le général de division lui-même. Il a répondu, servi, sonné tout comme l'enfant le mieux exercé, et n'a pas craint de rester à genoux sur les marches de l'autel tout le temps du Saint Sacrifice⁷¹.

Thème

Bien qu'elle invite souvent à faire mémoire des compagnons décédés, la messe représente aussi un moment qui permet d'échapper à l'instant présent, à la violence de la guerre, aux souffrances de tous les instants. Elle renvoie à la famille qui est loin, voire aux souvenirs d'enfance : les prières qu'on récitait et qu'on a quelque peu oubliées, les messes de minuit de Noël...

Plus d'un cherche dans sa mémoire les prières que, enfant, il savait si bien, et que le temps, l'indifférence, l'hostilité même lui avaient fait oublier, et ces quelques bribes, il les récite, les accommode à sa façon, en fait une prière ardente, non inscrite dans les livres, mais qui part du cœur. Et l'on prie pour tous ceux que l'on aime et qu'on a laissés derrière soi. On prie pour ceux qui vous ont élevés et ne sont plus là⁷².

Toutes ces pensées conduisent souvent à l'attendrissement et les témoignages nous montrent les assistants, si héroïques l'instant d'avant, ayant tous la larme à l'œil – et cherchant, tant bien que mal, à la cacher.

70 C, 19 mars 1915.

71 P n°2032, 5 mars 1916, p. 10.

72 Lettre du Dr Maurice Delmas, mé-

decin aux thermes de Dax, 20 décembre 1914, citée dans GG n°5, juin 1915, p.

118.

7. Chant et prédication

a) Les chants

Alors que, dans la liturgie paroissiale du début du xx^e siècle, l'assemblée participe peu au chant liturgique – qui est l'affaire du chantre, voire d'une chorale –, celui-ci occupe une place importante dans les récits de messe. Cependant les pratiquants connaissent généralement le *Gloria*, le *Credo* et le *Magnificat*, et les chantent à pleine voix. Là encore, il convient de poser une différence entre la messe au front et celle dans les camps de prisonniers, qui peut être mieux préparée.

Pour J. Fontana, les chants favoris sont la « Prière du soldat » sur l'air du « Clairon » de Déroulède, le « Noël du soldat », les cantiques à Notre-Dame de Lourdes, à Notre-Dame des Neiges, à sainte Odile, à Jeanne d'Arc⁷³. Les soldats apprécient quand la présence d'une chorale ou de musiciens permet d'entendre des chants plus difficiles à interpréter. Là aussi, c'est un rappel de la vie "avant".

Prendre en chœur, pour la messe de Noël, les chants familiers, c'est le moyen de retrouver des émotions de l'enfance et, si cela renforce la nostalgie du pays, cela restitue un peu de douceur dans la dureté de la guerre. C'est principalement autour des chants : "Il est né, le divin Enfant", "Les anges dans nos campagnes", "Venez, divin Messie", que les fidèles se retrouvent, à quoi s'ajoute parfois l'*Adeste fideles*. S'il y a des hommes du Midi, la veillée s'agrémente de Noëls provençaux. Souvent, dans les paroisses, le chant "Minuit chrétiens"⁷⁴ n'était pas interprété par la foule, mais par un soliste virtuose ; c'est parfois aussi le cas au front.

Daniel
Moulinet

Le chant "Nous voulons Dieu" occupe une place à part. C'est un chant entraînant, qui sonne comme une profession de foi, et particulièrement pour les catholiques militants qui ressentent la Séparation de 1905 comme la rupture de la France par rapport à son passé chrétien : « Nous voulons Dieu, pour que l'Église puisse enseigner la Vérité, bannir l'erreur qui nous divise, prêcher à tous la charité. » Ce chant, interprété avec conviction et force, dynamise les fidèles : « Nous avons, toujours en chœur, entonné le cantique : *Nous voulons Dieu ! C'était merveilleux ! Ça roulait ferme : il n'y manquait que notre 75*⁷⁵ ! » Deux

73 J. FONTANA, *op. cit.*, p. 260.

74 « Minuit ! Chrétiens, c'est l'heure solennelle Où l'homme Dieu descendit jusqu'à nous, Pour effacer la tache originelle Et de son père arrêter le courroux. Le monde entier tressaille d'espérance.

À cette nuit qui lui donne un sauveur
Peuple, à genoux chante ta délivrance,
Noël ! Noël ! Voici le Rédempteur !
(bis) »

75 C, 27-28 décembre 1914.

autres chants apparaissent comme une profession de foi et sont chantés avec vigueur. C'est "Je suis chrétien"⁷⁶ et "Sauvez, sauvez la France". Celui-ci s'inscrit directement contre le laïcisme dominant en France : « Pitié, mon Dieu ! si votre main châtie un peuple ingrat qui semble la braver, elle commande à la mort, à la vie ; par un miracle elle peut nous sauver ! »

Lors des célébrations, il y a aussi des chants latins : *O salutaris*, après l'élévation de la messe de Pâques, par exemple, ou bien *Victimae paschalis* à la messe et *O filii* au salut du Saint Sacrement, l'après-midi⁷⁷. Au cours d'une heure d'adoration, il arrive qu'on chante les cantiques *Pitié mon Dieu* et *Reine de France*⁷⁸. Pour La Fête-Dieu, dans des circonstances qui ne sont pas précisées, on entend des airs martiaux : *En avant!* sur l'air de *Sambre et Meuse* et le chant de victoire de Jeanne d'Arc : *À l'étendard*⁷⁹.

Plusieurs éditeurs publient des recueils de cantiques de guerre ; La Bonne Presse confie la réalisation des siens à Jean Vézère⁸⁰. Ils sont composés sur des airs connus. Des mouvements et des maîtrises de chant font de même : le Noël, la *Schola cantorum*, la *Musique sacrée* de Toulouse, la *Petite maîtrise*.

Thème

b) La prédication

Il nous faut nous contenter de renseignements partiels sur le contenu des sermons des aumôniers et des prêtres soldats. Le témoignage de Charles Thellier de Poncheville est certainement le plus complet. Devant le corps de trois servants d'artillerie, tués par l'explosion de leur pièce, il invite à l'union avec le sacrifice du Christ : « Prêtre, tu as ta victime, et nous avons les nôtres. Recueille leur sang avec celui de ton calice, et fais de leur sacrifice le prolongement du tien⁸¹. » Il définit ainsi le but qu'il assigne à sa prédication :

Ma tâche est de verser un cordial vigoureux dans les consciences lasses de l'effort, peut-être troublées par le scandale de l'exécrable tuerie. Elles s'ouvriront aisément aux pensées qui justifient les dures contraintes inspirées par la défense de la patrie et du programme d'humanité dont nous sommes les gardiens. Au rayonnement de

76 « Je suis chrétien ! Voilà ma gloire, mon espérance et mon soutien, mon chant d'amour et de victoire. Je suis chrétien ! Je suis chrétien ! »

77 GG n°6, juillet 1915, p. 15 et 17.

78 *Semaine religieuse de Poitiers*, 10 juillet 1915, citée dans GG n°17, juin 1916,

p. 755.

79 GG n°17, juin 1916, p. 762.

80 Sous ce pseudonyme, se cache Suzanne Vergniaud (1877-1978), romancière.

81 *Dix mois*, p. 40.

la foi, l'apparente grossièreté de notre corvée quotidienne s'anoblit plus encore. Qui resterait insensible en ce lieu, en cette heure, à la beauté divine de nos doctrines sur le devoir et sur le sacrifice ? Ces hommes ont faim et soif de force, d'idéal, de vérité⁸².

Au régiment qui demande une messe pour ses morts, il adresse une homélie patriotique :

L'allocution de l'aumônier rappelle les journées au cours desquelles nos braves compagnons succombèrent. Elle exprime nos regrets, nos adieux attristés, mais aussi notre invincible espoir que la grandeur de la France à venir vaudra le prix de toutes ces douleurs et de ce beau sang... Ce sont d'inoubliables impressions qui élèvent, des souvenirs et des serments qui mettent de la fermeté dans les consciences, de la fierté au front. On les emporte comme une réserve de force pour les jours mauvais qui ne peuvent tarder à revenir⁸³.

Pendant nous avons du mal, aujourd'hui, à entendre les paroles qu'il adresse aux troupes montant à l'assaut de Douaumont, le 23 octobre 1916 :

Partez avec confiance, mes amis. Quoi qu'il arrive, vous serez heureux d'avoir vécu ces grandes journées. Vous en reviendrez en triomphateurs ; votre action de grâces se chantera dans notre beau rendez-vous de la Toussaint. Ceux qui manqueront à l'appel iront prendre place dans une fête plus grandiose en la cathédrale du Ciel. Que Dieu veille sur la fragilité de nos vies périssables, et sur la destinée de nos âmes immortelles ! Vive la France⁸⁴ !

*Daniel
Moulinet*

Il semble assez fréquent que l'aspect patriotique tende à l'emporter sur celui religieux :

[L'aumônier] s'enthousiasme, il chante les batailles, le drapeau, la revanche ; ses phrases sonnent comme un cliquetis de baïonnettes. Ses douces prières de tout à l'heure, sources d'eau limpide jaillissant du flanc neigeux d'une montagne, sont devenues maintenant un torrent intrépide qui veut tout balayer sur son passage⁸⁵.

Dans son magnifique discours de ce matin, notre aumônier nous a dit : « Ce sont des heures saintes d'une grande époque qu'il nous est donné de vivre. Soyez parfaitement dignes de cet honneur. Ne

82 *Dix mois*, p. 42, 69.

83 *Dix mois*, p. 149-150.

84 *Dix mois*, p. 229.

85 P n°2022, 26 décembre 1915, p. 2.

pensez pas à vous, mais montrez-vous Français en ne pensant qu'à notre France et à vos chères familles; ainsi vous accomplirez tout votre devoir, et demain vous retournerez en triomphateurs, en héros, dans vos villages, où ceux qui ne peuvent que prier et pleurer vous attendent⁸⁶. »

D'autres témoignages donnent des échos différents. Tel prêtre invite à trouver la paix intérieure dans la foi⁸⁷. Un aumônier du front d'Orient inscrit la fête de Noël dans la tradition chrétienne de la France⁸⁸. Un autre souligne comment le petit enfant de la crèche peut donner sa force aux combattants et comment la Vierge veille sur eux avec sollicitude. À des soldats s'apprêtant à monter à la bataille, un aumônier tient à assurer qu'ils doivent se réfugier dans la confiance au Seigneur :

Il y a des messes plus solennelles les unes que les autres. Celle qui commence pour vous ce soir, en montant à la tranchée, est une messe très importante, peut-être la dernière, peut-être votre messe de *Requiem*. Comme il faut bien la dire ! Pour cela, comme le prêtre, il faut être vêtu de blanc, c'est-à-dire en état de grâce, et il faut faire attention. Ce n'est plus le prêtre qui dit : *Dominus vobiscum!*, ce sont les balles qui vous disent : priez, offrez à Dieu votre âme, votre travail, vos peines; remerciez Dieu de vous avoir préservé.

Quand vous verrez passer un blessé, votre aumônier, vous penserez à la parole du prêtre : *Dominus vobiscum*, le Seigneur soit avec vous ! Quand vous sentirez l'ennui, le dégoût : *Dominus vobiscum*. Si le Seigneur est avec vous, ou plutôt si toujours vous pensez au Seigneur, que voulez-vous craindre ? Si l'heure de votre mort arrive, si la fin de votre messe est venue, alors vous entendrez le prêtre dire sur votre tombe : *Ite, missa est*, allez, votre sacrifice est fini. Reposez en paix, c'est la messe de la terre qui finit, celle de l'éternité qui commence; ou plutôt c'est la messe de la terre qui s'achève dans le triomphe de la gloire et de l'éternité⁸⁹ !

La confiance est proche de la résignation :

À l'Évangile, l'aumônier nous a fait un tout petit discours de quelques mots, mais bien senti : « Pensez que nous sommes tous dans la main de Dieu, prêts à tous les sacrifices. Pensons à notre Père qui est en haut, qui nous aime plus que qui que ce soit sur

Thème

86 P n°2042, 14 mai 1916, p. 10.

87 *Avenir de la Loire*, 2 janvier 1916, cité dans GG n°23, décembre 1916, p. 755-

757.

88 GG n°23, décembre 1916, p. 759.

89 PA, 15 septembre 1916, p. 623-624.

la terre et qui fait de nous ce qu'il veut. Faisons notre devoir sans regarder en arrière. Dieu y pourvoira⁹⁰. »

8. La messe à l'arrière

Dans de nombreuses paroisses, les curés ont invité les fidèles à prier pour les soldats. Mais, fréquemment, ils ont préféré instituer des prières communes plutôt que des messes, qui n'ont eu que peu d'impact, ainsi que l'écrit Léon Bloy dans son journal, le 9 octobre 1914 :

Messe à Saint-Denis. Nous étions seuls. Et pourtant le curé avait annoncé que cette messe serait célébrée à l'intention des soldats⁹¹.

Georges Fonsegrive estime que les chrétiens fervents ont fréquenté plus encore les offices mais que les indifférents ne sont pas revenus⁹². Les sanctuaires de pèlerinage sont à part : de nombreux soldats catholiques, de passage à Paris, se rendent à la messe célébrée quotidiennement pour eux au Sacré-Cœur de Montmartre.

En revanche, les messes célébrées après l'annonce du décès d'un fils de la paroisse rassemblent une foule nombreuse. À une échelle plus grande, il convient de faire mention d'une grande cérémonie, organisée à Notre-Dame de Paris, le vendredi 12 novembre 1915, à l'initiative de l'archevêque, à la mémoire des morts de la guerre, à laquelle assistent – il convient de le noter – des représentants des autorités civiles⁹³.

Daniel
Moulinet

Après le *Te Deum* de la victoire, d'autres occasions réuniront encore les foules dans les églises : le retour des corps des soldats redemandés par leur famille et l'inauguration des monuments aux morts. La fête de Jeanne d'Arc devient fête nationale en 1920. Si les curés célèbrent une grand-messe, la fête est diversement solennisée par les municipalités : à Arfeuilles, dans l'Allier, les édifices publics ne sont pas pavoisés, ce que le curé associe à la montée du parti radical-socialiste. En revanche, à Cérilly, en 1921, le maire a fait passer le tambour de ville et a fait illuminer le clocher, tandis que le curé faisait jouer à la salle paroissiale une pièce de théâtre retraçant l'épopée de Jeanne. La statue de Jeanne d'Arc avoisine souvent le monument aux morts de

90 P, n°2041, 7 mai 1916, p. 10.

91 L. BLOY, *Journal*, tome IV, p. 110, cite dans J. FONTANA, *op. cit.*, p. 351.

92 J. FONTANA, *op. cit.*, p. 356.

93 Dans son homélie, le cardinal Amette « a proclamé qu'envers nos héros tombés au champ d'honneur, nous

avons contracté une quadruple dette : dette d'admiration, dette de gratitude, dette d'imitation, dette d'assistance par la prière. Et il a terminé par une ardente invocation à Dieu qui dispense la victoire. » C, 13 novembre 1915.

l'église. Souvent l'inauguration de celui de la commune est accompagnée d'une messe solennelle⁹⁴. Le curé d'Arfeuilles donne une grande solennité à l'événement. Il a fait repeindre l'intérieur de l'église et ce sont des prêtres anciens combattants qui président la messe et donnent l'homélie.

À l'évangile, M. l'abbé Chevrier, aumônier du pensionnat Saint-Gilles à Moulins, croix de la légion d'honneur, croix de guerre, lieutenant, prononce une éloquente allocution. Sa parole vibrante a bien vite conquis l'immense auditoire et l'on aime à entendre l'orateur replacer dans leur cadre surnaturel les douleurs de la guerre, faire revivre les angoisses de la vie de tranchée, les émotions de l'attaque⁹⁵.

Conclusion

La guerre a conduit à un rapprochement entre les prêtres mobilisés et les autres soldats. À la messe au front, les fidèles sont physiquement beaucoup plus proches du célébrant qu'ils n'ont jamais été et celui-ci est vraiment l'un des leurs ; il porte le même costume, souvent maculé de boue, et partage avec eux les mêmes souffrances. La messe n'est plus ce "théâtre" lointain et étranger à leurs préoccupations à laquelle ils assistaient quelquefois par obligation ; elle vise à porter dans la prière leurs compagnons qui ont été tués et dont demain, peut-être, ils partageront le sort ; rappelant, par ses chants et ses rites, les moments heureux de l'enfance et de la jeunesse, elle fait échapper au quotidien et elle émeut profondément. Pour le croyant, la communion, en resserrant les liens avec le Seigneur crucifié et ressuscité, fortifie le courage et renforce le sens du sacrifice.

La messe s'incarne profondément dans les réalités de la guerre. Elle est célébrée dans la tranchée, sur un affut de canon ou un caisson d'artillerie, dans une église dévastée ou transformée en infirmerie, dans un abri humide et soumis au bombardement. Dans les camps de prisonniers, elle marque la fraternité entre ceux qui partagent le même sort. Par la messe, le Seigneur se fait infiniment proche de son peuple qui souffre.

94 « On se place implicitement dans une attitude d' "Union sacrée". On note pourtant, en certains lieux, une nette séparation entre les deux registres : la messe le matin et l'inauguration l'après-midi, l'absence des conseillers municipaux à la messe. »

Nadine-Josette CHALINE, *Gardiens de la mémoire. Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans l'Allier*, Yzeure, APRB, 2008, p. 166.

95 Arch. dioc. Moulins, Arfeuilles 10P2, livre de paroisse.

La messe est tantôt intime, ne rassemblant que quelques fidèles autour du célébrant, sous la menace de l'obus, tantôt solennelle, soit qu'elle soit célébrée, à la demande de la hiérarchie, pour les morts du régiment, soit qu'elle restituée, pour les hommes au repos, quelque chose du faste des célébrations du temps de paix. Malgré la pauvreté des moyens, les règles liturgiques sont globalement respectées par les clercs, tandis que les soldats assurent par eux-mêmes, de tout leur cœur, ce qui, avant la guerre, était le rôle des femmes (la décoration de l'autel), des chantres et des enfants de chœur.

Cependant, dans l'histoire du "mouvement liturgique", il semble que ce temps de rapprochement entre le clergé et les fidèles n'aura été qu'une parenthèse. Dans la suite, le poids des règles liturgiques rétablira cette séparation pendant plusieurs décennies, tandis que, dans les diocèses peu pratiquants, les hommes seront repris par "le respect humain" les tenant éloignés de la messe. Cela rejoint quelque peu la frustration de certains anciens combattants qui ne voient pas ce changement des mentalités auquel ils aspiraient et qui aurait tenu compte de ce qu'ils avaient vécu.

Daniel Moulinet, né en 1957, prêtre (1985) du diocèse de Moulins, historien, est professeur à l'Université catholique de Lyon (Faculté de théologie) où il enseigne depuis 1996. Il travaille spécialement sur l'histoire religieuse de la France contemporaine, notamment le courant catholique intransigeant du XIX^e siècle et le concile Vatican II. Il est président-fondateur de l'association des Amis du Patrimoine Religieux en Bourbonnais, membre du jury du prix Emile Mâle et du Conseil scientifique des Œuvres pontificales missionnaires, responsable des archives historiques et de la bibliothèque diocésaine de l'évêché de Moulins. Dernière publication : L'Église, la guerre et la paix, Paris, Le Cerf, 2016, 265 p.

Exhorter, assister, absoudre

 Dans la tranchée et dans une zone qui s'étend vers l'arrière, la mort peut frapper à tout moment. Elle est omniprésente dans les infirmeries et les hôpitaux. On ne peut en esquiver la pensée et la vue, mort des camarades, mort des ennemis, mort de soi, soudaine et brutale ou bien aussi inexorable qu'interminable. La parole du prêtre est attendue, sollicitée, écoutée.

On le comprendra aisément en lisant la description que le P. Jean-Émile Anizan (1853-1928) fit d'une de ses journées :

« Bien cher Ami. Ici, je continue mon ministère. Que je vous conte ce soir ma journée d'aujourd'hui.

Ce matin lever 5 h 1/2. Oraison. À 6 h 1/2 départ pour un gros village (Dieppe) qui se trouve en avant-poste à 5 kilom [ètres] d'ici, voyage à pied par un grand vent et la pluie.

En chemin je rencontraï un soldat du génie allant faire des barrages de fil de fer barbelé devant les tranchées. Nous voyageons 2 kilom [ètres] ensemble. J'arrive à Dieppe à 7h1/2. Une vieille femme émigrée et revenue se confesse à mon passage, dans son lit. Arrivé à l'église à 8 h moins ¼ je trouve un sergent du 365^e tué la veille en faisant une patrouille. Il est là étendu. Dans l'église où j'ai promis de dire la messe, on me demande de la dire en noir et pour lui, demande faite par ses hommes. Je confesse une douzaine de soldats d'abord. L'église est presque pleine. Plusieurs officiers et une quinzaine de soldats communient. Deux soldats chantent le *dies irae* et le *de profundis*. Après la messe je porte le Bon Dieu à la pauvre vieille de 84 ans. Puis je déjeune à la hâte à la popote du capitaine commandant le cantonnement. Je pars aussitôt pour Mogeville un village en ruines qui est maintenant à nous et où sont les avant-postes de ce côté. C'est à 4 kilom [ètres] de Dieppe. J'y vois quelques postes de soldats. Je leur cause, les encourage, leur donne les nouvelles, leur distribue de petits chapelets, car ce ne sont pas toujours les mêmes qui restent là. Il me faut, bien entendu, donner le mot d'ordre. Je vais faire une visite à l'église qui n'est plus qu'une ruine. J'y enlève quelques objets saints, j'y fais quelques prières, quand deux obus lancés par les Allemands tombent sur le village. On n'y fait guère attention.

Je reviens par le vent et la pluie. 4 ou 5 obus tombent encore sur Mogeville. Je déjeune à Dieppe avec les officiers. À 2 h convoi du sergent.

Il y a là 200 à 250 soldats de ses camarades. Avec 2 d'entre eux, je chante les Vêpres des morts, puis je le conduis au cimetière, où son capitaine dit quelques mots au milieu des sanglots de tous ces hommes qui peuvent avoir demain le même sort.

Le capitaine de mon cantonnement a envoyé une voiture qui me ramène. Je trouve ici le commandant auquel je raconte ma tournée. Je fais ensuite visite à l'église, puis je dis mon bréviaire, ai un entretien avec le capitaine commandant ici, puis je vous écris avant le souper. Il est l'heure. Bonsoir. Priez pour que le bien se fasse largement. À vous de cœur de M [arie].

Em [ile] A [nizan] Pr [être]

Pardon de cette écriture pressée mais le temps me manque¹. »

Ni la prédication, ni l'absolution, ni la manière d'assister les mourants n'ont fait l'objet de travaux spécifiques, alors qu'il y a là, avec la célébration de la messe, trois aspects essentiels du ministère au front. Les paroles du prédicateur s'envolent, la confession est par définition ensevelie dans le secret et les derniers sacrements ne laissent guère de traces extérieures. De fait, bien des témoignages de prêtres sur le front, quelle que soit l'armée, mentionnent sans donner le moindre détail ce qui est le quotidien de leur ministère. Il y a toutefois de rares mais heureuses exceptions pour la prédication, tandis que pour l'absolution et les derniers sacrements, des sources en quelque sorte périphériques permettent d'en cerner quelque peu la pratique.

Thème

Recommandations pratiques pour vivre en soldat chrétien

 « C'est le péché qui fait perdre les batailles » écrit Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, en pleine bataille de Verdun, dans un texte largement diffusé à travers la France². Il n'est pas indifférent que l'exemple à la fois historique et théologique qui doit pousser les soldats à se détourner du mal est celui de la bienheureuse Jeanne d'Arc :

1 *Aumônier à Verdun. Journal et lettres du père Anizan*, Jean-Yves Moy (éd.), PUR, 2015, p. 100 : lettre à Donatien Clavier, Meuse, 3 décembre 1914. Le P. Jean-Émile fonda en 1918 les Fils de la Charité puis cofonda en 1926 les Auxiliatrices de la Charité. À 61 ans, à l'été 1914, il se porta volontaire pour

être aumônier. Il demeura jusqu'en janvier 1916 dans le secteur de Verdun. Voir sur le site du Diocèse aux Armées : <http://bit.ly/j-e-anizan> 

2 Texte publié dans la *Semaine religieuse du diocèse de Moulins*, samedi 3 juin 1916, n°23, p. 302-303.

Jeanne la Pucelle déclarait que « si elle avait le malheur de tomber dans le péché, elle serait abandonnée de saint Michel et de ses saintes. » Dans son procès on l'interrogea copieusement sur sa conscience ; elle fit les réponses pleines de sagesse qu'on sait et déclara « qu'elle ne pensait pas avoir jamais fait œuvre de péché mortel et qu'elle serait dans la plus grande douleur du monde si elle savait n'être pas dans la grâce de Dieu. » Dès sa petite enfance elle aimait à se confesser souvent. Durant sa vie guerrière, elle le faisait parfois chaque jour et à ceux qui s'en étonnaient, elle répondait : « On ne saurait trop nettoyer sa conscience ». Aussi bien dès qu'on lui eut confié des troupes, en même temps qu'elle les organisa avec la prudence d'un intendant militaire, la sagesse d'un chef d'état-major, elle s'occupa d'abord de faire sortir ses soldats du péché dans lequel ils vivaient ouvertement – la licence des camps étant extrême – elle employa son aumônier frère Paquerel et les prêtres qui étaient autour d'elle à les convertir. Elle réussit si bien qu'elle eut la joie de n'emmener au combat que des hommes « confessés et communiés ». Tous ceux qui ont été ses compagnons de chevauchée ou de campement déclarèrent que sa présence au milieu d'eux inspirait la vertu ; qu'il se dégageait d'elle un parfum d'innocence ; qu'aucun d'eux n'eut jamais à son sujet une pensée qui l'aurait fait rougir, s'ils avaient dû la lui avouer. Elle était impitoyable envers les créatures perverses qui suivaient les troupes. À la fin de sa carrière militaire, elle cassa son épée de Fierbois en frappant du plat sur une d'elles.

Nous dirons sans hésiter, qu'avec le sentiment de notre bon droit, ce qui nous inspira surtout confiance, dès le début de la guerre, pour le succès de nos armes, c'est que nous vîmes les soldats qui n'avaient pu se confesser avant de quitter leur paroisse, arrêter partout au passage les prêtres, en soutane ou en tunique, et demander à se confesser, n'importe où, sous un arbre, dans un coin de salle d'attente ou de chambrée. Assurément il en resta beaucoup qui ne furent pas très édifiants dans les cantonnements et Jeanne aurait eu plus d'une fois à frapper du plat de son épée. Mais arrivés sur le front, ils entendirent la prédication du canon qui les remua et beaucoup, qui avaient d'abord plaisanté les camarades, se confessèrent même aux tranchées. Avant d'aller à l'assaut des positions ennemies, tous s'inclinaient avec respect sous l'absolution du prêtre.

Pour nous qui sommes loin du front, gardons-nous aussi du péché, si nous voulons contribuer à la victoire de nos armées, parce que – ne l'oublions pas – c'est Dieu qui donne la victoire à qui il veut et nous l'inclinerons de notre côté, en vivant dans l'état de grâce. Jeanne, la Libératrice, nous aimera et nous aidera à vaincre d'autant plus vite que nous serons plus fidèles au roi Jésus.

 Toujours en 1916, le P. Louis Lenoir sj, publie un *Livre de prières du soldat catholique*³. Sous un format de poche, on y trouvait également des cantiques et des recommandations pour vivre chrétiennement au front. Voici, l'examen de conscience en vue de la Confession :

Commandements de Dieu

IV^e commandement. Parents, supérieurs

Dans l'armée, ai-je critiqué mes chefs ? murmuré contre eux ?

Ai-je manqué à mes devoirs de soldat ? (la désertion, l'abandon du poste, la mutilation volontaire, la propagande du mauvais esprit sont des péchés graves).

V^e commandement. Violences

Ai-je blessé grièvement ou tué ? (Ce qui est une nécessité et un devoir en cas de guerre est une faute grave dans la vie ordinaire, où les différends entre individus peuvent et doivent être réglés par les tribunaux).

Commandements de l'Église

V^e et VI^e commandements. Jeûne et abstinence.

Ai-je sans raison suffisante, manqué au jeûne les jours prescrits ou mangé de la viande le vendredi ? (Tous les militaires de France sont dispensés du jeûne et de l'abstinence, même en temps de paix).

En temps de guerre, il arrive souvent que, à cause du grand nombre d'hommes et de l'impossibilité de les confesser tous avant le danger de mort, l'aumônier vous donne l'absolution générale, sans confession.

Si vous avez le regret de vos fautes, cette absolution suffit à les effacer toutes, même les péchés graves, mais il vous reste l'obligation de confesser ceux-ci quand vous en aurez l'occasion (Décret S. Pénit. 6 février 1915).

Si vous avez le malheur de commettre une faute grave, dès que vous vous ressaisissez, faites un acte de contrition de tout votre cœur.

Puis confessez-vous le plus tôt possible. Lorsque vous ne pouvez pas aller trouver le Prêtre (l'aumônier ou un prêtre-soldat), du moins s'il en passe un près de vous, dans la tranchée, n'importe où,

Thème

ne craignez pas de l'arrêter et de lui demander l'absolution : ce sera fait en quelques instants, sans même que les camarades puissent s'en apercevoir, et vous aurez retrouvé l'amitié de Dieu.

Soyez toujours prêts, car Dieu vous appellera à Lui à l'heure que vous ne pensez pas.

Absolutions à Verdun

 « Avant le combat, que de consolations n'avons-nous pas eues dans les nombreuses confessions que nous dûmes entendre, qu'il est bon de consoler et de prononcer les sublimes paroles de l'absolution sur ces âmes dont un grand nombre vont paraître devant le bon Dieu » écrit en 1916 un prêtre bourbonnais⁴. C'est là une très grande préoccupation chez tous les soldats catholiques des différents pays en guerre. N'oublions pas que, très souvent celui qui donne l'absolution, est lui-même aussi exposé que ceux qui la reçoivent. Voici quelques exemples concernant tous 1916 et la bataille de Verdun.

L'abbé Charles Thellier de Poncheville, prédicateur renommé, servit comme aumônier de la 51^e division d'infanterie. Dans la nuit du 19 au 20 avril, soit en pleine semaine sainte, des renforts sont appelés en hâte pour gagner par Verdun des positions dont les seuls noms impressionnent : Vaux, Douaumont. Au fur et à mesure des départs, il doit improviser une cérémonie⁵ :

« 19 avril. L'église est encore vide quand j'y entre, le premier, bien avant l'aurore. Seul, près de l'autel, je prie pour mes soldats. Ce fut trop brusque ce départ ! Beaucoup se disposaient à remplir leur devoir pascal demain. Vingt-quatre heures de plus leur eussent permis d'emporter le viatique qui nourrit les mortels d'immortalité. Mais déjà il est trop tard. Depuis minuit, les camions les enlèvent sur la route de Verdun, par un temps lugubre, sans étoile et sans communion avec des pressentiments cruels au cœur : 'Nous ne serons plus si nombreux quand nous reviendrons,' me disait l'un d'eux, en hissant mélancoliquement son sac dans la grosse voiture chargée des apprêts du sacrifice.

Le colonel vient s'agenouiller à l'entrée du chœur tendu d'ombres, au sein desquelles brille seulement, entre deux veilleuses, une hostie aux doigts du prêtre. Il demeure abîmé dans son action de

4 Abbé Vichy à abbé Giraud, 23 mars 1916, cité par Daniel MOULINET, *Prêtres soldats dans la Grande Guerre. Les clercs bourbonnais sous les drapeaux*, Rennes, Presses

Universitaires de Rennes, 2014, p. 129.

5 Abbé Charles THELLIER de PONCHEVILLE, *Dix mois à Verdun...*, op. cit., p. 73-74.

grâces, tenant sa tête entre ses mains, comme si elle était accablée de responsabilités, lourde de recommandations...

Que se passe-t-il entre cette conscience chrétienne et son Dieu ?

J'apprends dans l'après-midi qu'un autre régiment, alerté à son tour, va se mettre en route cette nuit même. Je fais cinq kilomètres au galop et saute à terre au moment où est communiqué l'ordre d'embarquement immédiat qui provoque de nouveaux regrets. Un soldat m'aborde dans l'écurie où souffle mon cheval :

'Peut-on encore faire ses Pâques ?'

Son camarade s'occupera de ma monture afin que je sois libre plus vite. Ma bonne bête nous servira de paravent ; je les confesse chacun d'un côté, sur une botte de paille.

Un officier supérieur sollicite le même service dans son bureau qu'il ne peut quitter un instant. Il congédie ses secrétaires, et devant la table encombrée de notes et de plans relatifs aux opérations imminentes de sa formation, il s'agenouille pour l'aveu de ses péchés.

Quelques coups de cloche font savoir dans tout le cantonnement qu'une cérémonie pascale s'improvise à l'église. On s'y porte en masse. Je fais à haute voix, brièvement, une préparation générale. Plusieurs prêtres-soldats s'installent aux confessionnaux.

Pour gagner quelques minutes, j'accueille mes pénitents assis sur un degré de l'autel. Dès qu'un groupe est prêt, je me relève et distribue la communion. Il vient toujours du monde.

Mais nous n'avions pas prévu ce repas eucharistique du soir. Le pain se raréfie dans la coupe sacrée. Même morcelé en menus fragments, il finit par manquer. Et les derniers accourus restent devant le tabernacle vide avec une expression de reproche : « Nous n'aurons donc même pas ce secours pour monter à Thiaumont ? ». S'ils tombent demain à leur devoir, avec ces désirs au cœur, Dieu les dédommagera en leur faisant une place de choix au banquet de sa Pâque éternelle.

Thème

Dans le chaos du champ de bataille, l'absolution peut être donnée collectivement à ceux qui sont en péril de mort, ainsi le 9 mars 1916, à proximité de Vaux-sous-Douaumont⁶ :

Les copains qui étaient restés dans la ferme de Dicourt avaient eu chaud, eux aussi. Ils étaient environ une cinquantaine sous les ordres du capitaine Groscolas, établis dans une tranchée un peu en avant de la ferme. Un aumônier, le P. Bouvet (tué dans la Somme, le 27 septembre 1916) était avec eux. Le capitaine leur recommandait le calme et le sang-froid : « Ne tirez pas sans mon ordre et ne vous

en faites pas, je ne vous quitterai pas. Vous savez que nous sommes sacrifiés ; nous devons nous faire tuer sur place, mais il est défendu de reculer. Tâchons de vendre chèrement notre peau ». Pendant ce temps-là les Allemands avaient déclenché leur attaque, dépassé le bois du Petit-Feuilla et s'avançaient vers la ferme en rangs serrés. À ce moment, l'aumônier dit à ses compagnons : « L'heure est grave, et c'est peut-être la dernière que nous verrons. Ceux qui parmi vous désiraient se mettre en règle avec Dieu n'ont qu'à réciter leur acte de contrition. Je vais les absoudre ». À peine son geste achevé, voilà que les Boches arrivent au réseau. Les cinquante hommes se levèrent d'un bon et sautèrent sur la tranchée. L'ennemi ne s'attendait pas à pareil geste. Il s'arrêta et n'essaya pas d'avancer plus loin sur ce point du secteur.

L'absolution, surprise tactique ? Elle est parfois donnée dans l'urgence la plus complète, ainsi par le P. Thellier de Poncheville dans la nuit du 8 au 9 mai. Il accompagne des blessés quand un obus explose au milieu d'eux⁷ :

« Me redressant au milieu de ces moribonds et de ces cadavres, dans l'aveuglement de la fumée, je crie de toute ma voix :

...Il y a un prêtre ici. Demandez à Dieu pardon de vos péchés. Je vous donne l'absolution !

Et, à tâtons, trébuchant dans ce tas de chairs sanguinolentes, je marque plusieurs fronts de l'onction suprême.

Il est déjà trop tard pour quelques-uns, qui sont morts sans agonie, sans prière ! »

 Mais le champ de bataille est aussi le lieu d'une totale solitude, celle de bien des blessés, celle de ceux qui n'en finissent pas de mourir. Le soldat Salabelle, 74^e RI, blessé lors d'une attaque infructueuse du fort de Douaumont, reste quatre jours, sans manger ni boire, ayant pour voisins un blessé aux jambes et un mort, sans être secouru. Le 26 mai, un bombardement se déchaîne⁸ :

L'aumônier Etcheber qui passe par là se jette dans le trou pour se garer des éclats. Il se trouve qu'il est du même pays que le blessé aux jambes et ils parlent en patois des Pyrénées. Le pauvre diable se confesse et reçoit l'absolution. Se tournant ensuite vers Salabelle, l'aumônier lui demande s'il veut son secours. Celui-ci ne peut accepter, n'étant pas baptisé. L'aumônier le baptise puis s'en va, lui laissant sa gourde.

7 Abbé Charles THELLIER de PONCHEVILLE, *Dix mois à Verdun...*, op. cit. p. 130.

8 Ainsi que le baptisé de Douaumont devait lui-même le raconter, *ibidem*, p. 421.

Assister les mourants

 Mourir assisté par un prêtre est presque un privilège. On peut être tué sur le coup par une explosion ou une balle, enseveli, volatilisé. Plus qu'on n'imaginerait, le monde des tranchées est aussi fait de solitude et celle des mourants abandonnés dans le *no man's land* est particulièrement redoutée. Plus souvent encore que par un prêtre, c'est par des camarades qu'on est assisté. Le petit livre déjà évoqué du P. Lenoir est conçu de manière résolument pratique. Il ne s'agit pas seulement d'être prêt à paraître devant Dieu, il faut aussi savoir que faire pour assister chrétiennement un camarade dans cette situation.

Manière d'assister les mourants

Si l'un de vos camarades est grièvement blessé ou gravement malade, faites appeler au plus tôt l'aumônier ou un prêtre-soldat et, s'il vous est possible de rester près du camarade en danger de mort, pensez surtout à préparer son âme à paraître devant Dieu.

Ne tombez pas dans cette erreur coupable qui croit bon d'illusionner jusqu'au bout celui qui va mourir et, en écartant de lui la pensée de la mort, l'empêche de faire certains actes, nécessaires peut-être à son salut éternel. Loin de le déprimer, les pensées surnaturelles le consolent et l'encourageront. Rendez-lui le grand service de les lui rappeler, en ayant surtout deux choses en vue :

1) Lui faire demander pardon à Dieu de ses fautes

Récitez avec lui, doucement, l'acte de contrition ou toute autre formule analogue, par exemple : « Mon Dieu, je vous aime et je vous demande bien pardon de vous avoir offensé ».

Lui faire tirer parti de ses souffrances, très méritoires s'il les accepte chrétiennement.

Dites-lui de les offrir à Dieu pour la victoire, pour la France, pour sa famille, pour ses camarades ; - pour l'expiation de ses péchés.

Dites-lui de les unir à celles de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a souffert plus encore pour lui (si vous avez un Crucifix, faites-le lui baiser).

Puis parlez-lui du ciel, du bonheur éternel, des mérites qu'il acquiert par ses souffrances ; - de la très sainte Vierge, sa Mère, si bonne, si douce, si belle. Priez-la avec lui.

Enfin, si vous en avez le temps, faites-lui faire des actes de foi : « Mon Dieu, je crois en vous, je crois à notre sainte Église catholique » ; -

Thème

d'espérance : « Mon Dieu, j'espère en vous, parce que vous êtes un Maître bon, infiniment miséricordieux » ; - d'amour : « Mon Dieu, je vous aime ; Jésus, vous êtes mon grand Ami, je vous aime » ; - de résignation : « Mon Dieu, comme vous voudrez ! Tout ce que vous voudrez ! J'ai confiance en votre bonne Providence, je sais qu'elle fait tout pour le mieux, qu'elle pourvoira à tout et à tous ».

Suggérez-lui quelques courtes invocations : « Mon Jésus, miséricorde ! Mon Dieu, que votre volonté soit faite et non la mienne... Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous... Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains... Je vous offre ma vie pour la France, pour l'Église... O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous... Marie, ma Mère, sauvez-moi... Saint Joseph, venez à mon secours... »

Si le mourant semble avoir perdu connaissance, suggérez-lui quand même ces pensées : il arrive souvent qu'un mourant entende très bien sans pouvoir rien manifester.

Et toujours, quel que soit son état, faites chercher un prêtre : l'Extrême-Onction peut produire encore son effet sauveur, même quand l'homme semble déjà mort, car il arrive parfois que la mort réelle ne suive pas immédiatement la mort apparente.

Quelle consolation pour vous d'avoir procuré à un camarade l'éternité bienheureuse, parce que, grâce à vous, il aura été sauvé !

Enfin, le soldat est invité à remplir et détacher la dernière page du carnet :

Remplissez cette feuille, détachez-la et fixez-la dans votre livret militaire.

Mes volontés en cas de maladie, blessure ou mort.

Je déclare appartenir à la Religion catholique.

Conformément à la loi du 9 décembre 1905, aux circulaires du 15 novembre 1905 et du 24 janvier 1906 et à la décision ministérielle du 16 décembre 1906 :

À l'hôpital, je veux avoir la visite du Prêtre catholique et tous les secours de son ministère ;

En cas d'accident ou de maladie grave, je réclame près de moi le Prêtre catholique ;

Si je meurs, je veux les prières de l'Église catholique et l'inhumation religieuse.

C'est ma volonté formelle.

Signature
Date
Régiment
Compagnie
N° matricule

En cas de décès, prévenir M.

Confier à un prêtre, aumônier ou non, le soin de prévenir les siens en cas de malheur est déjà une manière de compter aussi sur ses prières. De lui, on attend – et reçoit – pas seulement des médailles ou des chapelets, mais du tabac, à boire, des douceurs, une présence amicale. Comme dans la lettre du P. Anizan, il est fréquent que les soldats demandent à un prêtre de leur connaissance de dire une messe pour leurs camarades défunts. C'est une des occasions pour exhorter, consoler, soutenir.

Parler

Thème

 La prédication aux soldats semble avoir laissé peu de sources permettant de s'en faire une idée précise, y compris dans les papiers des prêtres soldats. Bien souvent, ils ont dû improviser et ce n'était là qu'une des formes de la parole ecclésiastique. Celle-ci était aussi bien liée à la liturgie qu'à des instructions données à des troupes au repos ou à l'entraînement. C'est au détour d'un journal ou d'une correspondance qu'on peut s'en faire une idée. Mais que saurons-nous d'une conversation ?

« Plus je connais M. Lestrade [l'aumônier de la 25^e division d'infanterie] note un autre prêtre admiratif, plus je m'aperçois que c'est un vrai saint, tout rempli d'amour du bon Dieu et dévoré de zèle pour le salut des âmes ; il nous faisait des sermons splendides, peut-être de peu de mérites littéraires, mais pleins de feu et d'amour divin. On crut vraiment entendre Notre Seigneur lui-même qui parlait par la bouche de son prêtre. Et il me disait en sortant : 'Voyez-vous, la parole n'est rien pour toucher ces âmes, il n'y a que la grâce du bon Dieu et cette grâce ne s'obtient que par le sacrifice et la prière⁹.' »

Même un prédicateur aussi chevronné que le P. Thellier de Poncheville qui a rapporté au moins la teneur de ses paroles, ne peut parfois se défendre d'être touché par l'émotion devant tant de deuils. C'est

9 Abbé Vichy à abbé Giraud, 31 mars 1915, cité par Daniel MOULINET, *op. cit.*, p. 128.

10 Abbé Charles THELLIER de PONCHEVILLE, *Dix mois à Verdun...*, *op. cit.*, p. 216-217.

le cas après la catastrophe du tunnel de Tavannes qui fit plus de 500 morts, pulvérisés ou brûlés par une série d'explosions. Ce sont des rescapés en grand deuil qui font chanter une messe, le 11 septembre 1916¹⁰.

Le prêtre lui-même a peur de se sentir trop ému. Sa mission est de provoquer dans cette foule consternée des sentiments qui la relèvent de son accablement. Mais peut-il ne pas s'apitoyer avec elle, et sur elle :

« Ce n'est pas un discours que je vous apporte, ce sont des larmes. Nous avons besoin de pleurer ensemble. Notre tristesse demande à s'exprimer à haute voix, comme les sanglots qu'on a trop contenus : elle s'apaisera ensuite, et nous armerons encore nos cœurs de force pour reprendre notre dur travail. Dans cette église, nos cris de douleur se tourneront en prière. Ils s'achèveront dans un nouveau cri de foi envers la France, dont le salut aura exigé tant de victimes – et envers Dieu par qui nos morts furent miséricordieusement sauvés. Car de leur tunnel en feu, purgatoire terrestre qui a dû détruire leurs péchés avec leurs corps mêmes, sa grâce a délivré leurs âmes qui s'en sont allées vers la grande espérance. Nos vies chrétiennes ne sont pas emmurées en ce monde, comme ils l'étaient dans leur prison sans issue : la foi nous ouvre une échappée vers la lumière éternelle. C'est par là qu'ont disparu nos amis. C'est là que notre charité fraternelle, qui fut impuissante à leur porter secours, ira les rejoindre pour aider à leur définitive délivrance et obtenir l'entrée de leurs vies purifiées dans la clarté du Ciel¹¹. »

11 Sur cette question du purgatoire, voir le chapitre 10 de l'ouvrage de Guillaume

CUCHET, *Le crépuscule du purgatoire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 208-237.



Prier et honorer les morts

Pour la santé du corps et le salut de la patrie – Le culte du Sacré-Cœur au front



Sante
Lesti

1. Introduction

L'historiographie religieuse de la Grande Guerre a connu un renouveau profond depuis une vingtaine d'années¹ : d'abord en s'intéressant à la base, aux soldats, et non plus seulement à quelques figures d'officiers, et ensuite en passant de l'étude des institutions (les Églises dans la Guerre) à celle des pratiques. Ce renouveau revêt une dimension européenne, spécialement en France, en Allemagne et surtout en Italie.

Il reste que cet intérêt renouvelé a surtout porté sur des pratiques promues par la hiérarchie et par une foule d'associations, d'œuvres, de ligues ayant pour objet la diffusion, nationale et internationale, de la « propagande religieuse » chez les combattants. Il est clair que le culte *vécu* – et non pas *promu* – est moins documenté et a laissé moins de traces, surtout dans les classes inférieures, chez « les petites gens ». D'où l'intérêt d'un fonds documentaire inédit des Archives historiques du diocèse de Paris : *Culte du S [acré] C [œur] au front. Guerre de 1914-1918*². Il s'agit de 27 pages dactylographiées d'extraits de « lettres du front » écrites pour remercier l'œuvre lyonnaise de l'Insigne du Sacré-Cœur de « la pensée noble et généreuse » d'envoyer l'insigne du Sacré-Cœur « aux couleurs nationales » et d'autres objets de « propagande religieuse ». Ce fonds nous offre l'occasion, fort rare, d'étudier le culte vécu par des catholiques à partir de leurs propres mots. De surcroît, le grade des correspondants étant le plus souvent indiqué (je me contenterai de simplifier entre officiers supérieurs, officiers, sous-officiers et soldats³), il est possible de détailler, pour ainsi dire, le peuple chrétien au front et d'éviter des généralisations hâtives. Enfin, puisqu'un tiers des extraits proviennent d'aumôniers

1 Voir la bibliographie à la fin.

2 AHAP, Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, 4 C 23, *Culte du S [acré] C [œur] au front. Guerre de 1914-1918 – 1939-1940. Lettres d'Aumôniers et de Soldats* – (et 1956). Le fonds a été utilisé par A. DENIZOT, *Les archives de Mont-*

martre, in *Le Sacré Cœur et la Grande Guerre*, Paris, NEL, 1994, p. 151-166. On peut regretter chez Denizot une absence d'analyse et d'un appareil critique. 3 S. LESTI, *Riti di guerra*, cit., chap. V, *Un Cuore sulla bandiera*, 1. *A che serve il Sacro Cuore? Riusi delle insegne al fronte.*

militaires, il est possible d'étudier, à côté de la réception du culte du Sacré-Cœur, la médiation effectuée par les responsables pastoraux entre les « objectifs » de l'œuvre et les besoins (de l'âme et du corps) des fidèles sous les drapeaux.

Quels sont, en effet, les objectifs de l'œuvre fondée à Lyon, 19 Quai de Tilsitt, par le Père Perroy⁴ ? Selon le *Messenger du Cœur de Jésus* (organe français de l'Apostolat de la prière), il s'agit en premier lieu de répondre au désir exprimé par le Seigneur à Marguerite-Marie Alacoque et révélé par elle en 1689 : « Il veut régner dans son palais [du Roi Louis XIV], être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour le rendre victorieux de tous les ennemis de la Sainte Église⁵ », mais aussi en dernier lieu pour contribuer à la reconnaissance de la royauté du Christ « sur notre pays⁶ » (conformément du reste aux objectifs de cette dévotion depuis plusieurs décennies⁷). Mais nous allons voir qu'à travers le prisme du front, et surtout en premières lignes, le culte du Cœur de Jésus s'est décomposé dans un spectre de plus large ampleur.

2. Le prisme du front

2.1 le talisman de la victoire

Thème

Pour les aumôniers, les officiers supérieurs, officiers et sous-officiers de notre fonds documentaire, le Sacré-Coeur était surtout un talisman infailible de victoire. Il en allait de même pour beaucoup de soldats (même s'il ne s'agissait pas de la majorité, selon la deuxième fonction qui est mieux attestée⁸) ; ce qui témoigne, au moins sur ce point, d'une certaine convergence (surtout entre aumôniers et gradés, mais aussi entre aumôniers et simples soldats) entre les fonctions promues par le haut et celles qui furent réellement adoptées par le bas. Ou, pour le dire autrement, entre les usages promus par la hiérarchie ec-

4 Sur les origines de l'Œuvre, voir R. JONAS, *The Tragic Tale of Claire Ferchaud & the Great War*, cit., p. 89-90. Une idée des activités se retrouve dans son Catalogue publié en février 1916 in *Le Messenger du Cœur de Jésus*. Parmi les insignes, drapeaux, papier à lettres, enveloppes et cartes postales, on trouve bien entendu l' « insigne du Sacré Cœur aux couleurs nationales ».

5 Voir la lettre de Marguerite-Marie à la mère de Saumaise, 17 juin 1689, in J. BENOIST, *Le Sacré-Cœur de Montmartre. De 1870 à nos jours*, vol. I, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1992, p. 188-189.

6 [sans auteur = s. a.], « Le fanion du Sacré Cœur », in *Messenger du Cœur de Jésus*, 52, n. 7, juillet 1917, p. 438-440.

7 Voir D. MENOZZI, *Sacro Cuore. Un culto tra devozione interiore e restaurazione cristiana della società*, Rome, Viella, 2001

8 L'Auteur énumère plus loin les différentes fonctions attribuées à l'insigne : a) talisman de la victoire, b) amulette pare-balle, c) emblème patriotique et religieux, d) instrument de proclamation du règne social du Christ, e) insigne du sacrifice (NdT).

clésiastique et ceux adoptés (à des niveaux différents de la hiérarchie militaire) par les fidèles sous les drapeaux.

On peut facilement comprendre l'origine de cette double fonction : pour certains, il s'agissait de l'ancienne promesse du Seigneur d'assurer à la France, si elle mettait le Sacré-Cœur sur ses « étendards » (et répondait aussi aux autres demandes de la « grande révélation » de 1689⁹), le triomphe complet sur ses ennemis. Pour tous en tout cas la conviction, enseignée par Jeanne d'Arc, que « si ce sont les hommes qui bataillent, c'est Dieu qui donne la victoire¹⁰ ».

Une lecture providentialiste de la guerre ne suffit cependant pas à expliquer pourquoi la fonction de talisman de l'insigne du Sacré-Cœur est plus répandue chez les aumôniers et les officiers que chez les simples soldats (chez qui l'autre fonction, comme nous l'avons déjà dit, est plus largement représentée). À moins de faire l'hypothèse, peu crédible, d'une confiance moins grande chez les soldats dans la puissance divine pour « conduire le drapeau sur le chemin de la victoire¹¹ ».

Comment expliquer, alors, la plus grande propension des aumôniers et des officiers à appliquer à l'insigne la fonction « talisman » ? Pour nous en tenir à notre dossier, il s'agit de la conscience qu'ils avaient de leur responsabilité personnelle – différente, bien sûr – sur l'issue du conflit. Prenons, par exemple, deux extraits du deuxième été de la guerre. Le premier est écrit par un commandant de batterie (probablement un capitaine), le second vient d'un général :

Santé
Lesfi

[l'aumônier] m'a remis ce matin un emblème à la fois pieux et patriotique que vous avez bien voulu lui adresser et que vous destinez à la batterie des bombardiers dont j'ai le commandement... J'ai l'honneur de vous assurer que nous saurons le faire aimer et respecter, qu'il sera pour nous notre indice de ralliement et de protection lors du combat; et victorieux nous ramènerons cet emblème, symbole de paix et d'amour...

[...] Oui, Mesdemoiselles, votre drapeau me suivra, et j'espère qu'un jour viendra, où les circonstances me permettront de le déployer dans une apothéose de victoire¹² !

9 Du moins telle qu'elle était interprétée à la fin du XIX^e siècle (voir J. BENOIST, *Le Sacré-Cœur de Montmartre*, cit., p. 187-188).

10 Expressément rappelée dans la lettre d'un aumônier : AHAP, Basilique du Sacré Cœur de Montmartre, 4 C 23, *Culte du S [acré] C [œur] au front*, cit.,

p. 8.

11 Lettre de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris [le cardinal Amette] au clergé et aux fidèles de son diocèse ordonnant des prières pour la France, *Semaine religieuse de Paris*, 122, 1914, p. 183-186.

Pour un officier, le Sacré-Coeur n'était pas seulement « un emblème à la fois pieux et patriotique » de son unité, mais « l'emblème à la fois pieux et patriotique » de l'unité qu'il commandait et qu'il devait, naturellement, conduire à la victoire. Quelle autre fonction auraient-ils pu assigner à cet insigne, sinon d'attirer sur sa batterie ou sa brigade, pour en rester à nos deux officiers, cette « victoire finale » que Dieu seul peut accorder ?

C'est un sentiment analogue de responsabilité qui habite les aumôniers. Prenons « la bien douce émotion » que rapporte l'un d'entre eux pour dire sa reconnaissance :

J'ai eu hier une bien douce émotion ; le soir au salut dans l'église de notre petit village, j'ai été chargé de tenir au pied de l'autel de la Bienheureuse Jeanne d'Arc¹³, l'étendard du S [acré] C [œur]. J'ai été très heureux de cet honneur. C'est pendant la cantate « l'Étendard de la Délivrance¹⁴ » chantée par les officiers et les hommes du ... à côté de notre Général, que je couvrais les pieds de Jeanne d'Arc du S [acré] C [œur] de Jésus, lui demandant de sauver la France et de nous protéger¹⁵ [...].

Thème

Les chapelains n'avaient pas seulement une charge pastorale : ils se sentaient comme les prêtres de la nation en guerre. Il n'est donc pas étonnant qu'outre le réconfort et l'administration des sacrements (et aussi, dans la plupart des cas, le soutien « moral » aux combattants, c'est-à-dire, pour parler clair, la persuasion du sacrifice pour la patrie¹⁶), les aumôniers se sentaient investis de devoir « obtenir l'intervention de Dieu ». Une mission proche, à sa manière, de celle des officiers. Ceux-ci avaient la responsabilité des « facteurs humains » de la victoire, et ceux-là étaient responsables des « facteurs divins ».

Une responsabilité que ne partageaient pas les hommes de troupe, ce qui pourrait expliquer que la *fonction talisman* avait plus d'importance chez les aumôniers et les officiers que chez les simples soldats. Il s'agit bien cependant de la deuxième fonction la plus attestée numériquement : qu'ils n'en fussent ou ne s'en sentissent moins responsables que

12 AHAP, Basilique du Sacré Cœur de Montmartre, 4 C 23, *Culte du S [acré] C [œur] au front*, cit., p. 7.

13 Jeanne d'Arc avait été béatifiée en 1909 ; elle sera canonisée en 1920 et proclamée patronne secondaire de la France en 1922 (la patronne principale, depuis 1638, étant la Vierge Marie) (NdT).

14 Cantique à Jeanne d'Arc, créé en

1899. Il fut proposé pour remplacer la *Marseillaise* comme hymne national (NdT).

15 *Ibidem*, p. 15.

16 Sur le rôle des aumôniers, voir X. BONIFACE, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Cerf, 2001, p. 65-95 et 97-153.

les officiers et les aumôniers, les soldats portaient dans leur désir le triomphe de l'Armée.

2.2 « Un pare-balle, des plus invincibles »

Comme pour les fantassins italiens¹⁷, le premier souhait des poilus français était l'intégrité de leur corps. Ce qui est attesté largement, chez les soldats de notre échantillon, par l'usage de l'insigne comme amulette « porte-chance ». Non pas, du reste, que les officiers dédaignent de compter sur les propriétés magico-miraculeuses de l'insigne du Sacré-Cœur. C'est la deuxième fonction chez les officiers, la troisième chez les officiers supérieurs. Il n'y a que les sous-officiers (représentés, il est vrai, par deux témoins seulement) qui paraissent y être indifférents.

Dans certains cas, les lettres de remerciements adressées à l'œuvre lyonnaise ressemblent fort à des attestations de grâces reçues :

[...] En 1^{re} ligne du feu... Hier dans ma tranchée – nous citons la lettre du Capitaine X – j'ai eu un sergent et un homme bien protégés par le petit insigne du S [acré] C [cœur]. Un sergent qui en porte un dormait, un obus arrive sur le dormeur, l'éveille, il quitte l'abri... aussitôt nouvel obus qui tombe juste à l'endroit qu'il vient de quitter, pulvérisant tout ce qui se trouvait dans cet abri, déchiquetant une veste qu'il venait de quitter, mais laissant intact son petit bouton du S. C., un petit drapeau également et une médaille. Tout près de là, deux hommes dormaient l'un sur l'autre dans la même tranchée. L'un a été tué, l'autre blessé aux jambes très peu grièvement. Ce dernier portait l'insigne du S. C.¹⁸

Sante
Lesti

L'amulette préférée des soldats était l'insigne éponyme de l'œuvre, l'insigne du Sacré-Cœur « aux couleurs nationales », un insigne circulaire en celluloid. Au centre, sur un fond blanc, un cœur rouge couronné d'épines et saignant, surmonté d'une croix jaune et tout autour, en blanc sur fond bleu : « Espoir et Salut de la France ». Ce badge se portait d'ordinaire sur le revers de la vareuse ou sur le képi, mais, pour échapper aux observations de tenue¹⁹, on le portait souvent sous la doublure ou, pour certains, sur le bracelet de la montre. Quel que soit l'endroit, le soldat avait une « confiance illimitée » dans cet insigne pare-balle :

17 C. STIACCINI, *L'anima religiosa della Grande Guerra*, cit.

18 AHAP, Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, 4C23, p. 8. Un épisode exactement inverse (un projectile qui

frappe au lieu d'éviter) est rapporté dans *L'apostolato della preghiera* 16, n. 10, oct. 1916, p. 305-306 (voir texte en annexe).

19 S. LESTI, *Riti di guerra*, cit., p. 202-203.

[...] Au nom de mes camarades, je vous remercie de l'envoi de vos beaux insignes. La majeure partie du régiment en est pourvue et jusqu'à ces derniers jours ils ont été fièrement portés soit sur le képi, soit sur les vareuses. L'ordre qui vient de les faire enlever n'a fait que les changer de place, nous n'avons fait que les épinglez tout simplement à l'intérieur de nos vareuses et rien n'a été enlevé à la confiance illimitée que nous basons sur le S [acré] C [œur²⁰].

À la différence de la fonction précédente, cette fonction de pare-balle ne rencontre quasiment pas l'appui des aumôniers, qui craignaient probablement de voir la foi dans la protection du Sacré-Coeur virer à la « superstition²¹ ». En revanche, outre la fonction de talisman pour la victoire, les aumôniers se préoccupèrent de répandre deux autres interprétations : le Cœur de Jésus comme emblème patriotique et religieux, symbole de l'union de la France avec son Dieu, et le Cœur de Jésus comme instrument du « règne social » du Christ.

2.3 Le symbole de l'union entre la France et son Dieu, ou celui de la subordination de la France à son Dieu ?

Thème

C'est la fonction d'emblème patriotique et religieux, mais non pas celle d'instrument pour la proclamation du « règne social » du Christ qui a la faveur des officiers supérieurs ; nos officiers sont très peu sensibles à l'une et l'autre fonction, les deux sous-officiers sont indifférents à la première et très sensibles à la seconde, nos soldats, enfin, sont indifférents à l'une comme à l'autre.

Quant aux officiers supérieurs, les données paraissent les rattacher à l'ensemble plus vaste du nationalisme catholique cordicole (monarchique ou non), mais non à celui, plus restreint, du nationalisme intransigeant cordicole, c'est-à-dire de ceux pour qui le Sacré-Coeur n'était pas seulement l'emblème d'une France chrétienne en général, mais d'une France qui en venait à proclamer publiquement sa constitution catholique (et s'organisant en conséquence). En d'autres termes, ceux qui s'efforçaient de construire le « règne social » du Christ.

Parmi eux, en premier lieu, les officiers et soldats membres de la *Garde d'honneur du Sacré-Coeur au front*, œuvre née du « désir de réagir contre une interprétation « trop extérieure » de la dévotion de l'in-

20 AHAP, Basilique du Sacré Cœur de Montmartre, 4 C 23, *Culte du S [acré] C [œur] au front*, cit., p. 1.

21 Superstition dénoncée par le P. L. ROURE, « Superstitions du front de guerre », *Études* 153, 1917, p. 708-732.

signe et dont le but était de permettre aux aumôniers de constituer une « élite » autour de laquelle développer leur apostolat²². Les quatre témoignages dont nous disposons, deux directs et deux indirects (rédigés par des aumôniers rapportant la fonction de l'insigne pour des membres de la Garde), témoignent du réemploi, en groupe ou seul, du Sacré-Cœur comme instrument de la « proclamation » du règne social du Christ.

Voici les passages essentiels des deux témoignages directs :

Je me sens plus fort et joyeux depuis qu'ici, tout près des ennemis de la France je vois flotter notre beau drapeau du Sacré-Cœur, que nous sommes heureux et fiers d'être de la Garde d'honneur de l'Insigne et du drapeau du Sacré-Cœur que notre bon Monsieur l'Aumônier a fondée au 3ème bataillon. Oui je veux aimer et servir le Sacré-Cœur et son fanion, je veux le faire aimer et honorer autour de moi ici à la guerre et plus tard dans ma famille et dans ma commune. Pourquoi la France tarde-t-elle à le reconnaître et honorer officiellement ? Lorsque tous nos drapeaux Français porteront cet insigne sacré je crois comme notre très cher Aumônier le redit souvent, que le S [acré] C [œur] se montrera magnifique et généreux pour notre Patrie, et se hâtera de donner la Victoire à la France²³.

Sante
Leſti

Oh, quelle joie pour tous nos chasseurs de le voir [« le magnifique fanion »] pour la première fois librement et publiquement déployé à la Messe le dimanche près des tranchées. Membres de la Garde d'honneur de l'Insigne et du Drapeau du Sacré-Cœur nous ferons tout notre possible pour qu'il soit aimé, honoré ici d'abord, dans notre famille plus tard et dans notre chère France. Oui il est pour nous source de courage, de force et de vertus. Puisse nous être bien vite le digne bataillon du Sacré-Cœur le faire régner ici et partout c'est le but magnifique de votre œuvre si belle ce sera la nôtre comme nous le répète souvent notre cher Aumônier²⁴.

22 [s. a.], « La Garde du Sacré-Cœur au front », *Le Pèlerin*, 42, n. 2159, 11 août 1918, p. 2. Née au front, sur l'initiative « de deux ou trois soldats zélés », l'œuvre fut ensuite bénie par le cardinal Sevin (archevêque de Lyon de 1912 à 1916). Les membres « du premier degré » s'engageaient à ne pas jurer, à prier chaque jour et à porter « autant que possible » l'insigne du Sacré-Cœur ; ceux du « deuxième degré », en revanche, devaient donner l'exemple en fréquentant les offices et montrer au front « le courage du

devoir » et, enfin, communier une fois par mois et pratiquer la « journée réparatrice du soldat » selon les instructions de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

23 AHAP, cit., p. 2-3 (*Extraits de lettres du front*). La lettre, du 17 décembre 1915, est adressée à l'Œuvre lyonnaise par « un petit chasseur alpin muletier mitrailleur », qui ajoute, par ailleurs, avoir appris à écrire pendant la guerre : l'orthographe de la copie dactylographiée semble bien avoir subi des corrections.

Cette interprétation correspond exactement (de manière explicite dans un cas, par ailleurs) aux objectifs de l'œuvre; les deux extraits confirment aussi, de façon plus générale, l'importance du rôle de médiation assumé par les aumôniers, importance démontrée *a contrario* par le peu d'importance accordé, dans notre dossier, à la dernière fonction, celle du Sacré-Coeur comme insigne du sacrifice.

2.4 L'insigne du sacrifice

La dernière des cinq fonctions, celle du Sacré-Coeur comme insigne du sacrifice, est associée dans trois cas sur neuf à celle d'instrument du « règne social » du Christ et, de toute façon, toujours associée à une autre fonction. C'est aussi, peut-être à cause d'un moindre intérêt des aumôniers, la fonction qui est la moins répandue au front. Sacrifices pour la patrie, sacrifices pour proclamer le règne social du Christ, sacrifices, dans tous les cas, d'une religion politique reposant sur le sang : « j'ai lu », écrit un de nos généraux, « à travers les fils de soie de ce talisman, brodé par des doigts de fée toute l'ardente prière de femmes de cœur pour le succès de nos armes, pour la grandeur de notre pays, sa rénovation par le feu, le sang et le sacrifice ».

Thème

Il n'est pas surprenant, entre autres, que dans certains cas le sacrifice désiré soit conçu dans les termes du sacrifice du Christ²⁵ :

Oui, je veux mourir et je mourrai en bon chrétien, ça m'est bien égal de mourir et même de souffrir un peu avant, parce que jamais on ne payera assez notre vie. N [otre] S [eigneur] J [ésus] C [hrist] combien de souffrances a-t-Il eues avant de mourir sur la croix, rien que par rapport à nous pauvres pécheurs. Mourir pour la Patrie, c'est le sort le plus beau²⁶. Mon petit insigne du S [acré] C [œur] je le garderai toujours, pas un Colonel ni même un général ne me le feront quitter, j'aime mieux donner la vie. [...]

24 *Ibidem*, p. 3 (*Extraits de lettres du front*). La lettre, écrite par « un sous-officier Sergent-Major du 3^{ème} Bataillon territorial Alpin » est soussignée par tous les autres membres de la Garde d'honneur du bataillon.

25 Sur le thème, qui circula aussi à l'extérieur des Églises chrétiennes, voir G. L. MOSSE, *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1990, et M. MALPENSA, *Il sacrificio in guerra nelle lettere pastorali dell'episcopato*, in D. Menozzi (éd.), "La chiesa e la guer-

ra. I cattolici italiani nel primo conflitto mondiale", *Humanitas*, 63, 2008, n. 6, p. 905-924, et G. CUCHET, "Mourir pour la patrie : le poilu entre gloire terrestre et gloire céleste" in Ch. Benoit, G. Boëtsch, A. Champeaux, É. Deroo (éd.), *Le sacrifice du soldat. Corps martyrisé, corps mythifié*, Paris, CNRS Éditions/ECPAD, 2009, p. 74-78.

26 Refrain du *Chant des Girondins*, qui fut l'hymne national de la France sous la seconde République, de 1848 à 1852 (NdT).

Que c'est beau de mourir sur le champ de bataille lorsque l'on meurt en bon chrétien [...²⁷].

Deux ans plus tard, en 1917, devant le même rapprochement, publié dans les pages du *Bollettino dell'Opera di consacrazione dei soldati al Sacro Cuore di Gesù* du P. Gemelli, le cardinal Gasparri notera : « si ces mots ont une valeur de comparaison, il s'agit d'un vrai blasphème ! Ils constituent de toute façon une bien laide profanation²⁸ ».

3. Conclusion

Notre échantillon est restreint, mais il permet de formuler deux types de conclusions : d'abord d'établir des corrélations entre le grade du fidèle sous les drapeaux et les différentes fonctions attribuées à l'insigne : a) talisman de la victoire, b) amulette pare-balle, c) emblème patriotique et religieux, d) instrument de proclamation du règne social du Christ, e) insigne du sacrifice. Il s'agit de conclusions provisoires, sur un échantillon très restreint. Néanmoins on peut projeter sur le fond de nos connaissances actuelles du vécu du peuple chrétien sous les drapeaux deux séries d'hypothèses :

a – l'importance capitale de la fonction magico-miraculeuse du culte et de ses supports matériels, des grands drapeaux des régiments au petit badge « aux couleurs nationales », ceci non seulement pour la fonction amulette pare-balle (surtout chez les simples soldats), mais surtout comme talisman de la victoire (dans toutes les autres catégories), l'une comme l'autre reposant davantage sur le pouvoir matériel de l'objet que sur l'assurance de la toute puissance divine, et ceci, dans les deux cas, pour des objectifs intramondains, l'intégrité corporelle d'un côté, la victoire militaire de l'autre.

Sante
Lešti

Ces résultats sont également influencés par l'échantillon retenu, celui des lettres de remerciements à l'œuvre de *l'Insigne du Sacré-Cœur* ; mais des traits analogues ont été relevés dans l'étude des grandes cérémonies de consécration nationale au Sacré-Cœur.

b – en second lieu, le caractère marginal du sacrifice, qui est souvent retenu comme un trait majeur des religions (et de la culture) de la Grande Guerre. Caractère marginal aussi bien dans le culte promu par les aumôniers que dans le vécu religieux de toutes les catégories de chrétiens au front.

27 *Ibidem*, p. 10. Lettre signée « Un brave petit hussard », juillet 1915.

28 Voir F. DE GIORGI, "Forme spirituali, forme simboliche, forme politiche. La

devozione al S. Cuore", *Rivista di storia della Chiesa in Italia*, 48, 1994, n. 2, p. 453.

Une seconde série de conclusions qui émergent de l'étude de ce fonds *Culte du Sacré-Cœur* porte sur les distinctions de religiosité entre les différents grades. L'analyse textuelle des extraits permet de comprendre, en particulier pour la fonction *talisman de la victoire*, l'importance de l'autoreprésentation des officiers et des aumôniers, autrement dit de la conscience qu'ils avaient de leur rôle dans la poursuite de la guerre : à chaque grade sa fonction propre.

Traduit et adapté de l'italien par Jean-Robert Armogathe. Titre original : Per il corpo e per la patria. Il culto al Sacro Cuore al fronte (France, 1914-1918).

Sante Lesti, né en 1984, a soutenu en 2013 une thèse (ENS de Pise et EHESS) sur les pratiques de consécration au Sacré-Cœur en Italie et en France pendant la Grande Guerre. Auteur de nombreuses études sur la religiosité dans la Grande Guerre, il enseigne à l'École normale supérieure de Pise.

Thème

Annexe : texte de la note 18

« Le soldat padouan Albino Prevato écrivant à sa famille rapporte l'épisode suivant : 'il y a quelques jours, ma compagnie se trouvait cantonnée dans une métairie, très éloignée du front ; aux murs de la maison se trouvaient de nombreuses images pieuses [...] Un soldat de ma compagnie dit alors que tout allait mal pour lui et, saisissant un crucifix, l'insulta d'une manière que je ne peux pas répéter. Et à la fin, il le jeta hors de la pièce où il se brisa. Mon Dieu ! Je n'aurais jamais fait cela. Le soir tombant, nous sortîmes de la maison pour reprendre nos positions. Le malheureux dit qu'il ne se sentait pas bien et resta dans la maison. Quelques minutes après le départ de la compagnie, un obus est tombé sur la maison, a perforé le toit : le soldat qui avait piétiné le crucifix fut atteint et son corps explosa en bien plus de morceaux qu'il n'avait cassé le crucifix. D'autres soldats qui se trouvaient dans la maison ne furent pas atteints ou seulement légèrement blessés. Je pourrais décrire bien d'autres faits, mais celui-ci suffira pour prouver une nouvelle fois que le blasphème n'est qu'un malheur qui attire la malédiction divine ».

Bibliographie

● AUDOIN-ROUZEAU, S. et BECKER, A. *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000. Le manifeste d'une nouvelle histoire : « La religion de guerre

n'est pas seulement un élément essentiel de la culture de guerre, mais elle en est son double, un double qui se constitue dans le consensus – pour Dieu et pour la Patrie –, mais aussi dans le refus d'un pacifisme qui peut aller jusqu'au refus de la guerre, considérée comme la marque du péché». Un intermédiaire dans l'insertion de l'histoire religieuse dans la « nouvelle histoire » est : "Pour une histoire religieuse de la guerre», 14-18. *Aujourd'hui-Today-Heute*, 1, 1998.

● BECKER, A. « L'histoire religieuse de la guerre 1914-1918 », in *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique et perspectives*, numéro monographique de la *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86, n. 217, 2000, p. 539-549

● BECKER, A. *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire, 1914-années 1930*, Paris, Armand Colin, 2015 [1994].

● BONIFACE, X. *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014 (riche bibliographie).

● CUCHET, G. *Le crépuscule du Purgatoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

● Delumeau, J. (éd.), *Histoire vécue du peuple chrétien*, 2 vol., Toulouse, Privat, 1979. L'ouvrage contient l'essai pionnier de J.-M. MAYEUR, *La vie religieuse en France pendant la Première Guerre mondiale* (t. 2, p. 179-193).

● GUISE-CASTELNUOVO, A. « Entre catholicisme et patriotisme : Thérèse de Lisieux, patronne des Poilus ou thaumaturge universelle ? », in Boniface, X. et Béthouart, B. (éd.), *Les Chrétiens, la guerre et la paix. De la paix de Dieu à l'esprit d'Assise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 37-51.

● HOULIHAN, P. J. *Catholicism and the Great War. Religion and Everyday Life in Germany and Austria-Hungary, 1914-1922*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015 (un exemple réussi d'étude transnationale du catholicisme de base pendant la Guerre).

● HOULIHAN, P., « The Churches » et « Religious Mobilization and Popular Belief », deux entrées de *1914-1918-Online. International Encyclopedia of the First World War* (<http://www.1914-1918-online.net>).

● JONAS, R. *The Tragic Tale of Claire Ferchaud and the Great War*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 2005.

● LESTI, S. « Qu'est-ce que le Sacré-Cœur de Jésus ? Que 'fait-Il' ? Les langages d'un culte en guerre » in Boniface, X. et Cochet, F. (éd.), *Foi, religions et sacré dans la Grande Guerre*, cit., pp. 249-262.

● LESTI, S. *Riti di guerra. Religione e politica nell'Europa della Grande Guerra*, Bologna, il Mulino, 2015.

● MAURER, C., « Vingt ans d'histoire religieuse de la Grande Guerre », *Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte/Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, 108, 2014, p. 19-29.

● Paiano, M. « Religious Mobilization and Popular Belief (Italy), 1914-1918-Online. *International Encyclopedia of the First World War* (précieux pour l'historiographie italienne, habituellement ignorée des auteurs de langue anglaise).

● PAIANO, P. « La preghiera nella patria in guerra. Le immagini di devozione » in Menozzi, D. (éd.), *Religione, nazione e guerra nel primo conflitto mondiale*,

Sante
Lesti

Rivista di storia del cristianesimo, 3, 2006, n. 2, p. 409-422.

● PAIANO, M., « La 'mobilisation spirituelle' catholique en Italie pendant la Grande Guerre », in Boniface, X. et F. Cochet, F. (éd.), *Foi, religions et sacré dans la Grande Guerre*, Artois, Artois Presses Université, 2012, p. 31-45.

● SCHLAGER, C., *Kult und Krieg. Herz Jesu – Sacré Cœur – Christus Rex im deutsch-französischen Vergleich. 1914-1925*, Tübingen, Tübinger Vereinigung für Volkskunde et V. Schloß, 2011.

● SCHLAGER, C. « Herz Jesu – ein Heldenkult? Emotionsgeschichtliche Perspektiven auf Maskulinisierungsstrategien einer populären katholischen Frömmigkeitsform im Umfeld des Ersten Weltkrieges », in *Soldat et religion/ Krieg und Frömmigkeit im Ersten Weltkrieg, Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte/Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle*, 108, 2014, p. 241-257.

● STIACCINI, C. *L'anima religiosa della Grande Guerra*, Roma, Aracne, 2009.

Thème

La tranchée, le ciel, l'arrière Des mondes plus liés que séparés

 **M**onde clos se refermant sur ceux qui tâchent d'y survivre, milieu incompréhensible à qui n'y est pas allé, ligne ultime face à l'ennemi, telle nous apparaît la tranchée : tout y est marqué du signe de la séparation qui peut devenir définitive. Si tout cela est indiscutable, la réalité s'avère pourtant plus complexe que ne le laisse supposer l'opposition classique du front et de l'arrière. Vivre et mourir au front (ou aussi dans un hôpital plus ou moins à l'arrière), c'est également tisser nombre de liens visibles et invisibles. Une toile de Pénélope sans cesse défaits et reprise rapproche les combattants de leurs familles et de leurs amis, de leurs camarades et aussi des protecteurs célestes qu'ils invoquent avec le relais de multiples intercesseurs.

Des flux gigantesques de courrier partent du front et y arrivent, donnant au contrôle postal une tâche incessante. Faisant du vaguemestre un homme aussi attendu que le cuisinier, lettres et paquets affluent avec parfois les *Petites fleurs du Rosaire*, un périodique édité par les sanctuaires mariaux pour soutenir la prière du soldat. Des marraines de guerre écrivent à des mobilisés dont elles n'auraient jamais entendu parler sans la guerre. Des permissionnaires se voient permettre de brèves retrouvailles avec les leurs. Des proches tâchent de visiter un blessé à l'hôpital ou de localiser une tombe, de retrouver trace d'un disparu. Qui sait si jamais dans leur histoire les Français, et plus largement, les habitants des divers pays en guerre, n'ont été aussi liés les uns aux autres que dans ces quatre années d'épreuve écrasante ? Cet entrecroisement de liens intensément vécus est vrai aussi dans l'ordre de la communion des saints.

Les quelques documents présentés ci-après évoqueront, sans recherche d'exhaustivité, quelques-uns de ces liens rapprochant la tranchée du ciel et de l'arrière. Sans doute, certains d'entre eux nous paraissent-ils étranges, voire incompréhensibles par l'insistance sur la souffrance, la résignation, le sacrifice. Mais n'oublions pas ceci : l'armée française perd en moyenne 900 morts et disparus par jour.

Dieu, la patrie, la famille : trois fidélités complémentaires



Ouvrons un livret intitulé *Prières et chants pour le temps de guerre*, par l'abbé Joseph Bellouard, Niort, Boulord, 1918.

Soldat chrétien

Amour du Bon Dieu ! / Confiance dans la Sainte Vierge ! / Prière de tous les jours. Messe du dimanche. / Pas de respect humain ! / Dévouement au pays ! / Obéissance à la discipline ! / Fidélité au devoir ! / Courage au combat ! / Certitude de la victoire ! / Bonté pour les camarades ! / Douceur pour tous les blessés ! / Sois pur – sois sobre – sois fidèle / À ton épouse et à ta mère ! / Surtout au danger, à la mort, prie ! / Prie ! Prie ! / **Sois toujours prêt à mourir !**

Puis parmi les prières, on trouvera celle-ci :

Prière pour les Soldats et ceux qui les aiment

« Mon Dieu, protégez tous ceux qui sont à la guerre, officiers et soldats. Donnez-leur à tous le courage, l'esprit de sacrifice, la résignation ; qu'ils gardent au cœur une foi inébranlable dans la justice de leur cause, le triomphe final et les récompenses éternelles qui les attendent !

Donnez au généralissime le génie de la victoire ; qu'il soit noblement secondé par des chefs dont la prudence égale l'audace, et qui, comprenant leur responsabilité redoutable, joignent à l'énergie qui ne recule pas, le respect de la vie des hommes qui épargne les sacrifices inutiles.

Conduisez les pas des patrouilles qui s'en vont, de jour et de nuit, par les chemins.

Évitez aux sentinelles les surprises mauvaises ; aidez-les dans leur vigilance inquiète et dans l'angoisse des heures qui sont si longues.

Aux vaillants des tranchées, immobiles, sous la menace de l'attaque, tout près de la mort, gardez un corps indomptable, que la monotonie tragique de leur vie ne lasse pas.

Aux blessés des champs de bataille, des ambulances et des hôpitaux, donnez la force d'âme qui accepte tout et fait de la souffrance un moyen de sanctification.

Thème

Aux morts, disparus et enterrés on ne sait où ; à ceux qui tombèrent aux jours de grande mêlée et qui dorment dans les fosses communes, à ceux dont les tombes se voient au milieu des champs ou sur le bord des routes avec une petite Croix où leur nom se lit à peine ; aux morts, à tous les morts couchés au cimetière du village ou à la frontière, donnez Seigneur, le repos, la paix et la lumière éternels !

À ceux qui sont restés, le cœur brisé, au pays, mères qui attendent leurs enfants, femmes qui attendent leur mari, jeunes filles qui attendent leur fiancé, tout petits qui attendent leur père, donnez une invincible certitude du retour, ici-bas ou dans le ciel. Qu'ils soient fidèles aux absents, à leurs promesses d'affection. Que l'épreuve les rende meilleurs et leur apprenne à chercher dans la prière le suprême refuge !

À ceux qui pleurent déjà et qui n'attendent plus celui qui ne doit pas revenir, ô Seigneur, ô Ami, ô Père, en souvenir des larmes de votre mère, donnez l'espoir divin qui console ; dites-leur qu'à défaut de tombe où l'on puisse s'agenouiller, il y a le cœur de Dieu où vivants et morts se retrouvent, et que la foi sait avoir raison des plus grandes douleurs !

À tous, ô mon Dieu, à nous qui vous prions, aux bien-aimés pour qui nous vous prions, paix, courage, patience, espoir !

Ainsi soit-il. »

Le front, le ciel, l'arrière : il y a bien trois dimensions à considérer ensemble. L'attente des nouvelles unit dans une impatience réciproque le front et l'arrière. À la pensée de ceux qui sont partis répondent le souci et souvent la nostalgie des visages et des lieux familiers. Le P. Adelphe Pousse, qui a résolument quitté sa paroisse de la vallée de l'Eure, Villiers-le-Morhier, à la mobilisation, y pense lors des fêtes religieuses, comme il songe aux cérémonies que, séminariste, il aimait suivre à la cathédrale de Chartres :

« Dimanche 28 mai. C'est aujourd'hui la 1^{re} communion à Villiers et certes j'aurais mieux aimé être là-bas avec les enfants plutôt qu'ici. J'espère qu'ils auront eu beau temps, en tout cas, j'ai bien pensé à eux¹. »

Car les pensées, les prières et les lettres vont aussi du front vers l'arrière. Des paysans soldats demandent des nouvelles des cultures as-

1 *Une soutane sous la mitraille, op. cit.*, p. 87 et 93.

surées par ceux et celles qui restent au village. Ils donnent aussi leurs instructions, demeurant, même à distance, chefs d'exploitation.

La protection invoquée et vécue

De manière très expressive, la fameuse formule *Gott mit uns* qui est inscrite sur les ceinturons allemands, était aussi reprise sur un certain nombre d'abris, tel celui photographié ici.

Thème



 Voici les deux premières des prières figurant dans le *Livre de prières du soldat catholique*, du P. Lenoir sj, déjà évoqué, p. 25-26. La première est proche de l'acte de contrition, souvent répété par les soldats lors des bombardements :

Au moment du danger :

« Mon Dieu, je vous aime, je vous demande pardon de mes fautes, je remets ma vie entre vos mains. Donnez-moi votre grâce pour que je fasse tout mon devoir et que je me conduise en héros.

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.

Bonne Vierge Marie, souvenez-vous que vous êtes ma mère et que je suis votre enfant. »

Avant le combat :

« Mon Dieu, vous savez que notre cause est sainte : nous combattons pour venger le droit, que nos ennemis ont violé, pour défendre notre territoire, nos foyers, notre liberté, notre vie, notre foi catholique. Soyez donc avec nous, Dieu de justice et de bonté, aidez-nous. Ne laissez pas triompher le blasphème et l'iniquité.

Nos adversaires ont mis leur confiance dans les armes et dans le crime. Nous mettons la nôtre en vous seul, Seigneur infiniment bon, infiniment juste, infiniment puissant.

Esprit-Saint, Dieu de lumière et de force, inspirez à nos chefs leurs décisions et donnez-nous à tous un courage inlassable pour remplir vaillamment notre devoir jusqu'au bout.

Jésus, mon Sauveur, que j'ai si souvent offensé, je vous demande encore pardon de toutes mes fautes et je m'abandonne à vous. Protégez-moi. Mais s'il est meilleur pour moi que je tombe, faites que je tombe en héros, en vrai soldat catholique, faites que ma mort serve à notre victoire et recevez-moi dans votre beau ciel. Je vous offre d'avance ma vie, pour l'Église et pour la France. Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.

Très sainte Vierge Marie, Reine de France, bénissez nos armes. Et, puisque vous êtes ma mère, veillez sur moi comme une mère veille sur son enfant. Écoutez les prières que fait pour moi là-bas, la famille que j'ai laissée et qui met en vous toute sa confiance.

Saint-Joseph, saint Michel, mon bon Ange, saint Louis, bienheureuse Jeanne d'Arc, Saints et Saintes de France, et vous, nos glo-

rieux compagnons d'armes déjà tombés, qui nous voyez du haut du ciel, assistez-nous, hâtez la victoire de la France »

Le P. Lenoir fait invoquer parmi les protecteurs célestes du soldat français, à la fois les saints patrons traditionnels de la France, dont saint Michel, très prié également par les Allemands, et Jeanne d'Arc, béatifiée depuis 1909. Si Sœur Thérèse de Lisieux, morte en 1897 n'apparaît pas encore car elle ne peut faire encore l'objet d'aucun culte public, elle n'en est pas moins déjà très présente dans les prières de bien des soldats.

« Ma compagnie, - je puis dire ma compagnie, écrit à l'été 1915 un prêtre du diocèse de Gap, puisque le lieutenant qui commandait en premier est tombé au début de l'action et que c'est moi qui ai dû mener cent cinquante hommes à l'assaut d'une tranchée ennemie jusque-là imprenable. C'est par surprise, sans aucune préparation d'artillerie que nous devons nous en emparer. À une heure du matin, nous nous glissons jusqu'aux fils de fer boches et au cri de « En avant » nous nous précipitons sur l'ennemi. Alors j'ai vu des choses horribles !

Armés de grands couteaux, nous tuons tout ce qui se présente ; j'ai ma capote criblée de trous, une véritable passoire.

Dieu me garde et c'est presque avec joie que je tue l'officier boche dont je garde maintenant l'épée. La tranchée était conquise, j'avais perdu quatre-vingt-dix hommes et mérité la Croix de Guerre.

Voyez si Dieu est bon pour moi et si la Vierge et la bonne sœur Thérèse gardent bien leur enfant² ! »

C'est la même conviction que l'on retrouve sous la plume du P. Adelphe Pousse, infirmier qui joue le rôle d'aumônier du fort de Regret proche de Verdun :

« Ma soirée a été assez mouvementée, en portant la soupe, nous rencontrons les cuisiniers de la 17^e Cie, blessés en portant comme nous la soupe, quoi d'étonnant les boyaux sont impraticables et étant chargé, on ne s'en retirerait pas, il faut aller à découvert [...]. Quoi qu'il en soit, on continue avec, puis à porter la soupe à découvert, on marche mieux, bien que ce soit dangereux, mais à la grâce de Dieu, la petite sœur Thérèse est là et puis on ne s'amuse pas. »

Thème

Un lien, les superstitions

 Avec la guerre qui dure et les listes de morts qui ne cessent de s'allonger, le désir de protection, pour soi-même si on est au front ou pour ceux qui y sont partis, devient sans limites. Les superstitions en tous genres fleurissent, retenant l'attention du linguiste Albert Dauzat³. L'arrière inonde le front de talismans, de poupées porte-bonheur et aussi de prières. Porter sur soi telle prière rendrait invulnérable... En février 1917, l'abbé Charles Calippe, prêtre du diocèse d'Amiens qui joua un rôle important dans les Semaines sociales, analyse ces pratiques qu'il dénonce énergiquement⁴. Des prières, qui peuvent être tout-à-fait orthodoxes, sont ainsi envoyées aux soldats et circulent de manière manuscrite, assorties de recommandations autrement suspectes, sur le modèle bien connu de la chaîne de correspondance, ainsi en 1915 :

« Oh Jésus je viens implorer de vos secours
Cœur de Jésus sauvez la France
Protégez-nous des balles allemandes
Jeanne d'Arc sauvez-nous
Saint-Michel priez pour nous

Cette prière m'a été envoyée et doit être répandue sur tout le front. Il est dit que ceux qui l'écriront (sic) seront préservés de toutes les calamités et ceux qui la négligeront auront du malheur. Envoyez-la à neuf personnes différentes, une chaque jour et le neuvième vous aurez une grande joie. Ne pas signer, indiquer seulement la date de la réception. Ne pas rompre la chaîne, soyez confiant ».

Rompre la chaîne, c'est encourir les pires calamités, autrement dit se faire tuer. Circulent aussi des prières et des soi-disant lettres de la Vierge supposées avoir la vertu de protéger ceux qui les portent sur eux. C'est le cas également de médailles dont l'orthodoxie laisse franchement à désirer, telle celle, digne d'un moderne medium africain exploitant la crédulité publique, montrant d'un côté la grotte de Lourdes et de l'autre portant cette inscription :

« Nouvelle apparition de N. D. de Lourdes. Porte-bonheur du Commerce, de la Santé et de l'Agriculture. Réussite assurée ».

3 Albert DAUZAT, *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*, Paris, La Renaissance du Livre, 1918, rééd. 2012 par François COCHET chez Vuibert. Il y voit un mélange de traditions populaires païennes, de croyances religieuses et d'esprit mystique. Auteur très prolifique,

Dauzat publia aussi en 1918 une étude intitulée *L'Argot de la guerre*.

4 Charles CALIPPE, « Prières efficaces et porte-bonheur », *Revue du clergé français*, n°529, 1^{er} février 1917, voir en particulier les pages 240-246.

La croix, celle du soldat et celle du Christ

 L'assimilation du soldat souffrant au Christ montant au Calvaire, du soldat mourant au Christ en croix est présente chez tous les belligérants chrétiens. Voici tout d'abord un cantique français : « La croix du soldat », qui reprend un air alors connu, celui de « Vive Jésus, Vive sa Croix ».

Comme le Sauveur autrefois
Portons vaillamment notre croix (bis)

II

Peut-être un soir, membres broyés,
Nous gémirons en agonie ;
De cette angoisse, aux Oliviers,
Dieu connut l'horreur infinie !

III

La croix que le Christ au chemin
Traîna, l'épaule endolorie,
Allège le poids surhumain
Sous lequel fléchit la Patrie.

V

Les blessures dont les combats
Labourent nos chairs pantelantes
Sont moins cruelles que, là-bas,
Les coups de lanières cinglantes.

XI

Nous ne mourrons pas pour toujours,
Morts du foyer, morts de la guerre...
Pour le Maître au tombeau trois jours
Ont précédé Pâques naguère...

XIII

Qui suivit le Christ en ses pleurs
A droit de le suivre en sa gloire/
Pour les siens, l'Homme de Douleurs
Devient le Héraut de victoire⁵. »

 De part et d'autre de la ligne de front, l'iconographie de guerre dit la même chose : le Christ ressuscité est là, auprès du soldat mourant.

L'image mortuaire du lieutenant André Letremble (74^e RI) tué au nord d'Arras le 8 juin 1915, comporte d'un côté la pho-

Thème



to du défunt avec la traditionnelle mention « Ô vous qui l'avez connu et aimé, souvenez-vous dans vos prières de... », assortie de pieuses citations en forme de prière et de l'autre la reproduction d'un tableau. Dans le bistro de Pozières (Somme), on trouve au

mur une gravure allemande montrant un fantassin, décoré de la croix de fer, mourant dans le *no man's land* mais visité par le Christ. En-dessous, une mention manuscrite en allemand nous apprend qu'elle a été déposée par une paroisse de Stuttgart en mémoire de l'un de siens, Karl Scheel, simple soldat tombé le 1^{er} juillet 1916, le premier jour de la bataille de la Somme : "Von der Kirchengemeinde Stuttgart-Wangen dem Gedächtnis des am 1. Juli 1916 fürs Vaterland gestorbenen Musketiers Karl Scheel in Dankbarkeit gewidmet".

Thème



Un temps d'accomplissement ?

Le 18 janvier 1915, le juriste lillois Eugène Duthoit, mobilisé comme capitaine, écrit à son ami Victor Diligent sa conviction qu'une humanité meilleure car plus chrétienne sortira du creuset des tranchées⁶ :

6 Ces lettres, dont Yves-Marie Hilaire m'avait donné connaissance, sont conservées à la Médiathèque de Roubaix, Archives Diligent, DIL1 FAM2 S03. Eugène Duthoit, juriste et universitaire, très marqué par *Rerum novarum* puis *Quadragesimo anno*, joua un rôle marqué dans le développement de l'Action catholique de la Jeunesse française et il parti-

cipa à la création des Semaines sociales de France. Il passa trois ans au front puis fut envoyé en 1917 par le gouvernement aux États-Unis et au Canada y plaider la cause d'une France que certains jugeaient athée. Voir *Lille – Flandres. Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, André Caudron (dir.), Paris, Beauchesne, 1990, p. 216-219.

« Mon cher ami, ne nous plaignons pas de vivre ces temps inattendus. C'est un honneur insigne que Dieu nous fait en nous appelant à être les témoins de tout ce qui s'accomplit de grand, les membres participants d'œuvres qui dépasseront en envergure ce que plusieurs siècles ont pu accomplir. Rien ne me paraît plus salutaire pour notre bien personnel, et surtout pour les progrès de notre humanité, que la suite actuelle des événements. Beaucoup du bien que nous avions rêvé va s'accomplir, mais par d'autres voies et en partie par d'autres moyens que ceux que nous avions prévus. Je crois que la vie sera moins compliquée et que, grâce aux frottements de la guerre, les hommes se comprendront mieux et qu'il y aura moins de cloisons étanches entre fils d'une même patrie. Je crois aussi que beaucoup auront vu le catholicisme à ses fruits, dans l'intimité de la tranchée ou dans l'angoisse de l'hôpital et qu'il y aura moins d'incompréhensions incurables, moins d'attitudes séparatistes, moins de dédains et de parti-pris.

Enfin et surtout, je crois que beaucoup auront prié, ne serait-ce que par accident, qui depuis très longtemps ne priaient plus et que, de ce contact même fugitif entre Dieu et l'homme, quelque chose restera... »

Le 14 janvier 1916, il poursuit :

« D'une manière générale, le progrès religieux n'a pas été *extérieurement* sensible, mais je le crois profond. Pendant un an j'ai fait à mes hommes des conférences presque quotidiennes, où sans traiter *ex professo* de sujets religieux, je tâchais cependant d'élever leurs âmes. Je crois que le résultat a été presque nul. Depuis que nous sommes sur le front, ces entretiens ne sont plus possibles, mais mes hommes sentent beaucoup plus qu'autrefois que je m'occupe d'eux, que je suis mêlé à leur vie, et comme ils me savent religieux, ma vue excite en eux certaines préoccupations, qui se réveilleraient, je crois, utilement pour leurs âmes, si jamais ils avaient à regarder la mort en face. Que restera-t-il de ces préoccupations, si celle-ci les épargne et s'ils rentrent d'ici quelques mois dans la famille et dans la profession ? Je crois que tout ne sera pas évanoui et que la plupart emporteront de cette guerre, sinon des convictions, du moins quelques aspirations religieuses, que la grâce toute puissante peut faire mûrir, jusqu'à une transformation sensible de beaucoup de vies qui peu à peu se laisseront pénétrer par le divin ».

Au-delà des ferveurs de début de guerre, signalées dans tous les pays, le premier conflit mondial n'a pas vu le grand retour alors espéré. Mais est-ce à dire que rien n'a changé ? Certainement pas, en

France du moins. Eugène Duthoit avait certainement vu juste en ce début de 1916. La pastorale des années 1920 a été modifiée par la découverte faite dans les tranchées de l'incroyance d'une partie des mobilisés. S'il y avait déjà des messes pour les hommes avant la guerre, celles-ci deviennent plus fréquentes, tout comme les confessions et les communions. Des rassemblements masculins comme ceux de la Fédération nationale catholique, pour tenir en échec la reprise de l'anticléricalisme gouvernemental sous le Cartel des Gauches, étaient impensables sans l'expérience de la guerre. Il n'est pas exagéré de dire que, religieusement, celle-ci a irrigué, pas nécessairement de manière visible, l'action des prêtres et des laïcs des années 1920 et 1930.

Thème

Honorer les morts – Cérémonies, sépultures et monuments de la Grande Guerre (1914-années 1930)



Laurent
Jalabert

« Savoir, qu'en attendant le jour de la glorieuse résurrection, son corps sera entouré de respect, de vénération ; que de pieuses mains remplaceront des mains maternelles pour fleurir sa tombe... ; que, s'il repose loin du foyer, il repose dans une autre famille qui l'a adopté comme un fils parce qu'il est mort en défendant son clocher, son sol natal et ses demeures familiales !!! C'est, pour le soldat, une source de force et de courage¹ ».

Avec la Grande Guerre, l'honneur fait aux morts de la patrie achève une mutation entreprise tout au long du XIX^e siècle, mêlant reconnaissance du sacrifice guerrier par l'État, l'armée, la religion et la société civile. Au centre des changements se trouve certes le soldat, plus particulièrement l'individu, identifiable, et bénéficiant d'une sépulture individuelle au terme de changements progressifs. L'honneur conféré aux morts militaires doit se lire avec l'évolution de l'ensemble de la société civile dans son rapport à la mort aux XIX^e-XX^e siècles : l'anonymat et l'oubli n'étaient plus acceptables, notamment pour des soldats tombés au service de la nation. Cette dynamique, lisible en Europe dès les guerres de la révolution, n'a pas manqué de s'affirmer outre-Atlantique avant de s'exprimer progressivement en Europe au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle : les guerres de Crimée, d'Italie, austro-prussienne et franco-allemande constituent toutes des étapes et des révélateurs des nouvelles modalités du respect des morts pour la patrie. Ainsi, la loi du 29 décembre 1915 qui ancre l'honneur dû aux soldats par la nation française dans l'espace – une tombe individuelle – et dans le temps, avec l'affirmation de la perpétuité de la sépulture, n'est que l'expression d'un processus double : celui évoqué plus haut pour le XIX^e siècle et celui lié au contexte propre à la Première Guerre mondiale elle-même. En effet, ce sont bien les conditions de la guerre – mobilisation générale, mort de masse, disparition des corps – qui jouent en faveur d'une dynamique de groupe destinée à rendre hommage aux soldats tombés, à ne pas les oublier

1 Propos de l'abbé Lefèvre, aumônier de la 77^e division lors d'une cérémonie anniversaire des combats de la Mortagne, le 27 août 1918 (cité dans d'Alphonse COLLÉ, *La bataille de la Mortagne. La*

Chipotte, l'occupation, Ménénil et ses environs, Paris, Librairie Emmanuel Vitte, collection La guerre de 1914. – Les récits des témoins, 1925, p. 178).

et à rendre possible un deuil. L'affirmation de l'honneur fait aux militaires doit se lire avec les arrière-plans religieux et anthropologiques connus : l'absence de sépultures décentes créait une vacuité importante dans le culte des morts, rendue d'autant plus criante par l'importance des pertes et l'impossibilité pour les civils d'obtenir les corps de leurs défunts ou de se rendre dans les zones d'ensevelissement. Le rejet de la crémation² indique combien l'honneur rendu aux morts ne pouvait se contenter de seuls monuments : il fallait des tombes avec des corps, accompagnés d'un cérémonial à la croisée du religieux et du militaire. Ainsi, au cours de la guerre s'élabore et s'affirme le culte des morts de la patrie, définitivement ancré dans nos pratiques et nos paysages, notamment avec les monuments aux morts et les nécropoles militaires.

1. Le besoin du corps : l'armée, les soldats et les familles

Le développement des honneurs conférés aux morts ne peut se comprendre qu'en regard du contexte réglementaire et guerrier. En effet, en 1914, il y a déjà un antécédent : celui de la guerre de 1870. À la suite du traité de Francfort (1871), deux lois régissent les sépultures militaires des anciens belligérants : celle du 2 février 1872 pour le *Reichsland Elsass-Lothringen* et celle du 4 avril 1873 pour la France. L'État devient donc l'entrepreneur des morts de la patrie. En Alsace-Lorraine occupée, la loi permet l'aménagement de plusieurs lieux de sépulture, pour beaucoup sous la forme d'ossuaires comme à Forbach, Gravelotte, Haguenau, Woerth, Metz (7636 corps en ossuaires et 178 tombes individuelles³). En France, la loi de 1873 règle la question du regroupement des sépultures très éparpillées des champs de bataille et l'État s'engage à donner aux soldats des deux nations une « sépulture digne » ; la loi du 1^{er} janvier 1874 détermine quant à elle l'interdiction de la fosse commune et exige des concessions perpétuelles. Par conséquent, de 1873 à 1878, l'État achète des parcelles dans les cimetières communaux ou crée, le cas échéant, des cimetières militaires à partir de sépultures existantes⁴ : ce sont ainsi 87386 sépultures, réparties sur 1438 communes de 38 départements, qui sont financées par l'État⁵ et qui doivent être entretenues. Pour ce faire, le réseau des préfetures est employé afin de veiller à la réalisation de travaux d'entretien, réalisés sur le terrain par des employés commu-

Thème

2 Laurent JALABERT, *Post mortem (1914-1918). La patrie et le corps du soldat, entre l'oubli et la reconnaissance*, Strasbourg, Vent d'Est, 2015, p. 49-57.

3 LUC CAPDEVILLA, Danièle VOLDMAN, *Nos morts. Les sociétés occidentales face*

aux tués de la guerre, Paris, Payot, 2002, p. 70.

4 *Ibid.*, p. 70-71.

5 Rémi DALISSON, *Les guerres et la mémoire*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 25.

naux – contre compensation financière à la municipalité employeur – et parfois par des soldats.

Ces mesures répondent à une demande double, émanant de l'armée et des familles. L'armée, en tant que corps constitué, cherche à honorer ses morts, aspect essentiel et relativement nouveau de son identité. L'impulsion est peut-être davantage allemande que française : déjà sur l'ancien champ de bataille de Sadowa ont été dressées des tombes collectives mais aussi individuelles et nominatives, ainsi que de petits monuments ; de plus, dans les unités allemandes apparaît le système des plaques d'identité en avril 1869, permettant une reconnaissance plus aisée des corps. Quoi qu'il en soit, avec la guerre franco-allemande, la société civile commence à vouloir ses morts : des familles françaises et allemandes cherchent à retrouver la sépulture et parfois aussi le corps pour le rapatrier⁶. Bien sûr, toutes les familles n'en ont pas les moyens mais une rupture dans le culte des morts à la guerre est en cours. Un rejet progressif de l'anonymat dans une fosse collective – alors largement employée – s'établit et l'exigence de récupérer ses morts pour les ensevelir dans le cimetière communal se fait jour. Une rupture majeure dans le culte des morts s'effectue avec les pratiques à l'égard des soldats morts, encore largement dans la continuité de celle de l'ancien régime au cours du XIX^e malgré les évolutions signalées plus haut. Cette guerre de 1870 montre qu'il faut désormais compter avec les familles, leur exigence d'un corps identifié et le besoin d'un lieu de recueillement. À cet égard, une forme de sacralisation de l'espace s'élabore, avec la sépulture et aussi une première monumentalisation. Celle-ci est collective, par exemple avec des ossuaires ou des monuments militaires, mais aussi individuelle. On la trouve dans les cimetières comme sur les champs de bataille : là où leur proche est tombé, des familles érigent de petits monuments commémoratifs. Le sang versé par le soldat sacralise une parcelle de terre que l'on fige dans le temps grâce à l'emploi de la pierre et d'une inscription. Le *Souvenir français*, fondé en 1872, contribue lui aussi à une forme de sacralité patriotique par les monuments qu'il contribue à élever et les cérémonies qu'il déploie.

Laurent
Jalabert

L'institution militaire prend peu en compte cette exigence sociétale à l'égard des morts même. Les traités d'hygiène militaire du service de santé, en charge du traitement des cadavres, donne le primat, encore en 1913, aux grandes fosses collectives, longues de 10 mètres et larges de 2, qui doivent permettre d'y « placer 75 ou 100 cadavres en trois rangées superposées⁷ ». Avec la guerre, cette pratique se perpétue :

6 Stéphane TISON, *Comment sortir de (1870-1940)*, Rennes, PUR, 2011, p. 70-71.
7 *Ibid.*

une instruction du 19 juillet 1915 indique que la fosse doit avoir 30 mètres de long au maximum et 3,5 mètres de large pour accueillir au maximum 100 cadavres. En 1917, dans la notice n°9 pour le Service de santé en campagne, on ne dit pas autre chose, en évoquant ce procédé comme le plus rationnel; on y décrit également, techniquement, la mise en œuvre d'une bonne fosse collective, avec ses écoulements, son puits perdu et sa cheminée d'aération.

Cependant, la Grande Guerre, ses pertes et sa durée imposent à l'armée de nouvelles mesures à l'égard des morts, même si le pragmatisme prévaut, comme le montre la question des fosses communes. L'armée qui combat en 1914 est celle de la nation, éduquée dans les écoles de la République et forgée dans les casernes de la conscription. Plus qu'auparavant, le sacrifice des enfants de la patrie exige un retour à la société et aux familles, comme l'avaient déjà pressenti les révolutionnaires à partir de 1792. La durée du conflit et l'ampleur des pertes constituent dès lors les éléments déclencheurs d'un nouveau rapport à la mort militaire, d'autant plus que les civils n'ont pas accès à leurs défunts.

Thème

En effet, les civils ne peuvent plus que très difficilement accéder aux secteurs proches du front, sachant que la zone de l'armée se subdivise en zone de l'avant – dans laquelle il peut rester quelques civils – et la zone de l'arrière où tout mouvement est soumis à des permis spéciaux. Ainsi, même une partie des sépultures de la guerre de mouvement est inaccessible aux familles. Quand bien même elles souhaitaient faire rapatrier leurs morts, ce qui a pu être parfois effectué au cours des premières semaines du conflit, cela devient impossible à la suite de la directive n°4257 de la Direction de l'Arrière, du G.Q.G., du 19 novembre 1914 :

« De nombreuses demandes sont adressées de la part des familles qui désirent obtenir l'autorisation de faire exhumer et transporter un des leurs tués à l'ennemi. J'ai l'honneur de vous faire connaître que, tant au point de vue de l'hygiène que de l'égalité de traitement à conserver entre les familles plus ou moins fortunées, j'ai décidé qu'aucune autorisation de ce genre ne pourrait être accordée, et que seules seraient permises sur demande des autorités publiques les exhumations motivées par mesure d'hygiène⁸. »

Les exhumations sont interdites, avec pour conséquence l'impossible deuil pour les familles. On sait l'importance d'accompagner ses morts et de pouvoir se recueillir sur leur tombe dans le chemin du

deuil ; or, ces pratiques sont interdites par nécessité militaire et aussi un souci affiché d'équité entre les familles⁹. Dès lors, l'État et l'armée ont dû répondre aux exigences de la société, comme le montre cette note n°1913 du 1^{er} Bureau de l'État-major aux préfets, du 9 novembre 1914 :

« L'autorité militaire, conformément aux règlements, s'est efforcée d'identifier aussi complètement que possible officiers et soldats tombés sur le champ de bataille. Mais il n'a pas toujours été en son pouvoir, en raison des circonstances, de relever l'emplacement des tombes où ils ont été ensevelis après les combats, soit par les troupes d'étapes, soit par les habitants dont le concours était requis. Il importe, dans un sentiment que vous partagez avec moi, de faciliter dans toute la mesure possible, les recherches ultérieures des familles¹⁰. »

Il faut donc travailler à identifier les tombes et les corps, d'où une vaste entreprise d'identification des cadavres par les services de santé, notamment pour les sépultures des premières semaines de guerre, et également un travail de préservation et d'entretien des tombes. Toute une série de notes et de circulaires¹¹ émanant du Quartier général vont en ce sens et préparent dans les faits la loi du 29 décembre 1915 attribuant la sépulture perpétuelle aux frais de l'État aux « morts pour la France ».

Laurent
Jalabert

Ainsi, pour la durée de la guerre, l'honneur conféré aux morts de la patrie et les rituels du souvenir doivent s'effectuer par substitution : c'est le rôle dévolu aux soldats eux-mêmes, aux aumôniers militaires et aussi aux civils de la zone de l'arrière.

2. La cérémonie de l'adieu pendant la guerre

Les premiers morts donnent lieu à des cérémonies religieuses et patriotiques qui sont à la fois représentatives d'une dynamique mais qui ne peuvent être généralisées à l'ensemble des morts de la guerre. Lorsque le chasseur Fortuné Pouget est tué le 4 août près de Bouxières-sous-Froidmont/Wattonville, ce soldat de 2^e classe bénéficie alors d'une cérémonie le lendemain de sa mort, à Pont-à-Mousson : « Aujourd'hui, mercredi, à 2 heures, a eu lieu, au milieu d'une af-

9 Il existe cependant des exceptions. Les corps des soldats décédés dans la zone de l'intérieur et encore non-inhumés – la loi de 1804 interdisant les exhumations pendant cinq ans, peuvent être rapatriés. De même, il existe des cas

de soldats tombés et dont les familles, situées à proximité du front et prévenues rapidement, ont pu emporter le corps.

10 AD 55 2R83.

11 Laurent JALABERT, *op. cit.*, p. 181.

fluence considérable, l'enterrement du premier soldat tué à l'ennemi. Le cercueil était littéralement couvert de fleurs et couronnes apportées par des mains patriotes. Le deuil était conduit par MM. les Officiers du 12^e chasseurs à cheval, ayant à leur tête le capitaine Quesnel, commandant le 1^{er} escadron, auquel appartenait le défunt¹² ». Le capitaine prononce quelques mots au cimetière, après l'absoute, puis c'est au tour de M. Thirion, ordonnateur de l'hôpital de la ville et de M. Bonnette, premier adjoint et conseiller général, de prononcer des paroles patriotiques. Ainsi, autour du premier mort après la déclaration de la guerre¹³ sont réunis les soldats, la société civile et la famille explicitement représentée par M. Thirion : la nation est unie autour de ses morts qu'elle souhaite honorer et ne pas oublier. Cette image de la communion nationale autour des fils tombés s'exprimera tout au long du conflit, au gré des circonstances, l'ensevelissement du soldat pouvant se dérouler de la manière la plus succincte – voire ne pas exister – comme donner lieu à un véritable cérémonial militaire et religieux codifié.

Thème

En effet, nombre de morts des premières semaines n'ont pas toujours bénéficié de cérémonies : ensevelis à la hâte, par des sapeurs du génie¹⁴, des brancardiers, des territoriaux ou des civils, un aumônier – un prêtre s'il n'avait pas fui ou été fait prisonnier – pouvait prononcer quelques paroles et effectuer les gestes de bénédiction, les mêmes que pratiquent encore parfois des aumôniers sur le front lors de pertes importantes. À Robert-Espagne (Meuse), le curé étant présent lors de l'opération d'assainissement du terrain après la bataille de la Marne, on peut supposer qu'il a fait le nécessaire¹⁵. Quant aux opérations d'exhumation/identification/réinhumation par les services de santé, il ne semble pas qu'elles aient été accompagnées de cérémonies : si les aumôniers pouvaient être parmi les brancardiers, les besoins au front et dans les hôpitaux prévalaient. Parfois, des acteurs de terrains ont pu pallier ponctuellement ce déficit cérémoniel, à l'exemple de l'abbé Collé, honoré pour ses actions par le député Louis Madelin.

12 *Est Républicain*, 7 août 1914. La cérémonie donne lieu à des appels à la vengeance de la part du colonel ici représenté par le capitaine Quesnel, et par M. Thirion, premier adjoint, qui termine par : « Pour votre famille, pour la France, pour la cité mussipontaine, Adieu, chasseur Pouget ! Reposez en paix ! ».

13 Enseveli simplement dans le cimetière de Pont-à-Mousson. Un monument est élevé en sa mémoire après la guerre sur le lieu de sa mort, jusqu'alors situé sur la ligne de front.

14 Dans une lettre, le père Anizan écrit

du secteur de Verdun le 27 septembre 1914 : « Les combats ne cessent pas. Avant-hier, les soldats du génie ont enterré 17000 cadavres. Ils étaient obligés de les tirer avec des gaffes et de détourner la tête à cause de la putréfaction. Ils n'ont pu même achever leur tâche. C'est horrible ! » (Jean-Yves Moy (éd.), *Aumônier à Verdun. Journal de guerre et lettres du père Anizan*, Rennes, PUR, 2015, p. 85).

15 Jean-Marie BOURCERET, *Sur les routes du front de Meuse. Souvenirs d'un infirmier-major*, Paris, Perrin, 1917, p. 174.

« Il s'est promené, lui, dans tout ce chaos douloureux dont son volume est l'image : il a prodigué les secours matériels, moraux, religieux à tous ceux qui souffraient ; il s'est fait infirmier, aumônier, médecin, tout seul, quand il n'y avait ni infirmiers, ni aumôniers, ni médecins ; il s'est fait conseiller, confident, guide, défenseur des faibles, intercesseur toujours ferme, parfois audacieux, car il parle net, souvent raide ; il s'est prodigué. Et puis quand tout a été fini, il a voulu être la providence des morts après avoir été celle des vivants. Ces pauvres morts tombés çà et là, il a entendu qu'ils ne demeurassent pas enfouis, anonymes, perdus pour leurs parents ou leurs enfants. Il est allé les chercher dans la terre qui bien légèrement les recouvrait ; il les a reconnus, identifiés, groupés ; il s'en est fait une grande famille ; il a été, dès la fin de 1914, un précurseur, celui qui, l'un des premiers, à travers un champ de bataille, a rendu à nos martyrs, avec les honneurs qui leur étaient dus, ce service qu'ils eussent tous réclamé : signaler à leurs familles le lieu où ils étaient tombés et permettre à ceux qui pleuraient de ne plus pleurer dans le vide¹⁶. »

À l'occasion de son entreprise privée d'identification des morts¹⁷, l'abbé Collé prononce les paroles religieuses dont n'ont pu bénéficier les soldats tombés en masse – près de 4000 – dans le secteur. Plus généralement, pour ces morts des débuts de la guerre, des messes des morts se sont déroulées, à l'exemple de celle signalée dans le *Journal de la Meurthe*, dans le contexte de la Toussaint :

Laurent
Jalabert

« C'était un peu après C..., au sud de Nancy [...] dans les ruines d'une chapelle du XIII^e siècle, un aumônier militaire a célébré la Messe des Morts [...] il y avait donc là près de deux cents soldats de toutes armes [...] plus de cinquante officiers. [...] Parmi ceux qui étaient là, qui n'avait vu tomber à ses côtés un parent, un ami, un camarade ? Qui ne songeait, alors que le prêtre se tournait vers nous les bras étendus comme une croix vivante, à ceux qui dorment déjà du sommeil éternel, sous les tertres pieusement élevés ! Un jeune séminariste, le front bandé, servait d'enfant de chœur. À l'élévation, les têtes s'inclinèrent vers le bas. Ce fut le moment le plus poignant. Il y avait un respect et une humilité sincères dans ce salut qui courbait les troncs. [...] Après la messe, M. l'abbé J... prononça quelques paroles, d'une simplicité touchante : nous venons, dit-il, de prier pour nos morts, puissent-ils, à leur tour, prier pour nous et pour la France¹⁸. »

16 Préface d'Alphonse COLLÉ, *La bataille de la Mortagne*, op. cit., p. 12-13.

17 Anne PEROZ, *Vivre à l'arrière du front. Vosges, 1914-1918*, Edhisto, Moyenmoutier, 2015, p. 255.

18 *Journal de la Meurthe*, 13 novembre

1914, p. 2. L'aumônier en question est peut-être un dénommé Journet de Versailles, d'après la liste des aumôniers des 20^e et 21^e corps (*ibid.*, 5 décembre 1914). D'autres messes anniversaires pour les morts signalées par l'abbé Collé, op. cit., p. 156 et suiv.

Thème

Toutefois, il existe des exceptions, comme pour le lieutenant Louis de Lurion de L'Égouthail (149^e RI). Né en 1886 à Saint-Étienne et tué le 26 août 1914 dans une attaque au col de la Chipotte (Ménil-sur-Belvitte), son corps est identifié le 14 octobre par des ambulanciers de l'ambulance 11/7¹⁹. Parmi eux, l'abbé Lébé, curé de Grange-sur-Baume. Le 15, il écrit aux parents du lieutenant, qu'il ira « prier samedi prochain 17 octobre, comme prêtre et comme compatriote²⁰ » sur la tombe et il ajoute à la fin de sa lettre : « [je] vous donne l'assurance de mes ferventes prières pour le brave Lieutenant mort au champ d'honneur et pour tous ceux qui le pleurent ». Le prêtre-brancardier joue un rôle d'intercesseur pour la famille, par ses prières mais aussi en informant « Monsieur le Vétérinaire Principal [... qui] pourra également faire mettre dans une bière le corps du Lieutenant en attendant que des jours plus tranquilles vous permettent de le transporter à Salins ». Le même abbé poursuit son œuvre par la suite. Le 9 décembre, il écrit à Mme de Lurion : « J'ai eu occasion en allant rendre les derniers devoirs à un ami, de passer auprès de la tombe du Lieutenant votre fils : c'était peu après la Toussaint et j'ai eu la joie de m'agenouiller sur cette tombe où vous viendrez un jour et de réciter pour vous et moi une fervente prière. Nos soldats avaient passé là et décoré la tombe du brave mort au champ d'honneur qu'une croix montre à tous ceux qui passent dans la forêt. J'acquiesce les messes aux intentions indiquées et j'ai confiance que le Bon Dieu lui a fait bon accueil ». L'abbé Collé de Ménil-sur-Belvitte entretient lui aussi une correspondance avec la famille du lieutenant de Lurion et mentionne dans une lettre du 15 octobre 1915 : « En quelques mots pressés, recevez mes remerciements pour votre envoi du portrait et votre apport pour messes qui sont inscrites et seront fidèlement acquittées. Le portrait remarquable a été placé de suite au Musée ». Là aussi, messes du souvenir et inscription du portrait du défunt – faisant office d'*ex voto* – dans un musée fondé par l'abbé, devenu un espace de dévotion destiné à pallier l'absence de cérémonie pour ces morts et à entretenir un pieux souvenir patriotique, particulièrement avec l'apport de drapeaux issus des villes d'où viennent les défunts.

Lors de la guerre de position, les conditions de combat ne permettent pas toujours de pratiquer la cérémonie : de fait, il y a des morts pour lesquels l'adieu se situe dans la tête des camarades : disparus dans un bombardement ou tombés dans une zone inaccessible, il n'y a pas de cérémonie possible pour certains morts. Au mieux, la nuit, on récupère des objets personnels – pieuses reliques – pour les faire suivre à la

19 « 14 octobre. Inhumations : 75 Français, 5 Allemands, 1 animal (lieutenant Lurion de L'Égouthail du 149 et lieutenant Grenier du 159) », Ar-

chives du Val-de-Grâce, JMO de l'ambulance 11/7.

20 Archives privées (famille de Lurion de l'Égouthail).

famille et l'aider dans son deuil. Pour ces morts et les autres, il y a des messes qui tiennent lieu d'obsèques : « Eh ! sergent, dit Triquet, le cabot brancardier voudrait te voir, y a, à dix heures, un service religieux à l'église [de Sommedieue] pour les copains restés là-haut²¹ ». Cette pratique de la cérémonie collective du souvenir, souvent une messe²², est importante car elle permet un adieu plus complet. Revenant du front de Verdun, l'abbé Thellier de Poncheville indique que « nous devons un dernier adieu à nos morts de Thiaumont qui n'ont pu recevoir, sur la fosse perdue, ni honneurs militaires, ni prière. Ici, de grandes églises nous permettent de leur donner cette compensation d'obsèques solennelles²³ ».

Pour ceux dont on a récupéré le corps, il y a toute une phase de préparation, lorsque l'enterrement n'est pas hâtivement pratiqué par des camarades. Fin octobre 1918, Eugen Efinger note : « Au même moment des soldats allemands portent des camarades morts jusqu'à l'église [de Fraillicourt] pour les enterrer dans le cimetière qui se trouve près de l'église²⁴ ». Ainsi, il peut y avoir une forme de veillée, comme pour ce lieutenant qui meurt :

« Riser est arrivé et la piqûre qu'il fait à M..., dont l'état est désespéré, transforme une terrible agonie en une fin toute apaisée : de temps en temps, il s'élève un râle doux, et cette veillée funèbre, dans ce gourbi infâme où flotte encore les odeurs boches, tandis que l'ordonnance pleure, assis au pied du tréteau, et que les hommes se taisent, respectueux d'une grave présence, a quelque chose de malgré tout serein et presque religieux, qui évoque confusément, aux époques périmées, la mort d'un preux veillé par ses compagnons²⁵ ».

Laurent
Jalabert

Souvent, un simple espace sert de morgue mais il peut y avoir parfois de petites constructions sommaires en bois qui remplissent cet office et où les camarades peuvent se rendre pour un dernier hommage personnel : « Je découvre un peu le visage : il est absolument calme, les yeux clos, à peine une raie blanche et vitreuse entre les

21 Jean BERTHAUD, 1915, *sur les Hauts-de-Meuse. En champagne, Fleury-devant-Douaumont*, Éditions du Mémorial, 1990, p. 123.

22 Une illustration connue de cette pratique avec un dessin de Georges SCOTT, dans *l'Illustration* du 3 novembre 1917, « L'office pour les morts au champ d'honneur », qui représente une messe dans une église proche du front.

23 Xavier BONIFACE, *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014, p. 111.

24 *Du Württemberg au Bois-le-Prêtre, 1914-1918 – Aus Württemberg in den Priesterwald*, Jean-Pierre Drulang-Mack (éd.), Moyenmoutier, Edhisto, 2016, p. 173. Le même évoque, lorsqu'il est blessé, les brancardiers qui emmènent directement au cimetière les morts de l'hôpital, soulignant : « Ils sont nombreux à avoir fait ce dernier voyage sans que quiconque ne soit à leur côté, en solitaire » (*ibid.*, p. 160). s

25 Jacques MEYER, *La Biffe*, Paris, Albin Michel, 1928, p. 129.

deux paupières de l'œil gauche. Je l'embrasse sur le front de la part des siens²⁶. » Parfois, une église ou une chapelle est employée : « On exposait les cadavres dans la chapelle du cimetière, en attendant que la fosse fut prête²⁷ ». Le 3 décembre 1914, le père Anizan se rend à Dieppe-sous-Douaumont. Dans l'église, il trouve un sergent du 365^e RI tué la veille :

« Il est là étendu. Dans l'église où j'ai promis de dire la messe, on me demande de la dire en noir et pour lui, demande faite par ses hommes. Je confesse une douzaine de soldats d'abord. L'église est presque pleine. Plusieurs officiers et une quinzaine de soldats communient. Deux soldats chantent le *dies irae* et le *de profundis*. [...] À 2h, convoi du sergent. Il y a là 200 à 250 soldats de ses camarades. Avec deux d'entre eux, je chante les Vêpres des morts, puis je le conduis au cimetière, où son capitaine dit quelques mots au milieu des sanglots de tous ces hommes qui peuvent avoir demain le même sort²⁸. »

Il y a bien des choses dans ce bref témoignage²⁹. La cérémonie est religieuse, catholique, mais suivie par de nombreux soldats, certains vraisemblablement athées ou d'autres confessions, à l'exemple de Marc Bloch :

Thème

« Je ne me souviens pas sans émotion de l'église de La Neuville. J'y ai plus d'une fois, au retour des tranchées, assisté aux services que l'on y célébrait pour les hommes du 272 qui venaient de tomber à l'ennemi. Je la vois, la modeste nef, ses voûtes blanchies à la chaux, les massifs bancs de bois où les soldats s'asseyaient en files serrées, les graves visages de mes voisins, leurs attitudes lassées et un peu somnolente, car c'était le matin et nous avions grand besoin de sommeil, ayant peu dormi les nuits précédentes en première ligne. J'ai toujours cru accomplir un devoir pieux, en commémorant nos morts. Que m'importaient les rites³⁰ ? »

L'accompagnement du mort est religieux et militaire : « Lorsque le détachement a à assurer l'inhumation d'un homme, alors qu'il n'y a aucun hôpital dans la localité, le chef de la colonne doit pourvoir à

26 Paul TUFFRAU, *1914-1918. Quatre années sur le front. Carnets d'un combattant*, Paris, Imago, 2003, p. 67.

27 Georges DUHAMEL, *Vie des martyrs et autres récits des temps de guerre*, Omnibus, Paris, 2005, p. 58.

28 Jean-Yves Moy (éd.), *Aumônier à Verdun*, op. cit., p. 100.

29 Il existe bien d'autres témoignages.

Parmi les plus connus, celui de Maurice Genevoix qui décrit deux cérémonies, l'une pour un officier, l'autre pour un soldat (Maurice GENEVOIX, *Ceux de 14*, Paris, Flammarion, 1984, p. 507-508 et p. 519).

30 Marc BLOCH, *L'histoire, la guerre, la résistance*, Paris, Quarto Gallimard, 2006, p. 135.

tous les détails d'inhumation et de services civils et religieux³¹ ». Religieux parce que le cortège suit ici la croix et le prêtre. Militaire, ce que ne dit pas ici l'aumônier Anizan, car il doit y avoir piquet d'honneur prévu par le règlement³² :

« Devant notre porte passe, tout en cahotant, un pauvre corbillard de campagne recouvert d'une étamine tricolore ; une section l'encadre sur deux files, l'arme basse ; c'est le premier de nos blessés qui soit mort ici. Il n'est pas le seul, malheureusement, car derrière ce triste char qui n'emporte qu'un seul des nôtres, mais représente le cérémonial qu'on leur doit à tous, apparaissent de simples brancards portés sur quatre épaules robustes, et sur ceux-là l'étoffe tricolore moule des formes humaines qui furent vivantes. J'en compte treize qui se succèdent, et ensuite cinq autres, simplement recouverts d'un drap : ce sont des Boches, confondus dans la mort avec leurs vainqueurs de la veille³³. »

L'officier prend la parole, moment important dans l'acte cérémoniel : sa position hiérarchique doit contribuer à donner du sens à la mort, tout comme l'intervention de l'aumônier. Celui-ci peut être critiqué, comme par Eugen Efinger en mai 1916, croyant et pratiquant : « Les hommes sont mécontents, ils sont contre la fête du tir que la compagnie organise, contre les discours grandiloquents et contre le sermon de l'aumônier militaire, qui nous parle de manière professionnelle et sans empathie aucune, pour aller s'asseoir avec les officiers après³⁴. » Il lui faut trouver le ton juste, comme le colonel Barca : « Nous ayant tous rassemblés, il a trouvé, pour ceux qui jamais plus ne reviendront, un adieu simple, mais empreint d'une émotion refoulée qui faisait mal à voir ». De son côté, l'abbé Duthoit, à Clermont-en-Argonne, rapporte le 24 octobre 1914 une cérémonie :

Laurent
Jalabert

31 Charles CHARTON, *Mémoire de l'officier payeur, du chef de détachement et de l'officier d'approvisionnement à l'intérieur et en campagne*, Paris, 1916, p. 25. Pour les autres confessions, comme par exemple les soldats musulmans, le ministre de la Guerre Millerand donne le cadre les 16 octobre et 3 décembre 1914 (Laurent Jalabert, *Post Mortem*, op. cit., p. 144). Autre évocation du respect des pratiques à l'égard des musulmans, ce passage de Jacques Meyer : « Le major [le médecin] répète avec insistance au petit Sauvaget qu'il lui a réservé une toile de tente presque neuve et qu'il lui tournera sans faute les pieds vers la Mecque » (op. cit., p. 172-173).

32 *Le livre du gradé d'infanterie : à l'usage des élèves caporaux, caporaux et sous-officiers de l'infanterie et du génie, contenant toutes les matières nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et conforme à tous les règlements parus jusqu'à ce jour et mise à jour (novembre 1914)*, Berger-Levrault, Paris, 1915, p. 443, 641 et 646. Cette pratique du piquet existe déjà sous l'ancien régime.

33 Jacques MEYER, op. cit., p. 188-189.

34 *Du Württemberg au Bois-le-Prêtre*, op. cit., p. 98-99. Le même écrit : « le 12 octobre [1917] un service religieux a lieu à l'église de Stenay, l'aumônier dit un long sermon, dans lequel il nous exhorte de continuer à faire vivre en nous, l'esprit des hommes tombés » (ibid., p. 148).

« Ce matin, je viens d'aller avec le Général enterrer quatorze soldats. Donc voilà vingt-huit hommes hors de combat par un seul obus, tombé juste au milieu d'eux, au moment où dans une tranchée plus large, ils prenaient leur repas. Le colonel a parlé devant les corps à la fosse, et moi à l'église, au milieu des ruines, et à chaque instant, les grosses pièces nous faisaient trembler malgré nous. J'avais heureusement porté tout ce qui était nécessaire pour la cérémonie. Un sergent, Père de la Congrégation du Saint-Esprit, m'a servi d'enfant de chœur³⁵. »

Parfois, ce sont des soldats qui se substituent à l'aumônier : l'*Unteroffizier* Efinger, catholique, du 51^e *Ersatz Infanterie Regiment* du Wurtemberg, doit remplacer en avril 1916 l'aumônier lors de l'ensevelissement de deux camarades au Bois du Four : « L'aumônier militaire ne vient pas à cause du tir intense auquel nous sommes soumis. Par conséquent il faut que je le remplace³⁶ ». Sans surprise, du côté allemand, on retrouve des pratiques semblables à celles ayant cours dans l'armée française, d'autant plus qu'il n'y a pas eu de déconfectionnalisation de l'armée.

Thème

Après les paroles de l'officier, la cérémonie s'achève par la mise en terre. S'ouvre alors une nouvelle phase, destinée à honorer dans le temps les soldats tombés, où la sépulture, le cimetière et le monument jouent un rôle essentiel, de même que les militaires et les civils.

3. Au cœur du culte : la sépulture.

« Dans le bois de sapins qui se trouve entre Hamonville et Bernécourt, il existe une tombe sur laquelle se trouvent 3 képis dont 2 du 96^e Inf^{te} et 1 du 322^e Inf^{te} seuls renseignements que je puisse donner³⁷. »

« L'après-midi je fus commandé pour un enterrement ; on enterre six hommes de la 11^{ème} Compagnie, un volontaire de l'artillerie et un pionnier. Le 123^{ème} a établi un beau cimetière forestier. Un aumônier protestant conduisait l'enterrement et ce fut sublime³⁸. »

Ces deux témoignages, d'un civil français et d'un militaire allemand, soulignent à la fois la fragilité et l'importance des tombes, alors même

35 Jacques MEYER, *op. cit.*, p. 70. Et le récit de l'abbé Duthoit est cité d'après <http://tiny.cc/duthoit> (🔗).

36 *Du Wurtemberg au Bois-le-Prêtre*, *op. cit.*, p. 95.

37 A.D. 54, 2 R 144, rapport du maire au préfet, s.d.

38 Témoignage de 20 octobre 1914, du sous-officier Haussler, tué le 23 octobre au Bois de La Gruerie, forêt d'Argonne (cité d'après <http://tiny.cc/haussler> (🔗)).

qu'elles constituent un élément essentiel du culte des morts : la sépulture et le cimetière sont à la fois des référents patriotiques collectifs et un outil nécessaire au deuil familial qui reste à accomplir. L'inquiétude des familles est réelle car la plupart ne peuvent se rendre sur les tombes, comme en témoigne cette lettre de l'abbé Collé à Mme de Lurion, le 11 octobre 1915 :

« N'ayez aucun souci sur la tombe chérie... elle est très bien entretenue et entourée. Je l'ai vue bien des fois. Rien ne peut la faire perdre. Elle porte le N° 243 avec bien gravés les nom, prénom et grade du glorieux soldat-Lieutenant. Elle est bien où vous le dites. Nos tombes sont fleuries et portent des drapeaux ».

Il ajoute dans une autre lettre du 27 octobre, pour répondre à une nouvelle inquiétude maternelle concernant cette sépulture :

« La tombe du Lieutenant est parfaitement à l'abri de toute déprédation – à plus de 20 km de la ligne de feu ; particulièrement entretenue et visitée parce que sur la lisière d'un bois clair et en contrebas du chemin de Ste Barbe à St Benoît – soyez sans crainte, Madame³⁹. »

Ces tombes, dans la mesure où elles ne sont pas soumises à destruction possible en raison de l'artillerie, doivent faire l'objet d'un repérage et d'un entretien réguliers pour ne pas disparaître, tout particulièrement pour celles de la guerre de mouvement qui sont davantage disséminées. Le repérage constitue le rempart à l'oubli et le premier pas du pieux recueillement. Il est le fait de l'autorité militaire comme l'indique la circulaire du général commandant en chef aux préfets de la zone de l'armée, datée du 9 novembre 1914, leur demandant « d'établir autour des tombes communes ou isolées situées sur le territoire de leur commune des clôtures qui les protègent et en fixent l'emplacement, et de prendre éventuellement toutes mesures pour en assurer la conservation », et de mentionner leur emplacement dans un registre spécial qui doit remonter au Bureau des Renseignements aux Familles, ministère de la Guerre⁴⁰. Au cœur de l'entreprise, les

*Laurent
Jalabert*

39 Archives privées, famille de LURION de l'EGOUTHAIL.

40 Il existe toute une série de notes destinées à cadrer la remontée, vers le ministère de la Guerre, du maximum d'informations sur les défunts. Du 30 septembre 1915 (6.247/DA) et du 27 septembre 1916 (9.134/DA) sur les renseignements recueillis par communes : du 30 novembre 1915 (6.431/DA) sur

les PV de constatation de décès de militaires dont les corps n'ont pu être identifiés ; à la même date (6.432/DA) sur l'envoi des registres ; du 11 février 1917 (9.669 du 1^{er} Bureau) sur l'envoi direct au B.R.F. par les Armées des repérages et informations sur le militaire inhumé : du 2 mai 1917 (943 du 1^{er} Bureau) sur les recherches à faire dans les communes réoccupées.

maires et aussi les particuliers, comme l'abbé Collé déjà mentionné. Au sujet des tombes situées en forêt, le maire de Frambois écrit ainsi au préfet de Meurthe-et-Moselle qu'avec la fin de l'automne, « les feuilles des arbres étant tombées, il me sera plus facile de les apercevoir⁴¹ ». Enfin, lors d'une opération d'entretien des tombes, il accompagne des soldats, ce qui lui permet encore de rectifier la liste des sépultures, notamment grâce à un capitaine qui a mis à sa disposition une équipe. Le travail consiste alors à repérer visuellement des perturbations de sol suspectes et de creuser à ces endroits : « Nous avons pu ainsi découvrir 33 tombes contenant 18 Français et 77 Allemands et dont rien ne faisait soupçonner l'existence. Nous avons pu identifier quelques Français et nous avons trouvé des plaques d'identité sur un certain nombre d'Allemands ». Au total, le maire dresse le bilan de 190 tombes connues, dont 104 françaises, mais d'après lui il y a certainement encore des tombes ignorées. On le voit, les soldats travaillent également à ce repérage, lequel est aussi la tâche de l'officier militaire de l'état civil qui dresse listes et plans des tombes isolées mais aussi des tombes des cimetières provisoires. Ce travail de repérage associé à celui d'identification mené par les services de santé de l'armée explique la forte diminution des sépultures anonymes et donc des disparus, permettant ainsi la mise en œuvre de pratiques patriotiques et religieuses autour de tombes dès le courant de la guerre.

Thème

Ces sépultures de guerre sont collectives et individuelles, sachant que la loi de 1915 ne donne pas droit à la sépulture individuelle – qui n'est pas spécifiée dans le texte – et que l'état de fait résulte davantage de pratiques de guerre. Quoi qu'il en soit, elles bénéficient généralement d'un soin particulier à partir du moment où le danger est à distance raisonnable. Ainsi, ces sépultures de guerre sont pourvues d'entourages plus ou moins développés, en bois ou en pierre, de croix ou d'autres marqueurs confessionnels⁴², donnant lieu à une mise en scène de la mort patriotique propre au recueillement : « Notre marche en direction du *Heinlager*, camp de la Garde, nous fait passer devant le grand cimetière des héros du 60^e régiment d'infanterie. Chaque tombe est décorée par une croix ou une pierre, tous les monticules de terre sont entourés de pierres. Sur toutes les tombes sont indiqués le nom et l'origine du camarade qui a trouvé le repos éternel dans cette terre fraîche⁴³. » Les tombes de cimetière, bien plus que les tombes individuelles françaises éparpillées, peuvent être ornées de stèles funéraires individuelles : les Allemands, catholiques et protestants, emploient davantage que les Français la pierre, sans souci d'uniformité

41 Lettre du 23 novembre 1916 (A.D. 54, 2R148).

42 Laurent JALABERT, *op. cit.*, p. 201-206; Xavier BONIFACE, *Histoire reli-*

gieuse de la Grande Guerre, p. 110.

43 *Du Württemberg au Bois-le-Prêtre*, *op. cit.*, p. 76.

et dans la continuité de ce qui se pratiquait lors de la guerre de 1870 pour certains de leurs hommes. De même, dès les débuts de la guerre et tout au long de celle-ci, ils ont érigé de nombreux monuments collectifs en l'honneur de leurs morts⁴⁴, accompagnés d'un vocable très patriotique, et bien souvent placés dans les cimetières. Ces éléments scénographiques participent, par l'embellissement, au culte militaire et religieux des morts.

Le contexte de guerre a poussé la République laïque à veiller à l'entretien du pieux souvenir des morts, devant répondre aux exigences d'une société restée encore profondément chrétienne dans ses pratiques : le préfet Mirman, en Meurthe-et-Moselle, met tout en œuvre pour que les tombes soient entretenues, présentables et fleuries pour la Toussaint 1915 : le 24 octobre, un *Comité départemental d'entretien des tombes militaires*⁴⁵ est fondé. Il se décline en comités de dames et de jeunes filles pour l'entretien des tombes, en raison de la désorganisation des comités du *Souvenir français*, pour entretenir près de 10 000 tombes, dont 4000 autres disséminées⁴⁶. La presse vante la méthode employée à Vallois, Mattexey et Seranville pour cet entretien : « [le Comité] a réparti les tombes entre les membres du Comité, chacun de ceux-ci ayant ainsi la responsabilité de l'entretien d'une ou plusieurs tombes déterminées, et la présidente du Comité faisant des tournées périodiques pour visiter tout le territoire de la commune et stimuler l'ardeur de ses collaboratrices⁴⁷. » Cette méthode est ainsi appliquée, comme à Badonviller, où les 42 femmes du comité s'occupent de 24 tombes dont 2 collectives situées dans le cimetière et de 42 autres en-dehors de celui-ci; elles se font même prendre en photographie avec les tombes qu'elles entretiennent⁴⁸. L'objectif est de lutter contre l'oubli et la destruction mais aussi de favoriser le pèlerinage sur les tombes. Ainsi, comme l'écrit l'abbé Collé à Mme de Lurion, le 27 octobre 1915 : « La tombe du Lieutenant est parfaitement à l'abri de toute déprédation – à plus de 20km de la ligne de feu ; particulièrement entretenue et visitée parce que sur la lisière d'un bois clair et en contrebas du chemin de Ste Barbe à St Benoît – soyez sans crainte, Madame ». Dans une autre lettre, du 31 octobre, il ajoute : « Espérons que la santé de Monsieur de Lurion lui permettra de faire bientôt ce premier pèlerinage au

Laurent
Jalabert

44 Il existe des cas français, comme celui du 36^e régiment d'infanterie coloniale à Gerbéviller, construit entre octobre et novembre 1914 par les hommes du 92^e régiment d'infanterie territoriale, inauguré le 29 août 1915 : la population civile y est invitée par voie de presse (*Journal de la Meurthe*, 27 août 1915); ceci est relaté dans l'édition du 31 août (*ibid.*) dans le cadre de la cérémonie éga-

lement destinée à commémorer les victimes civiles fusillées par les Allemands.

45 L'arrêté de création est par ailleurs diffusé par la presse, dans le *Journal de la Meurthe*, du 26 octobre 1915.

46 *Journal de la Meurthe*, 1^{er} novembre 1915.

47 A.D. 54, 2 R 142.

48 A.D. 54, 2R142bis.

tombeau glorieux du héros. Je fais pour cela vœu et prière. Voici la vue du col à deux kilomètres duquel à peu près est tombé le Lieutenant⁴⁹ ».

Ce pèlerinage ne peut que rarement être accompli par les familles. Il existe cependant des cas, comme en témoigne Paul Tuffrau, racontant la visite de deux femmes au cimetière de Villers-Châtel, le 23 août 1915. De son côté, l'abbé Collé écrit à Mme de Lurion, le 11 octobre 1915 : « Essayez donc de venir. D'autres passent bien. Ayez un laissez-passer du maire et du commissaire de votre ville, et montrez cette carte. Vous venez par Rambervillers gare, puis par Ménil en voiture, il y en a de louage : Mr Jules Janin à Rambervillers, Vosges. Confiance et courage, Madame, pour Dieu, pour la Patrie⁵⁰. » Ce sont ainsi des intercesseurs qui agissent en leurs noms. Dans la zone de l'arrière de l'armée, ce sont par exemple des cérémonies du souvenir – comme à Baccarat, Gerbéviller et Ménil-sur-Belvitte en présence du général de Castelnau et de Maurice Barrès – où des autels patriotiques et le cimetière occupent une place centrale⁵¹. Ce sont surtout des soldats qui effectuent cette démarche de pèlerinage, comme Jean-Marie Bourceret⁵² et d'autres, comme Eugen Efinger, le 8 juillet 1915 : « J'en profite [de la relève] pour aller me recueillir sur les tombes des camarades, du cimetière *Deutsches Ehrenthal*⁵³. » Les soldats, qui entretiennent eux-mêmes la plupart des tombes, les ornent de couronnes de fleurs ou de perles ; celles-ci sont fabriquées ou achetées par eux-mêmes⁵⁴ mais sont également envoyées par les familles⁵⁵ ou fournies par le *Souvenir français*. À la fin de l'année 1917, ce dernier présente un bilan de son activité depuis le 1^{er} août 1916 jusqu'au 8 novembre 1917 : ont été offerts « de nombreuses croix, plus de 10 000 couronnes, 15.855 palmes, 22.657 drapeaux dont beaucoup aux couleurs des puissances alliées, 9.872 plaquettes, sans compter les gerbes tricolores, les plantes et les fleurs naturelles. La *Cocarde du souvenir* fournit quant à elle des cocardes tricolores également installées par les soldats. Enfin, les soldats utilisent parfois la photographie comme support de dévotion destinée aux familles, en même temps que pour les rassurer sur l'existence d'une sépulture individuelle et entretenue.

Thème

49 Archives privées de la famille de Lurion de l'Egouthail.

50 Paul TUFFRAU, *op. cit.*, p. 92-93 ; et Archives privées de la famille de Lurion de l'Egouthail.

51 Voir *Cérémonie religieuse et patriotique, Ménil-sur-Belvitte (Vosges), 4^e anniversaire : 27 août 1918*, Lyon, E. Vitte, 1918.

52 Jean-Marie BOURCERET, *Sur les routes du front de Meuse. Souvenirs d'un infirmier-major*, Paris, Perrin, 1917, p. 173.

53 *Du Württemberg au Bois-le-Prêtre, op. cit.*, p. 74.

54 « La porte d'à côté, c'est le coiffeur, mais rien ne l'indique. Chez lui, on trouve de la mèche, de la pierre à briquet, des pantoufles, de l'eau de Cologne, des couronnes mortuaires, voire des cercueils. Tous des salauds qui nous dégoûtent » (Louis MAUFRAIS, *J'étais médecin dans les tranchées. 2 août 1914-14 juillet 1919*, Robert Laffont, 2008, p. 91).

55 A.D. 55, 2 R 88, lettre du 3 septembre 1918.

Eugen Efinger pose ainsi près de la tombe de son ami Wilhelm Staib, peut-être pour lui-même, peut-être aussi pour la famille du défunt⁵⁶.

4. Après la guerre, cimetières et monuments

La première monumentalisation qui s'est développée au cours de la guerre, à travers la pierre mais aussi le bois, donne lieu à la dynamique connue de création de monuments aux morts communaux en France et ailleurs, même s'il faut aussi noter la destruction d'une partie des monuments allemands. Le culte des morts se perpétue toutefois en déclinaisons diverses ancrées dans des monumentalités variées : monuments communaux, plaques paroissiales ou professionnelles, monuments régimentaires, cimetières et carrés militaires, monuments familiaux.

L'honneur aux morts, après 1918, devient une forme de religion civique avec un culte dont la fonction est d'accomplir le deuil, familial et national, ainsi que de lutter contre l'oubli du sacrifice. Dans sa pratique, ce culte civique est éminemment religieux. En son centre, il y a le sacrifice qui ne doit pas avoir été vain : le sacrifice du fils de Dieu était destiné au rachat des péchés des hommes, le sacrifice des soldats de la patrie doit servir à l'établissement de la paix éternelle. Ainsi, le culte des morts, en-dehors du seing privé où il peut se construire autour de dévotions personnelles, s'exprime publiquement dans une pratique de l'espace de souffrance des hommes avec ses pèlerinages et ses stations. L'État favorise cette dynamique en accordant le paiement d'un voyage annuel à la nécropole où repose le parent proche, avec des supports comme le *Recueil officiel des sépultures (France, colonies, étranger). Renseignements utiles aux familles se rendant sur les tombes des leurs*, publié sous le contrôle du Ministère des Pensions, en écho aux guides Michelin. Pour chaque nécropole sont donnés un plan, les horaires des trains, les logements possibles, bref toutes les indications matérielles nécessaires au meilleur accueil des familles de soldats. À la fin des années 1920, les Fédérations de syndicats d'initiative œuvrent dans le même sens : ainsi, la Fédération des syndicats d'initiative de Champagne, Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Meuse, s'adresse, le 6 mai 1929, au préfet de Meuse pour lui demander son aide : l'office national du tourisme a en effet chargé le secrétaire général de cette fédération d'établir la liste des cimetières militaires français et étrangers du front et de la région, « de façon à renseigner d'une façon très précise les parents des défunts et les touristes sur les emplacements, moyens de transports et stations⁵⁷ ». Au cœur du pèlerinage se trouve le cimetière militaire devenu propriété nationale (loi 31 juillet

Laurent
Jalabert

56 *Du Württemberg au Bois-le-Prêtre*, op. cit., p. 97. Voir aussi Thierry HARDIER, Jean-François JAGIELSKI, *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre (1914-1925)*, Paris, Imago, 2001, p. 226.

Par ailleurs, dans un contexte différent, la photographie de la première sépulture du colonel Driant, prise par les Allemands, est envoyée à la famille via la Suisse.
57 A.D. 55, 2R74.

1920) et dont les principes architecturaux, pour la France, sont déterminés par une commission mise en place le 25 novembre 1918.

Il y a aussi des temporalités pour ce culte des morts. Évidemment, le temps des familles et de leurs disponibilités, qui peut s'accorder avec la date anniversaire de la mort de l'être aimé. Cependant, deux temps forts et proches s'affirment nationalement : le 11 novembre – à compter de la loi du 24 octobre 1922 – et aussi le 1^{er} novembre. On retrouve avec cette dernière date un moment déjà essentiel usité pendant la guerre : cette fête religieuse, importante pour nombre de familles, doit offrir à ces dernières tout le contentement possible. En 1920, avant cette échéance chrétienne, les Services de l'état civil et préfectoraux s'enquièreent du nettoyage et de l'entretien des sépultures. Un courrier du préfet de Meuse datant du 6 octobre demande aux maires de recruter le nombre d'ouvriers nécessaires, avec avance faite par la Caisse municipale. Par ailleurs, la nation est toujours mobilisée pour ses morts : à Clermont-en-Argonne, le « travail a été effectué gratuitement par la main-d'œuvre de Clermont » ; à Lempire, « le travail a été effectué par les élèves de l'école » (7 janvier). Parfois, comme pour le secteur de Bras-sur-Meuse, les « cimetières ont été entretenus par le service de l'état civil militaire, aucun frais n'incombe donc à la commune ». Ailleurs, ce sont des prisonniers de guerre qui effectuent cette tâche⁵⁸.

Thème

Dans ces cimetières, un monument régimentaire accompagne souvent les croix et permet le rappel de la communauté de sacrifice des unités militaires. Toutefois, les familles peuvent pratiquer d'autres stations de recueillement, allant du collectif à l'individuel. On se rend sur les lieux du combat du disparu, on visite les sites, on médite devant le monument militaire qui rappelle le sacrifice consenti par les unités militaires. Les familles qui en ont les moyens et la possibilité matérielle peuvent également se rendre sur le lieu de la disparition de l'être perdu où elles ont fait ériger une petite stèle, contribuant ainsi à une sacralisation de l'espace. Celle-ci est inscrite dans le paysage par d'autres formes de monumentalité : celle de terres sanctifiées, comme celle de Verdun où l'on réclame le silence respectueux sur un vaste cimetière en raison du nombre impressionnant de disparus. Les ossuaires participent évidemment de cette sacralisation : celui de la Haute-Chevauchée (1922), de la ferme de Navarin (1924), de Douaumont (1932), et bien d'autres sur l'ancienne ligne de front.

L'honneur conféré aux morts de la guerre dépasse l'ancien front pour couvrir l'ensemble du territoire, avec ses monuments communaux, les carrés militaires liés aux hôpitaux de l'arrière, les plaques nominatives installées dans les lieux de culte (églises, temples, synagogues, grande

mosquée de Paris), les lieux publics (écoles, universités, administration) et les entreprises. Ces marqueurs offrent la possibilité du recueillement civique et aussi, pour certains, de la prière. D'autres, plus spécifiquement religieux existent, à l'exemple du mémorial de Sainte-Anne d'Auray (1932), destiné à honorer la mémoire des morts des cinq diocèses bretons. Il en existe de plus modestes, plus diffus et aussi plus nombreux, comme toutes ces marques et inscriptions placées sur les tombes familiales dans les cimetières paroissiaux : une mention, une photographie émaillée du disparu en uniforme, la reproduction d'une croix de guerre, etc. Devant la sépulture familiale, bien plus fréquentée que la nécropole militaire souvent lointaine, se concentre un culte des morts plus intime, tout en étant publiquement exprimé, et qui répond aux autres formes d'honneurs faits aux morts, incarné par une monumentalisation multiple et des cérémonies civiques, militaires ou religieuses.

*

La Grande Guerre reste encore profondément ancrée dans les esprits contemporains, notamment parce qu'elle a engendré une incarnation matérielle de la mort patriotique qui s'exprime toujours dans l'espace actuel, pour qui veut bien y prendre garde. Nombre de cérémonies ont disparu autour de ces vecteurs du souvenir des morts mais il en existe toujours une forme de perpétuation à travers le tourisme de mémoire, qu'il soit impersonnel ou lié à une quête familiale. Nous vivons, comme le montrent encore des cérémonies destinées à honorer des soldats tombés pour la France, sur un culte des morts que l'on veut durable – d'où les dates anniversaires de commémoration –, collectif mais aussi individuel et nominatif⁵⁹, et qui plonge ses racines dans le premier conflit mondial. Au cours de cette guerre, les institutions – l'État, l'armée, les Églises – et les hommes, ces soldats de la nation, ont travaillé à lutter contre l'oubli du sacrifice en mettant en œuvre tous les moyens pour lutter contre l'anonymat des morts et l'absence de corps. La mort de masse, la nécessité d'accomplir le deuil individuel et collectif, ont contribué à cette dynamique sociétale et ont permis, notamment dans la France laïque, de mettre en place des rituels destinés à honorer nos morts de la patrie où le religieux ne manque pas de fournir un cadre à une piété civique.

Laurent Jalabert est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Lorraine.

59 Comme en témoigne la loi du 28 février 2012 rappelant l'obligation légale de porter les noms des soldats « morts

pour la France » sur le monument aux morts ou à proximité immédiate.

Prochain numéro
Janvier-février 2017

Le Temps d'en finir



Le crucifié sur les tranchées

Quand le caporal brancardier et aumônier auxiliaire Pierre Teilhard de Chardin est baptisé dans le réel



Gérard
Donnadieu

Pierre Teilhard de Chardin est né le 1^{er} mai 1881 à Sarcenat, en Auvergne, dans la famille d'un gentilhomme campagnard ancien élève de l'école des Chartes, famille à la fois cultivée, profondément chrétienne et très aimante, dont notre jésuite dira plus tard qu'elle était « à mettre sous globe ». Quatrième d'une fratrie de onze enfants, passionné dès son enfance par la géologie et les fossiles, doué aussi bien pour les lettres que pour les sciences, il va entrer en 1899 dans la Compagnie de Jésus. Il y suivra la formation de douze années, incluant un séjour de trois ans en Égypte, où il enseigne la physique-chimie au collège de la Sainte famille du Caire, puis parachevée par trois ans de théologie à Hastings, en Angleterre, où il découvre l'œuvre de Bergson et du cardinal Newman. C'est à cette époque que le concept d'évolution, qui était jusqu'alors pour Teilhard une simple théorie de la biologie et de la paléontologie, va prendre pour lui une dimension universelle. Dans un essai autobiographique¹ rédigé en 1950, revenant sur cette période de sa vie, il écrit :

« C'est au cours de mes années de théologie, à Hastings, que petit à petit a grandi en moi, jusqu'à envahir mon ciel intérieur tout entier, la conscience d'une Dérive profonde, ontologique, totale, de l'Univers autour de moi... De la condition morcelée de Cosmos statique, [le Monde] se trouvait soudain accéder à l'état et à la dignité organiques d'une Cosmogénèse. »

À l'issue de son ordination à la prêtrise, le 24 août 1911, la Compagnie, consciente des dons scientifiques du jeune jésuite, va l'orienter vers une carrière de paléontologue en l'envoyant parfaire sa formation au Muséum d'histoire naturelle de Paris, alors dirigé par Marcellin Boule, sommité mondiale de la paléontologie. Après trente ans d'une vie spirituellement protégée par sa famille et le milieu jésuite, Teilhard découvre soudain le monde scientifique, alors majoritairement agnostique ou athée. Il s'agit pour lui d'un choc et il cherche à comprendre les raisons d'un tel rejet du christianisme. Dans ce milieu *a priori* hostile, mais où son intelligence et son charme font

1 *Le cœur de la Matière*, publié dans le son nom, pp. 19-91.
tome 13 des Œuvres auquel il a donné

merveille, il va se faire très vite des amis. Parallèlement, il commence à intervenir dans les aumôneries universitaires où ses conférences enthousiasment les étudiants. Mais cette première plongée dans le monde réel n'est rien par rapport au choc, autrement plus terrifiant, qui l'attend.

La terrible expérience de la guerre (1915-1919)

Août 1914 : la Première Guerre mondiale éclate. Mobilisé en décembre 1914 comme infirmier dans l'armée de terre, il va être affecté comme brancardier au 8^e régiment de marche de tirailleurs marocains, devenu le 23 juin 1915, le 4^e régiment mixte de zouaves et tirailleurs. Le 13 mai 1915, alors qu'il se trouve sur le front des Flandres et a connu le baptême du feu, il est nommé caporal et commence également à faire office d'aumônier² pour le régiment. Pour cet aristocrate distingué, intellectuel brillant, qui va se trouver soudainement plongé, à l'âge de 34 ans, dans une masse humaine faite d'hommes du commun, illettrés pour beaucoup et la plupart non-chrétiens, la transition est brutale ! Comme il l'écrira à sa cousine Marguerite, cette guerre fut pour lui « un baptême dans le réel », un réel qu'il découvre rempli de fureur, de sang, de souffrance et de mort avec la disparition de nombreux proches (dont deux de ses frères), mais aussi illuminé par les moments de fraternité dans les tranchées, le courage dans l'épreuve partagée, le sentiment de sidération face à un cataclysme sans pareil dont le simple fait de le vivre vous met au-dessus du commun des hommes. Il s'en fait l'écho dans ses lettres à sa cousine ainsi que dans plusieurs de ses écrits.

Thème

Refusant de prendre le statut officiel d'aumônier militaire qui l'aurait séparé de la vie des combattants de base, le père Teilhard restera caporal brancardier et aumônier auxiliaire durant toute la guerre. Il sera de toutes les batailles (Flandres, Champagne, Verdun, Somme, Chemin des Dames, etc.). D'un courage hors normes, il échappe miraculeusement à la mort et aux blessures et sort de la guerre décoré de la croix de guerre, de la médaille militaire et de la Légion d'honneur réclamée pour lui par son régiment, fait exceptionnel pour un simple soldat.

L'expérience de la guerre va être aussi pour Teilhard le point de départ de sa recherche philosophique et religieuse. Dans les tranchées, et surtout lors des temps de repos à l'arrière, plus longs que les temps passés au front car il faut chaque fois reconstituer le régiment après les pertes

2 Au début de la guerre, il existait des aumôniers « divisionnaires » (au moins un par division) avec rang d'officier. Mais leur nombre étant insuffisant, certains chefs de corps prirent l'initiative d'af-

fecter officieusement, comme aumônier auxiliaire, un prêtre de leur régiment auquel ils donnaient des facilités pour exercer son ministère.

effroyables subies en première ligne, il ne cesse d'écrire et cherche à mettre ses idées au clair, notamment au travers de la rédaction de nombreux essais à caractère philosophico-théologique ainsi que d'une correspondance assidue avec sa cousine Marguerite Teilhard-Chambon. Cette dernière est une femme particulièrement brillante. Une des premières agrégées de philosophie de France, elle dirige à trente ans un collège privé de jeunes filles, écrira plus tard des romans sous le nom de plume de Claude Aragonès et deviendra membre du jury du prix Femina. Le contact profond noué par Teilhard avec sa cousine tout au long de cette période tragique comptera beaucoup pour lui faire découvrir la face féminine de l'humain. La correspondance de Teilhard avec Marguerite a été publiée par celle-ci dans *Genèse d'une pensée*³. Tous les autres essais rédigés au cours de cette même période sont repris dans les *Écrits du temps de la guerre*⁴. Ce sont vingt essais qui se succèdent depuis *La Vie cosmique* dont la rédaction est achevée en mars 1916 jusqu'à *La puissance spirituelle de la Matière* composée à Jersey, en août 1919, alors que Teilhard y passe quelques jours de vacances après sa démobilisation en mars 1919. Aussitôt rédigés, ces essais sont soumis à l'amicale critique de la cousine Marguerite ainsi que pour certains d'entre eux à des amis jésuites comme les pères de Grandmaison et Valensin.

Ainsi, la guerre fut-elle pour Teilhard une période particulièrement féconde. Elle permit l'éclosion d'idées trop longtemps comprimées par les cadres rigides de son milieu. Par-delà le tragique des combats, il perçoit la fantastique transformation de l'humanité en train de s'opérer. Au plan religieux, il sent les terribles malentendus dont les catholiques, autant que les laïques, sont responsables. Et il se perçoit lui-même, au sein de cette mutation, avec sa double vocation de prêtre et de chercheur. Pour illustrer cette créativité spirituelle de Teilhard durant la Grande Guerre, je vais présenter quelques-uns de ces essais, particulièrement révélateurs de sa recherche mais aussi du contexte de la guerre.

Gérard
Donnadiou

Un témoignage scandaleux sur la guerre : *La nostalgie du Front*

À la différence des témoignages de beaucoup d'écrivains de sa génération, sensibles par-dessus tout à la souffrance des hommes et à l'horreur des combats, Teilhard de Chardin voit dans la guerre⁵ une expérience hors du commun où l'on se trouve transporté dans « une

3 Pierre TEILHARD DE CHARDIN, *Genèse d'une pensée*, Grasset, 1961.

4 Pierre TEILHARD DE CHARDIN, *Écrits du temps de la guerre, 1916-1919*, Œuvres complètes, Tome 12, Seuil, 1976.

5 Ce sera également la vision du grand écrivain allemand Ernst JÜNGER qui écrira en 1921 un livre terrible, *La Guerre comme expérience intérieure*, faisant suite à un récit de témoignages, *Orages d'acier*.

région où il était possible aux hommes de respirer un air chargé de ciel.» Dans un étonnant essai, *La nostalgie du Front*, daté de septembre 1917 et rédigé en quelques jours alors qu'il se trouve au repos dans l'Oise à la suite de la terrible offensive ratée du Chemin des Dames à laquelle son régiment a durement participé et où lui-même a plusieurs fois frôlé la mort, on lit ce scandaleux aveu :

«J'affirme, pour moi, que, sans la guerre, il est un monde de sentiments que je n'aurais jamais connus ni soupçonnés. Personne, hormis ceux qui y auront été, ne saura le souvenir chargé d'émerveillement qu'un homme peut garder de la plaine d'Ypres en avril 1915, quand l'air des Flandres sentait le chlore et que les obus coupaient les peupliers, le long de l'Yperlé, ou bien les côtes calcinées de Souville, en juillet 1916, quand elles fleuraient la mort. – Ces heures plus qu'humaines imprègnent la vie d'un parfum tenace, définitif, d'exaltation et d'initiation, comme si on les avait passées dans l'absolu. Tous les enchantements de l'Orient, toute la chaleur spirituelle de Paris ne valent pas, dans le passé, la boue de Douaumont.»

Dans cet essai, Teilhard brosse un grandiose tableau du Chemin des Dames qu'il peut encore apercevoir dans le lointain :

Thème

«Devant moi, au-delà des prairies, voilées de brume naissante, où les coudes de l'Aisne font des taches laiteuses, la crête dénudée du Chemin des Dames se détache, nette comme une lame [...]».

Et il n'hésite pas à avouer sa scandaleuse nostalgie :

«Ce soir, plus que jamais, dans ce cadre merveilleusement calme et excitant, où, à l'abri des violentes émotions et de la tension excessive des tranchées, je sens se raviver, dans leur milieu natif, les impressions déposées en moi par trois années de guerre, le Front m'ensorcelle.»

Il trouve alors trois raisons d'importance croissante à cette invraisemblable et paradoxale nostalgie du front :

- le goût de l'aventure et de la recherche, «celui qui veut toujours aller aux extrêmes limites du monde, pour avoir des visions neuves et rares.»
- «l'expérience inoubliable d'une immense liberté» qui se manifeste dès l'arrivée sur la ligne de Front. En ligne, «tous les assujettissements et les cloisonnements de la vie coutumière s'effondrent comme des cartes. [...] La tunique gênante et dévorante des petites et grandes préoccupations, de santé, de famille, de succès, d'avenir..., glisse toute seule de l'âme comme un vieux vêtement. Le cœur fait peau neuve.»

- le sentiment surhumain d'être engagé dans une action qui dépasse l'individu. « Tous les ressorts de l'être peuvent se tendre. Toutes les hardiesses sont de mise. Pour une fois, la tâche humaine se découvre plus grande que nos désirs ». L'homme du Front est en effet engagé au service de la nation tout entière, « son activité et sa passivité sont directement utilisées au profit d'une entité supérieure [...]». Cet homme a l'évidence concrète qu'il ne vit plus pour soi, – qu'il est délivré de soi, – qu'autre Chose vit en lui et le domine. »

Lue rétrospectivement, *La Nostalgie du Front* a pu donner de Teilhard l'image d'un individu froid et détaché, fasciné par l'évènement planétaire qu'il est en train de vivre et qui reste étranger aux atroces souffrances des soldats. Un observateur depuis Sirius en quelque sorte, doublé d'un belliciste qui aime cela ! Certains des adversaires de Teilhard n'ont pas manqué de le lui reprocher. Pour le père Gérard Baudry, fin connaisseur de l'auteur et de son œuvre, rien ne serait plus faux de penser ainsi. Il écrit : « Grand, sensible, continuellement sujet à l'angoisse, Teilhard avait trop de pudeur et de fierté aristocratique pour laisser voir ses sentiments. La mort de plusieurs de ses frères, et d'amis très chers, l'a profondément affecté. Et ce n'est pas un hasard si, durant la guerre, il s'est souvent posé le problème du mal, de la souffrance et de la mort⁶. » Nous avons de plus des témoignages sur la compassion, la tendresse même dont il faisait montre dans sa double mission de brancardier et d'aumônier. Que d'attention et de délicatesse dans une lettre pour annoncer à une épouse la disparition de son mari mort au champ d'honneur. Il ne craint pas de donner des détails utiles à adoucir la peine, ni à préciser l'emplacement de la sépulture pour permettre plus tard de la retrouver. Une telle lettre, jusqu'alors inédite et retrouvée dans les archives familiales par un des petits-fils du soldat disparu, nous a été communiquée en 2013. Nul doute qu'elle a été précédée et suivie par beaucoup d'autres du même type.

Gérard
Donnadieu

La nostalgie du Front à laquelle Teilhard se montre si sensible n'a donc rien à voir avec l'esprit guerrier et la volonté de puissance ; elle est plutôt de l'ordre de la sidération devant un phénomène tellurique qui inspire une crainte sacrée.

Un premier essai en forme de testament : *La Vie cosmique*

Il s'agit du premier des grands écrits teilhardiens et sa rédaction fut achevée à Nieuport le 24 mars 1916 ; il en est aussi le plus volumi-

6 Gérard BAUDRY, *Espérer pour l'homme avec Teilhard de Chardin*, Saint-Léger Éditions, 2014, p.27-28.

neux, soit 64 pages des *Écrits du temps de la guerre*. L'auteur semble avoir voulu mettre dans ce premier essai tout ce qu'il avait appris et retenu de la première année de guerre. Sa cousine Marguerite, dans son introduction à *Genèse d'une pensée*, note à ce sujet : « Lorsqu'il m'adressa le premier de ses écrits – *La Vie cosmique* – il l'annonçait comme "mon testament d'intellectuel". Il supposait que cette œuvre, la première, pouvait être la seule, et il voulait qu'elle fût sauvegardée. »

La Vie Cosmique est née en effet d'une double expérience intérieure :

- d'un côté, le vécu terrible de la mort au quotidien, la violence irrationnelle et le mépris de l'homme, que Teilhard rencontre en permanence lorsqu'il se trouve au front,
- d'un autre côté, les longs moments d'attente, vécus à l'arrière dans une tension intense, où Teilhard en profite pour lire, prier et écrire. Moments pleins de densité, remplis de la présence de Dieu, au cours desquels notre jésuite se révèle un grand mystique.

Thème

L'essai contient en germe tous les développements ultérieurs de la pensée de Teilhard que l'on trouvera dans les grands écrits de la maturité. En germe, c'est-à-dire moins clairement perçus, moins précis dans l'exposé quelquefois hésitant, donnés dans une langue déjà lyrique mais encore un peu scolaire. Son biographe Claude Cuénot nous dit que Teilhard s'approprie alors la phrase de Baudelaire : "Tu m'as donné ta boue, et j'en ai fait de l'or." Il fit de l'or avec la boue des tranchées, parce qu'il avait le don surnaturel d'extraire des événements et des êtres la sève nourrissante avec laquelle il s'élevait vers Dieu.

Dans l'introduction de son Essai, avant d'en présenter le plan, Teilhard nous dit :

« J'écris ces lignes pour exprimer une vision passionnée de la Terre, et pour chercher une solution aux doutes de mon action ; parce que j'aime l'Univers, ses énergies, ses secrets, ses espérances, et parce que, en même temps, je me suis voué à Dieu, seule Origine, seule Issue, seul Terme. »

Amour du Monde et amour de Dieu, comment les concilier, comment les articuler dans une dynamique vertueuse qui les honore tous deux sans les affaiblir ou les réduire ? Tel est le problème auquel s'affronte et ne cessera de s'affronter Teilhard !

Dans une première partie consacrée au Monde (chapitres 1 et 2) il va devoir résister à la tentation panthéiste de l'amour inconditionnel du Monde. Il écrit : « La première impulsion de l'homme qui, s'étant ouvert à la conscience du Cosmos, a fait le geste de s'y jeter, c'est de se laisser bercer comme un enfant par la grande Mère entre les bras de laquelle il vient de s'éveiller. En cette attitude [...] gît la racine commune de tous les panthéismes païens. » Et il reconnaît alors :

« Oui, parce que j'ai si longuement regardé la Nature et tant aimé son visage, [...] c'est pour moi une conviction profonde et chère, infiniment douce et tenace, la plus humble mais la plus fondamentale dans tout l'édifice de mes certitudes : *la Vie ne trompe pas*, [...] ; elle nous indique vers quelle région de l'horizon il faut cingler pour voir se lever et grandir la lumière. »

Puis, dans une deuxième partie (chapitre 3) consacrée à la réponse classiquement donnée alors par la religion chrétienne, il va montrer ce que cette dernière peut avoir d'insuffisant et même d'étouffant. Il écrit :

« Les promesses chrétiennes ne ruinent-elles pas les espoirs cosmiques ? Le primat de la monade ne déflort et n'éteint-il pas les charmes mystérieux de la Pléiade ? Pour avoir le bonheur de nous croire Quelque Chose, ne devons-nous pas renoncer à la forte ivresse de nous sentir enveloppés, traversés, entraînés, par Autre Chose, plus vaste et plus important que nous ? »

Gérard
Donnadieu

Et le jeune Teilhard s'insurge alors contre une ascétique chrétienne jugée mutilante :

« Car enfin, pour être chrétien, faut-il renoncer à être humain ? ... Faut-il, pour suivre Jésus et avoir part à son corps céleste, renoncer à l'espoir que nous palpons et préparons un peu d'absolu chaque fois que, sous les coups de notre labeur, un peu plus de déterminisme est maîtrisé, un peu plus de vérité acquise, un peu plus de Progrès réalisé ? Faut-il, pour être uni au Christ, se désintéresser de la marche propre à ce Cosmos enivrant et cruel qui nous porte ? Et une telle opération ne risque-t-elle pas de faire, de ceux qui la tenteraient sur eux-mêmes, des mutilés, des tièdes, des débilisés ? »

Enfin, dans une troisième partie (chapitre 4), Teilhard va donner sa propre réponse qui se résume à aller à Dieu par le Monde afin de conduire le Monde à Dieu, ce qui est pour lui la signification même de l'incarnation du Christ : « L'Incarnation est une rénovation, une restauration de toutes les forces et les puissances de l'univers ; le Christ est l'instrument,

le Centre, la Fin de toute la Création animée et matérielle; par Lui, tout est créé, sanctifié, vivifié.» Et il a alors cette expression magnifique :

« Depuis que Jésus est né, qu'Il a fini de grandir, qu'Il est mort, tout a continué à se mouvoir parce que le Christ n'a pas achevé de se former. Il n'a pas ramené à lui les derniers plis de la Robe de chair et d'amour que lui forment ses fidèles... *Le Christ mystique n'a pas atteint sa pleine croissance, ni donc le Christ cosmique.* Lun et l'autre, tout à la fois, ils sont et ils deviennent : et dans la prolongation de cet engendrement est placé le ressort ultime de toute activité créée. Par l'Incarnation, qui a sauvé les hommes, le Devenir même de l'Univers a été transformé, sanctifié; le Christ est le terme de l'Évolution, même naturelle des êtres; *l'Évolution est sainte.* »

Aller à Dieu par l'amour du Monde, cette intuition intellectuelle, poétique, spirituelle et mystique, née dans les tranchées de 14-18, accompagnera Teilhard tout au long de sa vie. Il la redira plus clairement dans son *Comment je crois* d'octobre 1934 et très succinctement encore dans la dernière page de son *Journal* trois jours avant sa mort.

Le Christ dans la matière : *Trois histoires comme Benson*

Thème

De juin à décembre 1916, Teilhard est à Verdun où son régiment participe à cinq opérations particulièrement sanglantes d'une durée d'une dizaine de jours chacune. C'est pour lui l'expérience la plus terrible de la guerre, celle où son optimisme fondamental a failli sombrer. Certes, les batailles de l'Artois en 1915 l'avaient durement éprouvé, mais il avait mieux résisté psychologiquement. À Verdun il a craqué. Lors des deux montées en première ligne, en juin et juillet, du côté de la cote 304, il a éprouvé « une sorte d'engourdissement » qui l'a fait fonctionner « un peu comme une machine », il a subi « une éclipse de son goût de vivre », probablement une période de dépression.

Lors de la troisième opération pourtant la plus dure, du côté de Thiaumont en août, Teilhard a retrouvé son allant. La situation est dramatique, il n'y a plus de tranchées; c'est « un vrai relief lunaire », où les hommes se terrent dans les trous d'obus. « J'ai passé deux jours dans un trou, raconte-t-il à sa cousine Marguerite, encadré durant des heures entières par des obus qui tombaient jusqu'à moins d'un mètre de moi ». Devant ce « chaos » et tant de souffrances, il note dans son journal :

« Sur ces côtes calcinées et fumantes, un seul monument a sa place : un grand Christ. Seule la figure du Seigneur en Croix peut exprimer et satisfaire le monde d'angoisse, de mystère, de secret espoir qu'éveille

en nos âmes le spectacle et le souvenir de ce qui s'est accompli en ces lieux... Oh ! la peine du Monde ! Comme c'est là qu'on la sent... »

Mais aussitôt, revient un sursaut d'optimisme :

« Je crois que la souffrance de la guerre est le signe d'un grand travail qui s'accomplit. Dans la masse cosmique en accélération, en croissance, les éléments sont froissés, craquent, se plaignent... Et la transformation se poursuit... »

C'est au retour de cette troisième opération que Teilhard va composer, en septembre 1916, à Nant-le-Grand, *Le Christ dans la matière*. Il fait parler un ami – en fait lui-même sous le voile de la fiction littéraire – pour raconter trois contes fantastico-mystiques à la manière de l'écrivain britannique Robert-Hugh Benson fort prisé de Teilhard et sa famille. Il s'attend alors à une mort prochaine et c'est pourquoi l'essai prend la forme d'une confidence rédigée au passé :

« Mon ami est mort, celui qui buvait à toute Vie comme à une Source Sainte. Son cœur le brûlait au-dedans. Son corps a disparu dans la terre, devant Verdun. [...] Vous voulez savoir, me disait-il, comment l'Univers puissant et multiple a pris, pour moi, la figure du Christ ? »

Gérard
Donnadieu

Viennent alors trois récits en forme de vision – le Tableau, l'Ostensoir, la Custode – construits sur le même modèle et qui cherchent à montrer comment le Christ se trouve présent au cœur des choses, attirant à lui, écrit Teilhard à sa cousine, « tout ce qu'il y a d'élus dans le Réel, et indéfiniment attingible et actif en toute créature ».

Regardons de plus près comment sont construits ces trois contes avec, à titre de modèle, l'*Ostensoir*. La vision se déroule dans une église où le Saint Sacrement se trouve exposé sur l'autel dans un ostensoir. Le voyant raconte :

« J'eus donc, en fixant l'hostie, l'impression que sa surface allait en s'étalant comme une tache d'huile, mais beaucoup plus vite et plus lumineusement [...]. Peu à peu, à mesure que la sphère blanche grandissait et se diffusait dans l'espace jusqu'à devenir proche de moi, j'entendis un murmure, un bruissement innombrable, [...] – comme crépite la bruyère lorsque le feu gagne dans la lande... Ainsi, au milieu d'un grand soupir, faisant penser à un éveil et à une plainte, le flux de blancheur m'enveloppait, me dépassait, envahissait toutes choses. Et toute chose, noyée en lui, gardait sa figure propre [...]. Par l'expansion mystérieuse de l'hostie, le Monde était devenu incandescent [...]. Et je croyais déjà que le Cosmos avait, dans cet épanouissement

de ses activités, atteint sa plénitude, lorsque je remarquai un travail beaucoup plus fondamental qui s'accomplissait en lui.

D'instant en instant, des gouttes étincelantes de pur métal se formaient à la surface intérieure des êtres, et tombaient dans le foyer de la lumière profonde, où elles se perdaient; [...] – Une transformation se poursuivait dans le domaine de l'amour, dilatant, purifiant, captant, toute la puissance d'aimer contenue dans l'Univers. [...]

La leur blanche était active! la blancheur consumait toutes choses par le dedans! [...] elle ramenait invinciblement, vers son centre, ses nappes chargées du plus pur miel de tous les amours.

[...] l'Hostie immense, maintenant, *se contractait lentement*; et les trésors qu'elle ramenait en soi se pressaient délicieusement dans sa vivante lumière. [...] – À mesure, aussi, que l'Hostie se refermait sur soi, [...] certains éléments réfractaires de l'Univers demeuraient derrière elle, dans les ténèbres extérieures. Quelque chose les éclairait encore : mais c'était une âme de lumière pervertie, corrosive et vénéneuse.»

Le voyant entend alors le chant de l'*Ave Verum*; l'hostie blanche se referme dans l'ostensoir et tout redevient normal dans le sanctuaire. Ainsi se termine le conte.

Thème

Pressentant la possibilité de sa propre mort, Teilhard fait dire à son ami à la fin des trois contes :

«Dans quelques jours, nous allons être lancés pour reprendre Douaumont, – geste grandiose et presque fantastique [...]. Je vous le dis. Je vais aller à cette affaire religieusement, de toute mon âme, porté par un seul grand élan dans lequel je suis incapable de distinguer où finit la passion humaine, où commence l'adoration.

... Et, si je ne dois pas redescendre de là-haut, je voudrais que mon corps restât pétri dans l'argile des forts, comme un ciment vivant jeté par Dieu entre les pierres de la Cité Nouvelle».

À la différence de cet hypothétique ami, Teilhard est revenu de Douaumont et de la grande guerre, mais spirituellement transformé après avoir entrevu la *Terre Promise*, comme il l'écrira dans son essai de février 1919.

La découverte de l'altérité homme/femme : L'Éternel Féminin

Cette prise de conscience a eu lieu tardivement chez Teilhard, en pleine guerre et à l'occasion de sa correspondance assidue avec sa cousine Marguerite. Elle s'est exprimée ensuite dans un étonnant poème⁷

⁷ Repris dans les *Écrits du temps de la guerre*, Tome 12 des Œuvres, pp. 279-291.

- *l'Éternel Féminin* - rédigé en mars 1918 alors même qu'il se prépare à prononcer à Lyon ses vœux religieux définitifs et réfléchit à la place tenue par le célibat et la chasteté dans cet engagement. Ce poème annonce en quelque sorte ce que sera la recherche de Teilhard dans la suite de sa vie, aussi bien dans les domaines scientifique que philosophique et spirituel. Mais il est aussi une ode magnifique à la part féminine de l'humain et de ce fait à la Femme elle-même.

Le poème est articulé autour d'une vision dynamique et unitive du Féminin et se développe en deux parties illustrant la Création puis la Rédemption (ou plutôt la divinisation du Créé).

Dans la première partie, le Féminin est originellement l'énergie, la matière, la vie, la Nature, l'Humanité, et bien entendu la femme accueillant la vie humaine naissante. Écoutons Teilhard :

« Je suis apparue dès l'origine du Monde. Dès avant les siècles je suis sortie des mains de Dieu – ébauche destinée à s'embellir à travers les temps, coopératrice de son œuvre. Tout, dans l'Univers, se fait par union et fécondation, – par rassemblement des éléments qui se cherchent, et se fondent deux à deux, et renaissent dans une troisième chose. [...]

Je suis le charme mêlé au Monde pour le faire se grouper, – l'Idéal suspendu au-dessus de lui pour le faire monter. Je suis l'essentiel Féminin. »

Gérard
Donnadieu

De ce Féminin, Teilhard va alors décrire en des termes magnifiques la lente spiritualisation :

« À l'origine, je n'étais qu'une vapeur ondoyante, je me dissimulais sous des affinités à peine conscientes [...].

Avec la Vie, j'ai commencé à prendre corps en des êtres choisis pour être particulièrement mon image.

Graduellement, je me suis individualisée [...] selon que les âmes devenaient plus susceptibles d'une union plus riche, plus profonde, plus spiritualisée.

Ainsi, s'élaborait patiemment, dans le secret, le type de l'épouse et de la mère... ».

Et c'est alors que se fait, dans le ravissement mais aussi dans la crainte, la rencontre de l'homme et de la femme :

« Quand l'homme aime une femme, il s'imagine d'abord que son amour va seulement à un individu comme lui [...].

Bientôt, cependant, il s'étonne [...].

Il pensait ne trouver près de lui qu'une compagne : et il s'aperçoit qu'en moi [la femme] il touche la grande Force secrète [...] venue sous cette forme pour l'entraîner.

[...] par les connexions physiques de ma nature à moi, je me prolonge dans l'âme du Monde; [...]

C'est moi l'accès au cœur total de la création [...].»

L'homme ne s'accomplira donc que s'il fait la rencontre du féminin, rencontre génératrice de fécondité charnelle et spirituelle au niveau du couple conjugal, purement spirituelle dans certaines grandes amitiés. Mais la tentation existe alors d'en rester là, de se suffire de cette communauté à deux. Écoutons à nouveau Teilhard :

« L'Homme a été grisé par son initiation...

Quand il a vu que j'étais *l'Univers pour lui*, il a cru qu'il pouvait m'encercler dans ses bras. Il a voulu s'enfermer avec moi dans un monde *clos*, à deux [...].

À ce moment précis, je me suis décomposée [...].

Et il a pu sembler que j'étais la perte de l'Humanité, – la Tentation ! »

Thème

Et c'est alors que survient la transition vers la seconde partie du poème :

« Peut-être [l'Homme] m'aurait-il rendue définitivement mauvaise si le Christ n'était venu ».

Dans cette seconde partie, la venue du Christ s'insère dès le début comme le point d'inversion du poème, son véritable sommet :

« Le Christ m'a sauvée. Il m'a libérée. [...] Il m'a placée entre Lui et les hommes comme un nimbe de gloire. » Le Féminin va alors désigner la Vierge Marie accueillant dans son sein la vie divine en la personne du Verbe incarné, Jésus le Christ. Autour du Féminin, tout est appelé à se nouer : Dieu, l'humanité, le monde. Depuis l'origine, le Féminin meut toute la création tendue vers son créateur. Teilhard écrit :

« Dans le monde régénéré, je continue à être, comme dès ma naissance, l'appel à l'Union avec l'Univers, – l'attrait du Monde posé sur un visage humain. [...]

Devant une Humanité qui monte sans arrêt, mon rôle veut que je me retire toujours plus haut, – suspendue au-dessus des aspirations grandissantes de la Terre, comme un attrait et une proie [...]. Le Féminin, c'est sa nature même, doit aller en s'accroissant sans cesse, dans un Univers qui n'a pas fini d'évoluer [...].

Je suis l'immarcescible Beauté des temps à venir. »

Mais plus encore, ce Féminin va désigner aussi, au travers de la figure de Marie, l'Église en train de se bâtir, le Royaume de Dieu, la Jérusalem céleste, la communion des saints. Écoutons une dernière fois Teilhard :

« Je suis l'Église, Épouse de Jésus.
Je suis la Vierge Marie, Mère de tous les humains. [...]
Je suis l'Éternel Féminin. »

Pour développer sa pensée et son œuvre, Teilhard aura besoin en permanence de cette conjonction active des deux pôles - le masculin et le féminin - qu'il voit à l'œuvre dans l'évolution de la matière, du vivant, du pensant et du spirituel. Et cela non seulement sur un plan général et universel, comme il en va quand il écrit sur l'avenir de l'Homme, mais aussi sur un plan plus intime et personnel, comme il en va dans ses écrits mystiques. C'est pourquoi, tout au long de sa vie, de grandes amitiés féminines joueront un rôle déterminant dans l'élaboration de sa pensée⁸. Pour lui, resté fidèle à son vœu religieux de chasteté « sans que cela, » disait-il, « ait exigé de luttes dont je me souviens », la recherche d'amitiés féminines traduisait ce qu'il appelait « la puissance spirituelle du Féminin ». Pour Teilhard, le Féminin avait à voir avec l'achèvement de la noosphère, laquelle ne pouvait se priver des énergies vives de la moitié de l'humanité ! Cette exigence concernait non seulement le domaine de la famille, mais également les domaines professionnel (y compris la recherche scientifique), politique, culturel, artistique.

Gérard
Donnadieu

Une obsession rémanente : Note pour servir à l'évangélisation des temps nouveaux

Le 16 septembre 1918, changement de décor pour Teilhard et son régiment, lequel embarque en chemin de fer pour la région de Montbéliard, puis atteint, par étapes pédestres, la Haute Alsace. Il remonte alors vers le nord et c'est lors d'une halte à Deyvillers, le 11 novembre, que les hommes apprennent que l'armistice a été signé. Le 17 novembre, le régiment franchit l'ancienne frontière au col du Bonhomme et pénètre dans l'Alsace reconquise. Teilhard constate l'enthousiasme des Alsaciens accueillant les soldats français en libérateurs. Au titre d'ancien du régiment il est désigné comme membre du détachement envoyé à Strasbourg pour défilé dans la ville en liesse le 26 novembre.

8 On lira avec intérêt à ce sujet l'ouvrage *au feu de l'amitié*, Éditions des Béatitudes, 2009.

Basé à Strasbourg à partir du 2 décembre, Teilhard loge au séminaire où il achève la rédaction de son nouvel essai *Forma Christi* dont il dit à Marguerite dans sa lettre du 13 décembre qu'il est « d'autant plus heureux d'avoir terminé ce nouvel Essai » qu'il l'empêchait « de penser comme j'aurais voulu à certaines autres choses. » Que sont ces autres choses évoquées par Teilhard ? Tout simplement le problème qui désormais va être le sien en tant que prêtre et scientifique : rescapé de la grande tuerie, il se sent l'obligation de témoigner de la vérité spirituelle du christianisme auprès des hommes cultivés de son époque. Comme il l'écrit à sa cousine dans cette même lettre :

« Parallèlement à tant de lumière que je crois vraiment discerner dans les choses, je me sens parfois dominé par l'impuissance où je me trouve de la faire voir à d'autres, et de la répandre... Où trouver les âmes qui voient ? ... Aucun de mes meilleurs amis, jusqu'ici, ne me comprend à fond. (Je remercie Dieu de t'avoir !) ... Et pourtant, réellement, je crois que je vois quelque chose ; **et je voudrais que ce quelque chose fût vu.** » (C'est moi qui souligne).

Thème

Ce souci conduit Teilhard à se poser le problème d'une nouvelle évangélisation annonçant Jésus-Christ dans le langage de la science de son temps et non plus de la philosophie d'Aristote. Cette préoccupation missionnaire, qui restera pour lui une ardente obligation, il va pour la première fois la satisfaire en rédigeant, en moins de dix jours, un bref essai de 16 pages : *Note pour servir à l'évangélisation des temps nouveaux*. Dans la présentation qu'il en fait à sa cousine, il écrit :

« Je me suis laissé mettre un peu en retard avec toi à cause de la rédaction de mon petit 'manifeste', qui est aujourd'hui presque fini. Il y a par-ci par-là, des paroles un peu vives ; mais je crois n'être jamais sorti d'une absolue sincérité, ni d'un amour dominant de l'Église, qui seule nous garantit la joie de posséder Notre-Seigneur. Mon but est avant tout de me faire comprendre, par des amis : j'ai donc surtout cherché à être franc et clair ».

Et de fait, on va trouver dans ce nouvel essai tous les éléments de ce qui constituera désormais la vision religieuse de Teilhard : un évangile de l'effort humain où il s'agit d'aller vers un Christ immensément élargi à partir d'un engagement dans le Monde. Il écrit : « L'option chrétienne doit donc être présentée comme un choix, non pas précisément entre le Ciel et la Terre, mais entre deux efforts pour achever l'Univers *intra ou extra Christum.* »

Cependant, Teilhard est assez lucide pour entrevoir que de telles perspectives passeront difficilement la rampe dans le climat de l'Église de son

époque. En témoigne cette confiance prémonitoire faite à sa cousine Marguerite en décembre 1916 : « Je ne vois guère comment mes idées verront le jour autrement que par conversation ou par manuscrits passés sous le manteau. » Il ne pouvait mieux dire ! Toute sa réflexion, depuis ce premier écrit de 1919 et jusqu'à sa mort en 1955, est comme orientée par cette préoccupation missionnaire. Il n'est guère d'année où il ne s'en fasse l'écho en composant un nouvel essai à ce sujet, cherchant à convaincre ses supérieurs et les autorités de l'Église de l'urgence de cette nouvelle évangélisation. Il faudra attendre la disparition de Teilhard et la publication de ses œuvres pour qu'au travers d'abord du concile Vatican II, puis par la reconnaissance progressive de Paul VI, Jean-Paul II et surtout Benoît XVI, cette pensée soit enfin reçue dans l'Église.

Gérard Donnadieu est président d'honneur de l'Association des Amis de Pierre Teilhard de Chardin et professeur de théologie au Collège des Bernardins et aux Facultés jésuites de Paris.

Un jeune catholique anglais sur la Somme



Irène
Fernandez

En juin 1916, un jeune officier anglais, engagé volontaire, arrivait en France pour rejoindre le régiment auquel il avait été affecté. Il était catholique, ce qui était rare et incongru dans son pays et son milieu, venait de finir brillamment ses études à Oxford et de se marier. La séparation d'avec sa femme fut rude et « comme une mort », une anticipation de ce qu'il pouvait légitimement craindre, car en 1916 on ne savait déjà que trop que les jeunes officiers « mouraient comme des mouches ». Il fut incorporé deux jours à peine avant le déclenchement de la bataille de la Somme et se trouva ainsi « jeté » du jour au lendemain dans « l'horreur animale » d'un des plus grands carnages de la guerre de 14. Officier de transmissions, il devait rester sur le front pratiquement jusqu'à la fin de la bataille, puisque c'est au début du mois de novembre qu'il fut rapatrié, atteint et très affaibli par la fièvre des tranchées.

Le lieutenant Tolkien ne devait jamais oublier cette période de sa vie. Le pire n'y fut pas la crasse, les poux, la putréfaction ambiante, le danger incessant, mais la mort de tant et tant de ses camarades et de ses amis. Il ne se consola jamais vraiment de cette hécatombe et fut particulièrement affecté de la disparition de Rob Gilson, tué dès le 1^{er} juillet, un des presque vingt mille morts du premier jour de l'offensive, et de G. B. Smith, mort quelques mois plus tard. Ces deux jeunes gens brillants formaient avec Tolkien et un autre camarade un petit club datant de leurs années de collège, où ils échangeaient leurs vues sur de grands projets littéraires, qui devaient donner sens à leur vie en « témoignant pour Dieu et la Vérité » (lettre du 12 août 1916).

C'est grâce à ce club que Tolkien, selon ses propres paroles dans cette même lettre, avait pris conscience de « l'espoir et des ambitions » qui devaient définir toute sa vie d'écrivain. Et c'est peut-être pour que leurs projets ne restent pas vains qu'il se mit à donner forme aux rêves et aux mythes qui l'habitaient depuis l'enfance. La première idée précise et les premiers textes de ce qui devait devenir une mythologie proliférante et former le contexte d'une des œuvres les plus célèbres du siècle datent en effet « de la guerre de 1914-18 » (lettre de 1966), et plus précisément de 1916 : c'est « en survivant de la bataille de la Somme » qu'il écrivit, « à l'hôpital », la première des histoires de son Légendaire, *The Fall of Gondolin*, une histoire - on ne s'en étonnera pas - de courage, de défaite et de mort.

On sait bien qu'il faut être prudent quand on étudie les rapports chez un écrivain de la vie et de l'œuvre : « La manière dont le germe d'une histoire utilise le terrain de l'expérience est extrêmement complexe » (Avant-propos de la 2^e édition du *Seigneur des anneaux*, 1966) : selon une formule bien tolkiénienne, « il n'y a que l'ange gardien de l'auteur, ou sans doute Dieu lui-même, qui soient capables » d'y voir clair.

Mais point n'est besoin de vues aussi hautes pour discerner l'ombre de la guerre dans le *Seigneur des anneaux*, et non pas de n'importe quelle guerre (hélas, on a le choix) mais bien de celle de 1914, alors que trop de critiques ont voulu y voir un écho de celle de 1939. « On semble souvent oublier aujourd'hui », dit Tolkien dans l'Avant-propos cité, cinquante ans donc après la Somme, « qu'être happé en pleine jeunesse par 1914 n'était pas moins affreux que de vivre 1939 et les années qui suivirent. En 1918, tous mes amis les plus proches, sauf un, étaient morts. »

Il fallait se souvenir des paysages de la Somme après la bataille pour situer aux approches de Mordor un Marais des morts qui soit un labyrinthe boueux hanté de cadavres en décomposition, Tolkien le reconnaît lui-même dans une de ses lettres. Mais au-delà de tel passage ou de telle image particulière, un lecteur perspicace avait noté dès la parution du *Seigneur des anneaux* que « l'angoisse était la note prédominante » du livre (C. S. Lewis, dans son compte rendu de 1954), non pas une angoisse psychologique particulière mais celle qui étreint tout homme devant la menace du malheur et de la mort.

Thème

Deux choses, autant qu'on puisse en juger, empêchèrent cette angoisse de dégénérer chez Tolkien en désespoir ou en cynisme devant « le gâchis stupide de la guerre, non seulement matériel mais aussi moral et spirituel », même quand cette guerre est nécessaire (lettre de 1944 à son fils Christopher, alors dans la R.A.F.). La première est l'expérience des qualités des simples soldats auxquels il eut affaire en 1916 : il admirait leur courage, leur endurance et leur gaieté, leur absence de prétention et de retour sur soi, et il l'a souvent dit, c'est d'eux que s'inspirent ses fameux hobbits, et notamment Sam, un des héros, peut-être le héros, du *Seigneur des anneaux*. Ce qui montre bien, soit dit en passant, que ce livre ne relève pas d'une « Fantasy » sans ancrage dans la réalité.

La seconde est un catholicisme qui n'avait rien de superficiel mais lui était en quelque sorte consubstantiel, une foi assez forte pour pouvoir garder confiance en la providence de Dieu en plein Marais des morts. On n'a pas de déclaration de Tolkien en ce sens, et on ne sait rien de ses sentiments par exemple lorsqu'il put assister à la messe le dimanche

2 juillet, (les aumôniers catholiques n'étaient pas légion dans l'armée anglaise à l'époque), le lendemain même du début du carnage, mais le *Seigneur des anneaux* témoigne pour lui. Rien n'est explicitement religieux dans cette œuvre, mais c'est pour cette raison même, selon son auteur, qu'elle est «fondamentalement catholique», parce que «l'élément religieux» fait corps avec sa substance (Lettre de décembre 1953). Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette affirmation paradoxale, et d'un aplomb étonnant si l'on y pense; mais il est certain en tout cas que l'une des colonnes vertébrales de cet immense récit, qui donne sens à la multiplicité parfois chaotique de l'histoire de la Terre du Milieu (notre terre, rappelons-le, mais à une époque immémoriale), est justement l'opération cachée d'une Providence secrète, sans cesse et explicitement attestée : le «gâchis» n'est peut-être pas total.

Évoquant une bataille de ces temps reculés, mais aussi ses propres souvenirs - qui ne le voit - Tolkien fait dire à un de ses personnages : il ne faut pas oublier « ce chapitre d'une histoire ancienne, car si ce fut un temps de souffrance et de ténèbres grandissantes, on y vit aussi une grande bravoure, et de hauts faits qui ne furent pas totalement vains. » (*La Fraternité de l'Anneau* I, 2). Si l'on commémore ce qui mérite de l'être, semble nous dire un des combattants de la Somme, le souvenir de cette « bataille des Larmes Innombrables », et de toute la guerre de 1914, n'est pas seulement la chronique d'un désastre.

Irène Fernandez, agrégée de philosophie, docteur es lettres, est membre du comité de rédaction de Communio. Dernières parutions : Et si on parlait du Seigneur des Anneaux, Presse de la Renaissance, 2002; Mythe, raison ardente. Imagination et réalité chez C.S. Lewis, Genève, Ad Solem, 2005; Au commencement était la Raison, Paris, Philippe Rey, 2008.

- Sur Tolkien et la Guerre de 14 il existe un très bon livre (un des meilleurs aussi sur Tolkien tout court) : John Garth, *Tolkien and the Great War, The Threshold of Middle-earth*, HarperCollins 2003. Traduction française, *Tolkien et la Grande Guerre : Au seuil de la Terre du Milieu*, Christian Bourgois, 2014.
- Voir aussi les lettres de Tolkien, *The Letters of J.R.R.Tolkien*, Allen and Unwin 1981; traduction française, J.R.R.Tolkien, *Lettres*, Pocket, 2013.
- Et le *Silmarillion* (traduction française, Pocket, 2003) pour « The Battle of Unnumbered Tears ».

Prochain numéro
Janvier-février 2017

Le Temps d'en finir

George Desvallières (1861-1950) –

Un artiste chrétien dans l'épreuve de la Grande Guerre



Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

Le jeune peintre

Formé à l'école des maîtres italiens et de Jules-Elie Delaunay, George Desvallières rencontre Gustave Moreau en 1878 qui le renforce dans sa passion pour l'art. Il écrit sur son agenda le 19 avril 1898, jour de la mort de l'artiste : « C'était un homme de génie – notre plus grand Peintre – Le chef d'une Renaissance d'art qui fera dire à la Peinture ce qu'elle n'a jamais dit, et qui fera pénétrer dans le Grand Mystère plus qu'aucun autre art. » Dès lors, aîné de ses élèves, il devient leur chef de file. Après la mort, en 1903, d'Ernest Legouvé, son grand-père académicien qui a aussi veillé à sa formation, George est prêt à s'affirmer comme artiste et libère progressivement son talent. Membre fondateur et vice-président du Salon d'Automne¹ depuis 1903, il veut mettre en valeur le talent de ses pairs, particulièrement celui des artistes que les Salons traditionnels refusent obstinément. Excellent metteur en scène, il accroche dès 1904 aux cimaises d'une même salle les avant-gardistes, les futurs fauves de 1905, la plupart des élèves de Gustave Moreau. Il décide aussi de donner aux maîtres les premières loges : Cézanne, Puvion de Chavannes, Odilon Redon et Renoir.

Une nouvelle vision de l'art sacré

Présenté en 1904 à Léon Bloy par son ami Georges Rouault, Desvallières retrouve alors une foi vive et exigeante qui l'amène, dès avant la guerre, à vouloir renouveler l'art chrétien. En 1912, il lance le projet de créer une école, basée sur la prière, qui orienterait les jeunes artistes croyants dans une recherche authentique en rupture avec l'art sulpicien. Il invite son ami Maurice Denis à le rejoindre. À son retour du front, le moment viendra d'opérer ce changement radical, une nouvelle orientation qui sera désormais son combat jusqu'à la fin de sa vie. Le 5 novembre 1919, les Ateliers d'art sacré naissent, dont les élèves sont mis en avant par leurs deux maîtres dans toutes les décorations de nouvelles églises et dans les Expositions universelles : en 1921 à l'Exposition d'art religieux au pavillon de Marsan, en 1922 dans la

¹ Catherine Ambroselli de Bayser, *tomme*, Paris, Somogy, 2003.
George Desvallières et le Salon d'Aut-

section d'art religieux créée par Desvallières au Salon d'automne, en 1925 dans l'église du Village français de l'Exposition internationale des arts décoratifs, en 1931 au pavillon des missions de l'Exposition coloniale, en 1935 dans l'église du Saint-Esprit, à Paris (12^e arr.), enfin en 1937 au pavillon pontifical de l'Exposition internationale. Desvallières réalise parallèlement des œuvres personnelles uniquement consacrées à Dieu, après son vœu de 1916, dont de grandes décorations où il met en scène l'amour divin. Il illumine ainsi le plafond de l'église Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket aux États-Unis (1926) et imagine l'ensemble de l'église Sainte-Barbe de Wittenheim en Alsace (1929), la chapelle Saint-Yves à Paris (14^e arr., 1931), celle du collège Saint-Aspais à Fontainebleau (1934), celle du Grand Séminaire de Meaux (1937), la cathédrale Notre Dame de l'Assomption et Saint Vaast d'Arras (1942), la chapelle de l'Ermitage à Nancy (1946-1947) ou encore de magistrales compositions consacrées aux mystères chrétiens ou à la gloire de la Sainte Vierge.

Toute cette peinture offerte dès 1918 aux yeux du public évoque avec force l'expérience de la traversée de la Première Guerre mondiale dont le peintre croyant veut témoigner. Desvallières réalise à sa manière le but que son cher maître Gustave Moreau lui avait fixé : « la Révélation du Grand Mystère ».

Thème

Quatre années de service sur le front d'Alsace²

Lorsque le conflit éclate, George Desvallières se trouve en vacances en Normandie chez son ami peintre René Ménard, à Varengeville-sur-Mer. Le 1^{er} août 1914, alors que la France mobilise, il rentre à Paris en famille, prêt à faire son devoir de soldat³, même s'il a dépassé la cinquantaine. Ses deux fils souhaitent s'engager comme lui ; Richard, vingt et un ans, est mobilisé, Daniel, le cadet qui n'est pas encore majeur, doit user de persuasion pour convaincre son père de le laisser prendre part au combat⁴. Richard est envoyé sur le front dans le 13^e régiment de dragons ; Daniel intègre finalement le 6^e bataillon de chasseurs alpins (BCA). Le capitaine Desvallières, à la tête du 6^e bataillon territorial de chasseurs à pieds (BTCA), est d'abord affecté à Nice, où il organise la 3^e compagnie et instruit les soldats avant leur départ en première ligne. Il a emporté deux livres dans son paquetage,

2 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, avec la collaboration de Priscilla HOR-NUS et Thomas LEQUEU, *Catalogue raisonné de l'œuvre complet de George Desvallières*, trois volumes, Paris, Somogy, décembre 2015, T. I, p. 95 et ss.

3 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, *George Desvallières et La Grande Guerre*,

Paris, Somogy, mars 2013.

4 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, *George Desvallières, Correspondance 1914-1918, Une famille d'artistes pendant la guerre*, Paris, Somogy, novembre 2013, Daniel Desvallières à George Desvallières, n.d. [28 août 1914], p. 27, lettre n° 0025 [L. 0025].

sa *Théorie militaire* et le *Petit Office de La Sainte Vierge*⁵. Ce livre de prière partagée en tant que membre du Tiers-Ordre, en union avec ses frères dominicains, fera partie de sa vie, jour après jour.

À Nice, George et son fils Daniel attendent ensemble leurs affectations respectives. Le départ du jeune homme est fixé le 29 janvier 1915. Le jour dit, son père l'accompagne à la gare. Ensemble, ils posent une dernière fois devant l'objectif d'un photographe avant que Daniel prenne la route des Vosges. George mène à son tour le 6^e BTCA en Alsace, le 15 février.

Le bataillon de Daniel est en première ligne, sur les pentes du Reichackerkopf où les combats sont particulièrement violents. Après plusieurs jours consécutifs de bombardements et d'attaques, le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, il est fauché par un obus de 210, porté disparu. Les lettres que lui adresse sa famille lui sont retournées, cachetées, avec la mention « Retour à l'expéditeur » ou « Le destinataire n'a pu être joint en temps utile ». L'inquiétude grandit chez George et les siens, qui veulent pourtant garder espoir. Une première lettre du colonel Lançon alimente toutes les craintes : « Je ne puis vous donner la certitude que votre fils est vivant⁶ ». Le 7 mai, Desvallières reçoit une deuxième lettre du colonel qui lui confirme, cette fois, la mort de Daniel⁷. Il composera plusieurs ex-votos à St Joseph, vénéré par Daniel, qu'il voit emmenant son enfant au Paradis.

Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

Plus que jamais, il trouve le réconfort auprès de son épouse et dans la foi : « Oh ! Mon aimée, ne m'en veux pas, j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire. Jetons-nous dans les bras de Dieu ensemble et dans nos prières communes et pareilles quoique éloignées, nous trouverons, j'en suis sûr, comme une vision de cette vie future qu'à déjà atteinte notre enfant⁸. » « Bénissez le Seigneur [souligné] [...] Sa miséricorde est éternelle [souligné⁹] », écrit-il encore à Marguerite, alors enceinte. Les psaumes du *Petit Office* le soutiennent et il veut les partager en famille.

En 1918, lorsque le bataillon de Desvallières sera envoyé à quelques kilomètres de l'endroit où est tombé Daniel, il souffrira de refaire le

5 À la fin de sa vie, entre 1944-1947, l'artiste illustrera de 43 aquarelles *Le Petit Office de La Sainte Vierge*, Imprimerie Nationale, 1947, Presses de Jacques Beltrand. Beau livre d'art au format 36 x 26 cm, préfacé par le Père Roguet, avec un avant-propos du Père Couturier, son ancien élève. *Catalogue Raisonné* T.III, p. 676, CR (numéro de Catalogue Raisonné) 2562-2624.

6 Colonel Lançon à George Desvallières, 11 avril 1915, *Correspondance*, op. cit., p. 98, L. 0216.

7 *Ibid.*, datée 2 mai 1915, *Correspondance*, op. cit. p. 105, L. 0236.

8 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 7 mai [1915], *Correspondance*, op. cit., p. 108, L. 0242.

9 *Ibid.*, 8 mai 1915, p. 109-110, L. 0245.

chemin, vers « cette terrible montagne¹⁰ », comme la nomme Richard. « Voilà donc l'offensive commencée. [...] Ma pensée va sur les pentes de cette montagne et je prie la Sainte Vierge de bénir ce coin de terre qui n'est qu'à quelques centaines de mètres de moi. Peut-être est-il sous mon regard sans que je puisse le savoir¹¹. »

À la tête de son bataillon, sur les premières lignes du front des Vosges jusqu'en juillet 1918, le commandant Desvallières se révèle un meneur d'hommes particulièrement apprécié. Il ne goûte guère les corvées administratives auxquelles son poste l'oblige, ce qui lui vaut quelques critiques de la part d'un de ses colonels en 1915. Cependant, les hommes de son bataillon l'admirent et reconnaissent en lui les qualités humaines d'un grand commandant. Le pasteur Henri Monnier, aumônier divisionnaire protestant de la 66^e division d'infanterie en 1915 et 1916, se souvient des discussions œcuméniques avant l'heure qu'il entretenait avec celui qu'on dénommait « notre bon papa¹² ». « On dit qu'il y a une bénédiction sur son bataillon. Ce doit être vrai ; c'est si beau cet homme qui prie pour ses soldats ! Il faut voir comme il sait leur parler doucement et au besoin fermement. Il partage leurs fatigues et leurs privations. Aussi, tout le monde l'aime. Autour de lui rayonne une pure lumière. » En effet, en 1918, lorsque le commandant accepte un poste à l'arrière, tous lui rendent un hommage unanime par la voix du capitaine Réocreux : « [...] Au cours de quatre années de vie commune, dans l'atmosphère d'affection qu'il avait su créer au bataillon, nous avons pu apprécier les rares qualités morales qui faisaient de lui l'exemple de toutes les vertus militaires et chrétiennes élevées à la hauteur d'un véritable apostolat ! / Nous l'avons vu dans tous les moments critiques se dépenser sans compter, par tous les temps, par tous les dangers, apportant à chacun le réconfort de sa présence et comme un peu de sa belle âme qu'il faisait passer dans la nôtre ! / Nous l'avons admiré partout, pour sa foi patriotique, sa conception grandiose du devoir, son énergie dans l'effort, sa modestie excessive, son abnégation, sa bonté inépuisable¹³ [...] ». Desvallières quitte son bataillon à regret, fier du travail accompli et des liens humains qu'il a su créer : « Je serai ce père, ce frère aîné, qui, quoi qu'il arrive, par la pensée ne vous quittera jamais¹⁴ ». Le 9 août 1918, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

10 Richard Desvallières à George Desvallières, 22 mars [1918], *Correspondance*, op. cit., p. 485, L. 1362.

11 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 24 mars [1918], *Correspondance*, op. cit., p. 485, L. 1364.

12 Pasteur Henri MONNIER, *Première impression du front*, 25 août 1915, p. 27-28, coll. « Les carnets de routes célèbres », n° 20, Paris, rue de Maubeuge. Et Catherine AMBROSELLI DE BAYSER,

George Desvallières et La Grande Guerre, op. cit., p. 54-55.

13 Discours d'adieu au commandant Desvallières, prononcé par le capitaine Réocreux au nom du 6^e BTCA le 24 juillet 1918, *Correspondance*, op. cit. p. 523, L. 1495.

14 Discours d'adieu du commandant George Desvallières à son bataillon, 19 juillet 1918, *Correspondance*, op. cit. p. 520-521, L. 1486.

Jusqu'à la fin des combats, la famille Desvallières a connu de grands espoirs et des gouffres de douleur¹⁵ : la mort de Daniel, en mars 1915, Richard sur le front, peu à peu affaibli, puis blessé, la mort du général Pierre des Vallières, cousin de George, en mai 1918. Quatre jours après la signature de l'armistice, le 15 novembre 1918, alors que Desvallières vient de rentrer chez lui, son père, Émile, qui a soutenu la famille tout au long de la guerre, s'éteint à son tour. Ces quatre années de guerre ont toutefois été illuminées par la naissance, le 10 septembre 1915, de France, fille cadette de Marguerite et George, qu'il peut serrer dans ses bras pour la première fois le 19 septembre.

La guerre, « abominable parce que l'on s'y tue les uns les autres¹⁶ » est cependant « admirable puisque, tout aussi positivement, on y meurt les uns pour les autres », écrit-il en 1925, expérience déterminante dans sa vie d'homme et d'artiste chrétien.

La guerre comme expérience mystique

La foi que George Desvallières a retrouvée dix ans avant l'éclatement du conflit guide son action de commandant et l'aide à supporter les épreuves humaines. En 1918, au moment où il quitte son bataillon, il confie à ses hommes avoir sans cesse prié Dieu pour qu'il les protège « contre toutes les faiblesses, les lassitudes, les révoltes même¹⁷ », ce dont il a « le sentiment d'avoir été exaucé. » Au moment de la mort de son fils comme dans toutes les périodes d'affliction, il puise ses forces dans la foi alimentée par la prière. Le *Petit Office de la Sainte Vierge*¹⁸ structure sa vie spirituelle. Mais il veut aller plus loin et dès son arrivée en première ligne, il pense à introduire la messe dans les tranchées. Il veut mettre l'eucharistie au centre des combats. Le Christ partage ainsi les souffrances des hommes sur le front et offre sa force de vie, telle est la conviction du commandant, responsable de ses hommes sur le champ de bataille – conviction qu'il transposera dans ses compositions picturales dès 1918 faisant un parallèle saisissant entre la passion du Christ et la mort des poilus.

La venue du Père Jacquin¹⁹, aumônier du bataillon, le 4 juin 1915, lui en donne l'occasion. Des autels sont alors montés en différents

15 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, *George Desvallières et La Grande Guerre*, op. cit., p. 38 et ss., 123, 132, 135.

16 George DESVALLIÈRES, préface du catalogue de l'exposition *Œuvres de George Desvallières. Panneaux décoratifs pour une chapelle privée en mémoire du Sacrifice de la Guerre. Peintures, pastels, dessins (1890-1925)*, musée des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, 4-19 avril 1925.

17 Discours d'adieu du commandant George Desvallières à son bataillon, 19 juillet 1918, *Correspondance*, op. cit., p. 520-521, L. 1486.

18 Voir note 5.

19 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, *George Desvallières et La Grande Guerre*, op. cit., p. 47, 48, 54, 56. L'abbé Faure remplace le P. Jacquin après son départ du front. Voir p. 56, 65, 69, 70, 72, 79, 87, 95, 98, 101, 110.

Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

endroits : « Ce matin, bien belle messe à une des extrémités de mon bataillon pour que je ne sois pas trop seul à être bien servi. L'autel sous de grands hêtres, dont les hauts troncs blancs semblaient des colonnes d'une cathédrale tant ils étaient symétriques, était couvert de fleurs venues de la vallée. Les vases étaient comme chez moi formés d'obus (des corps de crapouillots dont le contenu seul est parti). Mais ce qui était d'un symbole non voulu, mais saisissant, c'est qu'un chasseur adroit avait fabriqué une grande croix et une couronne avec ce terrible fil de fer barbelé. C'est la couronne d'épines moderne, tant de gens s'y déchirent et y meurent que c'était saisissant, tout le monde a eu la même impression²⁰ ». Ce même fil de fer barbelé apparaîtra dans plusieurs grandes compositions d'après-guerre²¹.

À Rochedure, où le 6^e bataillon territorial est posté de février à septembre 1915, le commandant fait aménager une petite chapelle avec quelques planches, un autel, une croix et l'image d'une Jeanne d'Arc²² de Maurice Denis²³, à qui il écrit : « Voici, mon cher Ami, la photographie de votre Jeanne d'Arc. Ceci, c'est ce que certains chasseurs appellent "la cathédrale de xxx". Mais j'ai d'autres autels dans ma montagne, pour mes quatre compagnies ; ceux-là sont en plein air, et les hommes ont trouvé des ornements de feuillages charmantes²⁴. » Touché, Denis lui répond quelques jours plus tard : « Je ne sais vous dire combien – dans le désarroi moral et artistique où je suis depuis la guerre, combien j'ai trouvé de réconfort à cette pensée qu'une image de moi pouvait remplir auprès des soldats, auprès de n'importe quel chrétien, le rôle d'édification que vous lui attribuez²⁵. »

Le culte de la pucelle d'Orléans touche particulièrement Desvallières depuis la guérison, d'apparence miraculeuse, de sa fille Mariette, en 1912, après que, désespéré, il l'avait confiée à la sainte. Il avait par la suite réalisé son *Hommage à la Bienheureuse Jeanne d'Arc*²⁶ en forme d'ex-voto. Comme elle a veillé sur Mariette, Jeanne doit maintenant veiller sur la France, sur les soldats du front et sur le peuple de Paris, sous le feu des bombardements de 1918.

20 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 20 juin [1915], *Correspondance, op. cit.*, p. 139, L. 0309.

21 Tel le Chemin de Croix de l'église de Wittenheim (Catalogue Raisonné n° 2075 [CR 2075]).

22 Maurice DENIS, *La Communion de Jeanne d'Arc*, 1909, huile sur toile, musée des Beaux-Arts de Lyon.

23 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 18 juillet [1915], *Correspondance, op. cit.*, p. 159, L. 0360.

24 George Desvallières à Maurice Denis, n.d. [16 août 1915], (Musée départemental Maurice-Denis, Le Prieuré, Saint-Germain-en-Laye, Ms 12486).

25 Maurice Denis à George Desvallières, 20 août [1915], *Correspondance, op. cit.*, p. 183, L. 0426.

26 *Hommage à la Bienheureuse Jeanne d'Arc*, 1912, huile sur papier marouffé sur toile, 156,5 x 162 cm, coll. part., (CR 1423).

Thème

Le culte marial est également primordial pour Desvallières. Dès 1887, il représente la Vierge²⁷ comme une mère, bien avant son retour à la foi. En cette période tragique, il se voue tout entier à la bonté de Marie. Dès qu'il le peut, il prie avec le *Petit Office de la Sainte Vierge* ou prend son chapelet qu'il égrène lors de ses pérégrinations sur les sommets des Vosges²⁸. Lorsqu'il arrive avec son bataillon dans un nouveau secteur, le commandant Desvallières prend l'habitude de placer une statue de la Vierge en avant de ses nouvelles lignes pour assurer la protection de ses chasseurs, bravant le danger et se rapprochant des tranchées ennemies pour installer ces symboles de sa piété. Il pose la première statue le 2 novembre 1915, dans le secteur de la Lauch²⁹. Lorsqu'il y revient en 1917, il est ému de constater qu'elle s'y trouve toujours, bien qu'elle se dresse désormais en territoire ennemi. Peu importe, avec deux jeunes skieurs et un lieutenant, il traverse les barbelés pour la rejoindre. Devant elle, Desvallières s'agenouille et récite un Ave³⁰. En 1926, la grande composition verticale *Verdun, L'Église douloureuse*³¹, et en 1927 dans un des vitraux de l'Ossuaire de Douaumont³², il représentera Celle qui a veillé et protégé ses tranchées.

Le culte du Sacré-Cœur obsède Desvallières de la même façon. Celui qu'il a peint en 1905³³ en témoigne déjà, qui a fait l'admiration de ses contemporains, notamment de Léon Bloy. Dès février 1915, il voit des soldats épinglez l'insigne du Sacré-Cœur à leurs manteaux³⁴ et cette dévotion s'étendre parmi les hommes, jusqu'aux moins croyants³⁵. Desvallières lui-même se plie à ce nouvel usage, en cours dans son bataillon. Devant cet engouement, il souhaite réaliser « un Sacré-Cœur en or sur un fond de palme ou de verdure avec une tresse tricolore encadrant le tout [...] ». Un vrai drapeau tricolore avec le Sacré-Cœur au centre³⁶ ». Il envoie notamment un croquis à sa fille Sabine, brodeuse d'art, dans l'espoir qu'elle puisse en réaliser un motif. Également sensible à ce culte, Sabine souhaite organiser des réunions de

Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

27 *Sainte Marie, Rose mystique*, 1887, huile sur toile, 65,5 x 43,5 cm, Helsinki (Finlande), musée Ateneum, (CR 236).

28 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, *George Desvallières et La Grande Guerre*, *op. cit.*, p. 75, 79.

29 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 5 novembre [1915], *Correspondance*, *op. cit.* p. 207-208, L. 0504.

30 *Ibid.*, 25 septembre 1917, p. 434, L. 1182.

31 Voir reproduction p. 1 de couverture.

32 *Triptyque de la Vierge et des saints, La Vierge devant la Croix*, 1927, vitrail, 130 x 72 cm, Douaumont, crypte de la

chapelle de l'Ossuaire, (CR 1875).

33 *Le Sacré-Coeur de N. S. J.-C.*, 1905, huile et essence sur papier marouflé sur toile, coll. part., (CR 1102).

34 George Desvallières à Marguerite Desvallières, n.d., 21 février [1915], *Correspondance*, *op. cit.*, p. 78-79, L. 0161.

35 Annette BECKER, *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale. Les dévotions des soldats catholiques pendant la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, p. 30-32.

36 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 23 juin [1916], *Correspondance*, *op. cit.*, p. 304, L. 0796.

prière au Sacré-Coeur³⁷ avec ses élèves rassemblées au sein des ateliers qu'elle a créés depuis le début du conflit, et qu'elle forme aussi à la vie chrétienne. George demande à Marguerite de présenter ce dessin à Georges Rouault ou à Jacques Beltrand afin qu'ils en tirent eux aussi une image. Et dans les tranchées, il célèbre la fête du Sacré-Coeur, le 2 juillet.

L'adoration du Sacré-Coeur prend une ampleur telle en France, qu'en 1917, la Sœur Claire Ferchaud rencontre le président de la République Raymond Poincaré pour le convaincre d'apposer cette image au drapeau tricolore et, s'attirant les bonnes grâces divines, permettre ainsi à la France de remporter la victoire. En marge de cette polémique, Desvallières continue de dessiner quelques croquis du même motif, qu'il traitera magistralement dans *Le Drapeau du Sacré-Coeur*³⁸, en 1918, et *Le Sacrifice de la guerre*³⁹, en 1922, à la chapelle de Saint-Privat.

Le vœu

Thème

George Desvallières n'a jamais mentionné précisément le moment, ni les circonstances qui lui ont fait se promettre à lui-même de consacrer son art tout entier à Dieu. Le Père Girod de l'Ain a cependant relaté, en 1934, l'événement qui l'aurait poussé à prononcer ce vœu : « C'est lors d'une reconnaissance organisée par le commandant à laquelle il avait tenu à participer parce qu'elle avait lieu en avant des tranchées, qu'il fit le vœu de ne plus peindre que des sujets religieux. Il avait dû se coucher à terre, car l'ennemi avait ouvert un feu violent de mousqueterie ; deux de ses officiers venaient d'être mis hors de combat à ses côtés ; se rendant compte, avec beaucoup de calme d'ailleurs, qu'il pouvait être frappé mortellement d'une seconde à l'autre, il repassa sa vie. Qu'en avait-il fait ? Quels comptes pourrait-il rendre à Dieu s'il paraissait maintenant devant Lui ? C'est alors que, très posément, non pas du tout dans un mouvement de terreur, mais dans une sorte de limpide acuité du sens du réel, il fit le vœu⁴⁰. » Faut-il prendre ce récit au pied de la lettre ou s'agit-il d'un mythe artistique ? Nous savons que Desvallières prit part à une opération semblable à celle décrite par le Père Girod de l'Ain, le 16 mars 1916, dans laquelle deux skieurs et un lieutenant furent blessés, alors que la fusillade dura jusqu'à la tombée

37 Sabine Desvallières à George Desvallières, 30 juin [1916], *Correspondance*, op. cit., p. 311, L. 0816.

38 *Le Drapeau du Sacré-Coeur*, Monument aux Morts de l'église Notre-Dame de Verneuil-sur-Avre, 1918, huile et essence sur papier marouflé, 295 x 225 cm, Paris, CNAP, CR 1608.

39 *Le Sacrifice de la guerre*, 1922, huile sur toile, 375 x 127³ cm, Chapelle du château de Saint-Privat, Gard, coll. part., (CR 1650).

40 R. GIROD DE L'AIN, « George Desvallières », *Revue des Jeunes*, 15 octobre 1934, p. 321.

de la nuit⁴¹. Cette journée particulière donne sa direction à toute la suite de la carrière de George Desvallières, qui respectera son vœu jusqu'à sa mort.

Artiste, malgré tout

Croquis et dessins de guerre

Desvallières a beau confier à Marguerite qu'il ne s'occupe plus d'art quand « la rêverie ou le chagrin est arrêté net par un ordre à donner ou à recevoir⁴² », que son engagement l'accapare, ses préoccupations artistiques ne sont jamais très loin. Son âme de peintre transparait d'abord dans certaines descriptions qu'il donne des paysages qui l'entourent, dans les lettres adressées à ses proches. Surtout, il s'efforce, tant bien que mal, de réaliser quelques dessins et quelques croquis, dès qu'il le peut. Conformément à son serment, les sujets religieux dominent, à l'exception de quelques croquis de sa cagna⁴³ qu'il envoie à son épouse en juillet 1915. Le premier croquis d'inspiration sacrée accompagnant une lettre à Marguerite date de 1916 : *Souvenir de l'Hilsenfirst*⁴⁴ représente l'explosion d'un obus et le corps d'un martyr auréolé qui s'élève dans la fumée. Desvallières mêle déjà douleur de la guerre et expérience mystique tout en rendant, ici, hommage à son fils disparu, dont il imagine alors la mort. C'est la première apparition de ce motif, qu'il retravaillera brillamment après-guerre, notamment dans *In Memoriam*⁴⁵ en 1920 et *L'Apothéose du chasseur*⁴⁶ en 1922.

Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

Dès avant 1914, la représentation de la Sainte Famille tenait une grande place dans sa production. On se souvient notamment de *La Fuite en Égypte*⁴⁷ de 1913, dans un paysage silencieux et décoratif. Pendant la guerre, Desvallières reprend ce thème qui lui est cher car il confie à La Sainte Famille tous ses mouvements de troupe, tels les changements de son bataillon d'un secteur à l'autre, effectués dans des conditions extrêmement difficiles. Il en envoie trois croquis à sa femme Marguerite : *Arbre catastrophe* et *Fuite en Égypte*⁴⁸, en 1916,

41 George Desvallières à Marguerite Desvallières, n.d., 12 avril [1916], *Correspondance*, op. cit. p. 246-265, L. 0675.

42 *Ibid.*, datée 23 novembre [1915], *Correspondance*, op. cit. p. 214-215, L. 0522.

43 Catherine Ambroselli de Bayser, George Desvallières et *La Grande Guerre*, op. cit., p. 47.

44 *Souvenir de l'Hilsenfirst*, 1916, aquarelle, gouache et encre sur papier, 16,5 x 8,5 cm, coll. part., (CR 1566).

45 *In Memoriam*, 1920, huile et essence

sur papier marouflé sur toile, 293 x 114 cm, église Saint-Sulpice, Seine-Port, Seine et Marne, (CR 1667).

46 *Apothéose du chasseur*, 1922, huile sur papier marouflé sur toile, 218,4 x 112,7 cm, Paris, musée d'Orsay, (CR 1702).

47 *La Fuite en Égypte*, 1913, huile sur toile, 100 x 81 cm, coll. part., (CR 1465).

48 *Arbre catastrophe et Fuite en Égypte*, 1916, plume, encre noire et aquarelle sur papier, coll. Part., (CR1575).

puis Jésus, Marie, Joseph⁴⁹ et Sainte Famille dans un paysage montagnoux⁵⁰, en 1917.

Dans les deux premières aquarelles, comme dans le tableau de 1913, les trois figures cheminent dans un vaste paysage ; en revanche, dans les œuvres de guerre, la scène se situe dans des forêts ravagées par les combats, où les hommes sont menacés par la présence inquiétante des arbres nus et torturés. Desvallières fait ici l'expérience des paysages qu'il représentera dans ses compositions ultérieures, traitant de la guerre par le biais de scènes religieuses. *La Sainte Famille dans un paysage montagneux* est quelque peu différente, même si, là aussi, c'est l'environnement naturel qui prend toute la place. La végétation y est davantage luxuriante, mais non moins inquiétante tant elle engloutit la famille tout entière. Les rocs aiguisés sont autant d'obstacles sur le chemin et le ciel gris perce à peine entre les arbres. Le désastre a eu lieu, entre le paysage serein de 1913 et ces *no man's lands* des champs de bataille. Mais une émouvante *Vierge à l'Enfant dans un sapin*⁵¹ enneigé des Vosges vient montrer, malgré le froid glacial qui s'ajoute au chaos, l'indéfectible espérance du peintre commandant.

Thème

Le Sacré-Cœur prend naturellement toute sa place, dans ces croquis de guerre, par exemple dans *Le Sacré-Cœur rouge*⁵², réalisé vers 1916. L'importance de la dévotion chrétienne se voit aussi dans les représentations que donne Desvallières de la messe dans les tranchées et du mystère de l'Eucharistie qui s'y accomplit. Une première gouache de 1916 montre la cérémonie au poste de grenadier du blockhaus, à l'Hartmannswillerkopf⁵³. Il reprend ce thème quelques mois plus tard, en janvier 1917, dans une aquarelle qui situe l'office dans la tranchée même. Il élabore également l'esquisse d'un autel, dont nous ne conservons que la description qu'il en donne à Marguerite, constitué d'une Croix plantée dans un roc, en dessous d'une voûte faite de « trois grands anges dont la tête et les mains se joignent au-dessus du Christ. [...] Le tout se détache sur un cul-de-four aux vitraux très doux, des tons sans ornements ni figures, des grappes de têtes d'anges aux figures roses, aux ailes bleues. Tout le reste de l'église est peint de bleu très profond très noir, avec des cristallisations d'or. Dans le bas, toutes les souffrances de la guerre s'achèment en procession vers l'autel⁵⁴ ».

49 *Jésus, Marie, Joseph*, 1917, aquarelle sur papier, 18,5 x 23,5 cm, coll. part., (CR 1581).

50 *Sainte Famille dans un paysage montagneux*, vers 1917, aquarelle et encre noire sur papier, 15,5 x 9,5 cm, coll. part., (CR 1583).

51 *Vierge à l'Enfant dans un sapin*, vers 1918, gouache et encre sur papier (plusieurs morceaux de papier collés), 32,5 x 15,5 cm, coll. part., (CR 1591).

52 *Le Sacré-Coeur rouge*, 1916, gouache et encre sur papier, 15,5 x 10 cm, coll. part., (CR 1568).

53 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, *George Desvallières et La Grande Guerre*, op. cit., p. 72, Fig. 89.

54 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 25 juin [1917], *Correspondance*, op. cit., p. 416, L. 1120.

Pour l'artiste et le croyant, ces travaux sont une expression supplémentaire de sa piété, une prière toujours renouvelée pour la victoire, la force et la miséricorde. Lorsque Desvallières peint à l'aquarelle depuis le front, c'est toujours ce même paysage d'apocalypse qu'il représente. Une terre malade et toxique, une végétation morte, brûlée sous les canons ; pas de présence humaine, mais une figure pieuse, comme une promesse de salut. C'est, par exemple, le *Christ aux barbelés*⁵⁵, peint en 1918, et qui est la préfiguration claire des Chemins de Croix qu'il réalisera par la suite. Le Christ, pour offrir son cœur, chemine douloureusement au milieu des barbelés du champ de bataille, comme s'il portait sa Croix. C'est aussi *Le Sacré-Cœur dans un éclatement*⁵⁶, peint en 1920, qui prend la place du poilu dans l'explosion de l'obus.

Les expositions de l'arrière

Pendant les années de guerre, les œuvres de Desvallières continuent d'être régulièrement présentées au public, en France, comme à l'étranger. Laura du peintre brille même un peu plus encore depuis sa mobilisation et son engagement. À Paris, des expositions s'organisent au profit d'Œuvres de charité en soutien aux artistes mobilisés sur les champs de bataille et à leurs familles ; Desvallières y figure en bonne place.

Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

Le 19 mai 1915 s'ouvre le Salon des Artistes mobilisés⁵⁷, inauguré par le président Poincaré⁵⁸. On peut y voir *Le Bon Larron*⁵⁹ de 1913, une composition dramatique qui montre déjà toute la force d'expression que l'on retrouvera dans sa production ultérieure. Le 10 mai 1917, l'exposition⁶⁰ organisée par André Mare à la galerie Lévesque, à Paris, ouvre ses portes. Elle aussi présente les œuvres d'artistes mobilisés : les productions de George côtoient celles de ses deux fils Richard et Daniel, mais aussi de Charles Camoin, Georges d'Espagnat, Jean Galtier-Boissière, Gustave Jaulmes ou André Dunoyer de Segonzac. Desvallières y est représenté par des « esquisses aux graves ordonnances⁶¹ ». En fin d'année, il est présent à la galerie Georges-Pe-

55 *Christ aux barbelés*, vers 1922, huile et essence, fusain et pastel sur papier marouflé sur toile, 103 x 287 cm, Sampigny, Musées de la Meuse, (CR 1709).

56 *Sacré-Cœur dans un éclatement*, 1920, huile sur toile, 81 x 65,5 cm, coll. part., (CR 1664).

57 Paris, salle du Jeu de Paume, *Exposition nationale des œuvres des artistes tués à l'ennemi, blessés, prisonniers ou aux armées*, organisée par la Société La Triennale, 20 mai-20 juillet 1915.

58 *Journal des débats politiques et littéraires*, 19 mai 1915, p. 4.

59 *Le Bon Larron*, *Kyrie Eleïson*, 1913, huile et essence sur papier marouflé sur toile, 149 x 231 cm. Kurashiki (Japon), Ohara Museum of Art, (CR 1467).

60 Paris, galerie Lévesque, *Peintures, dessins et aquarelles d'un groupe d'artistes mobilisés*, 10-24 mai 1917.

61 Clothilde MISMÉ, « Petites expositions », *La Chronique des arts et de la curiosité*, supplément de la *Gazette des beaux-arts*, avril-juin 1917, p. 23.

tit pour une exposition⁶² organisée par l'Association des Amis des artistes pour soutenir les peintres et sculpteurs ayant souffert du conflit. Marguerite Desvallières a choisi que soit montré, à cette occasion, le *Christ à la colonne*⁶³ de 1910. La critique, unanime, salue l'œuvre et y voit, en ces heures de souffrance, « une page d'horreur réaliste⁶⁴ ».

En mai et juin 1918 se tient au Petit-Palais une exposition⁶⁵ réunissant la Société des artistes français et la Société nationale des beaux-arts, jadis concurrentes, au bénéfice des Œuvres de guerre. Jacques Rouché, le mécène de Desvallières, a prêté deux œuvres datées de 1910 : *La Vigne*⁶⁶ et *Éros*⁶⁷. Joseph Péladan affirme que l'exposition n'est pas digne d'admiration car « Desvallières, qui se bat depuis quatre ans à outrance, à la tête des chasseurs alpins, ne peut occuper beaucoup de cimaise⁶⁸ ». Après la signature de l'armistice, Desvallières organisera lui-même au Grand-Palais, entre le 1^{er} mai et le 30 juin 1919, pendant le Salon de la SNBA, l'Exposition au profit des Œuvres de guerre de la Société des Artistes français et de la Société nationale des beaux-arts. Il y présentera son *Drapeau du Sacré-Cœur*⁶⁹ de 1918 et des œuvres de son fils Daniel, tombé au champ d'honneur. Au total, il accrochera 1 042 œuvres d'artistes mobilisés ou morts au combat.

Thème

Pendant ces années de guerre, Desvallières jouit également d'une reconnaissance internationale, parfois encouragée par son engagement militaire qui ne cesse d'être souligné. C'est le cas en 1915-1916, par exemple, lors de la tournée américaine de son *Sacré-Cœur*⁷⁰ de 1905, dans le cadre de la Panama-Pacific International Exposition⁷¹, à l'occasion de laquelle la presse américaine revient souvent sur le grade

62 Paris, galerie Georges-Petit, 2e Exposition au profit des Amis des artistes, 1^{er}-27 novembre 1917.

63 *Christ à la colonne*, 1910, huile sur toile, 161 x 149 cm. Paris, musée d'Orsay, (CR 1337).

64 Clothilde MISMÉ, «Petites expositions», *La Chronique des arts et de la curiosité*, supplément de la Gazette des beaux-arts, octobre-décembre 1917.

65 Paris, Petit-Palais, Exposition au profit des œuvres de guerre de la Société des Artistes français et de la Société nationale des beaux-arts, 1^{er} mai-30 juin 1918.

66 *La Vigne*, 1910, huile et essence sur papier maroufflé, 172 x 68 cm, coll. part., (CR 1306).

67 *Éros à la flûte de Pan*, 1910, huile et essence sur papier maroufflé sur toile,

200 x 108 cm, coll. part., (CR 1308).

68 Joseph PÉLADAN, «Le Salon de 1918», *La Revue hebdomadaire*, 8 juin 1918.

69 Voir note 38

70 Voir note 33

71 PPIE. San Francisco (É.-U.), 20 février-4 décembre 1915. Chicago (É.-U.), 7 janvier-30 janvier 1916. Saint Louis (É.-U.), ouv. le 6 février 1916. Buffalo (É.-U.), 11 mars-9 avril 1916. Pittsburgh (É.-U.), 27 avril-30 juin 1916. Youngstown (É.-U.), 17 juillet-10 août 1916. Toronto (Canada), août-septembre 1916. Detroit (É.-U.), octobre 1916. Toledo (É.-U.), novembre 1916. Minneapolis (É.-U.), 10 décembre 1916-26 février 1917. New York (É.-U.), Brooklyn Museum, 5 février-18 mars 1918.

et la mobilisation du peintre. En mai 1917, André Saglio organise à Barcelone un grand événement⁷² qui doit perpétuer la tradition des Expositions internationales, mettant à l'honneur les artistes français présentés dans les trois grands Salons parisiens : Salon des artistes français, Salon de la Société nationale des beaux-arts et Salon d'automne. Desvallières y figure avec deux œuvres magistrales : *Hommage à la Bienheureuse Jeanne d'Arc*⁷³ et *Le Bon Larron, Kyrie Eleison*⁷⁴. L'artiste, tout à sa mission sur le front, n'évoque jamais cette exposition dans sa correspondance. À l'automne, le tableau de Jeanne d'Arc part à Zürich pour une nouvelle manifestation⁷⁵ d'art français.

Le goût de la peinture retrouvé

Le 29 juillet 1918, Desvallières arrive à Nice après avoir quitté le commandement de son bataillon et passé deux jours en permission avec sa famille. Suivant les conseils du curé de Saint-Laurent-du-Var, il demande sa radiation des cadres de l'armée. En attendant la réponse, et libéré de ses obligations, il peut se remettre à peindre avec un bonheur communicatif qu'il partage avec Marguerite : « Aujourd'hui, tout cet après-midi, j'ai fait de la peinture. De la vraie peinture avec ma palette, des bons pinceaux et pas de l'aquarelle, je me suis servi de ces bonnes vieilles couleurs mates délayées dans de l'essence⁷⁶ ! » Il aimerait terminer une *Annonciation*⁷⁷ qu'il a commencée pour l'église de Saint-Laurent-du-Var en 1914 et en débiter une autre, plus petite, qu'il souhaite offrir au lieutenant Meynier, son adjoint au 6^e BTCA jusqu'en juillet 1915, et à sa fille qui le reçoivent régulièrement à Nice. Le peintre a enfin repris son métier et passe à nouveau ses journées derrière son chevalet. Son emploi du temps est bien réglé : le matin à 6 heures, il assiste à la messe avec les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, chez qui lui et ses hommes étaient installés en 1914, puis rentre dans la famille Annibal qui l'héberge. Après le petit déjeuner, il se plonge dans le travail, avec pour seul but de « glorifier Dieu et la Sainte Vierge⁷⁸ ». Il a conscience que son style est peut-être trop peu consensuel et ne s'attend pas à recevoir les félicitations du curé de Saint-Laurent, ni des sœurs, pour qui il réalise une autre *Annonciation*⁷⁹.

Catherine
Ambroselli
de Bayser

Thomas
Lequeu

72 Barcelone (Espagne), *Exposition d'art français*, Salon des artistes français, Salon de la Société nationale des beaux-arts, Salon d'Automne, 23 avril 1917 [catalogue français].

73 Voir note 26

74 Voir note 59

75 Zürich, Zürcher Kunsthau, *Französische Kunst des XIX. und XX. Jahrhunderts*, 5 octobre-14 novembre 1917.

76 George Desvallières à Marguerite

Desvallières, 21 août [1918] (p. 530, L. 1520). *op. cit.*

77 *Annonciation*, vers 1914-1918, huile et essence sur papier maroufflé, 129 x 137,5 cm, coll. part., (CR 1596).

78 George Desvallières à Marguerite Desvallières, 2 septembre [1918], *Correspondance*, *op. cit.*, p. 535, L. 1533.

79 *Annonciation*, vers 1918, Huile, essence et lavis sur papier maroufflé sur toile, 220 x 305 cm, Beauvais, Musée départemental de l'Oise, 1976, (CR 1600).

Mais sa grande idée va bien au-delà de ces préoccupations. Son vœu, aujourd'hui, « c'est d'orner quelque église, de faire quelque œuvre pieuse qui puisse toucher, sembler douce au poilu, officier ou soldat qui ira faire sa prière un jour de permission ou de convalescence⁸⁰ ». Voilà comment, désormais, il compte mener sa peinture.

Le 1^{er} octobre, Desvallières quitte Nice pour rejoindre sa nouvelle affectation au dépôt d'officiers allemands prisonniers de guerre, à Jausiers, près de Barcelonnette, alors même que, selon un décret du même jour, il est rayé des cadres. Là, il s'organise un petit atelier, à côté de son bureau, où il continue de peindre dès qu'il en a le temps. Il débute alors la *Vierge à la fenêtre*⁸¹, comme une apparition de la douce Mère dans une atmosphère de sérénité retrouvée. Même s'il manque de modèles et de moyens, si l'inspiration est parfois capricieuse⁸², le peintre a retrouvé ses pinceaux. Il ne les quittera plus.

Témoin du provisoire à l'éternel

George Desvallières se remet à l'ouvrage pour rendre hommage à ceux qu'il a laissés sur le champ de bataille. Les œuvres qu'il entreprend alors témoignent de son engagement indéfectible de combattant, éclairé par la lumière de sa foi de converti qu'il désire partager. Sous ses pinceaux, le Sacré-Cœur prend la place du poilu et saute dans un éclatement d'obus⁸³. Les ténèbres de la mort sont illuminées par sa foi en la rédemption. Dans ces œuvres de mémoire, il propose au public « un univers enchevêtré, inextricable, où tout saigne, où tout suinte, où tout est calciné, couleur de feu, couleur de sang, couleur de terre, [des] compositions où tout se décompose⁸⁴ ». Dans cette vision réaliste, « le vide est rempli par une armée d'intercesseurs qui vont du ciel à la terre ». Son génie consiste à faire « coïncider le conflit du provisoire et de l'éternel avec le conflit pictural ». Il faut ajouter que ceci n'a été rendu possible que grâce à la vie spirituelle intense qui animait le commandant Desvallières. Son ami, historien de l'art et critique littéraire, Raymond Escholier, ajoutera en découvrant en 1927 les premiers cartons des vitraux de la chapelle de l'ossuaire de Douaumont : « Cette interprétation religieuse de la guerre, il appartenait à George Desvallières de nous la donner, et magnifiquement⁸⁵. » Là éclatent son « génie lyrique » et les « dons éblouissants du coloriste » !

80 George Desvallières à Richard Desvallières, 26 septembre [1918], *Correspondance*, op. cit. p. 542, L. 1555.

81 *Vierge à la fenêtre*, vers 1918, huile sur papier marouflé, 55 x 39,5 cm, coll. part. (CR 1605).

82 George Desvallières à Marguerite Desvallières, datées 9 et 10 septembre [1918],

Correspondance, op. cit., p. 537, L. 1538, 1539.

83 Voir note 56.

84 Claude ROGER-MARX, « Hommage à Desvallières. Desvallières et notre temps », *L'Art sacré*, n°29, mai 1938, p. 111-112.

85 Raymond ESCHOLIER, « G. Desvallières, peintre des combats », *La Dépêche de Toulouse*, 7 février 1929.

Peintre de combats en première ligne dans les Vosges lors d'un des pires conflits du xx^e siècle, l'infatigable chasseur, habité par la prière, s'est battu pour la conquête de la beauté, de la paix, de la vie qui ne s'éteint pas. Victoire du cœur, le cœur généreux de George Desvallières qui prend sa source en Dieu et livre à travers toute son œuvre son ultime message : « l'amour par le sacrifice » !

Catherine Ambroselli de Bayser, a entrepris depuis 1995 un travail d'archiviste sur le peintre George Desvallières (1861-1950), son grand-père maternel. Elle a constitué un fonds d'archives, Le fonds George Desvallières, donné en 2008 au musée d'Orsay et désormais consultable. Elle est à l'origine de l'exposition George Desvallières, la peinture corps et âme, au Petit Palais de Paris, en mars-juillet 2016, et en a été aussi le conseiller technique. Dernières publications : George Desvallières et La Grande Guerre (Paris Somogy 2013); Correspondance 1914-1918, George Desvallières, une famille d'artistes pendant la guerre (Paris, Somogy 2013). Et avec la collaboration de Priscilla HORNUS, e-documentaliste et webmaster de www.georgedesvallieres.com et Thomas LEQUEU, le Catalogue raisonné de l'œuvre complet de George Desvallières, trois volumes, Paris, Somogy, éditions d'art, décembre 2015.

Thomas Lequeu, doctorant en histoire de l'art, est co-auteur du Catalogue Raisonné de l'œuvre complet de George Desvallières.

Annexe

L'Église douloureuse, Verdun, 1926, Catalogue Raisoné n° 1808 [CR 1808¹]

Huile et essence sur papier marouffé sur toile, 255 x 151 cm, 100 x 59 in. Bande de papier dans le haut. Signé et daté «G. Desvallières 1926», en bas à gauche. Inscription : «L'ÉGLISE DOULOUREUSE», en bas au centre. Paris, Petit-Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 1937, Inv. PPP02146, par arrêté d'acquisition (achat) du 30 décembre 1936.

« Cette Église a été peinte immédiatement après la décoration Rouché » trouve-t-on dans le numéro des *Notes d'art et d'archéologie*² de juillet 1926. Après avoir décoré la chapelle de Saint-Privat dans le Gard, chez son ami Jacques Rouché, directeur de l'Opéra de Paris, George Desvallières présente une autre vision de la guerre et du soldat inconnu mort pour son pays. Il intitule cette peinture *Verdun* lors de son acquisition par la Ville de Paris avant l'Exposition internationale de 1937³. L'artiste, alors directeur des Ateliers d'Art Sacré avec Maurice Denis, reprend « son thème aimé du sacrifice et de la rédemption » et compose « une page pleine de foi, riche de haut et de profond symbole et devant laquelle il faut s'arrêter longuement et méditer⁴ ».

Desvallières décrit ainsi la scène derrière une photographie d'époque : « À droite, Sainte Jeanne d'Arc et Saint Michel. La Sainte Vierge et N. Seigneur crucifié se détachent sur la Tiare. » En 1933, il donne plus de détails aux jeunes dominicains qu'il rencontre au couvent du Saulchoir : « La tiare, sur laquelle se détache la croix ; en bas le soldat inconnu, le grand souffrant et le petit souffrant, entre les deux, la Vierge douloureuse qui fait le lien, et puis cette forme confuse, c'est quelque chose que j'ai vu et que je n'oublierai pas, la sœur de X., qui croyait être seule et qui s'était étendue sur la tombe de son mari au-dessus de laquelle on avait élevé une croix⁵ ». Lorsqu'il entreprend cette magistrale composition en 1926, l'artiste n'a pas oublié les champs de bataille des Vosges ni les éclatements d'obus qu'il

1 Catherine AMBROSELLI DE BAYSER, avec la collaboration de Priscilla HORNUS et Thomas LEQUEU, *Catalogue raisonné op. cit.*, trois volumes, Paris, Somogy, décembre 2015, T. III, p. 463-464

2 *Notes d'art et d'archéologie*, Paris : Société de Saint-Jean, juillet 1926, p. 47-48.

3 Conseiller technique chargé de la direction des travaux d'art de l'Exposition de 1937, 31 décembre 1936.

4 Pierre LADOUÉ, « À travers les expositions : Desvallières à la Galerie Druet », *La Vie catholique*, no 78, Paris, 27 mars 1926, p. 8.

5 Raymond RÉGAMEY, George DESVALLIÈRES, « Desvallières au Saulchoir (8-11 mars 1933) », *La Vie intellectuelle*, Les Lettres et les Arts, Juvisy, 1er octobre 1933, p. 643-659.

entendait au loin sourdre de Verdun. La présence sur fond de nuit étoilée, de l'impressionnante tiare vert Véronèse qui forme le fond de la composition montre l'importance que le peintre donne à la compassion de l'Église qui souffre avec le Christ et sa mère après tant de deuils et de larmes.

Dès 1926, le tableau est exposé à de nombreuses reprises à Paris, au salon des Tuileries entre autres, ainsi qu'à Rouen en 1932 et à la biennale de Venise en 1934 aux côtés du *Soldat inconnu (1914-1918) sous l'Arc de Triomphe*⁶ de 1923, autre composition symbolique inspirée par l'expérience de la guerre. Desvallières peint avec « une intense poésie réaliste⁷ » la souffrance des êtres qu'il a vus dans leurs deuils, notant les détails de la scène « dans le bouillonnement d'une indomptable passion⁸ ». Cependant, pour Arsène Alexandre, « tant de douleurs sont ici des glorifications ! Sans qu'il soit besoin d'en dire plus long, c'est parfaitement admirable. On a envie de relire la prière de Pascal⁹ ». Lors de l'exposition des Maîtres de l'art indépendant, au musée du Petit-Palais en 1937, M. Florisoone est aussi frappé par cette œuvre qui « crie sa pitié pour le monde » en montrant « le Christ en croix [qui] laisse tomber sa tête, plus lourde que jamais, sur celle de sa mère ». Il rappelle que « ce thème de douleur divine et de souffrance humaine » est orchestré par l'artiste « depuis l'horrible guerre¹⁰ ».

Le tableau réapparaît en 1987 au musée d'Art Moderne de la ville de Paris, puis récemment lors de la rétrospective *George Desvallières, corps et âme*, de mars à juillet 2016, au moment de la sortie du catalogue raisonné¹¹ de l'artiste qui a pu en retracer la genèse. L'ayant sorti de ses réserves après une belle restauration, le musée du Petit Palais a donné une place de choix à *L'Église douloureuse, Verdun*. La composition du peintre croyant témoigne encore et toujours de cette souffrance indicible des atroces combats partagée par le Christ et Marie, dans le mystère de la Passion, cent ans après la bataille de Verdun, commémorée en même temps.

6 *Catalogue raisonné, op. cit.*, CR 1750, T. III, p. 446-447.

7 VANDERPYL, *Le Petit Parisien*, Paris, 11 février 1929, p. 2.

8 « Les Petites Expositions », *Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, 18 février 1929, p. 2.

9 Arsène ALEXANDRE, « La Vie artis-

tique. Georges [sic] Desvallières », *Le Figaro*, Paris, 3 février 1929, p. 3.

10 Michel FLORISOONE, « Exposition Les Maîtres de l'Art Indépendant », *Beaux-Arts*, Paris, 2 juillet 1937.

11 *op. cit.*, T. III, p. 434-435, Paris, Somogy 2015.

Jean-Luc
Marion



Catholique et français¹ ?

Définir l'état du catholicisme français aujourd'hui – le propos semble trop imprécis et trop ambitieux, parce que le catholicisme n'équivaut ni aux catholiques, ni à l'Église catholique, et parce que je n'ai aucune qualification à parler à la place des sociologues ou des évêques. Je vais donc me concentrer sur ce que je connais et ce dont je peux, avec tant d'autres, semblables et différents, témoigner moi-même. Je me bornerai, ce qui dépasse déjà bien évidemment mes compétences, à quelques réflexions sur le rôle que jouent ou devraient jouer les catholiques dans le destin de la France.

1. D'abord, prenons le point de vue objectif, détaché, de Sirius, selon une perspective historique de longue durée. On peut soutenir, contre la vulgate de la presse et des médias, que tout va très bien. D'abord, nous n'avons qu'un seul pape, un seul *credo*, nos évêques sont bien nommés par Rome, peu de schismes officiels nous divisent. Ensuite nous jouissons presque de la paix civile, avec un niveau convenable de liberté religieuse, tempérée par quelques chances de martyre.

Certes, il reste un point très négatif : la baisse régulière du nombre des prêtres, confirmée par celle des baptisés et des pratiquants. Ce fait appelle pourtant trois corrections. – D'abord, il y a eu pire dans le passé. Et d'ailleurs par rapport à quelle époque fait-on la comparaison ? Où identifier une période bénie de référence ? Le x^e siècle ? Le xv^e

siècle ? L'orée du xvii^e, après les guerres dites de religions ? Le début xix^e, la Révolution, l'Empire, la Restauration ? Évidemment, chacune des périodes fut problématique, difficile, voire catastrophique. – Ensuite, on a si souvent, si longtemps et parfois si justement critiqué la pratique religieuse élevée comme une adhésion de convenance, un rite social et strictement civique, qu'il est curieux d'en faire aujourd'hui l'idéal que nous aurions à rétablir. Nous aurions mauvaise grâce à déplorer vivre aujourd'hui un temps où la pratique religieuse implique une conviction forte et réfléchie. – Enfin, cette variation de la pratique et des vocations a des causes objectives, sociologiques : les transferts de population, passant de la campagne aux villes (renversement récent, accompli depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale) ; d'où il s'ensuit que la présence visible

1 Texte d'une conférence prononcée lors de la rentrée solennelle de l'Académie Catholique de France (Collège des Bernardins, Paris), le 10 octobre 2016.

Nous remercions son président, le Père Philippe Capelle-Dumont, professeur à l'Université de Strasbourg, d'avoir permis cette publication anticipée.

Signet.

des catholiques se déplace dans les concentrations urbanisées ; la supposée déchristianisation des campagnes reflète alors simplement leur dépopulation. Ce bouleversement induit une modification profonde du recrutement et de la formation des séminaristes, désormais urbains, d'un niveau socio-culturel et donc d'un âge plus élevés, à l'encontre des séminaires de masse et ruraux (encore décrits par Stendhal). À quoi s'ajoute la difficulté accrue d'un engagement pour le sacerdoce à vie, totalement dévoué au service (on pourrait en dire autant du mariage irréversible et unique), dans un monde normé par la réalisation des désirs subjectifs, où seul le provisoire reste constant. Bref, la difficulté principale rencontrée par les catholiques reflète celle de la société toute entière, et comment pourrait-il en être autrement ?

À ce niveau d'analyse, il faut simplement conclure que les catholiques constituent, en France, un groupe minoritaire, mais pourtant de loin le plus considérable (regroupant, bon an mal an, plus de 60 % des Français). Ils assurent une présence chrétienne visible et incontournable tant dans leurs institutions propres (écoles, universités, formation professionnelle, hôpitaux et services de santé, médias, etc.), que par leur rôle dans les institutions de l'État ou leurs responsabilités

économiques, politiques, judiciaires, militaires, universitaires, donc à la fin dans la vie intellectuelle et le débat public. L'incessant et absurde effort pour cantonner le catholicisme dans la sphère privée prouve assez et *a contrario*, qu'il occupe *de facto* l'espace public. Les opposants habituels ne cessent d'ailleurs de se contredire, en objectant alternativement aux évêques d'une part que : « Vous n'avez personne dans vos églises » et de l'autre que : « Vous faites sortir vos troupes dans la rue ». La première affirmation prouve surtout qu'ils ne vont pas à la messe le dimanche, et la seconde qu'il y a donc des troupes. Résumons d'un fait la situation par un chiffre significatif : sur les 42 250 églises que compte la France, la grande majorité propriétés de l'État et des communes depuis 1905, 255 seulement ont été vendues ou désaffectées². Ce que d'aucuns refusent de dire, pour une fois, les pierres le disent à leur place : au centre de la France, des catholiques.

Comment expliquer cette persistance, obstinée ? Avançons un argument, peut-être aussi une évidence. Alors que toute la société, dans ses composantes sociales, est et s'installe dans ce qu'elle-même nomme une "crise" (de la classe politique et de la représentativité démocratique des élites supposées, de la justice, de

Jean-Luc
Marion

2 Conférence des évêques de France, cité par *Paris Notre-Dame*, 1637, 22 sep-

tembre 2016, p.11.

l'école, de l'économie globalisée et de la finance, de la défense du territoire et des frontières, bref toutes les prérogatives régaliennes de l'État, mais aussi chômage de masse et permanent, inégalités et déficit de la solidarité sociale comme du système de santé, etc.), c'est-à-dire que cette société ne parvient plus à se réformer, l'Église, elle, ne cesse de se remettre en cause, de se discu-

ter, pas seulement par inclination à l'autocritique, mais d'abord par vocation. Elle se réforme et doit se réformer, parce qu'il lui appartient intrinsèquement de se conformer à l'appel qui la suscite – *Ecclesia semper reformanda*. Il se pourrait donc que l'Église catholique soit la seule institution qui ne soit pas en crise dans la société française.

Signet.

2. Avant de récuser cet apparent paradoxe, voyons pourquoi il nous paraît, à première vue, si inacceptable. Autrement dit, pourquoi restons-nous si profondément pessimistes, convaincus de notre décadence? D'autant qu'elle n'a rien d'universel : l'expansion de l'Église dans le monde ne peut se nier, qui augmente en nombre plus que la population mondiale – sauf en Europe, sauf en France. Quelle raison donner à cette exception? Le fond de notre pessimisme ne se trouve pas tant dans la considération objective de la situation que dans nos nostalgies. Nous succombons sous le poids de notre destin de « fille aînée de l'Église³ ». Ou plus exactement, sous le poids d'une illusion, d'un fantasme – qu'il fut une

période, en fait indéterminée et que chacun peut imaginer à son choix, où l'ensemble de la nation française se serait identifiée à la foi chrétienne et donc à l'Église catholique. Plus encore, que cette situation aurait dû rester la norme et devrait donc redevenir effective. Plus précisément encore, que si cette situation ne se rétablissait pas, il s'agirait d'une défaillance de l'Église toute entière, voire d'une disparition de la foi – qui, pour certains, allait jusqu'à remettre en question la vérité même du Christ. D'où, au moins depuis la Révolution, l'obsession catholique de « refaire nos frères chrétiens », autrement dit, pour l'Église, de redevenir en France majoritaire, sinon hégémonique. Ce fantasme serait resté une illusion, inoffensive d'ap-

3 L'expression fut pour la première fois employée à propos de la France, par Laccordaire, prêchant à Notre-Dame le 14 février 1841; alors qu'auparavant, elle concernait soit le roi de France, *filis aîné* de l'Église (au sens de la Papauté), soit, littéralement, Catherine de Médicis (nièce du pape Clément VII), recevant la salutation de « ...reine très chrétienne et

fille aînée de l'Église, *figliuola primogenita* » du nonce Prospero de Santa Croce, en 1564. Son emploi moderne reste donc une approximation, inspirée par les circonstances politiques de l'époque. Voir O. Chaline, « Du "fils aîné" à la fille aînée de l'Église », *Communio. Revue catholique internationale*, XXI,3, n°125, mai-juin 1996.

parence, s'il était demeuré une nostalgie irréalisable ; or force est de constater que tel ne fut pas le cas. Au nom du réalisme, celui du « sens de l'histoire » ou celui du mot d'ordre « Politique d'abord », nombre de catholiques, depuis au moins le début du XIX^e siècle jusqu'à Vatican II (voire au-delà), ont pris ce fantasme à la lettre : la re-christianisation de la France devait passer par un compromis historique avec les forces politiques dominantes, ou appelées à le devenir. Et ceci au prix même de compromissions sur le fond – sur l'athéisme théorique du marxisme ou de l'Action française, sur l'alliance avec des régimes autoritaires ou totalitaires, sur l'acceptation du critère exclusif de la puissance technique (soit économiquement, soit militairement, soit l'un et l'autre), jusqu'à la confusion entre l'apostolat et le militantisme. En fait, sous le couvert de la promotion des réalités terrestres, de la reconnaissance de l'autonomie du politique, de l'ouverture au monde ou de l'acceptation d'un nouvel ordre mondial, une large partie du catholicisme français, jusqu'à la théologie dogmatique, a subi la tentation d'une telle compromission. Et, parfois, il y a succombé. Les catholiques français

n'ont pas peu joué ce jeu, passant un contrat, implicite, d'ailleurs unilatéral et donc illusoire, soit à gauche avec le Parti communiste, soit à droite avec la Révolution Nationale.

Ce ne fut pas seulement un double échec politique, mais surtout un double échec chrétien : Gaston Fessard et Georges Bernanos (puis Clavel et Lustiger) ont, à ce double sujet, dit ce qu'il y avait à dire. Aujourd'hui, il serait temps que nous, les catholiques français, demandions enfin pardon à toute l'Église universelle pour lui avoir, plus que les autres, inoculé les deux plus récentes hérésies – l'intégrisme et le progressisme, qui ont, à un moment récent, conduit presque à un schisme, en France et ailleurs. Je sais bien qu'on a blâmé Mgr Decourtray de l'avoir dit, il n'y a pas trente ans ; mais enfin pouvons-nous raisonnablement, aujourd'hui, ne pas faire le moindre examen de conscience ? Nous, catholiques français, sortons-nous enfin aujourd'hui de nos impasses et de nos fantasmes ? Qu'avons-nous à apporter de chrétien à la Chrétienté aujourd'hui, au-delà de notre mauvaise conscience et de nos vieux poisons ?

*Jean-Luc
Marion*

3. Que faire ? Comment sortir du dilemme que nous promettaient, promettent et promettent toujours les analystes politiques et les sociologues des

religions – à savoir : soit les catholiques s'adaptent pour survivre, et ils disparaîtront dilués dans le modèle commun et unique ; soit ils persistent dans leur margina-

lité, et ils disparaîtront minorisés et insignifiants ? Il reste pourtant une autre possibilité : que seuls les catholiques occupent, comme une responsabilité particulière et inaliénable, l'universalité, en position véritablement *catholique*. Car, rappelait H. U. von Balthasar, « catholique est une qualité ». Mais cela ne peut se concevoir, qu'en modifiant d'abord les critères et catégories du jugement, en s'assurant ensuite d'une identification correcte de la crise elle-même.

Les critères et catégories d'abord. – Une première remarque s'impose : qui peut juger de l'étiage de la foi chrétienne, en particulier dans un pays comme la France ? Quelle validité reconnaître aux critères quantitatifs, les seuls que la sociologie puisse légitimement employer ? À quels actes ou selon quels comportements visibles et extérieurs jager la relation d'un homme à Dieu ? Qui sait discerner entre le pratiquant peu croyant, le croyant intermittent, l'incroyant attiré ou obsédé, le pur athée (à supposer qu'une *pureté* ait ici un sens) ? Nul ne peut faire ce discernement, pour au moins trois raisons contraignantes. Celle de Sophocle : on ne peut juger de la vie d'un homme avant qu'il ne meure. Celle de saint Augustin : moi-même je ne sais pas si, quand et jusqu'où je veux aimer Dieu. Celle du Christ : il n'y a qu'un jugement, qui revient au Père, qui vient en dernier lieu, au point extrême de sa patience, dans un

temps et à une heure qu'il ne nous appartient pas de savoir ; car s'il se trouve un Jugement, à tout le moins nous savons qu'il n'est pas de notre ressort de le prononcer nous-mêmes, ni même, ni surtout de l'anticiper. Le secret des cœurs, même celui de nos concitoyens, ne nous concerne pas. Nous devons nous comporter comme si nous l'ignorions, car nous ne pouvons de fait le connaître, ni ne le *devons* de droit. C'est une règle fondamentale de la pastorale, où, serviteurs inutiles, nous semons ce que nous ne récolterons pas et récolterons éventuellement ce que nous n'aurons pas semé. – D'où la deuxième remarque : que signifierait pour les catholiques de constituer en France (à nouveau, ou plutôt pour la première fois) une majorité ? Que signifierait pour l'Église de *réussir* ? Établir un royaume chrétien sur terre, instaurer une Jérusalem montant de la terre et non pas descendant des cieux ? Intégrer dans une "symphonie" parfaite l'ordre spirituel et l'ordre naturel ? Il suffit de formuler ces mots pour en voir l'inadéquation théologique manifeste, voire y dénoncer des idoles et des blasphèmes. D'ailleurs le Christ lui-même ne parvint pas à *réussir* en ce sens ; bien plus, il dénonçait ce trop humain, ce trop politique « rétablissement du royaume d'Israël » comme la tentation et le contresens les plus contraires à la proclamation que « le Royaume de Dieu est tout proche, est parmi vous ». Serions-nous donc plus

Signet.

grands que notre maître ? Que voulons-nous, qu'espérons-nous à la fin, sa volonté ou la nôtre ? – S'ensuit une dernière remarque : sommes-nous en charge du salut de l'Église, de sa croissance, de sa puissance, de son efficacité, de son amélioration ? Le Christ ne s'en charge-t-il pas ? Certes, il s'en charge en nous demandant, à chacun d'entre nous, de nous réformer, c'est-à-dire de nous convertir à la vie de l'Esprit. Certes, il a promis à son Église que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Mais il ne l'a jamais assurée de devenir majoritaire ou dominante dans le monde : il lui a seulement demandé de passer par la même croix, où il a conquis la Résurrection. L'Église ne devrait même pas constituer notre premier souci, du moins l'Église comme une société humaine parmi d'autres dans le monde qui va (bien que nous constatons, comme tous les autres hommes, qu'elle seule traverse les siècles, toujours la même et toujours neuve, défaillante et persécutée toujours, mais indestructible comme promis). Notre premier souci, ce n'est pas elle, mais ce qu'elle rend possible et ce dont elle provient : la vie selon l'Esprit, répandu dans nos cœurs. Car enfin, le fidèle sérieux et qui pratique la foi, *oublie* de s'intéresser à la réforme des institutions ecclésiastiques (qu'il abandonne bien volontiers aux ouvriers spécialisés dans les ré-

parations domestiques). L'Église n'importe au baptisé de base que comme la distribution de l'eau de l'Esprit ; pourvu que l'eau que je dois boire passe toujours dans les canaux, pourvu que le système de dispensation des sacrements me donne la vie de l'Esprit, mon souci premier reste de boire, pas de refaire le système d'adduction d'eau. Ce système, je laisse à des spécialistes de se dévouer à cet entretien, indispensable, sans fin, mais subalterne. Moi, j'en suis un usager, le bénéficiaire et finalement le seul juge de ces réformes (d'où un œcuménisme des résultats spirituels pratiques entre les "Églises"). Qui suis-je d'ailleurs pour critiquer l'Église ? Il faudrait que je sois plus lucide, courageux et, finalement, plus saint qu'elle. Donc, ou bien je dois me taire, ou bien je dois agir comme un saint. Les saints seuls réforment l'Église, mais en l'édifiant, pas en s'en emparant, ni en la gouvernant. « Quand l'Église fait trop de politique, c'est qu'elle ne fait pas assez de saints⁴ ».

Jean-Luc
Marion

Hôpital de guerre, selon la juste expression du pape François, l'Église pratique donc sur ses blessés la médecine de guerre. Camp de réfugiés tout autant, elle abrite donc ses réfugiés dans la boue et sous les tentes. Mais on revit dans l'un comme dans l'autre. Seul le Christ connaît l'état de son Église, et c'est même le secret du Père de savoir qui

4 BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, éd. "Pléiade", *Essais et écrits de combat*, t.2,

Paris, 1995, p. 126.

sont ceux que le Christ a reçus et qu'il n'a pas perdus. Les membres de l'Église n'ont pas eux-mêmes à connaître l'état de l'Église, ni même l'Église. Ils ont seulement

accès, en elle qu'ils ne peuvent pas voir, à la connaissance du Christ et par lui au Père dans la vie de l'Esprit.

4. Puisque nous parlons de l'Église, de l'Église *catholique*, catholique devant la société qui ne l'est pas (et qui ne le deviendra sans doute pas plus à l'avenir qu'elle ne le fut jamais dans le passé), il faudrait, ne fût-ce qu'en incise, prendre au sérieux les paradoxes qui la définissent comme *societas perfecta*, signe de contradiction dans les nations, pour savoir de quoi nous parlons, quand nous parlons d'elle.

machine, mais le Corps vivant du Christ.

Beaucoup parmi les hommes, et même une part de chacun d'entre nous, la condamnent ou du moins la critiquent. Reste à bien comprendre pourquoi. Au fond, il ne s'agit pas de reproches sur son histoire, mais parce que, aussi silencieuse qu'elle semble rester, de fait l'Église réprouve leurs mœurs ou les décisions qui interdisent l'écoute de l'Évangile et l'accès à la vie de l'Esprit. Sous le jour cru de cette *veritas redarguens*, rien de plus normal que la majorité de toute société, nous-mêmes inclus, réclame sans cesse qu'elle évolue et "s'adapte", qu'elle finisse enfin par approuver nos habitudes, bref qu'elle nous laisse en paix avec nos maux. Si l'Église s'y refuse, comme elle ne peut pas ne pas le faire, la majorité proteste donc; mais d'une protestation contradictoire, puisqu'elle attache ainsi une importance en fait démesurée au jugement d'une institution, qu'elle prétend par ailleurs récuser en droit et tenir pour nulle et non avenue. Or, l'Église ne peut "évoluer avec son temps", parce qu'elle ne peut rien changer à ce qui lui survient, à l'appel qui la convoque et la suscite. Elle doit au contraire n'ambitionner que

Signet.

L'étonnant ne tient pas à ce que l'Église apparaisse évidemment imparfaite : elle se compose en effet de pécheurs, qu'elle va même ramasser à tous les carrefours, sur tous les champs d'épandage, dans tous les bidonvilles. Elle sait aussi mieux que personne qu'il n'y a en fait rien d'autre chez eux que d'abord des malades à la mort, des blessés de la vie, des pécheurs vacillants, mais têtus. L'étonnant, le véritable étonnant, tient à ce qu'elle tourne comme une machine à laver du linge sale, d'où ressortent des saints, plus blancs que ce qu'aucun foulon sur terre ne pourrait blanchir, et d'où ils vont s'aligner sur les balcons du Ciel. Il s'agit de la seule machine à faire des dieux, ou plus exactement, à faire des saints, jamais vue sur terre. Justement parce que ce n'est pas une

de faire évoluer le monde de son temps, sans savoir jamais avec quel succès, puisque celui-ci ne dépend pas d'elle. Il dépend en revanche d'elle seule d'améliorer sa réponse non d'abord envers les plaintes du monde, mais envers la parole initiale et finale que constitue le Christ. L'Église ne peut rien changer de ce qui la rend possible, sauf à se dissoudre et mourir sur pied. La seule chose qu'elle doit changer, c'est

5. Venons-en maintenant à l'identification de la crise que les catholiques de France doivent affronter. En fait, il s'agit de confronter une apparence de crise avec une autre crise, réelle parce que cruciale.

Avant de parler trop vite d'une "crise de l'Église", il convient de reconnaître l'évidence – celle d'une crise de la société française dans sa plus grande part, d'une crise qui affecte, on l'a dit plus haut, presque tous les groupes qui la composent. Mais le vrai et le plus inquiétant phénomène se trouve ailleurs : quand la crise devient un état, et un état qui s'étend à la plupart des corps sociaux, comme c'est aujourd'hui le cas depuis ce que nous appelons le « premier choc pétrolier » de 1974 et la fin des « trente glorieuses » ; quand il ne s'agit plus, de décennie en décennie, que de « gérer la crise » ; quand la crise devient l'unique objet d'une gestion et non plus l'occasion d'une décision ; quand le pouvoir poli-

elle-même, pour rester et devenir, à chaque époque et en chaque lieu, le même et unique accès au Christ. Pour une fois, Claudel a tort : ici, il faut que tout change pour, en effet, que tout reste le même. L'Église ne peut changer la face du monde qu'en restant elle-même. Mais elle ne peut rester elle-même qu'en se changeant (se laissant changer) de génération en génération à la mesure de l'appel qu'elle ne cesse de recevoir.

tique révèle son impuissance et son inutilité, parce que, dépossédé de toute puissance et contraint de toutes parts, il ne peut que répéter qu'« il n'y a pas d'autre choix », qu'il n'y a qu'une politique possible, bref quand le pouvoir politique apparaît comme une imposture impuissante, et qu'il ne peut que faire la leçon au peuple en lui faisant payer le prix, toujours plus grand, de sa faillite, alors il ne s'agit plus d'une crise, mais d'une décadence. Nous ne vivons pas, en France et en Europe, une crise, mais nous endurons notre impuissance à entrer en crise – à en sortir au prix d'une décision. Il ne s'agit pas d'une crise, mais d'une absence de crise, d'une crise de la crise. Il n'y a pas de crise depuis 40 ans, si crise signifie le moment où devient possible, et donc nécessaire, de sortir par une décision inaugurale de l'impuissance vitrifiée et du conflit sans issue. Depuis 40 ans, nous éprouvons le mensonge des slogans répétés : non, personne n'est à la barre,

*Jean-Luc
Marion*

non le changement n'est jamais pour maintenant, non nous ne changeons pas la vie, non rien ne nous est possible parce que nous ne sommes pas unis.

Par contraste, nous comprenons désormais mieux pourquoi l'Église, même en France, ne se trouve pas en crise, au sens où nous vont le répétant les sages, les experts et les politiques : parce qu'elle, seule peut-être parmi toutes les communautés de la nation, se trouve *bénéficié* encore et toujours de la grâce de rencontrer une véritable crise : « Vous jugez (*krinête, vous vous mettez en crise*) selon la chair, mais moi je ne juge personne. Et quand je juge (*krinô, je mets en crise*), ma crise à moi est la véritable crise (*hê emê krisis alêthinê estin*), car je ne suis pas seul, mais moi [je suis] avec celui qui m'a envoyé » (*Jean 8,15-16*). Entendons-nous bien : le Christ nous gratifie d'une véritable crise – pas d'une crise apparente, selon la chair, telle que l'envisage le monde et telle qu'elle ne conduit qu'au même pas éternel retour de la répétition du pareil – mais d'une crise où nous pouvons nous décider une fois et pour toutes (ce qui ne nous dispense d'ailleurs pas

de la répéter comme notre pain quotidien), où il ne dépend que de nous de répondre à la vocation de fils du Père dans la vie de l'Esprit. Cette crise cruciale restaure notre liberté en lui donnant l'opportunité de faire ce qu'elle veut, c'est-à-dire ce que spontanément elle ne veut pas parce qu'elle croit ne pas le pouvoir : devenir la cause efficace d'un changement (*metanoia*, conversion) par la seule force de la pensée (pour reprendre une définition de la volonté libre par Kant). Le chrétien accède à rien de moins, par la « crise véritable », qu'à cette liberté, que Bernanos nommait l'honneur, et qui ne vient que de Dieu. Nous comprenons aussi mieux, que l'Église, même en France, puisse apparaître comme la seule société qui ne soit pas en crise, parce qu'elle peut pratiquer librement sa crise, en se décidant sans cesse (*semper reformanda*) pour le Christ. Et elle le peut, donc le doit précisément parce qu'elle seule (au contraire des autres groupes sociaux) n'a pas à se prétendre saine et forte pour y parvenir, étant précisément composée de faibles et de malades, mais pour la faiblesse et la maladie desquels la grâce surabonde.

Signet.

6. Lieu où la « crise véritable » devient enfin possible, l'Église jouit donc d'un privilège hors du commun, dans une société sans accès à la moindre crise et qui s'installe dans la décadence.

Mais peut-elle pour autant servir à cette société ? Ne se retrouve-t-elle pas à part, engagée dans un processus purement spirituel, sans efficace social ni sociétal, d'un autre ordre certes, mais d'un

ordre que le monde ne peut ni ne veut considérer sérieusement ? Il faut ici faire deux considérations, l'une théologique, l'autre politique.

La considération théologique provient de la méditation sur la chute de l'Empire romain par saint Augustin. Toute la *Cité de Dieu* surgit du problème, à l'époque décisif, des causes qu'on pourrait assigner au sac de Rome par les hordes d'Alaric, en 410 : les chrétiens, athées déclarés des dieux de la cité, n'ont-ils pas provoqué leur départ, donc la fin de leur protection, donc la ruine de Rome ? À cette accusation de « mort des dieux » (l'inverse de celle que nous inflige la « mort de Dieu »), saint Augustin répond en renversant la problématique : Rome ne s'est pas effondrée parce que ses dieux l'ont abandonnée ou parce que Dieu l'a délaissée, mais parce qu'elle n'a jamais réussi à se constituer en une *res publica* réelle. Car une telle communauté politique, même nationale, ne peut se constituer qu'à partir d'une *summa justitia*, d'une union dans la plus haute justice. Sinon il s'agit d'un brigandage (« *Remota itaque justitia, quid sunt regna nisi magna latrocinia*⁵ ? »). En effet, il ne suffit pas d'un « rassemblement de multitude, *coetus multitudinisi* » pour faire un peuple ; il faut « un rassemblement asso-

cié par un consensus sur le droit et une communion sur l'utilité, *coetus juris consensu et utilitatis communionem sociatus* » ; or, et ceci de l'aveu même de Cicéron et de Salluste dans leurs diagnostics sur la fin de la République et le passage à l'Empire, Rome ne parvint jamais au rang d'une *res publica* : « Non seulement la république romaine était la pire chose et la plus honteuse, mais [...], d'après cette définition, elle n'en était tout simplement pas une, *sed omnino nulla erat secundum istam rationem* ». Car « Il est non seulement faux qu'une *res publica* ne puisse se gouverner sans injustice, mais il est absolument vrai qu'elle ne peut se gouverner sans une très haute justice, *hoc verissimum esse, sine summa justitia rem publicam regi non posse*⁶ ». Rome ne peut déplorer de n'être plus une *res publica*, car jamais, avec ou sans ses dieux, elle n'en fut vraiment une, tant il lui a toujours manqué, même en ses débuts censément vertueux, la *summa justitia*.

Jean-Luc
Marion

La conséquence, certes si radicale qu'elle peut nous surprendre, va de soi pour saint Augustin : seule une société réunie selon la véritable justice (consensus du droit et communion dans l'utilité) mérite le titre de *res publica* ; or seuls des chrétiens répondent à cette double exigence ; donc la

5 *De Civitate Dei*, IV, 4, « Bibliothèque Augustinienne », t. 33, Paris, 1953, p.540. Ou d'un « peuple de démons », dira Kant (*Projet de paix perpétuelle*, Supplément I, Ak. A. VVIII, p.366, tr.

fr. "Pléiade", *Oeuvres philosophiques*, t.3, Paris, 1986, p.360).

6 *De Civitate Dei*, II, 21, *ibid.*, p.372-374.

7. Nous pouvons dès lors en venir à la considération politique. En quoi les catholiques pourraient-ils rendre un service à une société particulière, en l'occurrence la française, à partir de l'universalité de leur origine, le don de la charité de Dieu ? En contribuant à la communion, ils contribueraient ainsi sur un mode proprement *catholique* à la fondation de la *res publica* française. Soient quelques exemples.

Considérons la devise de la République, « Liberté, égalité, fraternité¹⁰ ». – On peut concevoir que la République puisse assurer à la société française la liberté ; sans doute avec des limites, celles qu'impose la garantie de la sécurité et de l'ordre public, celles aussi que produit l'autoritarisme spontané de l'État ; sans doute aussi s'agira-t-il toujours plutôt *des* libertés que de *la* liberté, et de libertés aussi démultipliées que purement formelles, donc éventuellement contradictoires entre elles. Mais admettons que la République puisse accomplir au moins partiellement la première promesse de sa devise. – On peut admettre que la République puisse développer dans la société française l'égalité, quoique non sans d'évidentes difficultés. S'il s'agit d'égalité économique, cette promotion, outre qu'elle produira sans doute inévitablement un appauvrissement économique

global, ne pourra s'opérer que par la contrainte, jusqu'à contredire l'instauration de la liberté. S'il ne s'agit que d'égalité formelle, elle paraîtra bientôt abstraite, voire illusoire, exaspérant le sentiment d'inégalité. Mais admettons que la République parvienne ne serait-ce que tangentiellement à imposer une certaine égalité dans la société française.

Reste la fraternité. Comment l'État, même et surtout sous la figure de la République, sans le moindre des dieux (ni bien sûr son représentant terrestre, le roi) peut-elle prétendre la garantir ? Pour devenir des frères, il faut provenir d'un père, d'un père commun qui précède universellement chaque fils. La volonté commune, comme elle résulte de la majorité, ne peut la garantir. La volonté générale, si elle peut se produire jamais, devrait, elle, précéder la réunion de la communauté nationale, et s'imposer à elle comme de l'extérieur ; or ce miracle politique ne se réalise jamais, ou presque jamais. La patrie ne peut, au mieux, qu'apparaître comme une *matrice*, parfois une simple marâtre, mais toujours, selon l'expression du droit romain, une mère certaine, qui admet des pères incertains. Comment pourrions-nous avoir la force de considérer *sans exception* tous nos concitoyens (sans même mentionner tous

Jean-Luc
Marion

10 Formule dont l'origine semble remonter à un théologien catholique, Fénelon. Voir Mona OZOUF, « Liberté,

égalité, fraternité », in P. Nora (éd.), *Les Lieux de mémoire*, vol. 3, Paris, p. 4356.

Signet.

les hommes d'autres nations) comme nos frères, si aucun père radicalement commun ne nous y contraignait ? Comment pourrions-nous ne pas céder à la proscription de nos ennemis intérieurs, réels ou supposés, édicter une loi des suspects, purifier le corps social de ses traîtres avérés ou potentiels ? N'avons-nous pas exercé la Terreur dès que avons promulgué la fraternité ? Ne la concevons-nous pas d'abord pour en exclure des faux-frères ? Pour qu'une fraternité inchoative mais véritable nous devienne praticable, il faut rien de moins qu'une paternité radicale, inconditionnée et imprescriptible – «...envers le Père, à partir duquel toute paternité dans les cieux et sur la terre tire son nom» (*Éphésiens* 3, 14-15). Le seul Père concevable, qui puisse assurer une fraternité juste et réelle, parce qu'elle assure l'union dans la communion, se trouve dans les cieux ; alors seulement, il peut venir sur la terre. Cela, la République ne peut évidemment l'inclure ni dans sa devise, ni dans sa constitution¹¹. Mais les catholiques peuvent témoigner de cette paternité-ci dans une société d'orphelins.

Considérons ensuite la laïcité. La laïcité, dite à la française tant elle reste imprécise dans sa défi-

nition et même dans sa signification (le législateur ne cesse de buter dans des contradictions, chaque fois qu'il tente d'en préciser les décrets d'application, au point de renoncer le plus souvent à même l'appliquer), appartient aux « valeurs de la République ». Comme toutes valeurs, celle-ci ne tire pas sa validité d'elle-même, mais de l'autorité ou des groupes de pression qui la soutiennent par la force ou l'idéologie – situation caractéristique du nihilisme, où rien ne subsiste que des valeurs, évaluées par la volonté de puissance indistincte et seule réelle. La République n'invoque la laïcité que parce qu'elle ne la contrôle pas, et elle ne la contrôle pas parce qu'elle ne la comprend pas. Or un fait devrait faire réfléchir : la faiblesse actuelle de la laïcité résulte de l'irruption dans la société française d'un hôte ancien, mais récemment revitalisé, l'Islam. Tant qu'il ne s'agissait que de l'Église catholique (des Églises protestantes et du judaïsme aussi), la laïcité, malgré son imposition violente en 1905, avait installé une paix relative dans le vieux pays des Guerres de religion, qu'en un sens cette loi clôturait. Il suffit de rapprocher ces deux constatations, pour voir deux évidences.

11. On pourrait sans doute montrer la même incomplétude dans d'autres devises, rivales de celle de la République française. Ainsi la devise bolchévique de 1917 : elle peut promettre la terre, sans doute ; voire peut-être le pain ; mais certainement pas la paix, ni extérieure, ni

même intérieure. Ainsi la devise de l'État français pouvait-elle imposer le travail (en l'occurrence forcé), revendiquer la famille (d'ailleurs comprise racialement, c'est-à-dire de manière viciée), mais sûrement pas invoquer la patrie (occupée et anéantie).

D'abord que l'État doit rester neutre ("laïc") précisément et d'autant plus que la société, elle, n'est ni neutre, ni laïcisée. Même si cela désole les partisans de la laïcité conçue comme une (non-) religion officielle, le fait social patent et récent ne se trouve pas dans la sécularisation de l'espace social, vieille ambition des Lumières, mais dans sa dé-sécularisation brutale (soit par pression des mouvements religieux, soit par re-sacralisation d'idoles idéologiques). Au lieu de s'engluier dans les notions floues de « religions » (selon quels critères communs rapproche-t-on d'ailleurs des réalités aussi hétérogènes ?), de « retour du sacré » (comme s'il avait jamais disparu), de « mort de Dieu » (sans voir qu'il s'agit encore d'un mode de la présence de Dieu), il serait plus sage de parler d'un *anathéisme* : un retournement (*ana*-théisme) de la question de Dieu à travers et compte-tenu de l'athéisme, qui le dépasse (*an*-athéisme) sans l'oublier. Ce que nos sociétés européennes découvrent, effarées tant elles avaient imaginé leur modernité sur l'hypothèse contraire, mais que constatent sans surprise toutes les autres sociétés, tient en une autre mort : la mort de la « mort de Dieu », ou encore que la question de Dieu survit à la « mort de Dieu ». L'explosion nucléaire de la « mort de Dieu » ne cesse de se prolonger de répliques en répliques : d'abord la mort des idoles, ensuite la mort de l'homme, enfin la « mort de la mort de Dieu ».

Cette apocalypse, qui se nomme le nihilisme, durera deux siècles, annonçait Nietzsche. Faisons lui confiance : nous venons de passer le premier, il nous en reste encore un à venir. Cette affaire ne se règlera donc pas par des lois improvisées, des règlements administratifs, des censures ou des répressions. Il faut plutôt que la République admette les faits et laisse les croyants (et les incroyants) affronter librement l'épreuve de l'*anathéisme*, et éventuellement trouver des équilibres requis pour maintenir une communauté politique dans les divergences religieuses de fond. Il faut aussi que les catholiques se trouvent en première ligne de ce débat.

Jean-Luc
Marion

Ensuite, seconde constatation, dans le débat sur ce que la laïcité pourrait signifier positivement, non seulement les catholiques ne s'opposent pas à la société que gère la République, mais ils en apparaissent les meilleurs, voire les seuls alliés fiables. Car s'ils ne récuse pas la loi de 1905, au contraire de certains musulmans, ils le doivent au fait que la distinction entre les autorités politique et religieuse fut instaurée, pour la première fois dans l'histoire et en contradiction de tous les empires et de toutes les cités antiques, par le peuple de la Bible. Le *Premier Livre de Samuel* (en particulier au ch. 8) rapporte deux versions de l'instauration de la royauté en Israël, l'une positive, l'autre négative, discutant la question de savoir si le peuple

Signet.

juif doit avoir un roi, « comme les autres nations », ou si Dieu seul lui tient lieu de roi. La solution fut de n'accorder au pouvoir politique aucune dignité religieuse en séparant le roi du prêtre (et même d'opposer le prêtre au prophète). Le *Nouveau Testament*, les Pères et toute l'histoire de l'Église attestent de cette séparation, qui conduisit régulièrement à l'affrontement entre les chrétiens (souvent par le truchement de l'évêque de Rome) et l'Empereur, puis les rois, les États modernes et les totalitarismes. Une telle désacralisation du politique, aucune société politique ne peut l'assurer, puisque toutes (y compris les démocraties contemporaines) aspirent irrésistiblement à se faire sacrer, voire à rendre des choses sacrées. Il faut que les chrétiens (et à des degrés fort variables) s'efforcent de toute leur énergie de contrer ces prétentions et d'instaurer eux-mêmes, pour leur propre intérêt, la séparation des pouvoirs. Au point qu'aujourd'hui la laïcité (plus exactement, la séparation) ne s'impose dans le vaste monde qu'à la mesure où chaque nation a été, ou non, christianisée. Et si la séparation se trouve aujourd'hui menacée en France, cela résulte justement de l'entrée dans l'espace public d'une religion essen-

tiellement non-chrétienne, qui ignore cette séparation même. En sorte que l'avenir de la coexistence de religions différentes dans le cadre laïc de la société française dépend du rapport de force et de dialogue entre les catholiques (ainsi que les protestants et les juifs) d'une part, et, de l'autre, les musulmans. Cette *disputatio*, l'État peut aider à la rendre possible et pacifique, mais il ne peut ni la mener, ni même y participer comme un interlocuteur qualifié. Encore une fois, ce sont les catholiques qui devront monter en première ligne de parole¹².

On peut invoquer, bien sûr, « l'âme de la France », même si l'on ne croit plus guère sans doute à la réalité de sa propre âme à soi. Mais si, comme responsable politique, l'on prend ce risque, il faut mesurer ce que l'on dit et surtout ce que l'on ne peut pas dire. Seuls les chrétiens, donc d'abord les catholiques, peuvent mettre en jeu leur âme dans la communauté française, parce qu'eux seuls savent ce que c'est que de la donner pour donner une communion à une communauté, qui, sans eux, ne serait plus une et indivisible.

12 On pourrait poursuivre avec d'autres exemples. Dont le plus évident : l'Union européenne sera spirituelle d'abord, ou ne sera plus ; les essais de la définir selon des critères économiques aboutissent à l'échec que l'on connaît et ne peuvent résister aux affirmations nationales (voire

nationalistes), aux tentations hégémoniques (de l'intérieur ou de l'extérieur). On ne peut plus vouloir les fruits politiques de l'union sans reconnaître les racines bibliques (et d'autres, et des ivraies) d'où ils mûrissent !

Il se pourrait que, contre toute attente et toute prédiction des sages, des experts et des élites supposées, nous allions au devant d'un extraordinaire moment catholique de la société française. Ou plutôt, il se pourrait qu'un tel moment, décidément hors de portée du pouvoir et de la rationalité positiviste de la politique contemporaine, constitue la seule option raisonnable qui nous reste, tandis que nous ap-

prochons du cœur du nihilisme. Je suggère d'écouter aujourd'hui l'avis et l'appel que Bernanos lançait aux catholiques français, à l'heure sombre mais déjà cruciale de la défaite de 1940 : « Catholiques français, après avoir pratiqué depuis cinquante ans la politique du moindre mal, ne permettez pas qu'on vous accuse un jour d'avoir pratiqué celle du moindre bien¹³ ».

*Jean-Luc Marion, de l'Académie française, né en 1946, marié, deux enfants, trois petits-enfants, est professeur émérite de Paris-Sorbonne et professeur à l'Université de Chicago. Co-fondateur de la revue catholique internationale *Communio*, il dirige actuellement la collection « Épiméthée » aux Presses Universitaires de France. Parmi ses dernières parutions : *Au lieu de soi. L'approche de saint Augustin*, PUF, 2008 ; *Certitudes négatives*, Grasset, 2010 ; *Le croire pour le voir*, collection *Communio*, Parole et Silence, 2010. *La rigueur des choses*, entretiens avec Dan Arbib, Flammarion, 2012. *Courbet ou la peinture à l'œil*, Flammarion, 2014.*

Jean-Luc
Marion

13 BERNANOS, « Aux catholiques français » (1940), "Pléiade", *Essais et écrits de*

combat, Paris, 1995, t.2, p. 766

Philippe Dockwiler, o.p.

(1971-2016)



Le frère Philippe Dockwiler est décédé le 19 août dernier dans des circonstances dramatiques. Il était membre du comité de rédaction et avait dirigé avec Miklos Vetö le numéro 2015-6 intitulé Il s'est anéanti. Nous avons demandé au frère Jean-Marie Gueullette, son collègue à l'Université Catholique de Lyon, d'évoquer sa mémoire.

Trop tôt interrompu, l'itinéraire théologique du frère Philippe Dockwiler ne nous laisse pas une œuvre qu'on pourrait regarder comme achevée, mais bien plutôt la frustration d'avoir pu percevoir chez lui les potentialités que lui apportaient ses compétences en théologie dogmatique et en littérature, associées à une intelligence exceptionnelle. Deux livres, deux contributions à des collectifs et huit articles constitueront sa bibliographie. Ses publications et interventions publiques peuvent être regroupées selon trois axes principaux. Sa thèse a porté sur la théologie de l'histoire et été publiée en 2011 sous le titre *Le temps du Christ. Cœur et fin de la théologie de l'histoire selon Hans Urs von Balthasar* ; cette recherche doctorale a également suscité plusieurs articles sur Balthasar, à l'école de qui il a pu développer une seconde veine de recherche, très originale, celle de l'articulation entre théologie fondamentale, littérature et théâtre. La *Divine comédie* ou l'*Antigone* de Sophocle ont ainsi fait l'objet d'une lecture théologique, tandis que son enseignement pouvait proposer à certains moments une approche littéraire du texte de la *Somme de théologie*. Enfin, P. Dockwiler engageait aussi sa grande curiosité intellectuelle dans l'étude d'autres religions, en particulier l'islam et le bouddhisme, y recueillant des questions qu'il tentait d'assumer en théologien chrétien. Nous avons perdu avec lui un grand pédagogue, un esprit d'envergure dont les recherches auraient pu constituer une œuvre très originale. Au cœur de sa pensée, au centre de la scène, le Christ, envisagé tout d'abord dans une perspective eschatologique, puis comme cet homme à la parole inégalable et inclassable. Le statut de la parole, celle du Christ, celle de l'Église en sa tradition et en sa prédication, celle de chacun d'entre nous dans sa prière ou sa confession de foi, étaient l'objet pour lui d'une interrogation inlassable et toujours stimulante.

Jean-Marie Gueullette, o.p.

Jean Mesnard (1921-2016)



Le décès de Jean Mesnard, à plus de 95 ans, a surpris amis et disciples. Sans doute, ils savaient le Maître mortel, mais il occupait depuis si longtemps une place tellement éminente dans les études classiques que sa disparition semblait improbable. Si, dans les dernières années, le corps avait montré des signes de faiblesse, l'intelligence était restée intacte, brillante, parfois acérée, toujours charitable.

Du spécialiste de Pascal, dont la compétence couvrait toute la littérature du Grand Siècle, la présente notice ne retiendra que sa participation à *Communio*. Dès 1975, dans la genèse de la revue, Jean Mesnard est appelé par le P. Bouyer à faire partie des fondateurs : leur commune amitié avec l'abbé Louis Cognet (1917-1970) était à l'origine de cette demande. Pendant quarante ans, Jean Mesnard est resté fidèle à cet engagement : pour l'anniversaire de 2015, nous l'avons vu arriver au Sacré-Cœur de Montmartre après avoir gravi les trois cents marches de la Butte ! Il a contribué à la revue par trois ou quatre articles, mais l'essentiel de sa présence aux Comités de rédaction fut ses remarques, toujours précises, pertinentes, parfois ironiques. Il écoutait avec attention les exposés et les discussions, puis il intervenait, en quelques phrases qui avaient une double vertu : il analysait et résumait les débats, et puis il en tirait deux ou trois conclusions, concises et claires.

Le 17 novembre 2015, il était venu prendre part à une réunion parisienne honorée par la présence du cardinal Scola, archevêque de Milan (et un des fondateurs de *Communio* en Italie). Les débats avaient porté à la fois sur la mission de la revue dans l'avenir et sur la préparation du cahier consacré à *La Miséricorde* ; Jean Mesnard avait rappelé avec force la nécessité d'éviter l'antithèse scolaire « justice et miséricorde » et insister pour que l'on ne perde jamais de vue le problème de la liberté.

Patriarche chargé d'ans et d'honneurs, mais aussi éprouvé dans sa vie, Jean Mesnard s'est éteint à son domicile bordelais, le 9 août 2016, entouré de sa famille. La revue perd un collaborateur de talent et un ami fidèle.

Collection Communio/ Parole et Silence

Joseph Ratzinger, *Croire et célébrer*, 2008
Joseph Ratzinger, *Discerner et agir*, 2009
Claude Dagens, *Passion d'Église*, 2009
Fiorenzo Facchini, *Les défis de l'évolution*, 2009
Jean-Luc Marion, *Le croire pour le voir*, 2010
Jean-Marie Lustiger, *L'Europe à venir*, 2010
Stephen Green, *Valeur sûre*, 2010
Michel Sales, *Le corps de l'Église suivi de
Pour introduire à la lecture de La Promesse du cardinal Lustiger*, 2010
Peter Dembowski, *Des chrétiens dans le ghetto de Varsovie*, 2011
Jean-Marie Lustiger, *témoignage de Jean-Paul II*, 2011
Angelo Scola, *Le mystère des noces :
Homme et femme / mariage et famille*, 2012
Balthasar et Communio : *Je crois en un seul Dieu*, 2012 (réédition)
Alberto Espezal, *Le Christ et sa mission*, 2012
Jean Duchesne, *Incurable romantisme ?*, 2013
Elio Guerriero, *Hans Urs von Balthasar*, 2013
Michel Sales et Communio : *Le décalogue*, 2014

Vient de paraître :

Dagmar Halas,

Le silence de la peur. Traduire la Bible sous le communisme

En 1980, le P. Dominik Duka, OP, exerçant son ministère dans le plus grand secret sous le régime communiste, suggéra la traduction de la Bible en tchèque, à partir du texte français de la Bible de Jérusalem (1956) comparé aux originaux. Il s'adresse alors à un couple d'universitaires, František et Dagmar Halas, qui entreprend dans la clandestinité cette traduction de la Bible. Dagmar Halas était conservateur des livres de bibliophiles et de reliures d'art, mais aussi auteur et traductrice de différents textes sur l'histoire de l'art. Historien, František Halas fut interdit d'enseignement : le couple se retira en Moravie, à Brno, continuant à traduire la Bible. Fascicule par fascicule, leur traduction circula dans la clandestinité. Ils ont achevé la traduction trente ans après l'avoir commencée ; elle est parue aux Éditions Krystal, à Prague, en 2009. *Le silence de la peur. Traduire la Bible sous le communisme* est le récit de cette incroyable entreprise, qui plonge au cœur de la résistance intellectuelle et spirituelle des années de plomb. Dans ce témoignage bouleversant, Dagmar Halas raconte cette aventure d'un couple, elle-même et son mari, faite de courage, de persévérance et d'héroïsme au service de l'intelligence et de la foi qui éclaire d'une lumière inédite cette période sombre de l'Europe de l'Est, communiste et athée.

Tables du tome XLI (2016)

Nom	Prénom	article	rubrique	n°	pages
ABOVILLE	Gwenaëlle d'	F « Comme elles sont belles les villes... » L'urbanisme avec le Pape François	T	4	67-81
AMBROSELLI DE BAYSER	Catherine	F George Desvallières (1861-1950) - Un artiste chrétien à l'épreuve de la Grande Guerre	T	5-6	169-183
AMBROSELLI DE BAYSER	Catherine	Présentation du tableau : Verdun, L'Église douloureuse, 1926	T	5-6	184-185
ARMOGATHE	Jean-Robert	F De bien curieuses demandes	E	2	6-15
ARMOGATHE	Jean-Robert	F Les lectures spirituelles des trois premières demandes	T	2	20-26
ARMOGATHE	Jean-Robert	F Un essai de mise en musique du Pater	T	2	69
ARMOGATHE	Jean-Robert	F L'Inspiration de saint Matthieu - Note sur deux tableaux du Caravage	T	3	17-21
ARMOGATHE	Jean-Robert	F Qui écrit ? Petite histoire de l'inspiration	T	3	37-52
ARTUS	Olivier	F « Miséricorde » et « Charité » dans les Traditions d'Israël	T	1	26-38
BARIL	Gilberte	CA « Entre nouveauté et tradition » Les Dominicaines Missionnaires adoratrices	S	2	103-110
BONIFACE	Xavier	F La Grande Guerre - Le prêtre parmi les hommes	T	5-6	41-51
BONINO	Serge-Thomas	F Justice et miséricorde de Dieu selon Saint Thomas d'Aquin	T	1	39-48
BURNET	Régis	F Éditorial	E	3	6-14
CAPOGRASSI	Giuseppe	IT Des Pensées à Giulia*	T	1	97-106
CHALINE	Olivier	F Églises à vendre	D	2	79-93
CHALINE	Olivier	F Éditorial	E	5-6	6-13
CHALINE	Olivier	F Exhorter, assister, absoudre	D	5-6	91-101
CHALINE	Olivier	F La tranchée, le ciel, l'arrière - Des mondes plus liés que séparés	D	5-6	115-126
COMMUNIO		F In memoriam : Jean Ménard	S	5-6	203
COMMUNIO		F In memoriam : Philippe Dockwiler	S	5-6	202
COSTANTINI	Michel	F Dialogue avec l'Absent/Présent	T	3	23-35
CROÏ DE	Jana	CZ De Prague aux tranchées - Le père Eduard Stumpf, prêtre et héros*	T	5-6	53-63
DESARBRES	Paul-Victor	F Un chrétien dans la ville ?	E	4	6-12
DONNADIEU	Gérard	F Quand le caporal brancardier et aumônier auxiliaire P. Teilhard de Chardin est baptisé dans le réel	T	5-6	149-163
DUCHESNE	Jean	F De la soumission au don libérateur de soi	T	2	47-53
EISELE	Wilfried	DE « Il vaut la peine de demander » Les disciples de Jésus et leur Dieu d'après le Notre Père*	T	2	39-46
ESCAICH	Thierry	F Musique pour le Notre Père	T	2	61-68
FEDOU	Michel	F Jésus et le Royaume	T	2	27-37
FERNANDEZ	Irène	F La miséricorde du Père Brown	T	1	83-88
FERNANDEZ	Irène	F Un jeune catholique anglais sur la Somme	T	5-6	165-167
FOUCAULD	Charles de	F Méditation sur le Notre Père (suite)	T	2	17-19
FRANÇOIS	Gilles	F Ville et solitude apostolique ; présentation de Madeleine Delbrel	T	4	98-106

Classement par ordre alphabétique des auteurs avec indication de leur nationalité (AU : Autriche ; CA : Canada ; CH : Suisse ; CN : Chine ; DE : Allemagne ; F : France ; GB : Grande-Bretagne ; GR : Grèce ; HR : Croatie ; IT : Italie ; IL : Israël ; PT : Portugal ; US : États-Unis ; CZ : République tchèque).

Un astérisque [*] (colonne centrale) indique qu'il s'agit d'une traduction.

Tables du tome XLI (2016)

Nom	Prénom	article	rubrique	n°	pages
ICARD	Simon	F Faire grâce pour rendre juste - Réflexions sur un refoulement théologique	T	1	117-122
IDE	Pascal	F « L'amour plus puissant que le mal » – La miséricorde selon saint Jean-Paul II	T	1	61-74
JALABERT	Laurent	F Honorer les morts – Cérémonies, sépultures et monuments de la Grande Guerre (1914-année 1930)	T	5-6	127-145
KERESZTY	Roch A.	HR Les œuvres de miséricorde*	T	1	75-82
LANDES	Serge	F Les Cieux qui s'ouvrent – sur le pardon de l'impardonnable	T	1	109-115
LANDES	Serge	F Notule, en manière de réaction au précédent article (églises à vendre)	D	2	95-101
LEFEBVRE	Philippe	F Jérusalem et ses doubles	T	4	37-46
LENA	Marguerite	F Une initiative apostolique – La Communauté Saint-François-Xavier	S	3	101-110
LESTI	Sante	IT Pour la santé du corps et le salut de la patrie – Le culte du Sacré-Cœur au front*	T	5-6	103-112
MAHE	Jean-Pierre	F Grégoire de Narek, trente-sixième docteur de l'Eglise universelle	S	2	111-118
MARION	Jean-Luc	F Catholique et français ?	S	5-6	186-201
MARTIN	Jeanne-Marie	F Des chrétiens dans la ville – Approches missionnaires des espaces urbains en France (1945-2005)	T	4	83-97
MOULINET	Daniel	F La messe pendant la Première Guerre mondiale	T	5-6	65-89
MOULINS-BEAUFORT	Eric De	F « Si vous aviez compris... »	E	1	6-11
NORONHA GALVAO DE	Henrique	PT Pour une théologie de Fatima - Cent ans après*	S	3	111-120
OUSSET	Bertrand	F « Grande ville », Eglise et société	T	4	53-66
PAUGAM	Serge	F « Grande ville », Eglise et société	T	4	53-66
PETIT	Emmanuel	F Le droit de l'Eglise et la Grande Guerre – Le salut des âmes à l'épreuve du front (1914-1918)	T	5-6	17-38
PIGUET	Patrick	F La miséricorde au carrefour des voies romanesques – Esquisse d'une lecture de Crime et Châtiments	T	1	89-95
PITTE	Jean-Robert	F Grandeurs et misères de la grande ville	T	4	47-52
POTTIER	Bernard	BE Depuis quand l'être humain est-il une personne ? Parcours historique et systématique	S	4	107-122
RIAUDEL	Olivier	F De l'écrivain inspiré à l'inspiration du texte	T	3	53-61
SCHAEFER	Christoph	DE Jeune épouse et prostituée - La ville dans l'Apocalypse de saint Jean*	T	4	27-36
SCOLA	Angelo Cardinal	IT Un nouvel humanisme pour la ville	T	4	13-25
SÖDING	Thomas	DE Une question de miséricorde - la parabole du fils prodigue (Luc 15,11-32) *	T	1	13-25
SOLARI	Gregory	CH Newman en Claudel	S	2	119-122
TERTULIEN		Commentaire du Notre Père*	T	2	55-59
TEIXEIRA	Alfredo	PT Partition d'Oratio Dominica	T	2	70-78
URFELS	Florent	F La miséricorde, un lieu commun	T	1	49-58
VENARD	Olivier-Thomas	F L'inspiration des Ecritures - Esquisse d'une problématique à la lumière de François Martin	T	3	63-87
YOUNES	Michel	F L'inspiration en christianisme et en islam	T	3	89-100

Les lettres E, S, T, D, rappellent que ces articles ont été publiés respectivement dans les parties « Éditorial », « Signet », « Thème » et « Dossier ».

Les chiffres (à droite) renvoient successivement au numéro de cahier dans le tome et à la pagination.

Rappelons enfin que les références des articles publiés depuis le début se trouvent dans les index publiés en 1985 et 1995 et sur le site de la revue : www.Communitio.fr.

TITRES PARUS

Le Credo

La confession de la foi (1975/1)
« Jésus, né du Père avant tous les siècles » (1977/1)
« Né de la Vierge Marie » (1978/1)
« Il a pris chair et s'est fait homme » (1979/1)
La passion (1980/1)
« Descendu aux enfers » (1981/1)
« Il est ressuscité » (1982/1)
« Il est monté aux cieux » (1983/3)
« Il est assis à la droite du Père » (1984/1)
Le jugement dernier (1985/1)
L'Esprit Saint (1986/1)
L'Église (1987/1)
La communion des saints (1988/1)
La rémission des péchés (1989/1)
La résurrection de la chair (1990/1)
La vie éternelle (1991/1)
Le Christ (1997/2-3)
L'Esprit saint (1998/1-2)
Le Père (1998/6-1999/1)
Croire en la Trinité (1999/5-6)
La parole de Dieu (2001/1)
Au-delà du fondamentalisme (2001/6)
Les mystères de Jésus (2002/2)
Le mystère de l'Incarnation (2003/2)
La vie cachée (2004/1)
Le baptême de Jésus (2005/1)
Les noces de Cana (2006/1)
La venue du Royaume (2007/1)
La Transfiguration (2008/1)
L'entrée du Christ à Jérusalem (2009/1)
Le Christ juge et sauveur (2009/5)
Le mystère pascal (2010/1-2)
Ascension-Pentecôte (2011/1-2)
La seconde venue du Christ (2012/1-2)
Notre Père I (2015/2-3)
Il s'est anéanti (2015/6)
Notre Père II (2016-2)

Les Sacrements

L'Eucharistie (1977/5)
La pénitence (1978/5)
Laïcs ou baptisés (1979/2)
Le mariage (1979/5)
Les prêtres (1981/6)
La confirmation (1982/5)
La réconciliation (1983/5)
Le sacrement des malades (1984/5)
Le sacrifice eucharistique (1985/5)
Baptême et ordre (1996/6)
L'Eucharistie, mystère d'Alliance (2000/3)
La confession, sacrement difficile ? (2004/2)
Le catéchuménat des adultes (2010/4)
Jeûne et Eucharistie (2014/3)

Les Béatitudes

La pauvreté (1986/5)
Bienheureux persécutés ? (1987/2)
Les cœurs purs (1988/5)
Les affligés (1991/4)
L'écologie : Heureux les doux (1993/3)
Heureux les miséricordieux (1993/6)

Politique
Les chrétiens et le politique (1976/6)
La violence et l'esprit (1980/2)
Le pluralisme (1983/2)
Quelle crise ? (1983/6)
Le pouvoir (1984/3)
Les immigrés (1986/2)
Le royaume (1986/3)
L'Europe (1990/3-4)
Les nations (1994/2)
Médias, démocratie, Église (1994/5)
Dieu et César (1995/4)
L'Europe et le christianisme (2005/3)
Liberté et responsabilité (2008/4)
La démocratie (2011/6)

L'Église

Appartenir à l'Église (1976/5)
Les communautés dans l'Église (1977/2)
La loi dans l'Église (1978/3)
L'autorité de l'évêque (1980/5)
Former des prêtres (1990/6)
L'Église, une secte ? (1991/2)
La papauté (1991/3)
L'avenir du monde (1985/5-6)
Les Églises orientales (1992/6)
La paroisse (1998/4)
Le ministère de Pierre (1999/4)
Musique et liturgie (2000/4)
Le diacre (2001/2)
Mémoire et réconciliation (2002/3)
La vie consacrée (2004/5-6)
Le Christ et les religions (2007/5-6)
Henri de Lubac (2008/5)
Croire l'Église (2010/6)
L'Église apostolique (2011/5)
Rendre témoignage (2012/4)
La catholique Église (2012/6)
La sainteté de l'Église (2013/6)
L'apologétique (2014/1-2)
Architecture et Liturgie (2014/4)
L'Église Une (2014/6)

Les Religions

Non Chrétiennes
Les religions de remplacement (1980/4)
Les religions orientales (1988/4)
L'islam (1991/5-6)
Le judaïsme (1995/3)
Les religions et la santé (1996/2)
Le Mystère d'Israël (2010/5)

L'existence Devant Dieu

Mourir (1975/2)
La fidélité (1976/4)
L'expérience religieuse (1976/8)
Guérir et sauver (1977/3)
La prière et la présence (1977/6)
La liturgie (1978/6)
Miettes théologiques (1981/3)
Les conseils évangéliques (1981/4)
Qu'est-ce que la théologie ? (1981/5)
Le dimanche (1982/3)
Le catéchisme (1983/1)
L'enfance (1985/2)
La prière chrétienne (1985/4)
Lire l'Écriture (1986/4)
La foi (1988/2)
L'acte liturgique (1993/4)
La spiritualité (1994/3)
La charité (1994/6)
La vie de foi (1995/5)
Vivre dans l'espérance (1996/5)
Le pèlerinage (1997/4)
La prudence (1997/6)
La force (1998/5)
Justice et tempérance (2000/5)
La transmission de la foi (2001/4)
Miettes théologiques II (2001/5)
Sainteté aujourd'hui (2002/5-6)
La joie (2004/4)
Face au monde (2005/4)
La fidélité (2007/3)
La bonté (2008/2)
La prière (2009/2)
La paternité (2009/6)
Mourir (2012/5)
Rites et ritualité (2013/2)
La famille (2015/1)
L'examen de conscience (2015/5)
La Miséricorde (2016/1)

Philosophie

La création (1976/3)
Au fond de la morale (1977/4)
La cause de Dieu (1978/4)
Satan, « mystère d'iniquité » (1979/3)
Après la mort (1980/3)
Le corps (1980/6)
Le plaisir (1982/2)
La femme (1982/4)
La sainteté de l'art (1982/6)
L'espérance (1984/4)
L'âme (1987/3)
La vérité (1987/4)
La souffrance (1988/6)
L'imagination (1989/6)
Sauver la raison (1992/2-3)
Homme et femme il les créa (1993/2)
La tentation de la gnose (1999/2)
Fides et ratio (2000/6)
Créés pour lui (2001/3)
La Providence (2002/4)
Un Dieu souffrant ? (2003/5-6)
Hans Urs von Balthasar (2005/2)
Dieu est amour (2005/5-6)
La différence sexuelle (2006/5-6)
Foi et féerie (2008/6)
Le droit naturel (2010/3)
Barth-Balthasar (2011/3)

Sciences

Exégèse et théologie (1976/7)
Sciences, culture et foi (1983/4)
Biologie et morale (1984/6)
Cosmos et création (1988/3)
Les miracles (1989/5)
La bioéthique (2003/3)

Histoire

L'Église : une histoire (1979/6)
Hans Urs von Balthasar (1989/2)
La Révolution (1989/3-4)
La modernité – et après ? (1990/2)
Le Nouveau Monde (1992/4)
Henri de Lubac (1992/5)
Baptême de Clovis (1996/3)
Louis Bouyer (2006/4)
Jean-Marie Lustiger (2008/3)
Le Canon des Écritures (2012/3)
L'Église et la Grande Guerre (2013/3-4)
L'Amitié (2013/5)

Société

La justice (1978/2)
L'éducation chrétienne (1979/4)
Aux sociétés ce que dit l'Église (1981/2)
Le travail (1984/2)
La famille (1986/6)
Sainteté dans la civilisation (1987/5)
Foi et communication (1987/6)
Église dans la ville (1990/5)
Conscience ou consensus ? (1993/5)
La guerre (1994/4)
La sépulture (1995/2)
L'Église et la jeunesse (1995/6)
L'argent (1996/4)
La maladie (1997/5)
La mondialisation (2000/1)
Les exclus (2002/1)
Église et État (2003/1)
L'image aujourd'hui (2003/4)
Habiter (2004/3)
Le sport (2006/2)
L'école et les religions (2006/3)
Malaise dans la civilisation (2007/2)
Poésie et Incarnation (2007/4)
L'Action sociale de l'Église (2009/3-4)
Le droit naturel (2011/3)
Art et créativité (2011/4)
L'idée d'Université (2013/1)
Littérature et Vérité (2014/5)
Les Pauvres (2015/4)
La grande ville (2016/4)

Le Décalogue

Un seul Dieu (1992/1)
Le nom de Dieu (1993/1)
Le respect du sabbat (1994/1)
Père et mère honoreras (1995/1)
Tu ne tueras pas (1996/1)
Tu ne commettras pas d'adultère (1997/1)
Tu ne voleras pas (1998/3)
Tu ne porteras pas de faux témoignage (1999/3)
La convoitise (2000/2)